

PRIMATURE

COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION NATIONALE
DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INFORMATIQUE
(DNSI)

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

Projet: MLI/90/007 : Appui au Système Statistique Malien dans ses capacités d'Etudes,
d'analyses et de Publication

"PADEM" : Dispositifs Permanents d'Enquêtes Auprès des Ménages

*ENQUETE NATIONALE SUR
LES ACTIVITES ECONOMIQUES
DES MENAGES
(ENQUETE SECTEUR INFORMEL)*

1989

VOLUME 1 :
RAPPORT D'ANALYSE



Avril 1994

Organisation des Nations Unies

Programme des Nations Unies
pour le Développement (PNUD)

Département de l'Appui au Développement
et des Services de Gestion (DADSG)

Référence: PADEM/85

P R E F A C E

La République du Mali, fait face depuis de nombreuses années à une crise économique importante aggravée par plusieurs famines dans la zone sahélienne durement touchée par les cycles de sécheresse.

A cet égard la prévision et l'évaluation correcte de la production agricole, de même que la disponibilité d'indicateurs de conjoncture socio-économique permettant de mesurer l'effet de la politique d'ajustement sont des éléments essentiels dans la conduite du développement.

Un système statistique bien élaboré, produisant des données pertinentes, fiables et récentes permet au Gouvernement de disposer d'un outil essentiel tant dans la conduite de ses affaires courantes que dans la mise en œuvre de sa stratégie de planification socio-économique.

De ce fait, les autorités ont entrepris des actions depuis plusieurs années pour développer une capacité nationale de collecte de traitement et d'analyse des données d'enquêtes.

C'est dans ce cadre que les Enquêtes Budget Consommation et Secteur Informel ont été respectivement réalisées en 1988 et 1989. Les résultats de ces enquêtes seront d'une grande utilité et permettront d'apprecier la situation socio-économique et le niveau de vie de la population dans notre pays.

Le fait de mesurer avec précision les niveaux, d'une part, de la consommation et du budget de la population, et d'autre part de l'activité des jeunes et des femmes et enfin du chômage en dégageant leurs principaux facteurs, constitue sans doute, un des premiers pas dans la lutte contre la pauvreté.

A cet égard, ces enquêtes s'inscrivent en bonne place dans l'effort de développement dans le domaine économique et social entrepris par le Gouvernement.

La masse importante d'informations collectées dans le cadre de l'Enquête Budget Consommation et l'Enquête Secteur Informel et traitées dans un processus hautement scientifique est présentée dans ce document. Ces informations sont destinées à couvrir les besoins des administrateurs, des planificateurs, des politiciens et des chercheurs.

Je rends ici, un vibrant hommage au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui n'a ménagé aucun effort pour un développement soutenu de sa coopération avec le Gouvernement à travers le Programme Africain de mise en place de dispositifs nationaux d'Enquêtes auprès des ménages (PADEM). Ce Programme qui représente la variante Africaine du Programme Mondial PNUDEM s'est attaché depuis sa mise en œuvre en 1982, à renforcer les capacités techniques, matérielles et institutionnelles du Mali en matière de collecte, de traitement, d'analyse, de structuration et de diffusion des données statistiques. C'est justement ce Programme qui a aidé le gouvernement à mettre en place un dispositif national d'enquête auprès des ménages qui lui a permis de réaliser de nombreuses enquêtes dont les enquêtes budget consommation et secteur informel. Ainsi le PNUD a démontré, une fois de plus, sa disponibilité à aider le Mali à sortir des dures épreuves qu'il rencontre dans ses efforts de développement. C'est

Ces remerciements vont également à la Banque Mondiale qui à travers le programme d'ajustement structurel et de sa composante Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA) a permis la réalisation des études issues des données des Enquêtes Budget Consommation et Secteur Informel.

A cet effet, j'adresse toute ma reconnaissance à la Communauté Européenne dont le soutien financier et technique constant a conduit à un aboutissement heureux de ces différentes études d'une façon générale et de l'étude sur le Profil de Pauvreté au Mali en particulier. Qu'il trouve ici l'expression de mes sentiments de gratitude.

J'adresse également mes vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de ces opérations notamment les structures administratives nationales et régionales, et plus spécialement l'équipe de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) dont la compétence et le dévouement ont permis la réalisation de ces œuvres gigantesques.

Enfin, je souhaite vivement que les présents résultats répondent aux besoins des utilisateurs tant nationaux qu'internationaux.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN



Mammar Oumar MAIGA

Avant - Propos

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition du Public Scientifique, les résultats des Enquêtes Budget Consommation et Secteur Informel effectuées au Mali en 1988 et 1989.

Ces enquêtes qui s'inscrivent dans le cadre du Programme Africain de mise en place de Dispositifs nationaux d'Enquête auprès des Ménages (PADEM) ont nécessité cinq années d'efforts soutenus et ont mobilisé d'énormes moyens humains et financiers.

Ces efforts et moyens trouvent leur justification dans la mauvaise connaissance de la situation socio-économique et du niveau de vie de la population dans notre pays.

En faisant exécuter des études sur le budget et la consommation des ménages et le secteur informel, la DNSI a voulu répondre à certaines préoccupations des utilisateurs, plus particulièrement ceux s'occupant des conditions de vie des ménages en mettant à leur disposition une masse d'informations cernant non seulement le niveau et la structure des dépenses totales de la consommation alimentaire, de l'état nutritionnel de nos populations, mais également la formation des revenus à travers les différentes activités économiques et plus particulièrement les activités informelles, l'emploi des jeunes, le chômage sous toutes ses formes et le phénomène de la pluri-activité des femmes.

J'ose espérer que ces informations feront œuvre utile et permettront aux utilisateurs d'enrichir leur connaissance des données socio-économiques qui caractérisent notre population.

La présente publication constitue l'un des volumes relatifs aux données brutes ou à l'analyse des résultats de l'enquête budget consommation ou de l'enquête secteur informel.

Le document d'analyse des résultats de l'enquête budget consommation contient trois thèmes :

- alimentation et nutrition,
- structure des dépenses et
- coefficients d'élasticité.

Le document d'analyse des résultats de l'enquête secteur informel comprend quatre thèmes :

- revenus et salaires,
- emploi et chômage,

- activité économie des jeunes et
- activités économiques et contribution de la femme au revenu du ménage.

En finançant entièrement la collecte et l'exploitation de ces différentes enquêtes, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a démontré une fois de plus, son engagement et sa détermination à développer la production statistique dans notre pays ; qu'il trouve ici l'expression de mes sentiments de gratitude.

Mes remerciements s'adressent également à la Banque Mondiale, et plus spécifiquement au Fonds Européen de Développement (FED) dont le soutien financier et technique constant a permis la réalisation des différentes études.

J'adresse aussi ma profonde reconnaissance aux autorités nationales et régionales pour leur aide précieuse qui nous a facilité le contact avec les ménages. A ces derniers, je formule mes remerciements les plus sincères pour leur collaboration et leur compréhension sans lesquelles toute réussite dans la réalisation des enquêtes est impossible.

Que les agents de terrain permanents et temporaires trouvent ici ma reconnaissance pour l'esprit de sacrifice et la patience dont ils ont fait preuve pendant plus d'une année de dure collecte de données sur le terrain.

Enfin, je formule le voeu que ce document, fruit de la coopération entre le Mali et les partenaires au développement puisse répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décisions en vue d'améliorer le niveau de vie de nos populations.



CONTRIBUTEURS

CHAPITRE I :

**CONTEXTE, OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET EVALUATION
DE LA QUALITE DES DONNEES DE L'ENQUETE SECTEUR
INFORMEL DU MALI, 1989**

*Sékouba DIARRA, Ingénieur Statisticien Démographe DNSI
Directeur Technique du Projet PADEM*

CHAPITRE II :

ANALYSE DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE,

*El Hadji Brahima SIDIBE Ingénieur Statisticien Démographe Office
National de la Main-d'oeuvre et de l'Emploi.*

CHAPITRE III :

**EMPLOI PLURI-ACTIVITE, SECTEUR INFORMEL ET
HOMAGE, BAMAKO,**

Jacques CHARMES, Directeur de Recherche, ORSTOM Paris

CHAPITRE IV :

**ACTIVITES ECONOMIQUES ET CONTRIBUTION DES
FEMMES AU REVENU DES MENAGES AU MALI,**

*Keffing DABO, Ingénieur Statisticien Démographe à la Direction
 Nationale de la Planification (DNP)*

CHAPITRE V :

**ACTIVITE ECONOMIQUE DES JEUNES DU SECTEUR
INFORMEL,**

Balla DIALLO, Ingénieur Statisticien Démographe Présidence

CHAPITRE VI :

REVENUS ET SALAIRES,

*Amadou DAO Ingénieur Statisticien Economiste, Cellule de
Planification et de Statistique du Ministère de l'Education de Base.*

SOMMAIRE

- PREFACE
- AVANT PROPOS

CHAPITRE I

I- CONTEXTE

1. Description
2. Aperçu sur les sources existantes dans le domaine du secteur informel au Mali
3. Financement de l'FSI

II- DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DE LA METHODOLOGIE

1. Présentation des objectifs
2. Présentation de la méthodologie.

III- DEROULEMENT DE LA COLLECTE

1. Moyens utilisées
2. organisation pratique de la collecte
3. problèmes rencontrés et solutions

IV- EXPLOITATION

1. Codification
2. Saisie
3. Assurement

V- QUALITE DES DONNEES

1. Proportion des non-déclarés
2. Données démographiques (population totale, structure par sexe et âge, etc) à comparer avec sources existantes (recensement, perspectives démographiques etc)
3. Structure des activités à comparer avec sources existantes
4. Revenu à comparer avec sources existantes (comptabilité nationale etc)
5. Autres caractéristiques (caractéristiques socio-économiques...)

CONCLUSION

CHAPITRE II

INTRODUCTION

- I Contexte socio-économique du Mali
- II Sources de données sur l'emploi
- III Situation Générale de l'Emploi au Mali

PRÉMIÈRE PARTIE : ANALYSE DE L'EMPLOI

- I Population Active et Inactive
- II Caractéristiques de la Population Active Occupée

II.1 Analyse de l'Activité Principale

- II.1.1 Actifs Occupés et Statut Individuel**
- II.1.2 Actifs Occupés et Profession**
- II.1.3 Analyse des taux d'activité et des taux d'occupation**
- II.2 Analyse de l'Activité Secondaire**
- II.2.1 Activité Secondaire et Statut Individuel**
- II.2.2 Caractéristique de l'Activité Secondaire**

DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DU CHÔMAGE

- I. Les Caractéristiques du Chômage**
- I.1 Chômage et caractéristiques démographiques**
- I.2 Chômage et Niveau d'Instruction**
- I.3 Chômage et Niveau de Formation**

II. Catégorisation du Chômage

- II.1 Type de Chômage et caractéristiques démographiques**
- II.2 Type de Chômage et Niveau d'instruction et de Formation**
- II.3 Type de Chômage et durée de recherche d'Emploi**

TROISIÈME PARTIE : ANALYSE DE L'EMPLOI INFORMEL

I. Evaluation de l'Emploi Informel

- I.1 Définition du Secteur Informel**
- I.2 Evaluation de l'Emploi Informel**

II. Caractéristiques de l'Emploi Informel

- II.1 Caractéristiques démographiques**
- II.2 Structure par activités**
- II.3 Caractéristiques Socio-économiques**

III. Contraintes de l'Exercice des Activités Informelles

- III.1 Identification des problèmes**
- III.2 Proposition de solutions aux problèmes et perspectives d'évolution des activités informelles**

CONCLUSION

ANNEXES

CHAPITRE III :

- I. PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA POPULATION ACTIVE BAMAKOISE**
- II. LE CHOMAGE A BAMAKO EN 1989**
- III. EMPLOI, SECTEUR INFORMEL ET PLURI-ACTIVITE A BAMAKO**

CHAPITRE IV :

INTRODUCTION

I. PROBLEMATIQUE GENERALE

1. Buts et Objectifs de l'étude
2. Cadre Théorique et Recension des Ecrits
3. Définition Opérationnelle des Variables, Formulation des hypothèses et Méthodologie de l'Etude

BIBLIOGRAPHIE CITEE

II. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUE, SOCIALES ET CULTURELLES DES FEMMES DU SECTEUR INFORMEL

1. Sexe et âge
2. La Population selon la zone de résidence
3. Répartition de la population selon la région et le sexe.
4. Répartition de la population selon le sexe et l'activité principale
5. Répartition de la population selon l'ethnie
6. Répartition de la population selon le sexe et le niveau d'instruction
7. Répartition de la population selon le sexe et le nombre d'activités secondaires exercées.

III. CONTRIBUTION ECONOMIQUE DES FEMMES AU REVENU DU MENAGE.

1. ACTIVITE PRINCIPALE ET REVENU

- 1.1 Revenu principal selon l'âge et le sexe
- 1.2 Revenu principal selon l'ethnie
- 1.3 Revenu principal selon le niveau d'instruction
- 1.4 Revenu principal selon le milieu de résidence
- 1.5 Revenu principal selon la région

2. ACTIVITE SECONDAIRE ET REVENU

- 2.1 Revenu secondaire selon l'âge et le sexe
- 2.2 Revenu secondaire selon l'ethnie et le sexe
- 2.3 Revenu secondaire selon le niveau d'instruction et le sexe
- 2.4 Revenu secondaire selon le milieu de résidence et le sexe
- 2.5 Revenu secondaire selon la région et le sexe

VI. CONCLUSION GENERAL

ANNEXES

TERMES DE REFERENCE

I Objet de l'étude

II Contenu de l'étude :

III Délai de réalisation

IV Profil du consultant

V Dossier de candidature

CHAPITRE V

I. INTRODUCTION

II. POIDS DE LA JEUNESSE DANS LA POPULATION TOTALE ET DANS LA POPULATION ACTIVE

2.1 Poids dans la population totale

2.2 Poids dans la Population active

2.2.1 Taux d'occupation de la population active jeune

2.2.2 Niveau d'instruction de la population active jeune

2.2.3 Situation dans l'activité et branche d'activité de la population active jeune

III. EMPLOI DES JEUNES DANS LE SECTEUR INFORMEL

3.1 Définition du secteur informel

3.2 Niveau d'instruction des jeunes actifs du secteur informel

3.3. Situation dans l'activité et branche d'activité des jeunes actifs du secteur informel

IV. IMPORTANCE DU SECTEUR INFORMEL DANS L'OCCUPATION DES JEUNES

4.1 Proportion de la population active jeune travaillant dans le secteur informel

4.2 Statut juridique de l'entreprise pour les jeunes travailleurs de secteur informel :

4.3 Répartition des jeunes travailleurs dans le secteur informel selon le type de local où s'exerce l'activité

4.4 Difficultés des jeunes travailleurs du secteur informel

4.5 Revenus des jeunes travailleurs du secteur informel

V CONCLUSION

ANNEXES

CHAPITRE VI

INTRODUCTION

I. GÉNÉRALITÉS :

- 1. Le concept de secteur informel**
- 2. La problématique du secteur informel en République du Mali**

II. L'ENQUÊTE NATIONALE 1989 SUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES

- 1. Méthodologie et présentation du questionnaire**
- 2. Quelques concepts**
- 3. La délimitation du champ de l'emploi Informel : Mise en œuvre des critères du statut juridique, de la branche d'activité et de la tenue d'une comptabilité**
 - 3.1. Répartition des salariés selon le statut juridique de l'entreprise**
 - 3.2. Répartition des aides-familiaux, apprentis et autres selon le statut juridique de l'entreprise**
 - 3.3. Répartition des employeurs, indépendants, associés et gérants selon le statut juridique de l'entreprise et la tenue d'une comptabilité**
 - 3.4. Structure de l'emploi total**

III. LA FORMATION DES REVENUS

1. A partir des activités économiques, secteurs formel et informel confondus

- 1.1 Activités principales**
 - a. Module "Aide-familial, Apprenti, Autres"**
 - b. Module "Salarié"**
 - Revenus tirés d'activités artisanales éventuelles
 - Le salaire proprement dit
 - c. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant"**
- 1.2. Activités Secondaires : Phénomène de la Pluri-activité**
 - a. Module "Agriculteur, Eleveur, Pêcheur, Chasseur, Sylviculteur"**
 - b. Module "Inactif"**
 - c. Module "Chômeur"**
 - d. Module "Aide-familial, Apprenti, Autres"**
 - e. Module "Salarié"**
 - f. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant"**

2. A partir des activités économiques informelles (activités principales)

- 2.1. Module "Aide-familial, Apprenti, Autres"**
- 2.2. Module "Salarié"**

- Revenus des activités artisanales éventuelles
- Le salaire proprement dit

2.3. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant"

3. Revenus et caractéristiques socio-démographiques

3.1. Age

- a. Module "Agriculteur, Eleveur, Pêcheur, Chasseur, Sylviculteur"
- b. Module "Inactif"
- c. Module "Chômeur"
- d. Module "Aide-familial, Apprenti, Autres"
- e. Module "Salarié"
- f. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant"

3.2. Ethnie :

- a. Module "Agriculteur, Eleveur, Pêcheur, Chasseur, Sylviculteur"
- b. Module "Inactif"
- c. Module "Chômeur"
- d. Module "Aide-familial, Apprenti, Autres"
- e. Module "Salarié"
- f. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant"

3.3. Niveau d'instruction

- a. Module "Agriculteur, Eleveur, Pêcheur, Chasseur, Sylviculteur"
- b. Module "Chômeur"
- c. Module "Salarié"
- d. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant"

CONCLUSION

ANNEXES

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

DIRECTION NATIONALE DE LA
STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE

**CONTEXTE, OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET EVALUATION
DE LA QUALITE DES DONNEES DE L'ENQUETE SECTEUR
INFORMEL DU MALI, 1989**

Par

*Sékouba DIARRA, Ingénieur Statisticien démographe
Directeur Technique du Projet PADEM*

OCTOBRE 1993

I- CONTEXTE

1- Description

L'enquête nationale sur les activités économiques des ménages, communément appelée enquête secteur informel (ESI) du Mali a été exécutée sur le terrain de septembre 1989 à janvier 1990 sur toute l'étendue du territoire national. Elle a concerné l'ensemble des activités économiques des ménages. Cette approche par les ménages constitue une innovation pour mesurer de façon satisfaisante le secteur informel. En effet, les enquêtes jusqu'ici effectuées sur le secteur informel ont eu comme champ d'investigation les petits établissements artisanaux et commerciaux. Face à une telle démarche classique et devant la diversité des emplois informels, il apparaît de toute évidence que ces enquêtes ne permettent d'appréhender que la partie visible de l'iceberg.

L'approche utilisée dans l'enquête secteur informel du Mali a été initiée pour permettre de saisir la diversité des activités et des modes d'exercice de ces activités qui caractérisent le secteur informel.

Il y a lieu de préciser à ce niveau qu'aucune définition préalable n'a été utilisée sur le terrain pour distinguer secteur formel du secteur informel. Toutefois, un certain nombre de questions clés ont été introduites dans le questionnaire pour permettre après exploitation, de faire la distinction souhaitée. Ces questions qui serviront de critères de classement, sont au nombre de quatre:

- le statut juridique de l'entreprise, qui permet d'éliminer du champ de l'informel toutes les sociétés et l'administration.
- la tenue d'une comptabilité conforme au plan comptable ou tenue par un comptable extérieur et transmise à l'administration. L'application de ce critère permet d'éliminer du champ de l'emploi informel les entrepreneurs individuels "modernes".
- la branche d'activité. A travers ce critère, sont exclus du champ de l'emploi informel, les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, sylviculteurs, ainsi que les professions libérales.
- le type de local où s'exerce l'activité. L'application de ce critère permet d'éliminer les usines et les grandes entreprises et permet de faire la distinction entre secteur informel localisé et secteur informel non localisé.

Il y a lieu de noter par ailleurs, que dans l'exécution sur le terrain, certaines grandes entreprises connues et l'administration n'ont pas fait l'objet d'investigation. L'enquêteur se contentant juste de noter le nom de la société puisque ses caractéristiques peuvent être obtenues au niveau de la comptabilité nationale.

2. Aperçu sur les sources existantes

Aucune enquête à caractère national n'avait été menée jusqu'à présent sur le secteur informel au Mali. Les rares études exécutées dans ce domaine ne se sont intéressées qu'aux petits établissements et se sont limitées au milieu urbain, particulièrement à la capitale Bamako. Dans ce contexte on peut retenir essentiellement l'étude faite par le BIT en 1978. Cette étude a mis l'accent sur un certain nombre d'activités caractérisant le secteur non structuré et particulièrement le secteur de l'artisanat et le commerce.

Par ailleurs, du point de vue sources indirectes on peut citer les deux recensements généraux de la population et de l'habitat réalisés respectivement en 1976 et en 1987. Ces deux opérations permettent en effet de donner des estimations du secteur Informel en se basant sur la nature de l'activité exercée, la branche d'activité et la situation dans l'activité.

3. Financement de l'ESI

L'enquête secteur informel du Mali a été réalisée dans le cadre du projet PADEM sur financement PNUD. Le budget de cette enquête s'inscrit dans le cadre global du financement de la 2ème phase du projet (1987-1989) dont le montant a été chiffré à près de 1.600.000 dollars US. Le financement de l'ESI a surtout porté sur les postes suivants :

- salaires et indemnités du personnel de terrain composé de 60 enquêteurs, 20 contrôleurs et une dizaine de superviseurs.
- frais de déplacement du personnel de terrain particulièrement le carburant.
- frais de reproduction des documents techniques (questionnaires, manuels etc).
- frais de missions et particulièrement des missions de consultation internationale du spécialiste en secteur informel Jacques CHARMES.
- salaires et indemnités du personnel de codification .
 - salaires et indemnités du personnel de saisie.
 - reproduction des résultats bruts et des résultats d'analyse approfondie.
 - financement du séminaire de diffusion des résultats.

II- DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DE LA METHODOLOGIE

1. Présentation des objectifs

Les objectifs généraux assignés à l'enquête secteur informel sont les suivants :

- évaluer l'importance des activités informelles, comprendre leurs modes de fonctionnement et les mécanismes qui les régissent.
- appréhender la contribution du secteur informel à la formation du produit national.
- orienter les définitions de politique économique compréhensive en collectant des informations à grande échelle sur les caractéristiques des activités dans les divers corps de métiers, et en dégageant leurs difficultés de fonctionnement et de développement et les solutions envisageables.

Ces objectifs généraux ont permis de retenir les objectifs spécifiques suivants:

- déterminer le volume de la population active et sa répartition dans les différents secteurs de l'activité économique. Dans cet esprit un accent particulier sera mis sur l'activité économique des femmes ménagères.
- mesurer l'importance de la pluri-activité.
- mesurer le chômage et le sous-emploi en les caractérisant par secteur.

Ces objectifs ont été traduits sous forme d'un questionnaire en plusieurs volets ou modules dont un module collectif et six modules individuels qui sont :

- module filtre qui enregistre les membres du ménage et permet d'orienter les personnes d'âge actif vers des modules individuels spécifiques en fonction de leur situation dans l'activité.
- module "agriculteurs-éleveurs..."
- module "inactif"
- module "chômeur"
- module "aide familial - apprenti..."
- module "salarié"
- module "employeur-indépendant..."

Ces six modules ont en commun une partie destinée à collecter des informations sur les activités secondaires permettant ainsi de répondre à l'objectif sur la mesure de la pluri-activité. En revanche seul le module "employeur-indépendant" et dans une moindre mesure le module "agriculteur", permet de relever les caractéristiques de l'entreprise et les résultats de son activité.

Enfin pour les principaux concepts utilisés dans l'ESI les définitions suivantes ont été retenues:

– **Ménage** : groupe d'individus apparentés ou non , vivant sous le même toit sous la responsabilité d'un chef appelé chef de ménage, dont l'autorité est reconnue par tous ses membres.

– **Employeur** : personne travaillant pour son propre compte et employant un ou plusieurs salariés.

– **Indépendant** : personne travaillant pour son propre compte et n'employant aucun salarié.

– **Associé** : personne travaillant pour son propre compte en association avec une ou plusieurs autres personnes et partageant les frais et les résultats de la production selon certaines modalités définies entre elles.

– **Aide-familial** : personne travaillant pour le compte d'un membre de sa famille, indépendant ou employeur, mais ne percevant pas de salaire en raison du lien de parenté qui le lie à son "patron".

– **Apprenti** : personne travaillant dans une entreprise ou un atelier pour apprendre un métier. Il ne perçoit généralement pas de salaire mais de "l'argent de poche".

– **Salarié** : personne travaillant pour le compte d'un patron ou d'une société et qui reçoit généralement une rémunération à la période (jour, semaine, ou mois , à la tâche, au pourcentage, à la pièce).

– **Chômeur** : actif n'ayant occupé aucun emploi durant la période de référence et qui est à la recherche d'un emploi

2. Méthodologie

Le point de départ de la méthodologie de l'ESI a été la définition d'une nomenclature simplifiée de 11 branches compte tenu des besoins de la comptabilité nationale. Ces 11 branches sont les suivantes :

- Industries agricoles et alimentaires
- Industries métalliques
- Industries diverses
- Bois et autres industries
- Textile – habillement - cuir
- Matériaux de construction
- Tâcherons de bâtiments
- Commerce
- Restaurants – gargotes - bars
- Transport
- Services.

La taille globale de l'échantillon a été calculée en tenant compte d'une représentativité des résultats par branche et par milieu (Urbain/Rural).

La «méthode de sondage retenue est un sondage à deux degrés. L'unité primaire est la section d'énumération et l'unité secondaire le ménage. Le choix de l'échantillon a tenu compte d'une part, de l'hétérogénéité des activités en milieu urbain et d'autre part du nombre d'actifs par ménage. Les résultats se trouvent consignés dans le tableau ci-après:

TABLEAU: Présentation de l'échantillon par milieu

| Echant. Milieu | Nombre de SE échant. | Nombre de ménages à enquêter par SE | Nombre total de ménages échantillon |
|-------------------|-------------------------|--|---|
| Urbain | 235 | 10 | 2350 |
| Rural | 328 | 24 | 7872 |
| Total | 563 | - | 10222 |

Il y a lieu de préciser que le tirage de l'échantillon s'est effectué indépendamment par région et par milieu. Le nombre de SE à enquêter par région a été déterminé proportionnellement à l'importance de la région en nombre de ménages.

III- DÉROULEMENT DE LA COLLECTE

1. Moyens utilisées (ressources humaines, ressources matérielles...)

L'enquête secteur informel qui s'est déroulée de septembre 1989 à janvier 1990 a mobilisé en personnel: 66 enquêteurs, 17 contrôleurs, 8 superviseurs régionaux, 8 superviseurs nationaux et 8 chauffeurs.

Le recrutement des enquêteurs et des contrôleurs s'est fait au niveau de chaque région sur la base d'une épreuve écrite unique préparée et envoyée par l'équipe de conception de l'enquête.

La formation du personnel s'est faite en deux phases :

– la première phase a consisté en la formation des directeurs régionaux du plan et de la statistique pour assurer le rôle de superviseurs régionaux. Cette formation qui a eu lieu au niveau central a été assurée par l'équipe de conception,

– la 2ème phase a consisté en la formation au niveau de chaque région des enquêteurs et contrôleurs. Cette formation a été dispensée par les directeurs régionaux et supervisée dans certains cas par des membres de l'équipe de conception.

Le déplacement des enquêteurs et contrôleurs s'est effectué essentiellement par mobylette . La supervision était assurée par des véhicules;

2. organisation pratique de la collecte

Le personnel de terrain était organisé en équipes, chaque équipe étant composée en moyenne d'un contrôleur et de quatre enquêteurs. Compte tenu de l'insuffisance des mobylettes, les enquêteurs étaient regroupés deux à deux par SE.

3. problèmes rencontrés et solutions

Le principal problème rencontré dans cette phase a été le retard enregistré dans la mobilisation des ressources (salaires et frais de déplacement). Ce retard a fortement joué sur les délais de réalisation de l'opération et sur le contrôle de la qualité des données sur le terrain. En effet le premier salaire du personnel n'a été payé que deux mois après le démarrage des travaux pour une durée totale de trois mois prévue pour l'enquête. Aussi pour garantir un minimum de représentativité à l'échantillon il a été décidé par l'équipe centrale de prolonger le délai dans la plupart des cas pour permettre l'exécution de l'échantillon prévu. Malgré ce délai supplémentaire la région de Gao n'a pu terminer les travaux dans les délais prévus même avec un renfort de la région de Tombouctou. Hormis ce cas, l'enquête a pu être terminée dans toutes les régions dans des conditions satisfaisantes.

IV – EXPLOITATION

L'enquête secteur Informel a passé par deux phases d'exploitation. En effet la première phase a conduit à la publication des résultats préliminaires tandis que la seconde phase s'est située dans le cadre de l'analyse approfondie de l'enquête.

– Dans la première phase la codification a consisté essentiellement au calcul manuel d'un certain nombre d'éléments de comptabilité nationale (production, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation etc) à partir des modules "employeurs-indépendants" et "agriculteurs-éleveurs". Au cours de cette phase un certain nombre d'informations clés n'avait malheureusement pas été codifiées: activités secondaires, profession exercée, branche d'activité, équipements etc. Ceci a été de nature à limiter énormément la portée et l'utilisation des données préliminaires publiées.

– Compte tenu des lacunes signalées plus haut dans la première phase de codification et aussi compte tenu des conditions dans lesquelles s'était déroulée cette codification, il a été jugé plus opportun de procéder à une nouvelle codification plutôt qu'à chercher absolument à redresser des incohérences constatées dans le premier fichier. Ainsi des moyens importants tant humains que matériels ont été mobilisés par l'équipe de direction de la DNSI pour reprendre le processus d'exploitation.

1. Codification

Elle a tenu compte des insuffisances constatées lors de la première phase. Ainsi, il a été décidé de ne plus calculer manuellement les éléments de comptabilité nationale (production, valeur ajoutée, EBE, etc) mais de les calculer plutôt de façon automatique à partir d'un programme conçu à cet effet. En plus de cette disposition plus pratique qui permet d'éviter un certain nombre d'erreurs résultant du traitement manuel, toutes les variables non précodées ont fait l'objet d'une codification :

- profession exercée (nomenclature CITP)
- branche d'activité (nomenclature CITI)
- activité secondaire (nomenclature CITI)
- liste des équipements, des consommations intermédiaires, etc.

De plus, il a été procédé au cours de cette codification à une vérification systématique des données recueillies au niveau des différents modules.

2. Saisie

Contrairement à la première saisie, cette seconde saisie a été faite à l'aide d'un logiciel spécialisé (ISSA) qui permet d'imposer des clés à l'entrée des données, ce qui est de nature à éviter à ce niveau un certain nombre d'incohérences intra et inter-modules. A cet effet des fourchettes ont été fixées pour chaque variable et des tests de cohérence ont été programmés.

Une équipe d'agents de saisie professionnels encadrée par cadres informaticiens a travaillé intensément pendant un mois pour la saisie des données.

3. Apurement

Le système de saisie mis en place et décrit ci-dessus a permis d'aboutir à des fichiers relativement propres. Seules ces corrections légères ont été faites pour apurer définitivement le fichier.

Une première tabulation des données a permis d'appliquer des tests complémentaires au niveau de certaines variables surtout les variables de revenu. Des aberrations ont pu ainsi être corrigées.

V - QUALITE DES DONNEES

1. Proportion des non-déclarés

Un des éléments de vérification de la qualité des données d'une enquête est la proportion des non-déclarés déterminée pour certaines variables principales.

Aussi l'examen des tableaux de l'ESI montre que les non-déclarés se rencontrent uniquement au niveau du lien de parenté de l'âge et du sexe. Pour chacune de ces trois variables la proportion de non-déclarés est très faible car ne dépasse pas 1 %. Lorsqu'on se rappelle qu'au niveau de la saisie une série de tests de cohérence avait été imposé à l'entrée des données, on peut conclure à l'efficacité du programme de saisie aboutissant ainsi à un fichier assez satisfaisant dans son ensemble.

Par ailleurs on peut noter que l'absence de non-déclarés au niveau des autres variables de cette enquête traduit le fait que dans tous les cas où des problèmes dans ce sens avaient été posés, il a été toujours possible de les redresser par recouplement, ce qui constitue un élément important de la bonne qualité des données.

2. Vérification de la cohérence externe des données

Cette vérification se fait en comparant certaines données de l'enquête à celles issues d'autres sources. Pour notre part, la principale source de comparaison est le recensement général de la population et de l'habitat de 1987.

2.1 comparaison des données sur la situation de résidence

| Situation de résidence | Effectif en 1987 | % | Effectif en 1989 | % |
|------------------------|------------------|-------|------------------|-------|
| RP (présents) | 7.246.617 | 92,0 | 7.662.356 | 94,5 |
| RA (absents) | 449.731 | 5,7 | 386.156 | 4,8 |
| V (visiteurs) | 180.123 | 2,3 | 58.720 | 0,7 |
| Total | 7.876.471 | 100,0 | 8.107.232 | 100,0 |
| RP + RA | 7.696.348 | | 8.048.512 | -- |
| RP + V | 7.426.740 | -- | 7.721.076 | -- |
| V/RA | 40,1 | -- | 15,2 | -- |

La projection de la population résidente en 1989 sur la base du taux d'accroissement moyen donne un effectif de 8.049.350 personnes.

Il ressort du tableau ci-dessus une augmentation de la proportion des résidents présents entre 1987 et 1989 et une diminution conséquente de celle des résidents absents et des visiteurs.

Par ailleurs le rapport V/RA passe de 40,1 % en 1987 à 15,2 % en 1989 soit

une diminution de 62 % .

Ces trois constats suscitent trois hypothèses envisageables :

- un sous-enregistrement systématique des visiteurs ;
- assimilation par les enquêteurs des visiteurs aux résidents présents par l'utilisation abusive de la notion d'intention de séjourner pour une durée supérieure ou égale à 6 mois ;
- effet d'émigration, la plupart des résidents absents se dirigeant vers l'extérieur du pays.

Cependant, eu égard à la nature de l'opération, l'écart existant entre RA et V peut être dû à un effet d'échantillonnage et non à un mauvais enregistrement de ces deux catégories. En effet lorsqu'on compare d'une part l'évolution de la population résidente (ou de la population de fait) de 1987 à 1989 et d'autre part la population de 1989 à la projection de 1989, on constate une certaine concordance dans les chiffres présentés, ce qui traduit une certaine cohérence des données de l'enquête par rapport à celles du recensement.

2.2 Autres données démographiques : (population totale, structure par sexe et âge, etc)

Ces comparaisons seront faites à partir du tableau suivant :

Il ressort de ce tableau que la structure par sexe de l'enquête secteur informel est différente de celle du recensement de 1987. En effet l'ESI dégage une légère prédominance du sexe masculin tandis qu'au recensement de 1987 tout comme en 1976, on notait une prédominance du sexe féminin.

Sur la base des deux recensements généraux de population il apparaît une certaine stabilité de la structure par sexe de la population (51,15% de femmes en 1976 contre 51,13% en 1987). Cette différence de structure par rapport à 1989 peut s'expliquer par la spécificité même de l'ESI. En effet l'objectif principal de cette enquête étant la mesure des activités informelles (à priori plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural), un sur échantillonage du milieu urbain a été adopté. Compte tenu du fait qu'en milieu urbain il y a généralement plus d'hommes que de femmes à cause du phénomène migration l'application des coefficients d'extrapolation à la structure de la population enquêtée a donc logiquement abouti au constat dégagé.

En ce qui concerne la structure par âge de la population en 1989, elle est assez comparable à celle de 1987. Les différences constatées par tranche d'âges sont peu significatives. Pour chacune des deux opérations, on constate une décroissance régulière de la population par âge.

Tableau: Structure par sexe et âge:

| | 1989 | | | 1887 | | |
|------------|-------|-------|--------|-------|-------|--------|
| | Masc. | Fém. | Ens. | Masc. | Fém. | Ens. |
| < 8 an | 16,26 | 14,58 | 30,84 | 14,79 | 14,57 | 29,36 |
| 8-9 | 2,69 | 2,39 | 5,08 | 2,80 | 2,65 | 5,45 |
| 10-14 | 5,68 | 5,07 | 10,75 | 5,87 | 5,38 | 11,25 |
| 15-19 | 4,43 | 4,24 | 8,67 | 4,52 | 4,93 | 9,45 |
| 20-24 | 3,00 | 4,03 | 7,03 | 3,38 | 4,10 | 7,48 |
| 25-29 | 2,98 | 4,26 | 7,24 | 3,00 | 3,98 | 6,98 |
| 30-34 | 2,56 | 3,46 | 6,02 | 2,59 | 3,19 | 5,78 |
| 35-39 | 2,39 | 2,87 | 5,26 | 2,32 | 2,62 | 4,94 |
| 40-44 | 2,06 | 2,34 | 4,40 | 2,04 | 2,21 | 4,25 |
| 45-49 | 1,72 | 1,61 | 3,33 | 1,72 | 1,72 | 3,44 |
| 50-54 | 1,59 | 1,58 | 3,17 | 1,52 | 1,56 | 3,08 |
| 55-59 | 1,34 | 0,94 | 2,28 | 1,24 | 1,14 | 2,38 |
| 60-64 | 1,25 | 1,06 | 2,31 | 1,17 | 1,19 | 2,36 |
| 65-69 | 0,86 | 0,60 | 1,46 | 0,79 | 0,72 | 1,51 |
| 70-74 | 0,56 | 0,41 | 0,97 | 0,52 | 0,55 | 1,07 |
| 75-79 | 0,30 | 0,18 | 0,48 | 0,27 | 0,25 | 0,53 |
| 80 et plus | 0,30 | 0,20 | 0,50 | 0,33 | 0,36 | 0,69 |
| ND | 0,17 | 0,06 | 0,21 | - | - | - |
| Total | 50,13 | 49,87 | 100,00 | 48,87 | 51,13 | 100,00 |

2.3 Structure des activités

L'analyse de cette structure est faite à partir du tableau ci-après :

Tableau 1 : population totale, population active et taux brut d'activité dans les différentes sources:

| Région | | 1976 | 1985 | 1987 | 1 |
|----------|-------------|-----------|-----------|-----------|---------|
| KAYES | Pop. totale | 872 750 | 907 571 | 1 067 007 | 1 172 |
| | Pop. active | 436 845 | | 531 868 | |
| | TBA (%) | 50,1 | | 49,8 | |
| KOULIK. | Pop. totale | 932 237 | 1 148 764 | 1 197 968 | 1 294 |
| | Pop. active | 288 409 | | 520 490 | |
| | TBA (%) | 30,9 | | 43,4 | |
| SIKASSO | Pop. totale | 1 098 068 | 1 440 546 | 1 310 810 | 1 250 9 |
| | Pop. active | 350 131 | | 636 194 | |
| | TBA (%) | 31,9 | | 48,5 | |
| SEGOU | Pop. totale | 1 082 224 | 1 342 452 | 1 339 631 | 1 399 |
| | Pop. active | 336 577 | | 544 039 | |
| | TBA (%) | 31,1 | | 40,6 | |
| MOPTI | Pop. totale | 1 129 041 | 1 149 786 | 1 282 617 | 1 370 9 |
| | Pop. active | 412 340 | | 574 029 | |
| | TBA (%) | 36,5 | | 44,8 | |
| TOMBOUC. | Pop. totale | 490 456 | * | 459 318 | 520 3 |
| | Pop. active | 177 330 | | 197 699 | |
| | TBA (%) | 36,2 | | 43,0 | |
| GAO | Pop. totale | 370 903 | * 762 970 | 380 722 | 391 5 |
| | Pop. active | 127 746 | | 105 218 | |
| | TBA (%) | 34,4 | | 27,6 | |
| BAMAKO | Pop. totale | 419 239 | 594 285 | 658 275 | 706 8 |
| | Pop. active | 105 779 | | 180 963 | |
| | TBA (%) | 25,2 | | 27,5 | |
| URBAIN | Pop. totale | 1 076 829 | 1 641 090 | 1 690 289 | |
| | Pop. active | 275 706 | 588 450 | | |
| | TBA (%) | 25,6 | 35,9 | | |
| RURAL | Pop. totale | 5 318 089 | 5 566 841 | 6 006 059 | |
| | Pop. active | 1 959 451 | 2 641 049 | | |
| | TBA (%) | 36,8 | 47,4 | | |
| ENSEMBLE | Pop. totale | 6 394 918 | 7 346 382 | 7 696 348 | 8 107 2 |
| | Pop. active | 2 235 157 | 3 229 500 | 3 290 500 | 3 349 9 |
| | TBA (%) | 35,0 | 44,0 | 42,8 | 4 |

Il ressort du tableau ci-dessus, une évolution régulière de la population totale entre 1976 et 1989. Le taux brut d'activité qui était de 35% en 1976 semble se stabiliser autour des 40% depuis 1985. La situation est cependant variable d'une région à une autre. Mais il y a lieu de souligner à ce niveau que l'enquête démographique de 1985 et l'enquête secteur informel de 1989 n'avaient pas pour objectif une estimation du volume de la population et une représentativité des résultats au niveau régional compte tenu de la taille de l'échantillon. Les irrégularités constatées au niveau des chiffres régionaux s'expliquent donc par cet état de fait. A titre illustratif on note à sikasso une décroissance de la population totale entre 1985 et 1989 ce qui défi la réalité concrète de cette région.

2.4 Autres indicateurs de comparaison

Structure de l'emploi informel :

Cette structure se dégage à travers les activités secondaires des individus. Le tableau 2 ci-après fait ressortir cette structure :

En effet il se dégage de cette structure que l'emploi informel se rencontre dans tous les secteurs d'activité principalement dans le commerce et la branche AEPF, qui peuvent être considéré comme des activités d'"accès facile". D'autres secteurs comme les industries de transformation et les services divers constituent dans une moindre mesure les terrains privilégiés d'exercice des activités informelles.

Au vu de ces résultats qui cadrent avec la réalité concrète qui prévaut dans le pays, on peut conclure à une qualité assez satisfaisante de l'ESI, ceci, d'autant plus que ces résultats confirment dans une certaine mesure les résultats de l'étude du BiT réalisée en 1978 sur le secteur non structuré à Bamako. Cette étude fait ressortir en effet que le commerce constitue l'activité privilégiée dans le gamme des activités informelles.

Tableau N° :

Structure des activités informelles à travers des activités secondaires par branche

| Branches | Modules | ACTIVITES SECONDAIRES | | | | | | % | |
|--------------------------|---------|-----------------------|--------|-------|-------|-------|-------|--------|------|
| | | MODL1 | MODL2 | MODL3 | MODL4 | MODL5 | MODL6 | TOTAL | |
| AEPF | | 65434 | 79634 | 814 | 9837 | 13641 | 33573 | 202933 | 20,9 |
| Ind. Extractives | | 31660 | 1639 | 149 | - | - | - | 33448 | 3,5 |
| Ind. agric. et alim. | | 30248 | 37139 | 125 | 97 | 455 | 2544 | 70608 | 7,5 |
| Ind. textil/habil/cu. | | 41131 | 33700 | - | 321 | 1143 | 1498 | 77793 | 8,0 |
| Ind. bois et ouv en bois | | 31013 | 41187 | 115 | 284 | 564 | 1245 | 74408 | 7,7 |
| Ind. Prrf Minier NM | | 2844 | 2920 | 125 | - | 102 | 240 | 6231 | 0,6 |
| Ind. métal | | 28738 | 2814 | 237 | - | 348 | 206 | 32343 | 3,3 |
| Ind. diverses | | 6867 | 4151 | - | - | 119 | - | 11137 | 1,1 |
| Elect./Eau/gaz | | 1052 | 67 | 250 | - | - | - | 1369 | 0,1 |
| Batiment et TP | | 15346 | 770 | 459 | 69 | 125 | - | 16769 | 1,7 |
| commerce | | 116276 | 201053 | 4291 | 2498 | 4451 | 10310 | 338919 | 35,0 |
| Hôtellerie/Restaurat | | - | - | - | - | 161 | - | 161 | 0,1 |
| Transport | | 9105 | 89 | 58 | - | 623 | 301 | 10988 | 1,1 |
| Bq et Ass. | | 274 | - | - | - | - | 207 | 431 | 0,1 |
| Soc aux particulier | | 12400 | 6578 | 836 | 115 | 746 | 1206 | 21881 | 2,1 |
| Soc récréatifs | | 7394 | 6590 | - | 69 | 134 | 176 | 14363 | 1,5 |
| Autres Service | | 35230 | 14567 | 1651 | 411 | 1715 | 1268 | 54842 | 5,7 |
| Total | | 435012 | 433700 | 9120 | 13701 | 24367 | 52774 | 968674 | 100 |

CONCLUSION

La qualité des données d'une enquête s'apprécie en fonction de toutes ses composantes c'est-à-dire les différentes phases de cette enquête.

Ainsi, il apparaît clairement au vu de l'analyse faite, les constats suivants :

- la préparation de l'enquête a bénéficié de toutes les conditions techniques requises et a suivi toutes les étapes nécessaires à la conception d'une enquête de cette importance et de cette envergure. En particulier l'enquête a bénéficié pendant cette phase de l'appui technique d'un ~~résultant~~ international spécialiste du domaine.

Con

- malgré quelques défaillances d'ordre matériel constatées durant les premiers mois de l'enquête sur le terrain, la collecte s'est déroulée dans l'ensemble dans des conditions satisfaisantes. Seule dans une région sur sept (Gao), l'échantillon initial n'a pu être entièrement enquêtée (environ 80% de réalisation).

- l'organisation mise en place au niveau de la DNSI a permis d'effectuer la codification et la saisie dans des conditions optimales. Les dispositions techniques prises à ce niveau ont aboutit à un fichier apuré satisfaisant.

- l'examen de certains tableaux clés et surtout leur comparaison à d'autres sources, ont permis de relever dans l'ensemble une concordance entre les données de cette enquête et celles de ces sources extérieures.

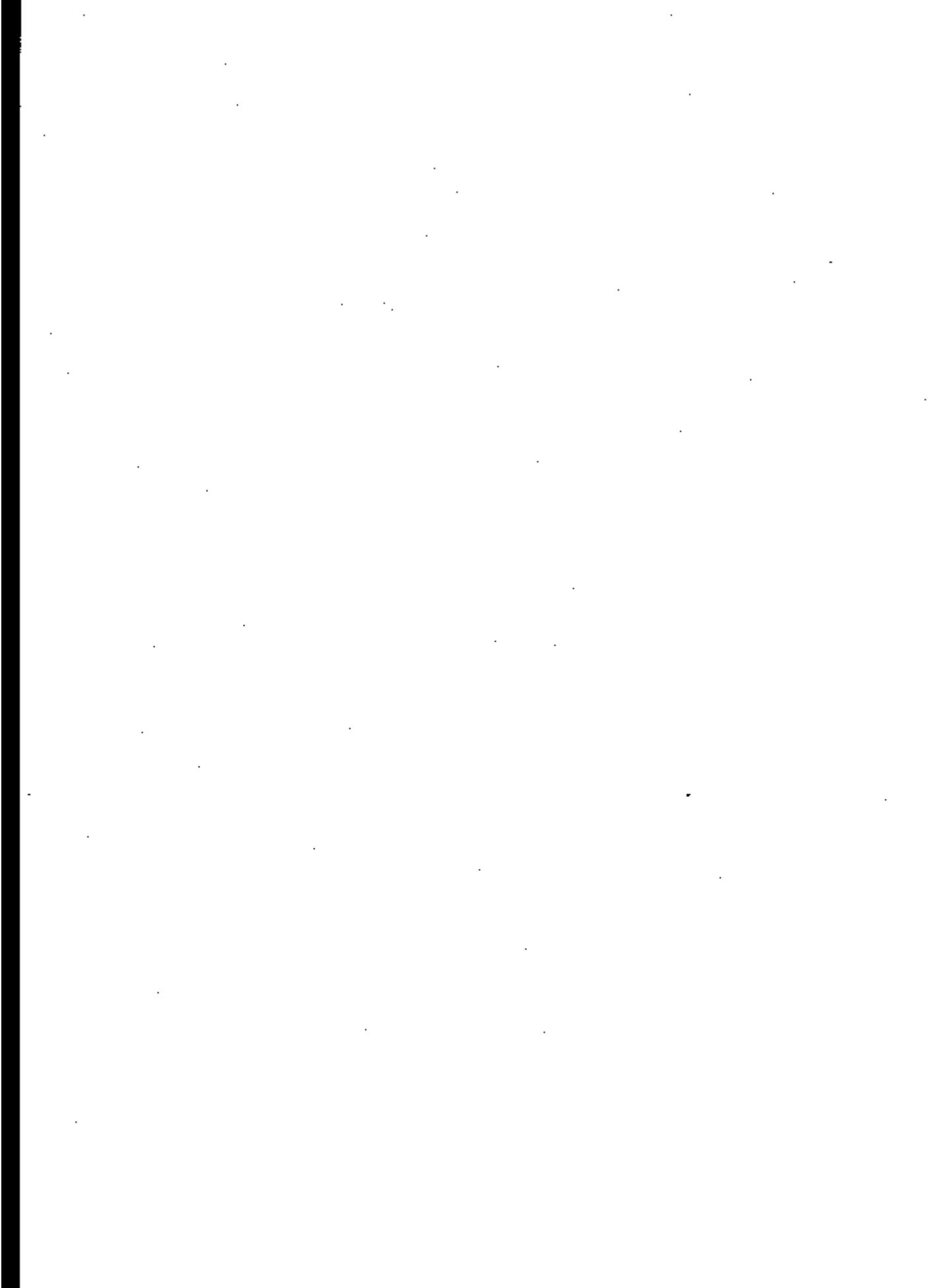
On peut donc conclure au vu de ces constats que les données de l'enquête secteur informel de 1989 sont de bonne qualité eu égard au bon déroulement de toutes les étapes du processus. De plus les objectifs assignés à l'enquête ont été globalement atteints.

Cependant il y a lieu d'attirer l'attention des utilisateurs sur les points suivants :

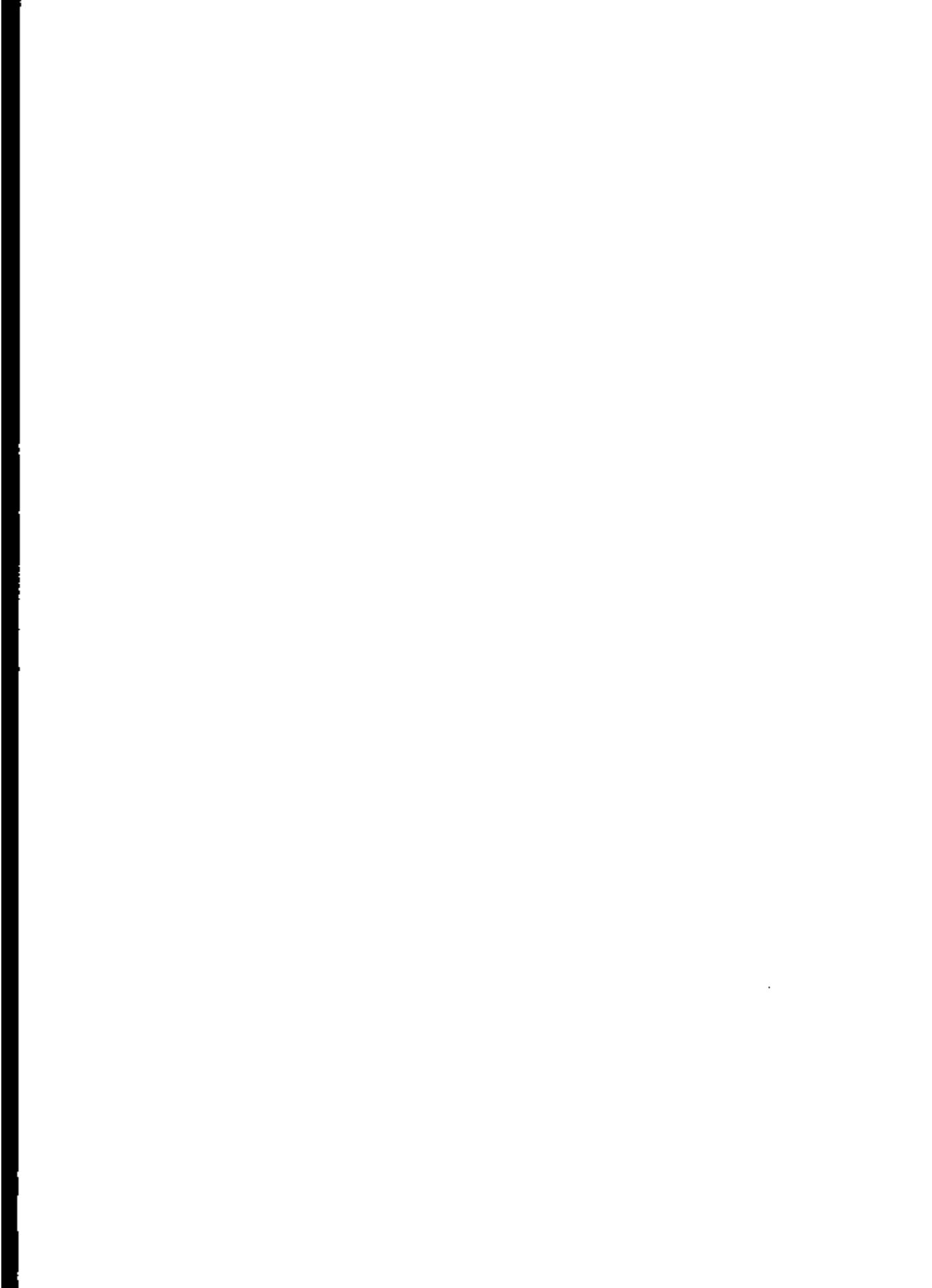
- la méthodologie appliquée et la taille d'échantillon retenue ne permettent pas de donner des chiffres significatifs au niveau régional. Les résultats publiés par région doivent donc être utilisés avec prudence. La présentation des données par région relève uniquement d'une habitude et d'une tradition de publication à la DNSI.

- les modules individuels de cette enquête (modules 1 à 6) ont été soumis uniquement à la population présente (résidents présents et visiteurs) pour assurer à l'échantillon le maximum de précision dans les réponses aux questions. Les quelques différences constatées entre les données de l'enquête et celles issues d'autres sources pourraient en conséquence s'expliquer par cette disposition pratique compte tenu du fait que les caractéristiques issues de ces sources extérieures portent généralement sur la population résidente (résidents présents et résident absents).

– l'enquête secteur Informel n'a pas concernée uniquement les activités informelles mais l'ensemble des activités économiques des ménages. La distinction entre formelle et informelle n'est intervenue qu'à postériori après application d'un certain nombre de critères ayant fait l'objet de questions spécifiques. Les données doivent être appréciées en fonction des critères utilisés.



ANNEXES



ANNEXE 1 : Liste des modules de l'enquête secteur informel

- Module 0 : Module filtre (collectif)
 - Module 1 : *Agriculteurs, Eleveurs, pêcheurs, Chasseurs, Sylviculteur"
 - Module 2 : Inactif
 - Module 3 : Chômeurs
 - Module 4 : Aide familial, apprenti, autres
 - Module 5 : Salarié
 - Module 6 : Employeurs, Indépendants, Associés, non agricoles

NB : Les modules 1 à 6 sont des modules individuels.



ANNEXE 2 :

**TEST DE COHERENCE DE L'ENQUETE
SECTEUR INFORMEL**



INTRODUCTION

Le présent test de cohérence rentre dans le cadre de l'analyse approfondie de l'enquête secteur informel conformément au programme consolidé établit à la suite de la réunion quadripartite sur la coordination PADEM/DSA. Il a pour objectif l'apurement du fichier suite aux opérations de saisie complémentaire effectuées sur certaines variables.

Le fichier de l'enquête secteur informel est organisé en sept sous fichiers conformément aux modules existant dans cette enquête:

- module Filtre (0)
- module "agriculteurs, éleveurs..." (1)
- module "inactif" (2)
- module "chômeur" (3)
- module "aide familial, apprenti" (4)
- module "salarié" (5)
- module "employeur, indépendant, non agricole" (6)

Les modules comportent un numéro d'identification commun composé des codes suivants: région (1 position), cercle (1 positions), arrondissement (2 positions), SE (3 positions), ménage (2 positions), et milieu (1 position).

Les modules ont également en commun la partie "activités secondaires".

PRESENTATION DU TEST DE COHERENCE

Le test comporte des vérifications et cohérences internes et des tests de cohérence inter-modules.

I- TESTS INTER-MODULES

1°) Module Filtre

En dehors de l'identification le module Filtre comporte 9 questions sur lesquelles portent les tests de cohérence ci-après:

- si Q3 différent de 1 ou 2 => Q3=9
- si Q4=7 ou 8 => Q8=9
- si Q5 différent de 1, 2 ou 3 => Q5=9
- si Q7=2 => Q3=2
- si Q6 inférieur ou égal à 7 => Q7=0, Q8=0, et Q9=0
- si Q7=0 => Q8=0 et Q9=0
- si Q7 différent de 1 ou 2 => Q8-Q9=0
- si Q8=0 => Q9=0

2°) Module "agriculteur, éleveur"

Ce module comporte 15 questions soumises aux tests suivants:

- si Q8=2 => Q9 à Q15 = 0
- si Q8=1 et Q9 situation dans la profession différents de 1, 2, 3 ou 4 => Q10 à Q15 = 0
- si Q9 Durée d'exercice de l'activité, nombre de mois/an supérieur à 12 => nombre de mois/an = 12

- si Q9 Durée d'exercice de l'activité, nombre de jours/semaine supérieur à 07
=> nombre de jour/semaine=07
 - si Q9 Durée d'exercice de l'activité, nombre de heures/jour supérieur à 24
=> nombre de heures/jour = 24

3°) Module "inactif"

Ce module comporte 8 questions soumises aux tests suivants:

- si Q7=2 => Q8 = 0
- si Q7=1 => Q8 situation dans la profession différent de = 0
- si Q8 Durée d'exercice de l'activité, nombre de mois/an supérieur à 12 => nombre de mois/an = 12
 - si Q8 Durée d'exercice de l'activité, nombre de jours/semaine supérieur à 07
=> nombre de jour/semaine=07
 - si Q8 Durée d'exercice de l'activité, nombre de heures/jour supérieur à 24
=> nombre de heures/jour = 24

4°) Module "chômeur"

Ce module comporte 13 questions soumises aux tests suivants:

- si Q12=2 => Q13 = 0
- si Q12=1 => Q13 situation dans la profession différent de = 0
- si Q13 Durée d'exercice de l'activité, nombre de mois/an supérieur à 12 => nombre de mois/an = 12
 - si Q13 Durée d'exercice de l'activité, nombre de jours/semaine supérieur à 07 => nombre de jour/semaine=07
 - si Q13 Durée d'exercice de l'activité, nombre de heures/jour supérieur à 24
=> nombre de heures/jour = 24

5°) Module "aide familial, apprenti, autres"

Ce module comporte 21 questions soumises aux tests suivants:

- si Q20=2 => Q21 = 0
- si Q20=1 => Q21 situation dans la profession différent de = 0
- si Q21 Durée d'exercice de l'activité, nombre de mois/an supérieur à 12 => nombre de mois/an = 12
 - si Q21 Durée d'exercice de l'activité, nombre de jours/semaine supérieur à 07 => nombre de jour/semaine=07
 - si Q21 Durée d'exercice de l'activité, nombre de heures/jour supérieur à 24
=> nombre de heures/jour = 24

6°) Module "salarié"

Ce module comporte 18 questions soumises aux tests suivants:

- si Q17=2 => Q18 = 0
- si Q17=1 => Q18 situation dans la profession différent de = 0
- si Q18 Durée d'exercice de l'activité, nombre de mois/an supérieur à 12 => nombre de mois/an = 12
- si Q18 Durée d'exercice de l'activité, nombre de jours/semaine supérieur à 07 => nombre de jour/semaine=07
 - si Q18 Durée d'exercice de l'activité, nombre de heures/jour supérieur à 24 => nombre de heures/jour = 24

7°) Module "employeur, indépendant, associé, gérant, (non agricole)

Ce module comporte 43 questions soumises aux tests suivants:

- si Q42=2 => Q43 = 0
- si Q42=1 => Q43 situation dans la profession différent de = 0
- si Q43 Durée d'exercice de l'activité, nombre de mois/an supérieur à 12 => nombre de mois/an = 12
- si Q43 Durée d'exercice de l'activité, nombre de jours/semaine supérieur à 07 => nombre de jour/semaine=07
 - si Q43 Durée d'exercice de l'activité, nombre de heures/jour supérieur à 24 => nombre de heures/jour = 24
 - si Q14 = 1 ou 2 => Q13 = 3 ou 4

II- TEST INTER-MODULES

Les correspondances inter-modulaires se situent essentiellement entre le module Filtre et chacun des six modules individuels. Le lien se fait à travers le numéro d'ordre de l'individu sur le module Filtre. Cette question est la n°1 dans tous les modules individuels.

Les principaux tests à effectuer sont les suivants:

- Vérifier les informations de l'individu sur le module individuel et les mêmes informations sur le module Filtre:
 - Situation de résidence: Q2 module individuel = Q5 module Filtre
 - Sexe: Q3 module individuel = Q3 module Filtre
 - Age: Q4 module individuel = Q6 module Filtre
- Vérifier dans chaque ménage qu'un même individu n'a pas été soumis à plusieurs modules individuels à la fois.
- Vérifier que dans chaque ménage chaque individu a été soumis au module juste c'est-à-dire le module auquel il est effectivement concerné à travers les réponses données aux questions 7, 8 et 9 du module filtre, ainsi vérifier que:
 - 111 à 117 => module 1
 - 211 à 217 => module 1
 - 200 ou 400 ou 500 ou 600 ou 700 => module 2
 - 300 => module 3

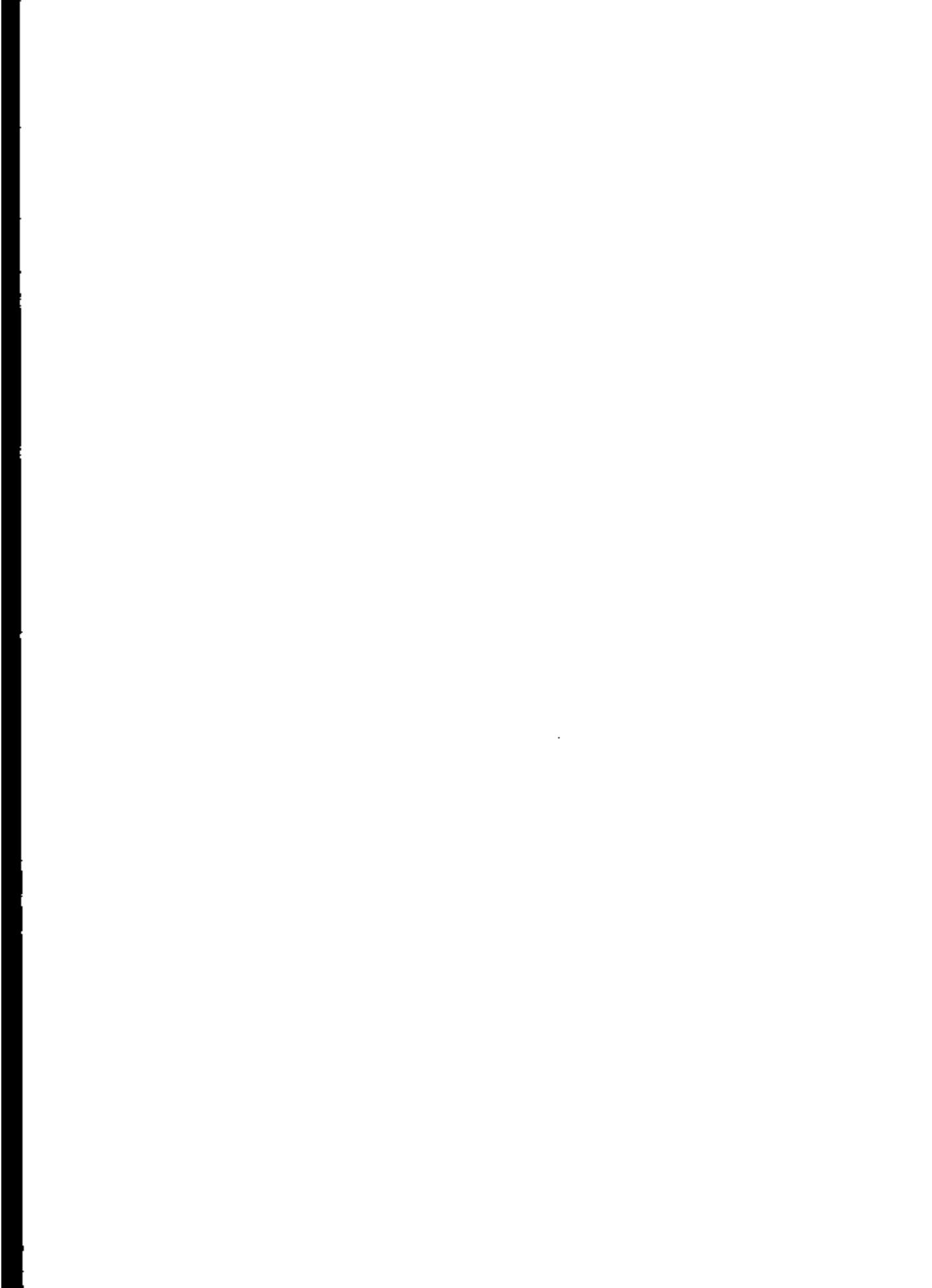
- 125 ou 126 ou 129 ou 225 ou 226 ou 229 => module e4
- 127 ou 128 ou 227 ou 228 => module 5
- 121 ou 122 ou 123 ou 124 ou 221 ou 222 ou 223 ou 224 => module

6.

- Vérifier pour chaque ménage que tous les individus de 8 ans et plus a été soumis à un questionnaire. Ainsi on pourrait commencer d'abord à comparer le nombre de chaque module individuel avec le nombre d'individus du module Filtre dont les codes sont concernés par ce module.

CHAPITRE II: ANALYSE DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE EL HADJI BRAHIMA SIDIBE INGENIEUR STATISTICIEN DEMOGRAPHHE OFFICE NATIONAL DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'EMPLOI

El Hadji Brahimé Sidibé Ingénieur Statisticien Démographe, Chef de la Division Statistique et Informatique de l'Office National de la Main-d'Oeuvre et de l'Emploi



**MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi**

**DIRECTION NATIONALE
DE LA STATISTIQUE ET
DE L'INFORMATIQUE**

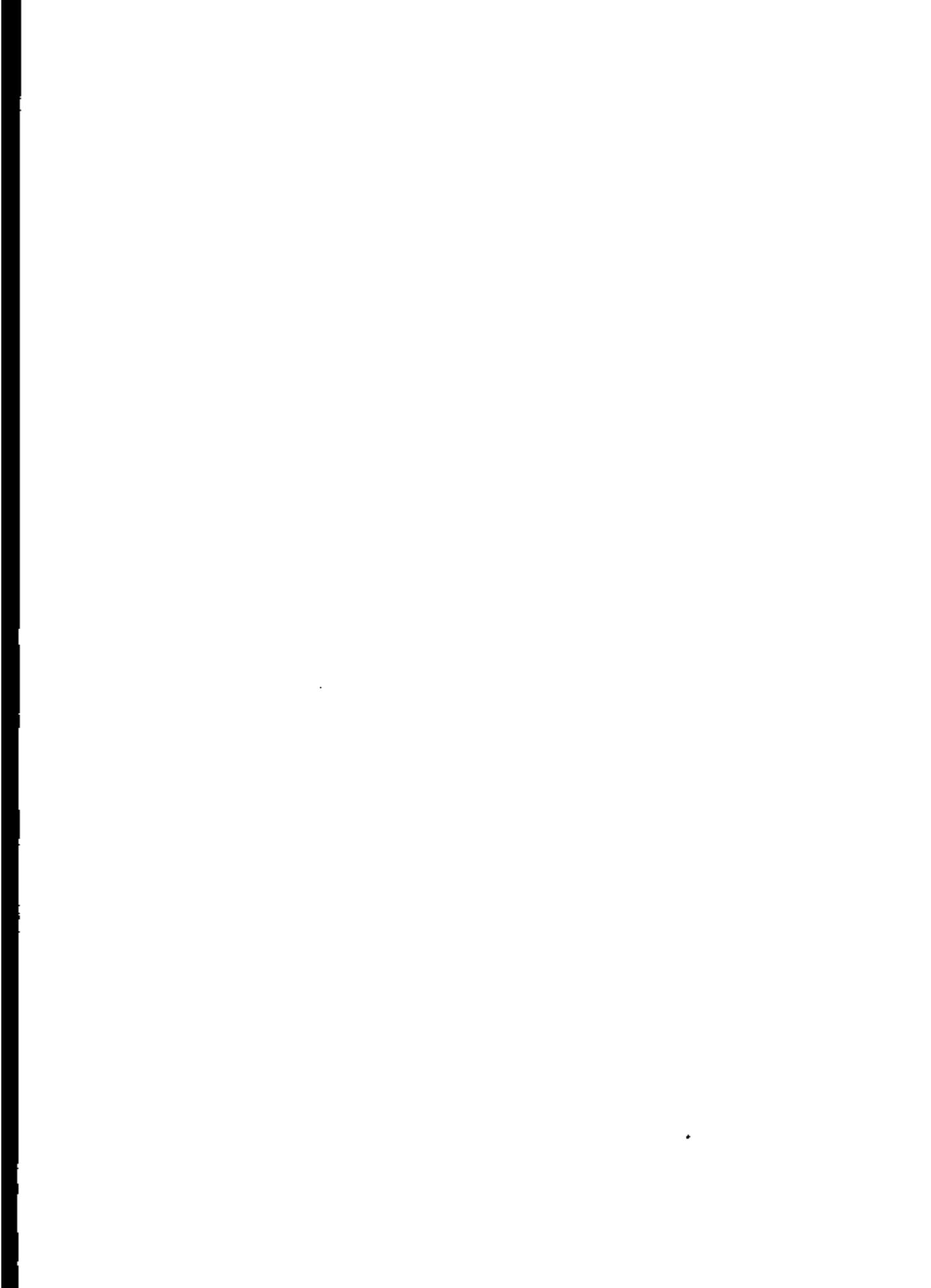
ENQUETE DU SECTEUR INFORMEL AU MALI DE 1989

"ANALYSE DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE"

Réalisée par le Consultant National

El Hadj Brahma Sidibé
*Ingénieur Statisticien Démographe,
Chef de la Division Statistique et
Informatique de l'Office National
de la Main-d'Oeuvre et de l'Emploi*

Octobre 1993



INTRODUCTION

I - CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU MALI

D'une superficie de 1.241.000 km², le Mali est un pays continental partageant 7 000 Km de frontières avec sept autres pays de la sous-région dont l'Algérie, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal.

Il connaît un climat soudano-sahélien caractérisé par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison des pluies.

Le secteur rural occupe près de 90 % de la population active totale. Ce secteur, a très souvent été pénalisé par les effets pervers des fréquentes sécheresses des années 70 et 80. Le coton qui demeure la principale ressource d'exportation du pays reste tributaire des variations des cours mondiaux.

Le sous-sol recèle de certaines ressources naturelles qui, du moins sont très peu exploitées. Toutefois, l'exploitation de l'or a connu un certain essor au cours de la dernière décennie. La population a été évaluée en 1987 à 7.698.348 habitants. Cette population est inégalement répartie sur le territoire national au profit du Sud. Près de 80 % de la population vit en milieu rural.

La population malienne est très jeune. En effet, 45 % de la population a moins de 15 ans et plus de 50 % ont moins de 20 ans. La population active a été estimée à 3.437.533 individus durant la même période.

Cette pression démographique constitue l'un des principaux problèmes de l'économie malienne qui éprouve des difficultés à scolariser et à soigner une partie importante de sa population et à générer des emplois pour satisfaire l'offre grandissante de main-d'œuvre. Le taux de scolarisation est l'un des plus bas au monde. Près de 80% de la population sont analphabètes.

Pays en voie de développement, le Mali figure parmi les pays les moins avancés au monde avec un produit national brut per capita de 270 \$ en 1989.

Durant les vingt premières années d'indépendance, les autorités malienches ont opté pour une économie socialiste comme stratégie de développement. C'est ainsi que nous avons assisté à l'émergence des sociétés et entreprises d'Etat. Durant cette période, tous les diplômés nationaux trouvaient un emploi directement au niveau du secteur d'Etat composé de la Fonction publique et des sociétés et entreprises d'Etat.

Sous l'effet conjugué de la crise économique internationale et de la croissance démographique, des difficultés financières sont apparues, changeant alors la tendance de la politique sus-mentionnée.

Ainsi, au cours des années 80, le Mali avec l'appui du Fonds Monétaire International, de la Banque Mondiale et des bailleurs de fonds bilatéraux, s'est engagé dans un vaste programme de restructuration de son économie. Plusieurs mesures ont été prises pour assainir l'économie nationale et stimuler les investissements privés.

A partir de 1992, le Mali a signé avec les mêmes autorités de Bretton Woods un nouveau programme d'ajustement structurel renforcé en vue de redresser davantage l'économie.

Ces programmes ont été la plupart caractérisés par :

- * Une diminution de l'effectif du personnel du secteur étatique par l'application des programmes de départ volontaire de la Fonction Publique et par des vagues de compression des travailleurs des sociétés à liquider ou à restructurer ;
- * Une limitation des embauches par l'Etat avec l'instauration du concours d'entrée dans la Fonction Publique.

Cette situation a conduit à l'émergence de nouveaux groupes-cibles sur le marché du travail à savoir les jeunes diplômés, les partants volontaires à la retraite et les travailleurs compressés qu'il faut nécessairement inserés dans le tissu économique.

La problématique de l'emploi au Mali doit donc prendre en compte à la fois l'insertion économique de ces groupes-cibles et la résolution des questions de sous-emploi et l'adéquation formation-emploi à travers une pleine redynamisation du secteur privé sur lequel tous les espoirs sont portés.

Face à cette situation, des projets d'appui à la création des PME/PMI ont vu le jour avec l'appui des partenaires au développement : Projet FED, Projet PNUD/BIT, Projet PAPME Canada.

Parallèlement à ces actions, le gouvernement a mis en place un Fonds Auto-Renouvelable pour l'Emploi (FARE) destiné à la prise en charge des garanties des projets ou d'apports personnels émanant des projets retenus bancables par une institution de crédits.

De même, une Cellule d'Appui à l'Insertion des Jeunes Diplômés fut créée auprès de l'ONMOE pour suivre et coordonner toutes les actions de l'Etat et des partenaires au développement en direction des jeunes diplômés en vue de leur insertion professionnelle.

La faiblesse des données statistiques sur la formation et l'emploi, sur les créneaux porteurs d'emploi et sur les secteurs d'avenir handicape sérieusement l'élaboration d'une politique cohérente d'emploi au Mali.

Toutefois, des lueurs d'espoir pointent à l'horizon avec la mise en place de l'observatoire de l'emploi.

II - SOURCES DE DONNEES SUR L'EMPLOI

Les sources de données sur l'emploi et le chômage sont entre autre :

- les statistiques de l'ONMOE sur les Offres et Demandes d'emploi
- la Déclaration Annuelle de Main d'Oeuvre
- le Recensement Général de la Population
- le Recensement Industriel
- les enquêtes Emploi et Chômage
- le Recensement des Jeunes Diplômés .

a) – Les statistiques de l'ONMOE sur les offres et les demandes d'emploi :

Ces statistiques indiquent chaque trimestre, le nombre par sexe, par âge, par profession niveau d'instruction des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits au niveau des différents bureaux de placement de l'ONMOE. Elles indiquent aussi les offres d'emploi provenant de différentes branches d'activités des divers secteurs, et aussi les personnes placées selon leurs catégories socio-professionnelles .

Le principal inconvénient est que ces données souffrent du manque d'exhaustivité, proportion de personnes qui ne se présentent pas à l'ONMOE est élevée. Plus élevée encore est la quantité d'offres d'emploi qui ne passent pas par ce service. Le marché de l'emploi reste caractérisé par des relations informelles voire familiales assez développées sans perdre de vue la libéralisation du placement.

c) – La Déclaration Annuelle de Main d'Oeuvre :

Cette enquête concerne toutes les entreprises du secteur moderne structuré en dehors des administrations du secteur public . Elle couvre l'ensemble du pays et permet de connaître les informations suivantes :

- l'emploi global au niveau du secteur moderne
- l'emploi par nationalité , par catégories socio-professionnelles et par sexe
- les chiffres d'affaires, les statuts juridiques et la situation géographique des entreprises
- les branches d'activités ;
- les emplois temporaires ;
- les mouvements de main d'oeuvre (embauches et départs).

d) – Le recensement général de la population et de l'habitat :

Ce recensement a permis de connaître des informations sur l'emploi et le chômage global. Il sert de base pour la détermination de la population active.

e) – Le recensement industriel :

Il a permis d'avoir plusieurs informations sur le secteur industriel malien de 1982 à 1986 notamment sur l'emploi industriel . Un second recensement a été effectué en 1992.

f) – Les enquêtes emploi et chômage :

Ces enquêtes ont concerné uniquement les villes pour mieux mesurer les phénomènes emploi et chômage en milieu urbain. Jusqu'à ce jour deux opérations du genre ont été menées par l'Office. La première en 1988 a touché le seul District de Bamako la seconde menée en 1990 a porté sur l'ensemble des chef-lieux de région y compris le District de Bamako.

III - SITUATION GENERALE DE L'EMPLOI AU MALI

Le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali, réalisé en avril 1987 a donné comme effectif de la population 7.698.348 personnes dont 3.437.533 actifs soit 44,7% de l'effectif global. En effet, était considérée comme active, une personne soit en activité, soit ne travaillant pas mais à la recherche effective d'un emploi rémunéré ou rémunérateur.

Parmi cette population active, 1.522.674 actifs étaient âgés de moins de 25 ans soit 44,3% et 229.835 de plus de 60 ans soit 6,7% ; ce qui prouve la trop grande jeunesse de la population globale et en particulier de la population active.

La population active occupée représentait un effectif de 3.409.271 personnes dont les 82,2% travaillent dans le milieu rural dénonçant ainsi la forte représentativité du secteur primaire, tandis que le reste soit 17,8% se répartissait entre le secteur secondaire (0,74%), le tertiaire (9,60%), l'artisanat (5,4%), la construction (0,4%) et les actifs à secteur mal défini (2,3%).

En analysant la population active occupée suivant le statut dans l'emploi, les données du recensement ont permis de constater que les aides-familiaux (1.979.932 ; 59 %) et les indépendants (1.211.046 ; 35%) sont les plus dominants parmi les actifs. Ceci traduit la primauté des secteurs primaire, informel et de l'artisanat.
Les salaires (160.216 ; 5 %), constituent encore une minorité parmi les actifs au Mali.

TABLEAU 1 : Répartition de la population active suivant le secteur et la situation dans l'activité principale.

| SITUATION SECTEUR | PATRONS | SALARIES | INDEPENDTS | AELE. FAMIL. / APPRENTIS | AUTRES | N. D. | ENSEMBLE | |
|----------------------|---------|----------|------------|--------------------------|--------|--------|----------|-----------|
| PRIMAIRE | 2.649 | 15.492 | 971.154 | 1.802.861 | 590 | 2.981 | 8.853 | 2.802.772 |
| SECONDAIRE | 75 | 4.253 | 1.726 | 1.264 | 531 | 98 | 30 | 8.007 |
| TERTIAIRE | 2.454 | 107.898 | 126.950 | 60.248 | 8.355 | 11.214 | 461 | 324.090 |
| ARTISANAT | 863 | 2.565 | 82.059 | 91.822 | 4.160 | 699 | 349 | 182.917 |
| CONSTRUCT. | 295 | 3.251 | 7.591 | 298 | 577 | 213 | 46 | 13.065 |
| N. D. | 725 | 46.454 | 21.556 | 16.789 | 3.127 | 1.283 | 7.729 | 78.490 |
| ENSEMBLE | 5.253 | 190.316 | 1.211.046 | 1.979.932 | 15.250 | 16.481 | 15.979 | 3.409.271 |

SOURCE : INSTAT - Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1987.

En procédant à l'analyse de l'activité économique suivant le sexe, il ressort que 62,39% de la population active sont des hommes et 37,61% des femmes.

Cette même analyse à travers les régions, réalisée au niveau de tous les secteurs d'activité montre la prédominance de l'activité masculine sauf pour deux (2) secteurs traditionnellement dominés par les femmes à savoir "l'Artisanat" avec 69,30% et le "Commerce" 58,04% des actifs.

L'analyse sectorielle de l'activité montre la prédominance du secteur primaire au niveau de toutes les régions (à plus de 80%) sauf dans le District de Bamako où le secteur tertiaire est le plus dominant avec 68,17% suivi de l'artisanat 8,06%

Cette situation traduit bien la vocation agro-pastorale de l'activité économique au Mali qui continue à drainer la quasi totalité de la main-d'œuvre.

L'emploi urbain est très mal défini au Mali à cause de l'absence de données pertinentes. Toutefois, à partir des données du Recensement d'avril 1987, il est possible de tirer quelques conclusions générales avant d'aborder la situation réelle du marché du travail. En effet, si nous appliquons aux résultats de 1987, la structure de l'emploi urbain de 1976, nous trouvons comme population active occupée un effectif de 398.873 individus dont 350.391 hommes et 48.482 femmes soit 12,2% .

La répartition de cette population active occupée donne pour le statut dans l'emploi, la situation suivante :

- 184.006 indépendants (46,5%), 107.891 salariés (27,0%), 69.478 aides-familiaux (17,4%), 11.482 apprentis (2,9%) et 26.016 non déclarés (5,6%);

Parmi cette sous-population active urbaine, le District de Bamako représente à lui seul 43%, soit 171.405 actifs . Le niveau élevé de cette population peut trouver une explication dans la position stratégique de capitale qu'est le District de Bamako qui attire plus de main-d'œuvre.

Pour mieux suivre l'emploi dans le District de Bamako, nous allons nous intéresser aux données fournies par l'Office National de la Main-d'œuvre et de l'Emploi, structure nationale chargée de la gestion publique du marché du travail.

TABLEAU 2 : Evolution du marché du travail du District de Bamako

| BESI- GNA- TIOM | 1988 | | 1989 | | 1990 | | 1991 | | TOTAL | |
|-----------------------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|--------|
| | ENS | BRO |
| D.E.E. | 13.874 | 6.952 | 13.821 | 5.250 | 13.562 | 5.385 | 12.506 | 6.083 | 12.763 | 23.650 |
| O.E.E. | 1.187 | 340 | 1.363 | 402 | 1.577 | 650 | 1.007 | 245 | 5.134 | 1.637 |
| D.P. | 1.180 | 338 | 1.317 | 402 | 1.571 | 650 | 1.007 | 245 | 5.075 | 1.635 |
| D.N.S. | 12.694 | 6.614 | 12.504 | 4.826 | 11.991 | 4.735 | 11.499 | 5.838 | 18.688 | 22.015 |
| O.N.S. | 7 | 2 | 46 | - | 6 | - | - | - | 59 | 2 |

SOURCE : ONMOE - Bureau d'Inventaire des Statistiques du marché de l'emploi

* D.E.E. = Demande Emploi Enregistrée ;

* O.E.E. = Offre Emploi Enregistrée ;

* D.P. = Demande Placée ;

* D.N.S. = Demande Non Satisfaitة ;

* O.N.S. = Offre Non Satisfaitة.

Les statistiques regroupées dans le tableau n°2 montrent l'existence entre l'offre d'emploi et la demande d'emploi d'une forte distorsion de l'ordre de 10 demandeurs d'emploi contre une offre d'emploi.

Ce déséquilibre se traduit chaque année par un solde considérable de demandeurs non satisfaits qui avoisine les 90%, traduisant la persistance d'une forte pression autour du marché du travail.

Chaque année le District de Bamako réceptionne à peu près plus de la moitié des demandeurs enregistrés dans les différents bureaux de placement. Cette situation s'explique par la position stratégique de capitale du pays qui se caractérise par l'abondance d'unités de production et des potentialités d'exercice d'activités secondaires.

Parmi les demandeurs d'emploi enregistrés à Bamako, les jeunes diplômés occupent une forte proportion de l'ordre de 40%.

En effet, cette situation a été confirmée par le recensement des jeunes diplômés effectué par l'ONMOE en 1991 sur 11.368 jeunes diplômés qui se sont déclarés sans-emploi, 5.013 résidaient dans le District de Bamako soit 43 %. Elle résulte de la concentration à Bamako de toutes les structures d'appui aux jeunes diplômés.

Le solde relativement insignifiant d'offres d'emploi non satisfaites s'explique par l'existence d'une inadéquation entre la demande et l'emploi et porte très généralement sur des secteurs très pointus tels que l'informatique, l'électronique où des postes d'encadrement du secteur du bâtiment et travaux publics, critères auxquels il faudra ajouter la détention d'une certaine expérience professionnelle.

Par ailleurs, l'enquête emploi dans le District de Bamako réalisée par l'Office en 1988 a permis de cerner la situation du marché du travail à travers des questions posées directement aux personnes âgées de 10 ans et plus.

D'une manière générale les individus ayant une activité dans le secteur informel sont jeunes et moins instruits que ceux du secteur moderne.

En effet, dans le secteur informel du District de Bamako, 36,8% ont moins de 25 ans alors que pour le secteur moderne, cette tranche ne représente que 19,1% .

Pour le District de Bamako, l'enquête Emploi de 1988 a donné un taux de chômage de l'ordre de 16% dont 14,7% pour les hommes et 21,6% pour les femmes.

Ce chômage touche en grande majorité les jeunes pour lesquels le taux peut avoisiner les 30% .

Les chômeurs à la recherche d'un premier emploi demeurent les plus nombreux avec presque 66% de l'ensemble. cette catégorie de chômeurs est essentiellement composée de jeunes car 85% ont moins de 25 ans. Par contre les chômeurs ayant déjà travaillé sont la plus part des adultes.

En analysant le niveau d'instruction des chômeurs, il se dégage que les chômeurs à la recherche d'un premier emploi sont en grande majorité instruits traduisant ainsi la forte présence de jeunes diplômés sans-emploi sur le marché du travail.

PREMIERE PARTIE

ANALYSE DE L'EMPLOI

I - POPULATION ACTIVE ET INACTIVE

Les résultats de l'enquête 1989 sur le secteur informel permettent de faire une analyse de la population par rapport à l'activité économique.

En effet, la population totale recensée a été estimée à 8.107.232 personnes dont 4.064.130 hommes et 4.043.102 femmes.

Pour cerner les différentes caractéristiques de la population active, la frange de la population de 8 ans et plus a été retenue, soit 5.310.150 personnes donc un taux de participation à l'activité économique (population en âge de travailler/population totale) de l'ordre de 65,5 %

TABLEAU 3 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 8 ANS ET PLUS SELON LE TYPE D'ACTIVITE ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

| Type d'activité | Inactif chômeur | % | Ag/Pêch. | % | A/I/S | % | Total | % |
|--------------------|------------------|---------------|------------------|---------------|----------------|---------------|------------------|---------------|
| Travaille | - | - | 1 971 948 | 82,90 | 417 386 | 82,14 | 2 389 334 | 45,00 |
| Ne travaille pas | 52 293 | 2,16 | - | - | - | - | 52 293 | 0,98 |
| Femme au foyer | 1 263 740 | 52,15 | 406 865 | 17,10 | 90 769 | 17,56 | 1 761 374 | 33,17 |
| Elève/étudiant | 584 768 | 24,13 | - | - | - | - | 584 768 | 11,01 |
| Retraité/Vieillard | 262 355 | 10,83 | - | - | - | - | 262 355 | 4,94 |
| Handicapé | 72 533 | 2,99 | - | - | - | - | 72 533 | 1,37 |
| Autres inactifs | 187 473 | 7,74 | - | - | - | - | 187 473 | 3,53 |
| TOTAL | 2 423 182 | 100,00 | 2 378 813 | 100,00 | 508 155 | 100,00 | 5 310 150 | 100,00 |
| | (45,63) | | (44,86) | | (9,57) | | (100,00) | |

L'analyse des tableaux 3 et 4 montre que 45,63 % des personnes âgées de 8 ans et plus sont des inactives ou des chômeurs et que 54,37 % sont occupées à l'exercice d'une activité économique soit dans le secteur primaire -- Ag/Pêch. (44,80 %) soit dans le secteur "Artisanat-Industrie-Service" - A/I/S pour 9,57 %. Cela démontre la forte prédominance du secteur agricole dans l'économie nationale. Il est bon de noter que les femmes actives occupées représentent 17 % de l'ensemble des personnes occupées, soit 28 % des femmes. Toutefois, les femmes occupées sont la plupart du temps tournées vers les activités du secteur agricole (82 %).

Une analyse de la structure des personnes inactives (voir tableau N°5) laisse entrevoir qu'elles sont à 52,43 % des femmes occupées uniquement au foyer, à 25,69 % des Elèves / étudiants. Les personnes âgées (Retraités/Vieillards) représentent 10,80 % des inactifs tandis que les handicapés représentent que 3,13 % .

**TABLEAU 4 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 8 ANS ET PLUS SELON
LA SITUATION A L'EGARD DE L'EMPLOI**

| Type de travailleur | Nombre | Proportion % |
|---------------------|-----------|--------------|
| Inactifs | 2 370 889 | 44,65 |
| Chômeurs | 52 293 | 0,98 |
| Actifs Occupés | 2 886 968 | 54,37 |
| TOTAL | 5 310 150 | 100,00 |

**TABLEAU 5 : REPARTITION DES INACTIFS SELON LE STATUT
D'INACTIVITE**

| Statut d'inaktivité | Nombre | Proportion % |
|---------------------|-----------|--------------|
| Femme au foyer | 1 242 977 | 52,43 |
| Eleve/Etudiant | 609 181 | 25,69 |
| Rétr/Vieillards | 257 487 | 10,86 |
| Handicapé | 74 199 | 3,13 |
| Autres inactifs | 187 045 | 7,89 |
| TOTAL | 2 370 889 | 100,00 |

II - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

II.1 Analyse de l'activité principale

Lors du déroulement de l'enquête de 1989, les paramètres relatifs à l'activité économique des individus ont été cernés à travers les modules :

- module 1 : "Agriculteurs, Eleveurs, Chasseurs, Pêcheurs et Sylviculteurs"
- module 4 : "Aides Familiaux, Apprentis et Autres"
- module 5 : "Salariés"
- module 6 : "Employeurs, Indépendants, Associés, Gérants non agricoles".

Pour chacun de ces modules des questions ont été posées sur l'activité principale exercée par les personnes âgées de 8 ans et plus ainsi que les activités secondaires.

II.1.1 Actifs occupés et statut individuel

Le statut individuel indique la position de la personne occupée par rapport à l'activité économique à titre principal.

Ainsi, pour le cas qui nous concerne la différenciation en modules a permis de distinguer quatre groupes de statuts individuels.

Il ressort du tableau ci-après (tableau 6) pour l'ensemble des personnes occupées au moment de l'enquête que 82,40 % sont des Agriculteurs/éleveurs/pêcheurs/sylvicuteur ; 7,38 % des Empl/Indép/ Associés ; 6,45 % des salariés et 3,77 % des Aides-famil/apprentis. L'analyse selon le sexe laisse entrevoir la situation suivante si autant pour les hommes que pour les femmes, les actifs du secteur primaire sont les plus dominants (85,11 % pour les hommes, 77,23 % pour les femmes), par contre, pour les autres modules, les tendances se présentent différemment.

En effet, chez les hommes, la deuxième catégorie dominante sont des salariés (7,63 %) ; tandis que pour les femmes, ce sont les Emp/indép/ Associés (13,02 %). Les Aides-familiaux/apprentis dominent chez les femmes.

TABLEAU 6 : REPARTITION DES ACTIFS OCCUPES SELON LE STATUT INDIVIDUEL DE L'EMPLOI PRINCIPAL

| Type de travail. | Hommes | | Femmes | | Ensemble | |
|------------------|------------------|---------------|----------------|---------------|------------------|---------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| Agr/Elev. | 1 611 421 | 85,11 | 767 392 | 77,23 | 2 378 813 | 82,40 |
| Salariés | 144 484 | 7,63 | 41 849 | 4,21 | 188 333 | 6,45 |
| Empl/Ind. | 83 661 | 4,42 | 129 437 | 13,02 | 213 098 | 7,38 |
| Aides Fam. | 53 695 | 2,84 | 55 025 | 5,54 | 108 724 | 3,77 |
| TOTAL | 1 893 261 | 100,00 | 993 707 | 100,00 | 2 886 968 | 100,00 |

II.1.2 Actifs occupés et profession

La profession d'un actif occupé indique le métier exercé en qualité d'emploi principal. Ressort de l'analyse des professions (voir tableau 7) que 77,44 % des actifs occupés sont des agriculteurs suivis des indépendants avec 7,14 %, des salariés pour 6,45 %. La forte prédominance des agriculteurs s'explique par l'orientation générale de l'économie nationale qui est fondamentalement tournée vers l'agriculture.

L'importance des actifs "indépendants" pourra être expliquée par la présence du secteur informel (ou secteur non structuré) dans les centres urbains. Le salariat est en grande partie le fait du secteur moderne, comprenant les industries et l'Administration Publique ; créneaux traditionnellement porteurs d'emplois salariés (Services, transport, bâtiment et Tertiaire...).

TABLEAU 7 : REPARTITION DES ACTIFS OCCUPÉS SELON LA PROFESSION DE L'EMPLOI PRINCIPAL

| Professions | Nombre | Proportion |
|-------------------|------------------|---------------|
| Agriculteur | 2 235 703 | 77,44 |
| Eleveur | 38 654 | 3,42 |
| Pêcheur | 42 096 | 1,46 |
| Chasseur | 1 223 | 0,04 |
| Sylviculteur | 1 137 | 0,03 |
| Salariés | 186 333 | 6,45 |
| Employeur | 3 822 | 0,13 |
| Indépendant | 206 184 | 7,14 |
| Associé | 3 092 | 0,11 |
| Aid. Famil./Appr. | 108 724 | 3,77 |
| TOTAL | 2 886 968 | 100,00 |

II.1.3 ANALYSE DES TAUX D'ACTIVITÉ ET D'OCCUPATION

Le taux brut d'activité représente la proportion d'actifs (personnes en âge de travailler) dans la population totale. Pour l'enquête 1989, le taux brut d'activité est estimé à 65,50 % (voir tableau 8) contre 44,54 % fourni par le dernier recensement de la population réalisé en 1982.

Mais pour mieux mesurer l'activité économique des personnes en âge de travailler, nous proposons de prendre comme référence les taux spécifiques d'activité. Ce taux spécifique d'activité se définit comme la proportion des personnes actives dans la population totale âgées de 8 ans et plus. Par ailleurs, il est possible de calculer le taux spécifique au sein d'une classe d'âge ; dans ce cas, on parlera de taux d'activité par âge.

Ainsi, le taux spécifique d'activité issu de l'enquête 1989 est de 55,35 % pour l'ensemble des deux sexes. Il correspond à un taux spécifique de 75,99 % pour les hommes et 36,39 % pour les femmes (voir tableau 8).

Les différences entre les taux d'activité par âge sont très marquées suivant le sexe; les taux masculins approchent les 100 % entre 25 et 45 ans; tandis que ceux des femmes pour le même intervalle d'âge atteignent à peine les 45 %.

Ce constat peut s'expliquer par la proportion élevée d'inactives parmi la population féminine en âge de travailler.

Par contre les taux d'occupation, représentant la proportion de personnes occupées au sein de la population en l'âge de travailler, sont très proche de 100% quelque soit le sexe.

Cette situation s'explique par le nombre élevé d'actifs occupés dans les activités agricoles où dominent un nombre important d'aides-familiaux.

Le taux d'occupation de 98,22% pour les deux sexes est de 98% pour les hommes et 98,65% pour les femmes. Ces taux traduisent également la prédominance du secteur agricole où la notion de chômage n'a pratiquement aucun sens.

**TABLEAU 8 : TAUX D'ACTIVITE ET TAUX D'OCCUPATION SELON
L'ÂGE ET LE SEXE (EN %)**

| AGE | TAUX D'ACTIVITE | | | TAUX D'OCCUPATION | | |
|-------------|-----------------|-------|-------|-------------------|--------|-------|
| | Hom. | Fem. | Ens. | Hom. | Fem. | Ens. |
| 8 - 9 ans | 39,23 | 23,54 | 31,82 | 98,84 | 98,19 | 98,61 |
| 10 - 14 ans | 53,77 | 30,29 | 42,63 | 99,22 | 98,63 | 99,02 |
| 15 - 19 " | 72,05 | 39,11 | 55,66 | 97,72 | 98,73 | 98,07 |
| 20 - 24 " | 85,81 | 40,55 | 58,71 | 95,41 | 96,90 | 96,03 |
| 25 - 29 " | 95,40 | 43,40 | 63,56 | 95,69 | 97,51 | 96,45 |
| 30 - 34 " | 98,04 | 43,51 | 65,70 | 96,81 | 98,88 | 97,62 |
| 35 - 39 " | 98,27 | 40,07 | 66,01 | 98,19 | 99,72 | 98,71 |
| 40 - 44 " | 97,44 | 41,89 | 67,47 | 99,40 | 99,84 | 99,55 |
| 45 - 49 " | 96,62 | 40,70 | 69,18 | 98,98 | 99,77 | 99,21 |
| 50 - 54 " | 93,36 | 39,91 | 66,09 | 99,00 | 99,73 | 99,23 |
| 55 - 59 " | 90,39 | 30,47 | 65,05 | 99,28 | 100,00 | 99,42 |
| 60 - et + " | 55,88 | 15,72 | 38,59 | 99,77 | 100,00 | 99,81 |
| TOTAL | 75,99 | 36,39 | 55,35 | 98,00 | 98,65 | 98,22 |

III.2 Analyse de l'activité secondaire

Sur 2.886.966 personnes occupées à titre principal 17,45 %, 503.777 (dont 333.350 hommes et 170.427 femmes) déclarent exercer également une ou plusieurs activités à titre secondaire. La proportion des actifs occupés à titre secondaire est respectivement de 17,61% pour les hommes et 17,15% pour les femmes.

Il est à noter que ces proportions sont sous-estimées, dans la mesure où la déclaration d'exercice d'activité secondaire fait partie des tabous qui entourent la connaissance des revenus des actifs. Néanmoins les informations disponibles permettent de tirer de nombreux renseignements des modes d'occupation des personnes en âge de travailler.

II. 2.1. ACTIVITE SECONDAIRE ET STATUT INDIVIDUEL

TABLEAU 9 : REPARTITION DES ACTIFS OCCUPES A TITRE SECONDAIRE SELON LE STATUT INDIVIDUEL DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

| STATUT INDIVIDUEL | HOMMES | | FEMMES | | ENSEMBLE | |
|-------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % |
| Ag/Elev/Pêch/Sy | 293 908 | 88,17 | 124 404 | 72,00 | 416 312 | 83,04 |
| Salariés | 20 503 | 6,15 | 2 539 | 1,49 | 23 042 | 4,57 |
| Emp/Indep/Assoc | 14 844 | 4,45 | 34 383 | 20,17 | 49 227 | 9,77 |
| Aid Fam./Appr. | 4 095 | 1,23 | 9 101 | 5,34 | 13 196 | 2,62 |
| TOTAL | 333 350 | 100,00 | 170 427 | 100,00 | 503 777 | 100,00 |
| | 66,17 | | 33,83 | | 100,00 | |

Le tableau 9 montre comme pour les activités principales, les activités secondaires sont exercées par des Agriculteurs / Eleveurs à 83,04% de l'ensemble des actifs ayant déclaré l'exercice d'activités secondaires.

L'analyse suivant le sexe donne une différence entre les hommes et les femmes. Pour les hommes les statuts dominants sont les "Agriculteurs/Eleveurs" (88,17 %) et les "salariés" (6,15 %) tandis que pour les femmes se sont les "Agriculteurs/Eleveurs" (72 %) puis les "Employeurs/Indépendants" (20,17 %).

Les proportions élevées d'activités secondaires pour les statuts individuels "Agriculteurs/Eleveurs" et "Employeurs/Indépendants" s'expliquent par la facilité d'exercice d'une activité qu'offrent ces deux catégories de statut individuel. Cette explication pourra être mieux édifiée lorsqu'on abordera l'analyse selon la branche de l'activité secondaire.

II.2.2 CARACTERISTIQUES DES ACTIVITES SECONDAIRES

II.2.2.1 ACTIVITES SECONDAIRES DES AGRICULTEURS/ELEVEURS/PECHEURS

Les activités secondaires menées par des agriculteurs sont exercées en majorité par des hommes quelque soit le milieu observé : 84,09% d'hommes pour le milieu urbain et 69,05 d'hommes pour le milieu rural. La proportion des femmes dans ce groupe est élevée en milieu rural 30,95% contre 15,91% en milieu urbain.

En examinant les statuts individuels nous rendons compte que 71,46% des activités secondaires chez les agriculteurs sont menées en qualité d'indépendants ou d'aides familiaux pour 10,31% ou de salariés pour 10% de l'ensemble.

Les agriculteurs installés en milieu rural ont plus tendance à mener des activités secondaires. Ils représentent 94,76% des agriculteurs ayant déclarés une ou plusieurs activités secondaires.

En examinant la durée d'exercice des activités secondaires des agriculteurs, nous pouvons constater que la majeure partie se situe entre 1 mois à moins de 6 mois avec 64,73%. Les activités secondaires de très courte durée, moins d'un mois représentent 12,88% tandis que celles qui durent toute l'année représentent 4,26% de l'ensemble.

II.2.2.2 ACTIVITES SECONDAIRES DES EMPLOYEURS/INDEPENDANTS/ASSOCIES

Sur les 213 098 actifs exerçant en qualité d'Empl/Indép/Associés, 52 774 personnes, soit 24,77% mènent au moins une activité secondaire. Les femmes sont les plus disponibles à mener une activité secondaire avec 70,92% contre 29,08% pour les hommes.

L'exercice de ces activités se fait généralement en qualité d'indépendants avec 88,42% de l'ensemble, les autres statuts n'atteignent pas 2 %.

Les activités secondaires sont exercées dans le secteur agricole (63,62%), le commerce (19,54%), l'industrie agro/alimentaire 4,80% et le reste, soit 12,04% concerne les services, le transport et d'autres petites industries pilotées par des Indépendants.

Les employeurs/independants continuent à mener des activités secondaires en grande proportion en qualité d'indépendants (48,96%), d'aides-familiaux (42,36%) employeurs (2,65%). Les employeurs/ independants menant des activités secondaires en qualité de salariés représentent 1,70% de l'ensemble tandis que le reste soit 0,67% sont des apprentis ou autres.

La durée d'exercice d'une activité secondaire menée par des empl/ indép/Associés est généralement de très courte durée 53,34% ont moins de 3 mois ; 32,58 % ont 3 à moins de 6 mois et 8,11% ont 6 à moins de 11 mois. Les activités de longue durée, c'est à dire de plus de 11 mois représentent 5,97% de l'ensemble.

II.2.2.3. ACTIVITES SECONDAIRES DES SALARIES ET AIDES-FAMILIAUX

Parmi les 186 333 salariés, seulement 24367 ont déclaré au moins une activité secondaire, soit 13,08%. Les salariés masculins sont les plus nombreux à mener une autre activité en plus de l'activité principale. Leur proportion atteint 88,57% de l'ensemble, les femmes représentent 11,43%.

Les activités secondaires des salariés sont menées en qualité principalement d'indépendant soit 71,59% de l'ensemble, d'employeur avec 11,94% d'aide-familiale (9,47%), de salariés (4,85%), d'associé 1,81% et le reste soit 0,40% sont des apprentis.

La proportion élevée d'indépendants est due au fait que le revenu de l'activité principale donne la possibilité de financement d'une activité secondaire indépendante.

La dominance de la branche agricole (55,98%) et de celle du commerce (28,43%) justifie bien le fait que les activités secondaires sont généralement exercées en qualité d'indépendants.

Par ailleurs, les aides-familiaux/apprentis mènent également des activités secondaires. Sur les 18.724 aides-familiaux, 13.701 personnes, soit 12,60 % déclarent avoir au moins une activité secondaire. Les activités secondaires des aides-familiaux sont généralement menées dans les secteurs agricole (71,80%) et du commerce (18,23%).

II.2.2.4. ACTIVITES SECONDAIRES DES INACTIFS

Les inactifs constitués des femmes au foyers, d'élèves/ étudiants, de retraites (veillard) de handicapés mènent eux aussi des activités secondaires. La répartition des 404 687 inactifs avec activité secondaire donne 333 862 femmes, soit 83,76% de l'ensemble et 65 725 hommes, soit 16,24%. Donc les femmes inactives sont les plus tentées à exercer une activité secondaire.

Les inactifs exercent des activités secondaires principalement dans le secteur du commerce (46,36%), le secteur agricole (18,36%).

Les femmes au foyer sont les plus nombreuses à exercer des activités à titre secondaire principalement dans le secteur du commerce avec 71,88% de l'ensemble. Ce groupe est suivi par les Elèves/Etudiants avec 12,14% et des Retraites/ Vieillards avec 8,80%.

La majorité des inactifs exercent des activités secondaires dans le secteur du commerce. Cette situation semble être une explication de la prédominance des indépendants dans l'ensemble des statuts individuels avec 73,85%.

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE DU CHOMAGE

I. CARACTÉRISTIQUES DU CHOMAGE

I.1. CHOMAGE ET CARACTÉRISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Lors de l'enquête de 1989, un module spécifique a été consacré à la collecte des renseignements sur les personnes se déclarant être au chômage. Il s'agit ces personnes des deux sexes qui au moment de l'enquête, déclarent n'avoir pas de travail, qui en recherchent un et qui sont immédiatement disponibles.

D'après les résultats, l'enquête de 1989 a enregistré 52 293 personnes au chômage dont 38 683 hommes (74%) et 13 810 femmes (20%).

Le chômage déclaré est plus important en milieu urbain avec 45 744 personnes soit 87%. Parmi ces chômeurs urbains 33 586 sont des hommes et 12 158 des femmes. Les chômeurs vivant en milieu rural sont au nombre de seulement 6549 personnes, soit 13% dont 5097 hommes et 1452 femmes.

TABLEAU 10 : SITUATION GÉNÉRALE DU CHOMAGE

| DESIGNATION | NOMBRE | PROPORTION |
|-----------------------|---------------|------------|
| <u>Sexe (1 + 2)</u> | <u>52 293</u> | <u>100</u> |
| Hommes (1) | 38 683 | 74 |
| Femmes (2) | 13 810 | 26 |
| <u>Milieu (1 + 2)</u> | <u>52 293</u> | <u>100</u> |
| Urbain (1) | 45 744 | 87 |
| dont. Hommes | 33 586 | |
| - Femmes | 12 158 | |
| Rural (2) | 6 549 | 13 |
| dont. Hommes | 5 097 | |
| - Femmes | 1 452 | |

Le niveau du chômage augmente avec l'âge jusqu'à 29 ans (Tableau 11); de 3,3% entre 8 et 9 ans, il atteint 28,6% entre 25 - 29 ans. Au delà de 30 ans il amorce une baisse progressive : de 13,6 % entre 30-34 il descend à 1,2% entre 55 - 59 ans, puis tombe à 0,6 après 60 ans et plus.

Cette évolution traduit bien, une réalité du marché du travail, qui prouve que de nos jours le chômage frappe plus les jeunes à cause de la baisse du niveau général de recrutement dans l'économie. En effet, 60,7% des chômeurs sont âgés de 15 à 29 ans, c'est à dire que 3 chômeurs déclarés sur 5 sont âgés de moins de 30 ans.

TABLEAU 11 : REPARTITION DES CHOMEURS SELON L'AGE ET LE MILIEU

| AGE | Urbain | | Rural | | Ensemble | |
|--------------|---------------|---------------|--------------|--------------|---------------|---------------|
| | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % |
| 8-9 ans | 645 | 1,41 | 1 088 | 16,61 | 1 733 | 3,31 |
| 10-14 - | 1 986 | 4,34 | 1 505 | 22,98 | 3 491 | 6,68 |
| 15-19 - | 6 180 | 13,51 | 892 | 13,62 | 7 072 | 13,52 |
| 20-24 - | 11 576 | 25,31 | 690 | 10,54 | 12 266 | 23,46 |
| 25-29 - | 11 266 | 24,63 | 1 110 | 16,95 | 12 376 | 23,67 |
| 30-34 - | 6 735 | 14,72 | 404 | 6,17 | 7 139 | 13,65 |
| 35-39 - | 3 383 | 7,40 | 107 | 1,63 | 3 490 | 6,67 |
| 40-44 - | 881 | 1,93 | 168 | 2,57 | 1 049 | 2,68 |
| 45-49 - | 819 | 1,79 | 585 | 8,93 | 1 404 | 2,68 |
| 50-54 - | 1 262 | 2,76 | - | - | 1 262 | 2,41 |
| 55-59 - | 674 | 1,47 | - | - | 674 | 1,29 |
| 60/Plus | 337 | 0,73 | - | - | 337 | 0,65 |
| TOTAL | 45 744 | 100,00 | 6 549 | 100,0 | 52 293 | 100,00 |

TABLEAU 12 : TAUX DE CHOMAGE SELON L'AGE ET LE SEXE

| Age | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------|-------------|-------------|-------------|
| 8 - 14 ans | 0,88 | 1,49 | 1,09 |
| 15 - 19 ans | 2,28 | 1,27 | 1,93 |
| 20 - 24 ans | 4,59 | 3,10 | 3,97 |
| 25 - 29 ans | 4,31 | 2,49 | 3,55 |
| 30 - 34 ans | 3,19 | 1,12 | 2,28 |
| 35 - 39 ans | 1,81 | 0,28 | 1,29 |
| 40 - 44 ans | 0,60 | 0,16 | 0,45 |
| 45 - 49 ans | 1,02 | 0,23 | 0,79 |
| 50 - 54 ans | 1,00 | 0,27 | 0,77 |
| 55 - 59 ans | 0,72 | - | 0,58 |
| 60 ans et + | 0,23 | - | 0,19 |
| TOTAL | 2,00 | 1,35 | 1,78 |

Le taux de chômage, pourcentage des chômeurs dans la population active, obtenu à l'enquête est de 1,78 % pour les deux sexes, respectivement 2 % pour les hommes et 1,35 % pour les femmes (voir tableau 12). Ces taux sont en augmentation par rapport au niveau obtenu au recensement de 1987 où ils étaient à 1,08 % pour les hommes et 0,38 % pour les femmes. Cette augmentation traduit la détérioration du niveau général de l'emploi entre les deux opérations à cause de certaines mesures économiques aux impacts négatifs sur l'emploi. Les taux de chômage par âge convergent vers le même constat évoqué plus haut. En effet, les taux de chômage augmentent jusqu'à 29 ans pour les hommes et jusqu'à 25 ans pour les femmes.

Les taux de chômage féminins amorcent une nette diminution déjà à partir de 35 ans tandis que ceux des hommes ne diminuent réellement qu'au-delà de 55 ans soit un écart de 20 ans.

Les taux de chômage des hommes sont à tous les âges supérieurs à ceux des femmes. Ceci pourra être appliqué par le fait que ce sont les hommes qui se préoccupent plus à rechercher un emploi, alors que les femmes généralement se contentent de s'exercer en qualité d'aide-familiale auprès des parents.

I.2. CHOMAGE ET NIVEAU D'INSTRUCTION

TABLEAU 13 : REPARTITION DES CHOMEURS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE MILIEU

| Niveau Instruct. | Urbain | | Rural | | Ensemble | |
|------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|---------------|
| | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % |
| Neant | 8 582 | 18,76 | 3 190 | 48,71 | 11 772 | 22,51 |
| Ecole Cor. | 8 146 | 17,81 | 1 400 | 21,38 | 9 546 | 18,25 |
| Alphab. | 401 | 0,88 | 138 | 2,11 | 539 | 1,03 |
| Fond. 1 | 6 504 | 14,22 | 302 | 4,61 | 6 806 | 13,02 |
| Fond. 2 | 7 831 | 17,12 | 704 | 10,75 | 8 535 | 16,32 |
| Second. G. | 4 298 | 9,40 | 405 | 6,18 | 4 703 | 8,99 |
| Sec. Techn. | 4 900 | 10,71 | 300 | 4,58 | 5 200 | 9,94 |
| Sec. Techn. | 2 042 | 4,46 | 110 | 1,68 | 2 152 | 4,12 |
| Superieur | 3 040 | 6,64 | - | - | 3 040 | 5,81 |
| TOTAL | 45 744 | 100,00 | 6 549 | 100,00 | 52 293 | 100,00 |

Les chômeurs identifiés lors des enquêtes de 1989 sont en très grand nombre des analphabètes, car 22,51% n'ont reçu aucune instruction et 18,26% ont été seulement à l'école coranique. Les chômeurs ayant reçu une formation du niveau de l'école fondamentale représentent au total 29,32% de l'ensemble des chômeurs déclarés. Ceux ayant le niveau supérieur ne représentent que 5,81% de l'ensemble(voir tableau 13)

Lorsqu'on procède à l'analyse du niveau d'instruction selon le milieu il ressort que les analphabètes sont plus nombreux dans le milieu rural avec 70,09% de l'ensemble des chômeurs déclarés en milieu rural, tandis que les chômeurs instruits sont les plus nombreux en milieu urbain, avec 31,34% pour le fondamental, 24,56% pour le secondaire et 6,64% pour le supérieur.

I.3. CHOMAGE ET NIVEAU DE FORMATION

TABLEAU 14 : REPARTITION DES CHOMEURS SELON LE NIVEAU DE FORMATION ET LE MILIEU

| Niveau de Formation | Urbain | | Rural | | Ensemble | |
|---------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|---------------|
| | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % |
| Neant | 18 184 | 39,75 | 4 162 | 63,55 | 22 346 | 42,73 |
| App.C.F. | 16 081 | 35,15 | 804 | 12,28 | 16 885 | 32,29 |
| App./le Tas | 11 479 | 25,10 | 1 583 | 24,17 | 13 062 | 24,98 |
| TOTAL | 45 744 | 100,00 | 6 549 | 100,00 | 52 293 | 100,00 |

Le tableau 14 retrace la situation des chômeurs par rapport aux possibilités d'acquisition de compétence pour occuper un emploi. Il ressort qu'environ 43% des chômeurs déclarés n'ont pas reçu de formation professionnelle. Ce groupe est proportionnellement plus important parmi les chômeurs ruraux (64%) que chez les chômeurs urbains (40%). La formation reçue en centre professionnel représente 32% pour l'ensemble. Ce type de formation est plus important chez les chômeurs urbains avec 35% de l'ensemble des chômeurs du milieu urbain. Il ressort que la formation sur le tas est une voie qui est aussi exploitée par les personnes à la recherche du travail. Elle équivaut à 25% soit à dire qu'un chômeur déclaré sur 4 a reçu une formation sur le tas. Ce type de formation correspond à une réalité locale qui confirme que la transmission des connaissances qualifiantes se fait par voie relationnelle (parentale, ethnique, etc...).

TABLEAU 15 : REPARTITION DES CHOMEURS SELON LE SEXE ET LE NIVEAU DE FORMATION

| Sexe | Niveau de formation | | | Ensemble |
|----------|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| | Neant | App./CFP | App./ Tas | |
| Masculin | 15 321 (39,61%) | 10 987 (28,40%) | 12 375 (31,99%) | 38 683 (100,00%) |
| Feminin | 7 025 (51,62%) | 5 898 (43,34%) | 687 (5,05%) | 13 610 (100,00%) |

L'analyse de la formation par sexe montre l'existence d'une différenciation selon le niveau de formation. La proportion de chômeurs sans aucune formation est plus élevée chez les femmes 51,62% contre 39,61% pour les hommes.

Par contre la formation dans un centre professionnel est plus importante chez les femmes 43,34% contre seulement 28,40% pour les hommes. Les hommes sont les plus nombreux à bénéficier de la formation sur le tas: 32% des chômeurs reçoivent une acquisition de qualification sur le tas contre 5% chez les femmes. Cet état traduit bien une réalité dominante du secteur informel où ce sont les hommes qui bénéficient les plus de la formation sur le tas.

II. CATEGORISATION DU CHOMAGE

II.1. TYPE DE CHOMAGE ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

La catégorisation du chômage vise à ressortir les caractéristiques des chômeurs suivant leur position par rapport à l'exercice d'une activité antérieure. De là, découlent deux grandes catégories de chômeurs :

- les chômeurs ayant déjà travaillé (CHOAD1) : il s'agit des personnes se déclarant être au chômage mais qui avaient une activité antérieure ;
- les chômeurs en quête de premier emploi (CHOEPE) : il s'agit des personnes qui cherchent pour la première fois une activité économique.

Les résultats de l'enquête de 1989 ont permis de dénombrer sur les 52.293 chômeurs, 19.465 CHOADT soit 37,22 % et 32.828 CHOEPE soit 62,78 %.

Lorsque nous observons l'âge des chômeurs par rapport au type de chômage, il ressort que les CHOEPE sont les plus nombreux jusqu'à 35 ans avec 67,45 % tandis qu'au-delà de 35 ans ce sont les CHOADT qui sont très nombreux avec 80,95 % (voir tableau 16).

Tableau 16 : Chômeurs selon le type de chômage et l'âge (%)

| AGE | CHOADT | CHOEPE | ENSEMBLE |
|-----------------|--------------|--------------|---------------|
| Moins de 15 ans | 3,24 | 96,76 | 100,00 |
| 15 à 34 ans | 32,55 | 67,45 | 100,00 |
| 35 ans et + | 80,95 | 19,05 | 100,00 |
| TOTAL | 37,22 | 62,78 | 100,00 |

Ce constat traduit l'existence de fortes pressions sur le marché de l'emploi où les jeunes sont le plus, victimes des aléas de la recherche d'emploi à cause, d'une part, de leur inexpérience et d'autre part du mode de recrutement du secteur privé qui est plus basé sur les relations de parenté.

II.2 - TYPE DE CHOMAGE ET NIVEAU D'INSTRUCTION ET DE FORMATION**TABLEAU 17 : Chômage selon le type de chômage, le niveau d'instruction et de formation**

| DESIGNATION | CHOADT | CHOEPE | ENSEMBLE |
|------------------------|--------------|--------------|---------------|
| INSTRUCTION | | | |
| Sans Inst./Alphab. | 42,13 | 57,87 | 100,00 |
| Fondamental | 42,72 | 57,28 | 100,00 |
| Secondaire | 26,84 | 73,16 | 100,00 |
| Supérieur | 15,39 | 84,61 | 100,00 |
| FORMATION | | | |
| Néant | 27,93 | 72,07 | 100,00 |
| Appr. Centre Formation | 18,48 | 81,52 | 100,00 |
| Appr. sur le tas | 77,35 | 22,65 | 100,00 |
| TOTAL | 37,22 | 62,78 | 100,00 |

L'analyse du chômage par rapport à l'instruction et la formation (tableau 17) donne de nombreux commentaires.

- Pour le niveau d'instruction, il ressort que les chômeurs en quête de premier emploi sont en grande majorité instruits : 57,28% ont le niveau du fondamental, 73,16 % le niveau du secondaire et 84,61 % le niveau supérieur.
- Pour le niveau de formation il se dégage que l'apprentissage à travers un centre de formation est le plus fréquent chez les CHOPE avec 81,52 %, tandis que l'apprentissage sur le tas est la voie la plus sollicitée chez les CHOADT avec 77,35 %. De même, de nombreuses personnes à la recherche d'un premier emploi n'ont pas reçu de formation (72,07 %).

II.3 - CHOMAGE ET DUREE DE RECHERCHE D'EMPLOI**TABLEAU 18 : Répartition des chômeurs selon la durée et le sexe**

| DUREE DE RECHERCHE D'EMPLOI | HOMMES | | FEMMES | | ENSEMBLE | |
|-----------------------------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|
| | NBRE | % | NBRE | % | NBRE | % |
| Moins de 12 mois | 20348 | 52,60 | 7737 | 56,85 | 28085 | 53,71 |
| 12 à 23 mois | 7314 | 19,91 | 1947 | 14,31 | 9261 | 17,71 |
| 24 à 35 mois | 6024 | 15,57 | 2101 | 15,44 | 8125 | 15,54 |
| 36 à 47 mois | 2125 | 5,49 | 673 | 4,94 | 2798 | 5,35 |
| 48 à 59 mois | 1325 | 3,43 | 125 | 0,92 | 1450 | 2,77 |
| 60 mois et plus | 1547 | 4,00 | 1027 | 7,54 | 2574 | 4,92 |
| TOTAL | 38683 | 100 | 13610 | 100 | 52293 | 100 |

La durée de recherche d'emploi (tableau 18) correspond au temps pendant lequel, le chômeur tente de se procurer un emploi. A l'enquête, il apparaît que les chômeurs identifiés sont en grande majorité à la recherche d'emploi de façon récente : 52,06% des hommes et 56,85% des femmes ont moins de 12 mois de recherche d'emploi. Les chômeurs de longue durée (3 ans et plus) représentent respectivement 12,92 % chez les hommes contre 13,4 % chez les femmes. La durée du chômage évolue différemment selon l'âge. Les chômeurs ayant moins de 12 mois de recherche d'emploi ont en majorité un âge inférieur à 25 ans. Par contre les chômeurs de longue durée sont des hommes âgés.

TROISIEME PARTIE

ANALYSE DE L'EMPLOI INFORMEL

I. - EVALUATION DE L'EMPLOI INFORMEL

I.1. - DEFINITION DU SECTEUR INFORMEL

Le secteur informel, appelé parfois aussi "Secteur Non Structuré" ou "Secteur de Transition" selon les spécialistes, embrasse toutes les activités économiques spontanées, échappant souvent au contrôle des administrations. Ce secteur couvre tout un éventail d'activités économiques dont la limite supérieure est parfois difficilement différenciable de la PME (Petite et Moyenne Entreprise) structurée. La multiplicité des terminologies utilisées résulte de la difficulté de concevoir clairement un ensemble d'activités qui sont souvent comprises comme ayant un caractère résiduel.

Quelques définitions :

Celle du BIT :

"Secteur s'appuyant sur des ressources nationales ; l'entreprise est une propriété familiale, son activité est de dimension réduite à forte intensité de main d'œuvre et avec une technologie intermédiaire. Les acteurs acquièrent leur compétence hors du secteur officiel, les marchés compétitifs ne sont pas soumis à la réglementation".

Celle du CIADFOR :

"Le secteur informel couvre l'ensemble des activités industrielles et commerciales qui ne sont pas saisies dans le cadre classique de la statistique et de la comptabilité nationale, où l'entreprise est de dimension réduite, à forte intensité de main d'œuvre et où les acteurs acquièrent généralement leur compétence hors des structures conventionnelles".

Celle de J. Charmes (ORSTOM, TUNISIE)

"Font partie du secteur non structuré toutes les activités agricoles, industrielles et commerciales qui ne sont pas saisies dans le cadre classique de la statistique et de la comptabilité nationale".

Celle de PH. HUGER :

"Le SNS regroupe les activités non domestiques et non capitalistes; activités monétarisées à petite échelle où le salariat permanent est limité et où le capital avancé est faible".

Nous sommes donc en face de 4 appellations dont aucune ne fait l'unanimité : secteur informel, non structuré, de transition et petite production marchande. Un seul point, où il y a accord est le "fait que l'ensemble couvert est délimité par deux frontières le séparant d'une part du secteur moderne, et d'autre part du secteur traditionnel (essentiellement non marchand). Cependant une question se pose : où passe exactement ces deux frontières ? Pour définir le secteur informel parmi les critères il est retenu essentiellement le chiffre d'affaires, le nombre de personnes employées, l'utilisation d'une comptabilité normalisée et le statut juridique.

Les activités au sein du SNS s'exercent selon les normes de comportement distinctes de celles des entreprises modernes celles-ci en particulier quand aux statuts socio-professionnels de ses ressortissants, leurs modalités d'organisation du travail ainsi que la structure et les techniques de leur financement.

On rencontre les ressortissants du secteur informel en milieu rural comme en milieu urbain, adonnés tant à la production de biens (y compris la construction) qu'au petit commerce, à la prestation de multiples services (réparations, entretiens etc...).

Les activités se caractérisent par la petite échelle de leur intervention, marquées par un volume réduit de capital engagé une faible proportion de salariat, néanmoins les activités gardent un caractère marchand.

Pour analyser l'impact du secteur informel au Mali, nous allons adopter la définition suivante pour l'enquête 1989 "le secteur informel ou non structuré est constitué de l'ensemble des activités menées à titre d'indépendant et à titre de salarié ou d'aide-familiale ou d'apprenti dans des micro-unités de productions de biens et de services de moins de cinq (5) travailleurs".

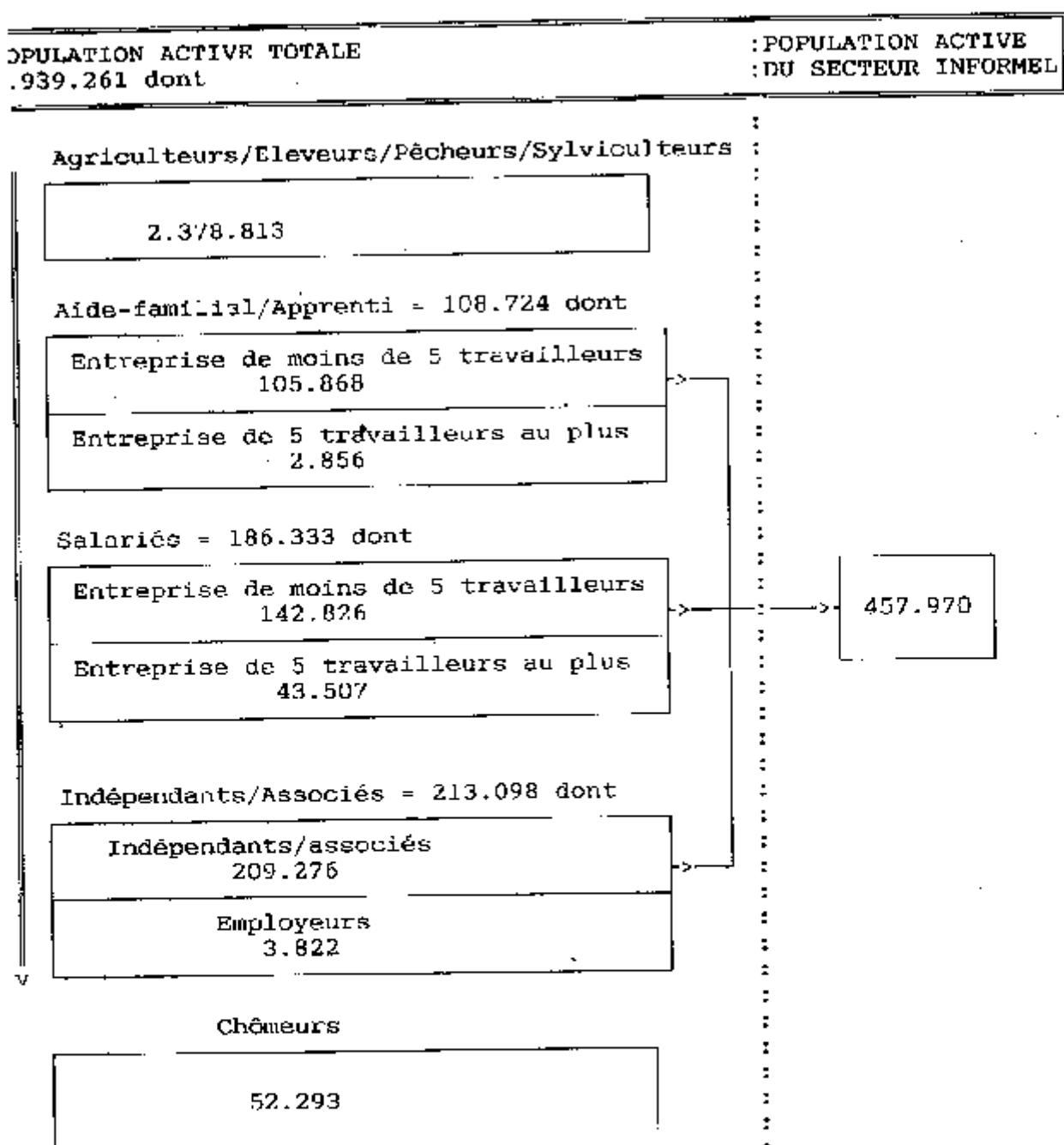
1.2. Estimation de l'emploi informel :

En nous référant à la définition ci-dessus mentionnée, l'enquête a donné 105.868 Aides-familiaux/apprentis et 142.826 salariés travaillant dans des micro entreprises de moins de cinq (5) travailleurs et 209.276 indépendants/associés.

Ainsi, nous pouvons déclarer qu'il y a au total 457.970 actifs exerçant une activité informelle dont 272.942 (soit 59,63 %) pour le milieu urbain et 185.028 (soit 40,40 %) pour le milieu rural.

Par ailleurs, en considérant toute la population active occupée identifiée par l'enquête de 1989, soit 2.886.968 personnes, le secteur informel tel que nous venons de le définir représente 15,86%. Cette proportion demonstre l'importance du secteur informel comme un creuset d'emplois dans notre économie. Cette importance peut être interprétée en disant que sur 25 actifs occupés pris, 4 tirent leurs ressources des activités du secteur informel.

**SCHEMA DE CONSTITUTION DE LA POPULATION ACTIVE
OCCUPEE DU SECTEUR INFORMEL**



**Tableau 19 : Répartition des actifs informels selon la C.S.P.
et le milieu**

| C.S.P. | URBAIN | | RURAL | | ENSEMBLE | | |
|----------------------------|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|------------------|
| Aide-familial/ Apprenti | 54734 | 20,05% (51,70%) | 51134 | 27,64% (48,30%) | 105868 | 23,12% (100%) | |
| | Salariés | 123287 | 45,17% (86,32%) | 195397 | 10,56% (13,68%) | 142826 | 31,19% (100%) |
| | Indépendants | 94921 | 34,78% (45,36%) | 114355 | 61,80% (54,64%) | 209276 | 45,70% (100%) |
| TOTAL | 272942 | 100% (59,60%) | 185028 | 100% (40,40%) | 457970 | 100% (100%) | |

L'analyse catégorie socio-professionnelle croisée avec le milieu (tableau 19) laisse entrevoir que les salariés avec 86,32 % et les aides-familiaux/apprentis avec 51,70 % dominent parmi les actifs informels du milieu urbain, tandis que les indépendants avec 54,64% sont les plus nombreux parmi les actifs informels du milieu rural.

II. - CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI INFORMEL

II.1. - Caractéristiques démographiques :

Tableau 20 : Répartition des actifs informel selon la Catégorie Socio-Professionnelle (CSP) et le sexe

| C.S.P. | HOMMES | | FEMMES | | ENSEMBLE | | |
|----------------------------|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|------------------|
| Aide-familial/ Apprenti | 51245 | 21,48% (48,40%) | 54623 | 27,64% (51,60%) | 105868 | 23,12% (100%) | |
| | Salariés | 106880 | 44,81% (74,83%) | 35946 | 10,56% (25,17%) | 142826 | 31,19% (100%) |
| | Indépendants | 80409 | 33,71% (38,42%) | 128857 | 61,80% (61,58%) | 209276 | 45,70% (100%) |
| TOTAL | 238534 | 100% (52,09%) | 219436 | 100% (47,91%) | 457970 | 100% (100%) | |

Une analyse du sexe croisé avec les catégories socio professionnelles (tableau 20) chez les actifs informels permet de tirer quelques remarques au titre des caractéristiques démographiques :

- chez les hommes pris globalement les actifs informels sont principalement des salariés avec 44,81% et des indépendants avec 33,71 % ;

- chez les femmes les catégories socio-professionnelles dominantes sont respectivement les indépendants avec 58,73% et des Aides-familiaux/Apprentis avec 24,89% ;
- au niveau des catégories socio-professionnelles l'analyse par sexe montre que les hommes sont majoritaires au sein des salariés informels 74,83% tandis que les femmes sont nombreuses tant au sein des aides-familiaux/apprentis (51,60%) que chez les indépendants (61,58%).

Ces différents constats expliquent aisement que l'exercice d'activité informelle est plus facile en qualité d'indépendant lorsqu'il s'agit d'une femme et en qualité de salarié lorsque l'actif est un homme.

II.2. – Structure par activités :

Tableau 21 : Répartition des actifs informels selon la catégorie socio-professionnelle et la nature de l'activité de l'entreprise

| NATURE DE L'ACTIVITÉ | Aide-familiaux/ Apprenti | | Salariés | | Indépendants | | Ensemble | |
|----------------------|-----------------------------|--------------|----------------|--------------|----------------|--------------|------------------|--------------|
| | Nbre Absolu | % | Nbre Absolu | % | Nbre Absolu | % | Nbre Ab- solu | % |
| AEPF | 3766 | 3,56 | 13618 | 9,13 | – | – | 17384 | 3,80 |
| Industrie | 44322 | 43,86 | 19294 | 13,51 | 114351 | 54,64 | 177967 | 38,86 |
| Elect/Eau/Gaz | 579 | 0,55 | 2028 | 1,42 | 514 | 0,26 | 3121 | 0,68 |
| Bâtimen/TP | 1844 | 1,74 | 9116 | 6,42 | 4956 | 2,37 | 15966 | 3,49 |
| Commerce | 17024 | 16,08 | 9695 | 6,79 | 69762 | 33,33 | 96481 | 21,07 |
| Hotel/Restau. | 381 | 0,17 | 329 | 0,23 | 717 | 0,34 | 1227 | 0,27 |
| Transport | 4961 | 4,69 | 12765 | 8,94 | 3733 | 1,78 | 21459 | 4,69 |
| Banque/Assur. | 67 | 0,06 | 2328 | 1,63 | 276 | 0,13 | 2671 | 0,58 |
| Services | 33124 | 31,29 | 73603 | 51,53 | 14967 | 7,15 | 121694 | 26,56 |
| TOTAL | 105868 | 100,0 | 142826 | 100,0 | 209276 | 100,0 | 457970 | 100,0 |

L'analyse du tableau 21 montre pour l'ensemble des actifs informels une forte propension à travailler dans l'industrie de la petite transformation (38,86%), des services (26,56%) et du commerce (21,07%). Néanmoins, l'analyse selon la catégorie socio-professionnelle fait apparaître beaucoup de disparités :

- pour les "Aides-familiaux/Apprenti" les secteurs de prédilection sont respectivement l'industrie (41,86 %), les services (31,29%) et le commerce (16,08 %) ;
- pour les "Salariés", plus de la moitié s'oriente vers les services (51,53 %), suivis de l'industrie (13,51 %), l'agriculture (9,53 %) et le transport (8,94 %) ;
- pour les "independants/Associés", la propension à travailler s'oriente pour plus de la moitié vers l'industrie (petite transformation) avec 54,64 % suivi du commerce (33,33 %) et les services (7,15 %).

Ainsi, dans l'ensemble ce sont les secteurs où les activités se font avec relativement peu de moyens qui semblent attirer la grande majorité des actifs informels : il s'agit de l'industrie, des services, du commerce, des transports et de l'agriculture.

II.3. Caractéristiques socio-économiques :

Pour l'identification des caractéristiques socio-économiques des actifs informels nous allons analyser le lieu d'exercice croisé avec la nature de l'activité selon le milieu de résidence des indép/associés.

III. - CONTRAINTES DE L'EXERCICE DES ACTIVITÉS INFORMIELLES

III.1. - Identification des problèmes :

Tableau 23 : Répartition des indépendants/associés selon la principale difficulté rencontrée et le milieu

| NATURE DE L'ACTIVITÉ | URBAIN | | RURAL | | ENSEMBLE | |
|-----------------------------|--------------------|--------------|--------------------|--------------|--------------------|--------------|
| | Nbre Absolu | % | Nbre Absolu | % | Nbre Absolu | % |
| Pas de difficulté | 101 | 0,4 | | | 101 | 0,05 |
| Coût matière/-prdts | 12081 | <u>12,73</u> | 26172 | 22,89 | 38253 | <u>18,28</u> |
| Qualité matière/pdt | 1747 | 1,94 | 3985 | 3,48 | 5732 | 2,74 |
| Irregul. Appr | 7084 | 7,46 | 7919 | 6,92 | 15003 | 7,17 |
| Manque de clients | 42971 | <u>45,27</u> | 39967 | <u>34,95</u> | 82938 | <u>39,63</u> |
| Insolvabilité clients | 5532 | 5,83 | 3419 | 2,99 | 8951 | 4,28 |
| Manque de capital/equi. | 13689 | 14,42 | 11235 | 9,82 | 24924 | <u>11,91</u> |
| Lourdeur impôt/ctrl | 5885 | 6,20 | 1484 | 1,30 | 7369 | 3,52 |
| Autres | 5831 | 6,14 | 20174 | 17,69 | 26005 | <u>12,42</u> |
| TOTAL | 94921 | 100,0 | 114355 | 100,0 | 209276 | 100,0 |

De l'observation du tableau 23, il ressort que les contraintes d'exercice d'activités indépendantes sont de trois sortes. Tout d'abord une importante difficulté exogène liée au "manque de clients" pour 39,63 % et plus accentuée en milieu urbain (45,27 %) qu'en milieu rural (34,95%). Ensuite deux autres difficultés à caractère endogène concernent les "coûts de matière/prdts" pour 18,28 % (Rural 22,89 % – Urbain 12,73 %) et le "manque de capital/équipement" pour 11,91 % (Urbain 14,42 % – Rural 9,82 %).

Par ailleurs, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain les actifs du secteur informel ne tiennent aucune comptabilité de leurs activités, soit 97,23 % (voir tableau 24).

Tableau 24 : Répartition des Indépendants/associés selon le type de local de l'entreprise et la tenue de la comptabilité

| Type de local de l'entreprise | Tenue de la comptabilité | | | | | | Ensemble | |
|--|--------------------------|--------------|--------------------|--------------|--------------------------|--------------|---------------|--------------|
| | Non | | Cahier Achat-Vente | | Exploitation des comptes | | | |
| | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % |
| Entreprise / Atelier/Magasin/ Chantier | 24344 | 11,96 | 1112 | 20,67 | 260 | 59,81 | 25706 | 12,28 |
| Marché | 40448 | 19,88 | 872 | 16,20 | - | - | 41320 | 19,79 |
| Domicile | 112345 | 55,21 | 2641 | 49,08 | - | - | 114906 | 54,94 |
| Rue/Autre | 26340 | 12,95 | 756 | 12,85 | 168 | 40,19 | 27264 | 13,03 |
| TOTAL | 203477 | 100,0 | 5381 | 100,0 | 418 | 100,0 | 209276 | 100,0 |
| | 97,23% | | 2,57% | | 0,20% | | 100% | |

Les indépendants qui ne tiennent pas de comptabilité de leur activité sont pour la plupart localisés dans des domiciles (55,21 %), ou au marché (19,88 %), ou dans la rue (12,95 %). A ce niveau nous pouvons admettre que les indépendants ayant une comptabilité détiennent sûrement des cahiers Achat/Vente pour la gestion de leurs affaires.

III.2. Propositions de solutions aux problèmes et perspectives d'Evolution des activités informelles :

Au paragraphe précédent nous avons identifié les principaux problèmes que rencontrent les indépendants qui se résument entre autres aux "coûts des matières/prdts", ou "manque de clients", ou "manque de capital/équipement", et à l'irrégularité des approvisionnements. Par rapport à ces difficultés, les mesures à apporter sont de deux ordres : des solutions environnementales et des solutions de formation des hommes.

1°)- Mesures environnementales :

Les mesures environnementales doivent porter d'une part sur les matériels et les équipements et d'autre part sur les composantes du marché d'écoulement des produits fabriqués par les artisans.

Pour les matériels et les équipements il s'agit de créer de meilleures conditions de dotation en matières premières et de permettre aux artisans l'accès aux petits équipements en créant des coopératives artisanales dans les communes tant à Bamako que dans les régions. Sur ce point la future chambre des artisans pourra bien jouer un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de cette mesure.

Pour l'écoulement des produits on pourra encourager l'organisation des foires artisanales pour la promotion des produits artisanaux. A ce niveau une politique de prix doit être cherchée afin d'inciter à une grande frange de la population à recourir à l'achat des produits artisanaux.

2°)- Mesures de promotion des ressources humaines :

Les mesures de promotion des ressources humaines doivent concerner la formation d'artisans à la confection des produits finis de meilleure qualité. Il s'agira d'organiser des sessions de recyclages au sein des coopératives pour parfaire la technicité des artisans. En outre, les voyages d'échanges d'expérience tant au plan interne qu'à l'extérieur du pays avec des artisans des pays amis doivent être développé dans le cadre de la diversification des produits artisanaux.

CONCLUSION

Au terme de l'analyse des résultats issus de l'enquête "Secteur Informel de 1989" de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique nous pouvons tirer plusieurs leçons sur les dispositions prises par les personnes en âge de travailler pour trouver un emploi.

En effet, la prédominance du secteur agricole dans l'économie est une fois de plus confirmée, car 82,40 % des actifs occupés exercent dans ce secteur. Le salariat bien que présent comme une possibilité d'accès à l'emploi reste à un niveau très faible avec (6,45 %).

Les taux d'occupation sont très élevés au sein des groupes d'âges actifs avec en moyenne un seuil de plus de 95 %. A ce niveau, nous avons constaté une amélioration du dégré d'occupation des femmes surtout avec une forte présence dans des activités secondaires.

Le chômage prend de l'ampleur surtout en milieu urbain et frappe beaucoup plus les jeunes actifs où les proportions approchent les 25% entre 15 et 29 ans.

D'une manière générale les chômeurs identifiés sont des personnes d'un niveau d'instruction ou de formation très faible aussi bien chez les hommes que chez les femmes (22,51% des chômeurs n'ont aucune instruction et près de 43% n'ont reçu aucune formation professionnelle).

Par ailleurs, les chômeurs sont en majorité des personnes en quête d'un premier emploi.

En dehors du secteur agricole, le secteur non structuré (ou secteur informel) ressort comme un créneau où existent de nombreuses prédispositions à exercer une activité.

Ce secteur présente néanmoins une difficulté conceptuelle quand à sa délimitation. En effet, pour le définir, l'approche en plusieurs critères basée sur la taille de l'entreprise, l'organisation interne et les moyens de travail, demeure la seule voie probable permettant de faciliter la détermination quantifiée de ses ressortissants.

Par rapport à la définition admise dans l'étude à savoir "le secteur informel ou non structuré est constitué de l'ensemble des activités menées à titre d'indépendant et à titre de salarié ou d'aide-familiale ou d'apprenti dans des micro unités de productions de biens et de services de moins de cinq (5) travailleurs", il ressort que le secteur informel renferme près de 16 % de la population active occupée, c'est-à-dire que 4 personnes sur 25 tirent profit de l'exercice d'une activité informelle comme principale source de revenu.

Les activités informelles présentent beaucoup de disparités selon le sexe : les hommes s'orientent davantage vers le secteur des petites transformations industrielles, tandis que les femmes s'adonnent beaucoup plus à des activités de type commercial et de service.

C'est pourquoi dans la promotion de l'emploi au Mali, les politiques actuelles en faveur du secteur informel doivent être poursuivies et renforcées dans le cadre de la politique plus globale de la promotion de l'initiative privée./.

ANNEXES



ANNEXE 1 :**REPARTITION DE LA POPULATION MASCULINE DE 8 ANS ET PLUS
SELON L'AGE ET LA SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI**

| AGE | INACTIF | AGRIC./ ELEVEUR | EMPL./ INDEP. | SALA-RIES | AIDE-FAMIL. | ACTIFS OCCUPES | CHO-NDUR | POPULAT' ACTIVE | POPULAT' TOTALE |
|-----------|---------|-----------------|---------------|-----------|-------------|----------------|----------|-----------------|-----------------|
| 8 - 9 ans | 126021 | 78129 | 0 | 0 | 2175 | 80404 | 941 | 81145 | 207966 |
| 10 - 14 | 202377 | 223115 | 374 | 1394 | 8736 | 233550 | 1146 | 225406 | 437783 |
| 15 - 19 | 93570 | 210027 | 1385 | 4323 | 17403 | 233138 | 5434 | 238577 | 431147 |
| 20 - 24 | 20925 | 161058 | 5145 | 1585 | 14972 | 172704 | 5306 | 161370 | 211005 |
| 25 - 29 | 9799 | 150664 | 10981 | 26217 | 6393 | 194255 | 9741 | 202590 | 212795 |
| 30 - 34 | 3650 | 126043 | 11503 | 26769 | 2091 | 176398 | 5823 | 182408 | 186058 |
| 35 - 39 | 3153 | 121146 | 13759 | 26212 | 807 | 175972 | 3210 | 179212 | 182365 |
| 40 - 44 | 4042 | 121132 | 10719 | 20509 | 327 | 152983 | 924 | 153907 | 157849 |
| 45 - 49 | 4419 | 101558 | 10027 | 13111 | 467 | 125216 | 1285 | 126503 | 130922 |
| 50 - 54 | BC40 | 94168 | 7736 | 10101 | 0 | 112060 | 1128 | 113120 | 121168 |
| 55 - 59 | 9889 | 84218 | 5560 | 2599 | 0 | 92377 | 674 | 93061 | 102940 |
| 60 et + | 114062 | 135813 | 6362 | 1660 | 329 | 141104 | 237 | 144441 | 258503 |
| NB | 2475 | n | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2475 |
| TOTAL | 610438 | 1611421 | 83661 | 144484 | 53695 | 1893261 | 38083 | 1931044 | 2542376 |

ANNEXE 2 :**REPARTITION DE LA POPULATION FEMININE DE 8 ANS ET PLUS SELON L'AGE ET LA SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI**

| AGE | INACTIF | AGRIC./ ELEVEUR | EMPL./ INDEP. | SALA-RIES | AIDE-FAMIL. | ACTIFS OCCUPES | CHO-NDUR | POPULAT' ACTIVE | POPULAT' TOTALE |
|-----------|---------|-----------------|---------------|-----------|-------------|----------------|----------|-----------------|-----------------|
| 8 - 9 ans | 141760 | 14714 | 0 | 125 | 8014 | 42853 | 792 | 44645 | 185400 |
| 10 - 14 | 275697 | 98461 | 650 | 3059 | 16052 | 118173 | 1645 | 119817 | 395514 |
| 15 - 19 | 199417 | 90359 | 9047 | 4087 | 16074 | 126562 | 1633 | 128195 | 317812 |
| 20 - 24 | 187207 | 98113 | 15823 | 4925 | 6850 | 123741 | 3960 | 127701 | 214306 |
| 25 - 29 | 190139 | 114651 | 17711 | 6570 | 3201 | 142133 | 1638 | 145568 | 2155907 |
| 30 - 34 | 153194 | 92121 | 17052 | 6515 | 1001 | 116699 | 1317 | 118016 | 271210 |
| 35 - 39 | 135957 | 76051 | 14803 | 4895 | 893 | 90642 | 250 | 96892 | 226849 |
| 40 - 44 | 107800 | 56610 | 16191 | 4380 | 203 | 77384 | 125 | 77509 | 145009 |
| 45 - 49 | 74789 | 37529 | 11296 | 1277 | 103 | 51205 | 119 | 51324 | 136113 |
| 50 - 54 | 75875 | 34903 | 13931 | 964 | 454 | 50252 | 134 | 50386 | 125261 |
| 55 - 59 | 52415 | 17791 | 5183 | 0 | 0 | 22974 | 0 | 22974 | 75389 |
| 60 et + | 164694 | 21940 | 8522 | 102 | 154 | 50718 | 0 | 30718 | 193412 |
| NB | 1613 | 149 | 223 | 0 | 0 | 372 | 0 | 372 | 1965 |
| TOTAL | 1760457 | 767392 | 129437 | 41049 | 55029 | 993707 | 13610 | 1607317 | 2767774 |

**ANNEXE 3 : DÉPARTEMENT DE LA POPULATION DE 8 ANS ET PLUS
SELON L'ÂGE ET LA SITUATION PAR RAPPORT À L'EMPLOI**

| ÂGE | POPULAT. OCCUPÉE | CHOMIERS | POPULAT. ACTIVE | POPULAT. INACTIVE | POPULAT. TOTALE |
|--------------|---------------------|--------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| 8 - 9 ans | 123257 | 1732 | 124990 | 267781 | 392771 |
| 10 - 14 | 351732 | 3491 | 355223 | 478074 | 833297 |
| 15 - 19 | 359700 | 7072 | 366772 | 792167 | 658959 |
| 20 - 24 | 296505 | 12266 | 308771 | 217142 | 525613 |
| 25 - 29 | 336388 | 12376 | 348764 | 199328 | 548702 |
| 30 - 34 | 293285 | 7139 | 300424 | 156844 | 457268 |
| 35 - 39 | 266614 | 3430 | 270104 | 139110 | 404714 |
| 40 - 44 | 230267 | 1044 | 231316 | 111542 | 342858 |
| 45 - 49 | 175423 | 1404 | 177827 | 79208 | 257035 |
| 50 - 54 | 162252 | 1262 | 163514 | 63915 | 247429 |
| 55 - 59 | 115351 | 674 | 116023 | 62304 | 178329 |
| 60 et + | 174822 | 337 | 175159 | 218756 | 453915 |
| NP | 372 | 0 | 372 | 1088 | 4460 |
| TOTAL | 2886068 | 52293 | 2939261 | 2370889 | 5310150 |

TABLEAU 4 : REPARTITION DES CHOMIERS SELON LE TYPE DE CHOMAGE ET L'ÂGE

| ÂGE | CHOMIERS | CHOMIERS | ENSEMBLE |
|-------------|--------------------|------------------------------|-----------------------------|
| 8 à 9 ans | - | 1233 (100 %) | 5,28 % (100 %) |
| 10 à 14 ans | 169 (4,84 %) | 6,87 % 3322 (95,15 %) | 10,12 % 3491 (100 %) |
| 15 à 19 ans | 2471 (34,96 %) | 12,69 % 4601 (65,05 %) | 14,02 % 7072 (100 %) |
| 20 à 24 ans | 3619 (24,65 %) | 16,59 % 8647 (75,35 %) | 26,34 % 12266 (100 %) |
| 25 à 29 ans | 3051 (24,65 %) | 15,67 % 9325 (75,35 %) | 28,41 % 12376 (100 %) |
| 30 à 34 ans | 3504 (49,08 %) | 18,00 % 3635 (50,92 %) | 11,07 % 7139 (100 %) |
| 35 à 39 ans | 2622 (75,13 %) | 33,47 % 860 (24,87 %) | 2,64 % 3490 (100 %) |
| 40 à 44 ans | 651 (62,35 %) | 2,36 % 395 (37,65 %) | 1,30 % 1649 (100 %) |
| 45 à 49 ans | 1404 (100 %) | 7,21 % - | 2,68 % (100 %) |
| 50 à 54 ans | 1262 (100 %) | 6,48 % - | 2,41 % (100 %) |
| 55 à 59 ans | 372 (55,19 %) | 1,91 % 302 (44,81 %) | 0,92 % 674 (100 %) |
| 60 ans et + | 337 (100 %) | 1,73 % - | 0,64 % 337 (100 %) |
| TOTAL | 19465 (37,22 %) | 100 % | 52293 (62,78 %) |
| | | 100 % | 100 % |

NB : () indique les pourcentages en ligne pour un âge donné

ANNEXE 5 : REPARTITION SELON L'ÂGE ET LE SEXE

| âge | total | garçons | femmes | voitures | motocyclettes |
|-------------|--------------------|---------|--------------------|----------|--------------------------|
| 5 à 9 ans | 941 (54,30 %) | 2,43 % | 792 (45,70 %) | 5,82 % | 1733 (100 %) 3,31 % |
| 10 à 14 ans | 1846 (52,88 %) | 4,77 % | 1645 (47,12 %) | 12,09 % | 3491 (100 %) 6,68 % |
| 15 à 19 ans | 5439 (76,91 %) | 14,06 % | 1663 (29,09 %) | 12,22 % | 7072 (100 %) 13,52 % |
| 20 à 24 ans | 8306 (67,72 %) | 21,47 % | 3960 (32,28 %) | 29,10 % | 12266 (100 %) 23,46 % |
| 25 à 29 ans | 8741 (70,63 %) | 22,60 % | 3635 (29,37 %) | 26,71 % | 12376 (100 %) 23,57 % |
| 30 à 34 ans | 5022 (81,55 %) | 15,05 % | 1317 (18,45 %) | 9,68 % | 7199 (100 %) 13,55 % |
| 35 à 39 ans | 3240 (92,84 %) | 8,38 % | 250 (7,16 %) | 1,84 % | 3490 (100 %) 6,67 % |
| 40 à 44 ans | 924 (68,08 %) | 2,39 % | 126 (11,92 %) | 0,42 % | 1049 (100 %) 2,01 % |
| 45 à 49 ans | 1285 (51,52 %) | 3,32 % | 119 (8,84 %) | 0,87 % | 1104 (100 %) 2,68 % |
| 50 à 54 ans | 1128 (89,35 %) | 2,92 % | 134 (10,62 %) | 0,58 % | 1262 (100 %) 2,41 % |
| 55 à 59 ans | 674 (100 %) | 1,74 % | - | - | (100 %) 1,29 % |
| 60 ans et + | 327 (100 %) | 0,57 % | - | - | (100 %) 0,64 % |
| TOTAL | 38688 (73,97 %) | 100 % | 13610 (26,03 %) | 100 % | 52293 (100 %) 100 % |

NB : () indique les pourcentages en ligne pour un âge donné

ANNEXE 6 : REPARTITION DES CHOMEURS SELON LE TYPE DE CHOMAGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

| NIVEAU D'INSTRUCTION | CHOMAGE | CHOMPE | ENSEMBLE | | | |
|------------------------|--------------------|---------|--------------------|---------|------------------|---------|
| Néant | 4274 (36,31 %) | 21,96 % | 7498 (63,69 %) | 22,84 % | 11772 (100 %) | 22,54 % |
| Ecole Coranique | 1794 (50,22 %) | 24,63 % | 4752 (49,78 %) | 14,48 % | 4646 (100 %) | 18,25 % |
| Alphabétisation | 140 (25,47 %) | 0,72 % | 396 (74,03 %) | 1,22 % | 539 (100 %) | 1,08 % |
| Fondamentale 1 | 3406 (50,04 %) | 17,50 % | 3400 (49,96 %) | 16,36 % | 6806 (100 %) | 13,02 % |
| Fondamentale 2 | 3148 (36,88 %) | 16,17 % | 5987 (63,12 %) | 16,41 % | 8535 (100 %) | 16,32 % |
| Secondaire général | 1258 (28,88 %) | 6,98 % | 13445 (71,12 %) | 10,19 % | 4703 (100 %) | 8,99 % |
| Secondaire Technique 1 | 152 (35,69 %) | 9,00 % | 3448 (64,31 %) | 10,50 % | 5200 (100 %) | 9,94 % |
| Secondaire Technique 2 | 126 (5,81 %) | 0,64 % | 2027 (94,19 %) | 5,17 % | 2152 (100 %) | 0,86 % |
| Supérieur | 468 (15,39 %) | 2,40 % | 2572 (84,60 %) | 7,85 % | 3040 (100 %) | 5,81 % |
| TOTAL | 19465 (37,22 %) | 100 % | 32828 (62,78 %) | 100 % | 52293 (100 %) | 100 % |

NB : () indique les pourcentages en ligne pour un âge donné

ANNEXE 7 : REPARTITION DES CHOMEURS SELON LE TYPE DE CHOMAGE ET LE NIVEAU DE FORMATION

| NIVEAU DE FORMATION | CHOMAGE | CHOMPE | ENSEMBLE | | | |
|---------------------------|--------------------|---------|--------------------|---------|------------------|---------|
| Néant | 6241 (27,93 %) | 32,06 % | 16105 (72,07 %) | 49,06 % | 22346 (100 %) | 42,73 % |
| Appr. Centre de Formation | 3170 (18,48 %) | 18,03 % | 33765 (81,52 %) | 41,93 % | 16945 (100 %) | 32,29 % |
| Appr. Sur le tas | 10104 (77,35 %) | 51,91 % | 2958 (22,65 %) | 9,01 % | 13661 (100 %) | 24,96 % |
| TOTAL | 19465 (37,22 %) | 100 % | 32828 (62,78 %) | 100 % | 52293 (100 %) | 100 % |

NB : () indique les pourcentages en ligne pour un âge donné



CHAPITRE III: EMPLOI PLURI-ACTIVITE? SECTEUR INFORMEL ET
CHOMAGE, BAMAKO
JACQUES CHARMES Directeur de Recherche à l'ORSTOM



Ministère de l'Economie,
des Finances et du Plan

Programme des Nations Unies
Pour le Développement

Direction Nationale de la Statistique
et de l'Informatique

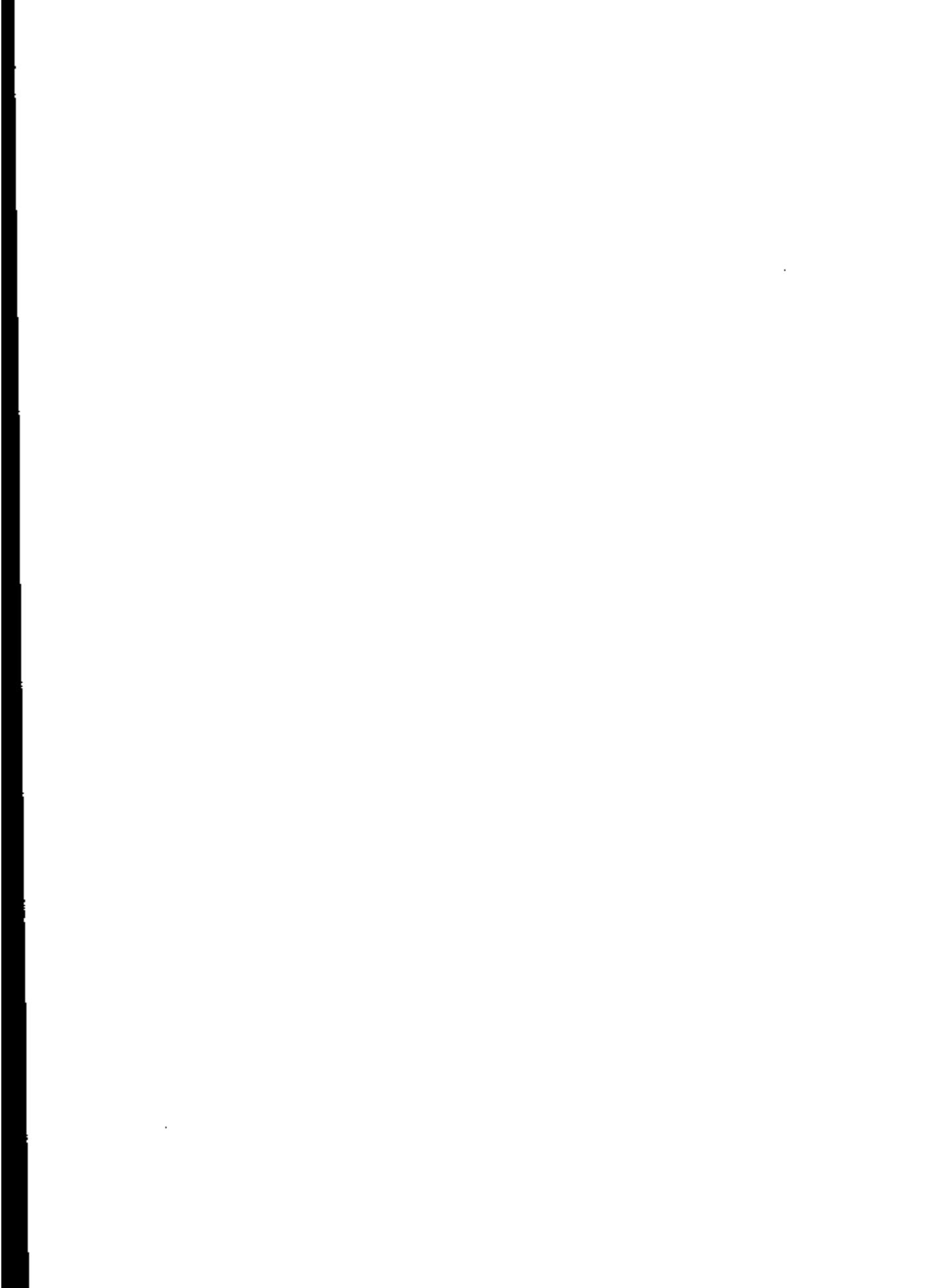
PADEM

EMPLOI, PLURI-ACTIVITE, SECTEUR INFORMEL ET CHOMAGE

**Caractéristiques de la population active à Bamako
d'après l'Enquête Nationale sur les Activités
Economiques des Ménages (Secteur Informel)
au Mali en 1989**

Novembre 1993

Jacques CHARMES
Directeur de Recherche à l'ORSTOM



La population active de Bamako s'élevait en 1989 à 175.380 personnes dont 20.343 étaient sans travail, ce qui représentait un taux brut d'activité (rapporté à la population totale) de 25,8 %, un taux global d'activité (rapporté à la population de 8 ans et plus) de 34,5 % et un taux de chômage de 11,6 %. Du moins, est-ce là l'image du marché du travail bamakois que fournit une première analyse superficielle des réponses spontanées apportées par les personnes interrogées dans l'enquête.

La réalité est plus complexe. Les concepts de population active, bien que définis de façon précise, concrète, standardisée et opérationnelle au niveau international, ne sont pas toujours bien stabilisés et l'interprétation qu'en font les personnes interrogées et aussi les agents enquêteurs amène les statisticiens du travail à reconstruire les principales composantes de la population active à partir d'une série de questions complémentaires et d'analyses plus approfondies.

C'est alors une vision beaucoup plus nuancée qui se fait jour, faite de statuts hybrides ou ambivalents entre inactivité et activité, emploi et chômage, secteur informel et secteur formel.

Pour éclairer ces différentes perspectives, on examinera successivement :

- les principales composantes de la population active,
- le chômage,
- l'emploi,
- le secteur informel,
- la pluri-activité.

L. PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA POPULATION ACTIVE BAMAKOISE

La population active de Bamako comprend donc un nombre de personnes bien plus élevé que celui qui résulte du simple décompte des réponses à la question sur l'activité. En effet, lorsque des questions complémentaires sont posées aux chômeurs et aux inactifs quels qu'ils soient (mais surtout aux femmes au foyer), alors apparaissent de nouvelles catégories d'actifs occupés entrant logiquement dans la sphère de la définition internationale de l'emploi ou de l'occupation.

Le tableau 1 ci-après présente les principaux résultats détaillés nécessaires à une mesure complète de la population active.

A la population active ordinaire (cadre A, en haut à gauche du tableau 1), il convient d'ajouter les personnes inactives qui exercent en fait une activité économique (cadre D, en bas à droite). Et pour obtenir les effectifs de la population active occupée, il suffit de retrancher les actifs sans travail (dernière ligne du cadre A) et d'ajouter les chômeurs qui se révèlent être en réalité occupés (dernière ligne du cadre C, en haut à droite).

Le tableau 2 ci-après récapitule ces divers éléments et montre les variations induites dans les taux d'activité et les taux du chômage par la prise en compte de ces nouvelles catégories d'actifs occupés.

Une telle prise en compte fait passer le taux brut d'activité à Bamako de 25,8 à 31,7%, et de 12,4 à 23,1 % pour les femmes. En fait, le nombre de femmes occupées double, essentiellement du fait de l'intégration des femmes au foyer ou ménagères qui spontanément, s'étaient déclarées ou avaient été déclarées comme inactives.

Quant au taux de chômage, qui s'élevait à 11,6 %, il tombe à 7,5 % lorsqu'on le calcule sur cette base plus réaliste et plus conforme aux normes internationales : c'est encore chez les femmes que la variation est la plus forte, puisque le taux tombe de 12,4 à 5,8 %.

Tableau 1 : Population âgée de 8 ans et plus, selon la situation d'activité, le statut dans la profession et l'exercice d'une activité secondaire Bamako 1989

| | |
|---|---|
| A | C |
| B | D |

| Situation | Effectifs | | | Exercice activité secondaire | | |
|---|---------------|---------------|---------------|------------------------------|--------------|--------------|
| | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total |
| Population active | 133715 | 41665 | 175380 | 10669 | 2473 | 13140 |
| - Occupée | 118557 | 36480 | 155037 | 7116 | 1782 | 8895 |
| * Agriculteurs | 7475 | 96 | 7571 | 1240 | - | 1240 |
| * Employeurs indépendants non agricoles | 27527 | 7358 | 34885 | 1082 | 786 | 1868 |
| * Aides familiaux, apprentis | 21228 | 4289 | 25517 | 250 | - | 500 |
| * Salariés | 62327 | 26737 | 87064 | 4542 | 748 | 5288 |
| - Sans travail | 15156 | 5185 | 20343 | 3555 | 589 | 4244 |
| Population inactives | 120026 | 209290 | 329316 | 3785 | 36873 | 39658 |
| - Femmes au foyer | - | 117744 | 117744 | - | 31319 | 31319 |
| - Élèves, étudiants | 93546 | 65401 | 158947 | 1012 | 2587 | 3599 |
| - Retraités | 15254 | 7345 | 22600 | 1383 | 247 | 1630 |
| - Handicapés | 1900 | 1910 | 3810 | 769 | 492 | 1261 |
| - Autres inactifs | 9326 | 16839 | 26215 | 621 | 1233 | 1854 |
| Population totale 8 ans et + | 253741 | 250955 | 504696 | 14454 | 38344 | 52798 |

Source : DNSI, Enquête Nationale sur les Activités Economiques des Ménages, dite "Enquête sur le Secteur Informel" : ESI, 1989

**Tableau 2 : Population active ordinaire et population active réelle
Bamako 1989**

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--|---------|--------|----------|
| Population active occupée ordinaire | 118.557 | 36.480 | 155.037 |
| Chômeurs exerçant une activité | 3.555 | 689 | 4.244 |
| Inactifs exerçant une activité | 3.785 | 35.873 | 39.658 |
| * Femmes | — | 31.314 | 31.314 |
| * Élèves, Etudiants | 1.012 | 2.587 | 3.599 |
| * Retraités | 1.383 | 247 | 1.630 |
| * Handicapés | 769 | 492 | 1.261 |
| * Autres inactifs | 621 | 1.233 | 1.854 |
| Population active occupée réelle | 125.897 | 73.042 | 198.939 |
| Population sans travail (1) | 11.603 | 4.496 | 16.099 |
| Taux d'activité apparent | 38,9 | 12,4 | 25,8 |
| Taux d'activité réel | 40,0 | 23,1 | 31,7 |
| Taux de chômage apparent | 11,3 | 12,4 | 11,6 |
| Taux de chômage réel | 8,4 | 5,8 | 7,5 |

(1) A l'exclusion des chômeurs exerçant une activité.

C'est une meilleure appréhension de l'activité économique des femmes au foyer qui contribue le plus fortement à l'accroissement des effectifs de la population active occupée (15,7%), puis viennent les chômeurs exerçant une activité (2,1 %), surtout chez les hommes, et les élèves-étudiants qui contribuent à hauteur de 1,8 % à ce résultat. On pourrait s'étonner de ce que les élèves soient considérés comme faisant partie de la population active dès lors qu'ils exercent une activité économique, même à temps partiel. Mais, outre le fait que cela correspond à l'application des définitions internationales, on peut remarquer qu'il existe

toujours des écarts particulièrement significatifs, dans les recensements de population, entre les statistiques de fréquentation scolaire et les statistiques d'activité pour les classes d'âge concernées.

La pluri-activité est un aspect rarement étudié, bien que souvent mis en avant, des situations de sous-emploi qui se développent en milieu urbain, dans des contextes de crise et d'ajustement. Fortement développé en milieu rural où la saisonnalité des travaux agricoles y incite, ce phénomène semble – du moins en fait on souvent l'hypothèse – avoir eu tendance à s'amplifier en milieu urbain au cours de la période récente. Le tableau 3 suivant reprend les données des tableaux précédents afin d'en tirer les indicateurs significatifs.

9

La pluri-activité touche ainsi 4,5 % de la population active occupée à Bamako (5,6 % pour les hommes et 2,4 % pour les femmes) et 6,1 % de la population salariée (7,3 % pour les hommes et 3,0 pour les femmes). Encore faut-il préciser qu'en dépit des efforts faits par l'enquête pour cerner cette question, il est probable qu'une assez forte proportion de salariés, et particulièrement de salariés de la fonction publique et du secteur public, a préféré ne pas déclarer l'exercice d'activités secondaires, puisque en principe un tel exercice n'est pas prévu dans le statut ou le contrat de salarié.

Si l'on considère cependant que la pluri-activité est un indicateur du sous-emploi invisible (c'est-à-dire de l'insuffisance des revenus tirés de l'activité principale, habituelle ou officielle), alors ce serait en définitive 12,0 % de la population active de Bamako qui se trouveraient sous employés (7,5 % de chômeurs et 4,5 % de pluri-actifs), soit 14,0 % pour les hommes et 8,2 % pour les femmes. Au total, les hommes représenteraient 71,9 % de la population en chômage ou sous-employée.

Tableau 2 : Pluri-activité de la population occupée et de la population salariée à Bamako 1989

| | Activités principales | | | Activités secondaires | | | % de pluri-actifs | | |
|------------------------|-----------------------|----------|----------|-----------------------|----------|----------|-------------------|----------|----------|
| | Hommes | | Eléments | Hommes | | Eléments | Hommes | | Eléments |
| | Parmis | Eléments | | Parmis | Eléments | | Parmis | Eléments | |
| Population active | | | | | | | | | |
| occupée | 125.897 | 73.342 | 198.339 | 7.114 | 1.792 | 8.696 | 5.6 | 2.4 | 5.5 |
| Population en activité | 62.327 | 24.737 | 57.054 | 4.542 | 746 | 5.286 | 7.3 | 7.0 | 6.1 |

Source : DNSI-ESI, 1989

II. LE CHOMAGE A BAMAKO EN 1989

Les 20.343 chômeurs déclarés de Bamako sont pour près des 2/3 (64,5 %) des primo-demandeurs d'emploi qui n'avaient jamais travaillé auparavant. Pourtant ils ne sont qu'à peine 1/3 (32,3 %) à avoir moins de 25 ans, ainsi que le montre le tableau 4 ci-après, la grande masse de chômeurs ayant entre 25 et 35 ans (46,5 %), ce qui traduit une insertion tardive et difficile sur le marché de l'emploi. L'exercice d'une activité non déclarée spontanément ne modifie pas fondamentalement ces résultats puisque 35,4 % seulement des chômeurs réels ont moins de 25 ans et 46,7 % de 25 à 35 ans.

Le chômage féminin déclaré aussi bien que réel ne représente que 1/3 du chômage total. Les femmes à la recherche d'un emploi sont plutôt plus jeunes que les hommes (38,5% ont moins de 25 ans et 51,9 % ont entre 25 et 35 ans, proportions qui passent à 42,6 et 48,8% pour le chômage réel).

En ce qui concerne le niveau d'éducation, plus de la moitié des chômeurs ont un niveau inférieur au secondaire (20 % sont de niveau primaire et 31 % sans instruction) : de ce point de vue, il n'y a guère de différence entre hommes et femmes. S'il y a peu de femmes chômeuses ayant un niveau d'instruction supérieur (aussi bien en valeur absolue qu'en valeur relative), on revanche, elles sont relativement nombreuses (et relativement plus nombreuses que les hommes) à avoir un niveau secondaire général (18,5 % contre 11,7 % pour les hommes) et surtout un niveau secondaire technique (36,7 % contre 19,2 % pour les hommes).

C'est un fait notable que près de 24 % des chômeurs sortent de l'enseignement secondaire technique et près de 12 % de l'enseignement supérieur. Et il est intéressant de constater que c'est dans ces catégories que se recrutent les chômeurs exerçant une activité, et notamment dans les formations techniques qui y prédisposent puisque plus de 30% des chômeurs qui travaillent sont issus de ce type de formation ; et 23,6% d'entre eux sont issus de l'enseignement supérieur.

Tableau 4 : Répartition des chômeurs déclarés, actifs et réels par âge et sexe par niveau d'instruction et sexe et par niveau de formation et sexe - Bamako 1999

| Age/Niveau d'instruction | Niveau de formation | Réseaux sociaux | | | | Chemin de culture | | | | Chemin de travail | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|---------------------|--------------------------------|--------|---------|--------|-------------------|---------|--------|--------|-------------------|--------|--------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | | Hommes | Femmes | Enfants | Hommes | Femmes | Enfants | Hommes | Femmes | Enfants | Hommes | Femmes | Enfants | | | | | | | | |
| < 15 ans | | 375 | 2.5 | 125 | 2.4 | 900 | 2.5 | 811 | 22.1 | 125 | 15.8 | 386 | 21.0 | 375 | 3.5 | 125 | 2.8 | 500 | 3.1 | | |
| .15 à 25 | | 4.47 | 27.7 | 1873 | 36.1 | 6670 | 29.5 | 1493 | 40.6 | 547 | 69.2 | 2040 | 65.7 | 5264 | 45.8 | 1748 | 39.9 | 5144 | 32.3 | | |
| 25 à 35 | | 6707 | 60.6 | 2469 | 51.9 | 9450 | 46.5 | 507 | 56.5 | - | 507 | 13.6 | 1222 | 10.6 | 375 | 9.5 | 740 | 46.7 | | | |
| 35 à 45 | | 1823 | 12.1 | 373 | 7.2 | 2004 | 10.5 | 643 | 11.0 | 119 | 15.0 | 759 | 17.0 | 942 | 8.2 | - | 942 | 10.1 | | | |
| 45 à 55 | | 1582 | 10.4 | 119 | 2.3 | 1701 | 6.4 | 643 | 7.4 | 125 | 3.4 | 125 | 2.8 | 293 | 2.6 | - | 293 | 5.9 | | | |
| 55 et + | | 414 | 7.0 | - | 414 | 2.0 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 293 | 1.6 | | |
| | | 35-36 | 103.0 | 5185 | 100.0 | 20343 | 100.0 | 3575 | 100.0 | 731 | 100.0 | 446 | 100.0 | 12482 | 100.0 | 4394 | 100.0 | 15876 | 100.0 | | |
| | | Niveau, cours | | 497 | 32.0 | 2337 | 25.2 | 6244 | 30.3 | 1308 | 36.0 | - | 1306 | 30.8 | 3669 | 31.5 | 1307 | 29.1 | 4376 | 30.5 | |
| | | alphab. | | 3.94 | 41.1 | 695 | 17.3 | 498 | 20.1 | 644 | 18.1 | - | 544 | 15.2 | 2649 | 22.0 | 795 | 17.7 | 3444 | 21.4 | |
| | | Tondimensional 1 & 2 | | 1.74 | 11.7 | 957 | 18.5 | 2310 | 13.4 | - | - | - | - | 1774 | 15.3 | 957 | 21.3 | 2730 | 17.0 | | |
| | | Secondaire Général | | 19.1 | 10.2 | 301 | 36.7 | 4812 | 23.7 | 603 | 17.0 | 684 | 103.0 | 1292 | 30.4 | 7308 | 19.9 | 3326 | 21.8 | | |
| | | Secondaire Technologique 1 & 2 | | 2305 | 13.2 | 125 | 2.4 | 2429 | 11.9 | 1000 | 28.1 | - | 1006 | 23.6 | 1204 | 31.2 | 1212 | 27.0 | 1425 | 8.9 | |
| | | Supérieur | | 15.16 | 100.0 | 5185 | 100.0 | 20343 | 100.0 | 3555 | 100.0 | 635 | 102.0 | 4244 | 100.0 | 11403 | 100.0 | 4496 | 100.0 | 16099 | 100.0 |
| | | Ensemble | | 4325 | 20.0 | - | - | 5226 | 21.3 | 1373 | 37.4 | - | 1373 | 30.7 | 2955 | 25.7 | - | - | 2955 | 18.6 | |
| | | Formation sur le tas | | 7686 | 90.7 | 3279 | 72.9 | 11463 | 56.3 | 1970 | 53.5 | 791 | - | 2561 | 61.8 | 5724 | 49.8 | 2989 | 68.0 | 8702 | 54.8 |
| | | Formation dans un Centre | | 1145 | 20.7 | 2456 | 27.1 | 4552 | 22.4 | 333 | 9.0 | - | 333 | 7.5 | 2813 | 24.5 | 1405 | 32.0 | 4219 | 36.6 | |
| | | Résumé | | 15152 | 100.0 | 5185 | 100.0 | 20343 | 100.0 | 3676 | 100.0 | 791 | - | 4467 | 100.0 | 11462 | 100.0 | 4394 | 100.0 | 15876 | 100.0 |

Source : DNSI-EST, 1989

Par ailleurs, 21,3 % des chômeurs ont reçu une formation sur le tas et 56,3 % dans un centre de formation officiel (72,9 % pour les femmes), chiffres considérables qui sembleraient montrer que les formations professionnelles dispensées dans ces centres sont mal adaptées aux besoins du marché du travail. Le critère de l'exercice d'une activité d'attente tempère quelque peu cette dernière remarque puisque 61,8 % des chômeurs qui travaillent ont reçu une formation dans de tels centres (et 30,7 % une formation sur le tas). De ce point de vue, l'absence totale de formation se traduit par un net handicap (seulement 7,5 % des chômeurs en activité d'attente sont dans ce cas).

Le tableau 5 ci-après montre que 55,8 % des chômeurs déclarés sont sans travail depuis un an au moins (et 34,6 % depuis 2 ans au moins), ces proportions étant de 62,8 et 38,9% respectivement pour les femmes.

Bien entendu, on peut se demander quelle est la signification réelle d'un chômage d'aussi longue durée dans une ville comme Bamako. Il serait sans doute intéressant de croiser la durée du chômage avec le niveau d'éducation, car le fait qu'une grande majorité de chômeurs soient des primo-demandeurs d'emploi, des jeunes de moins de 35 ans, et qu'une grande proportion d'entre eux soit d'un niveau d'éducation supérieur à la moyenne nationale et sans doute aussi à la moyenne de Bamako, tous ces indices sembleraient indiquer que le chômage mesuré par l'enquête est en grande partie un chômage d'insatisfaction, c'est-à-dire le résultat d'un refus, de la part de ces jeunes, d'exercer des emplois ne correspondant pas aux qualifications qu'ils ont reçues et aux attentes auxquelles le système éducatif les avait préparés. Dès lors, l'aide à la promotion des micro-entreprises peut, à défaut de création d'emplois salariés, répondre à cette attente.

Tableau 5 : Répartition des chômeurs déclarés par âge, sexe et durée du chômage - Bamako 1989

| Sexe | Durée du chômage | Population | | | | |
|--------|------------------|------------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|-------|-------|
| | | < 1 an | 1 à 2 ans | 2 à 3 ans | < 1 an | 1 à 2 ans | 2 à 3 ans | < 1 an | 1 à 2 ans | 2 à 3 ans | < 1 an | 1 à 2 ans | 2 à 3 ans | < 1 an | 1 à 2 ans | 2 à 3 ans | | |
| ÂGE | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Homme | < 15 ans | 255 | 3,5 | 25 | 4,4 | 5 | - | 375 | 2,5 | 125 | 6,5 | 5 | - | 125 | 2,4 | 275 | 4,2 | |
| | 15 à 25 | 2762 | 48,3 | 429 | 55,0 | 625 | 15,9 | 192 | 21,0 | 4197 | 27,7 | 931 | 48,2 | 623 | 40,5 | 1409 | 27,2 | |
| | 25 à 35 | 1887 | 26,3 | 17,0 | 58,0 | 1911 | 60,3 | 1227 | 65,5 | 675 | 44,6 | 674 | 45,3 | 375 | 84,2 | 2693 | 51,5 | |
| | 35 à 45 | 396 | 14,1 | 2,6 | 7,4 | 477 | 1,4 | 253 | 13,4 | 1629 | 12,1 | - | 250 | 20,2 | - | 125 | 10,3 | |
| | 45 à 55 | 931 | 13,5 | 375 | 12,3 | 259 | 7,3 | - | - | 1582 | 10,4 | - | - | 179 | 14,8 | - | 1701 | 8,7 |
| | 55 et + | 253 | 4,7 | 125 | 4,1 | - | - | - | - | 418 | 2,7 | - | - | - | - | - | 418 | 2 |
| Femmes | < 15 ans | 130,5 | 3035 | 100,0 | 3142 | 100,0 | 1869 | 100,0 | 11559 | 100,0 | 1930 | 100,0 | 1038 | 100,0 | 5185 | 100,0 | 8983 | 100,0 |
| | 15 à 25 | 45,5 | 21,0 | 20,0 | 70,7 | 70,7 | 12,3 | 12,3 | 700,0 | 37,1 | 23,9 | 37,1 | 15,5 | 23,4 | 100,0 | 44,2 | 21,3 | 19,4 |
| | 25 à 35 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| | 35 à 45 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| | 45 à 55 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| | 55 et + | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : INST-ESTI, 1989

Quelles sont les caractéristiques des activités d'attente exercées par les chômeurs et quels revenus en tirent-ils ? Rappelons que 20,9% des chômeurs (4244 sur 20 343) exercent de telles activités : certains d'entre eux (223) en exercent même deux, de sorte que les statistiques qui suivent portent sur 4467 activités.

Le tableau 6 ci-après résume la situation : pour plus de 53%, il s'agit d'activités commerciales exercées à près de 80% sous forme de travail indépendant et pour près de 50% dans la rue (31,8%) ou sur les marchés. Pour les femmes qui représentent 17,7% de ces chômeurs "actifs", il s'agit même exclusivement d'activités commerciales d'auto-emploi, exercées à 70% dans les rues ou sur les marchés.

Chez les hommes, la situation est plus nuancée, les activités commerciales n'occupent que 42,8% d'entre eux au profit de l'industrie (20,4%) et des services (30%) ; ces activités sont exercées dans les lieux les plus divers : la rue pour 26,5% d'entre elles, les domiciles pour 26,3%, les marchés pour 19,3% et d'autres lieux (21,6%). 18,2% des hommes exercent ces activités en tant que salariés.

Plus des 2/3 des femmes (69,2%) exerçant ces emplois d'attente ont entre 25 et 35 ans (et 85% ont moins de 35 ans), contre 40,6% (et 62,7%) pour les hommes.

Les revenus annuels tirés de ces activités sont faibles : pour 10,8% de ces chômeurs actifs, ces revenus servent d'appui à l'autoconsommation ; pour 29%, le revenu annuel est inférieur ou égal à 50.000 F CFA, mais tout de même pour 32,2%, ces revenus sont supérieurs à 150.000 F CFA, ce qui équivaut à une moyenne mensuelle de 12.500 F CFA. Néanmoins dans 46,5% des cas, les activités d'attente ont été exercées pendant moins de 6 mois (et 8% pendant moins d'un mois) ; seulement 30,5% d'entre elles l'ont été pendant 11 mois ou plus.

Tableau 6 : Principales caractéristiques des activités d'attente exercées par les chômeurs Bamako 1989

| Caractéristiques | Sexe | Hommes | | Femmes | | Ensemble | |
|----------------------------------|------|--------|-------|--------|-------|----------|-------|
| Branches d'activité | | | | | | | |
| Agriculture | | 250 | 6,8 | | | 250 | 5,6 |
| Manufactures et construction | | 750 | 20,4 | | | 750 | 16,8 |
| Commerce | | 1575 | 42,8 | 791 | 100,0 | 2366 | 53,0 |
| Services | | 1101 | 30,0 | | | 1101 | 24,6 |
| Ensemble | | 3676 | 100,0 | 791 | 100,0 | 4467 | 100,0 |
| Situation dans profession | | | | | | | |
| Employeur, indépendant, associé | | 2775 | 75,5 | 791 | 100,0 | 3566 | 79,8 |
| Aide familial | | 233 | 6,3 | | | 233 | 5,2 |
| Salarisé | | 668 | 18,2 | | | 668 | 15,0 |
| Ensemble | | 3676 | 100,0 | 791 | 100,0 | 4467 | 100,0 |
| Lieu d'exercice | | | | | | | |
| Atelier, magasin | | 233 | 6,3 | | | 233 | 5,2 |
| Marché fixé, mobile | | 708 | 19,3 | 102 | 12,9 | 810 | 18,1 |
| Domicile | | 968 | 26,3 | 242 | 30,6 | 1210 | 27,1 |
| Rue, ambulant | | 974 | 26,5 | 447 | 56,5 | 1421 | 31,8 |
| Autres, chantier | | 793 | 21,6 | | | 793 | 17,8 |
| Ensemble | | 3676 | 100,0 | 791 | 100,0 | 4467 | 100,0 |
| Durée d'exercice | | | | | | | |
| < 6 mois | | | | | | 2079 | 45,5 |
| 6 < 11 mois | | | | | | 1025 | 22,9 |
| 11 mois + | | | | | | 1363 | 30,5 |
| Ensemble | | | | | | 4467 | 100,0 |
| Age | | | | | | | |
| 15 < 25 ans | | 811 | 22,1 | 125 | 15,8 | 936 | 21,0 |
| 25 < 35 " | | 1493 | 40,6 | 547 | 69,2 | 2040 | 45,7 |
| 35 < 45 " | | 607 | 16,5 | | | 607 | 13,6 |
| 45 < 55 " | | 640 | 17,4 | 119 | 15,0 | 759 | 17,0 |
| 55 et + | | 125 | 3,4 | | | 125 | 2,8 |
| Ensemble | | 3676 | 100,0 | 791 | 100,0 | 4467 | 100,0 |
| Revenu | | | | | | | |
| Auto-consommation | | | | | | 483 | 11,8 |
| > 50.000 F CFA | | | | | | 1296 | 29,0 |
| 50 à 150.000 | | | | | | 1248 | 27,9 |
| 150 < 450.000 | | | | | | 925 | 20,7 |
| 450.000 et + | | | | | | 515 | 11,3 |
| Ensemble | | | | | | 4467 | 100,0 |

Source : DNSI- ESI 1989.

III. EMPLOI, SECTEUR INFORMEL ET PLURI- ACTIVITE À BAMAKO :

L'agrégation des divers modules d'actifs occupés (indépendants, aides familiaux et apprentis, salariés) ainsi que des effectifs de chômeurs et d'inactifs exerçant une activité nous permet de connaître le niveau de l'emploi à Bamako, par branche d'activité.

Le tableau 7 suivant nous en donne le répartition détaillée par branche d'activité. Dans le district de Bamako, 187216 personnes exercent une activité autre qu'agricole. Sur cet effectif, 61,3% sont les hommes. Les emplois industriels (bâtiment compris) représentent 21,2% de l'effectif, le commerce 33,5% et les services 45,3%. Par rapport à la situation de 1985 (enquête démographique PADEM), ce sont les services (administration comprise) qui ont vu leur part augmenter le plus considérablement puisqu'ils ne représentaient alors qu'à peine 37% de l'emploi non agricole. Les femmes ne sont actives qu'à raison de 5,4% dans l'industrie contre 55% dans le commerce.

En définitive, l'image de l'emploi Bamakois que nous donne l'enquête ne correspond pas à une hypertrophie commerciale à laquelle on aurait pu s'attendre, mais à une structure tout à fait classique où le commerce représente le tiers des emplois.

Mais c'est évidemment la répartition des emplois entre le secteur informel et le secteur formel qui nous intéresse ici.

Le tableau 8 ci-après a opéré la distinction entre les deux secteurs en appliquant les divers critères suivants :

- Pour les employeurs et les indépendants, ont été exclus les professions libérales (au nombre de 625) et les employeurs tenant une comptabilité avec bilan annuel (au nombre de 543) que ce soit dans le cadre d'un plan comptable (293) ou qu'elle soit confiée à un expert comptable extérieur à l'entreprise (250).
- Pour les aides familiaux apprentis et également les salariés, n'ont été retenus que ceux d'entre eux qui travaillent pour un patron individuel (à l'exclusion des coopératives, des

sociétés et de l'administration).

– Quant aux inactifs et aux chômeurs exerçant une activité d'attente, on a considéré que ces activités relevaient toutes du secteur informel, ce qui est confirmé par le critère du lieu d'exercice de ces activités (qui n'est jamais une grande entreprise).

Cette méthode permet d'appliquer la nouvelle définition internationale du secteur informel (adoptée par le XV^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail en janvier 1993 à Genève) selon laquelle le secteur informel est constitué d'unités économiques appartenant au secteur des ménages en comptabilité nationale, c'est-à-dire d'entrepreneurs individuels ne tenant pas de comptabilité complète (et donc ne relevant pas du statut de quasi-société). La définition prévoit, à l'intérieur de ce champ, de distinguer entre les entreprises familiales n'employant pas de salariés permanents et les micro-entreprises qui en emploient, mais sans les enregistrer ou bien en dessous d'un certain seuil de taille. En première approximation, on peut considérer que les emplois non salariés correspondent aux entreprises familiales et les emplois salariés aux micro-entreprises.

Le tableau 9 suivant donne la répartition de la population occupée au sens large (chômeurs et inactifs occupés compris) selon le secteur d'activité et en distinguant le secteur informel et le secteur formel.

Tableau 7 : Population active occupée par branche d'activité, statut dans la profession (ou situation d'activité) et sexe. Bamako 1989.

| | Employeurs Indépendants | Aides familiaux Apprentis | Salariés | Inactifs | Chômeurs | TOTAL |
|------------------------|----------------------------|------------------------------|----------|----------|----------|--------|
| Hommes | | | | | | |
| Agriculture | | 500 | 1960 | 1017 | 250 | 3727 |
| Industries extractives | | | 700 | | | 700 |
| Ind.Agril.Alimentaires | | | 1960 | | 125 | 2085 |
| Textile,habill., Cuir | 3520 | 1591 | 3106 | 204 | | 8424 |
| Bois | 1482 | 1939 | 250 | 227 | | 3898 |
| Maté. Construction | | 102 | 2603 | | 125 | 2830 |
| Ind.métal | 750 | 2322 | 1139 | | | 4061 |
| Ind.diverses | | 762 | | 250 | | 762 |
| Eau, gaz, électricité | 265 | 454 | 1695 | | 250 | 2664 |
| Bâtiment,TP | 2763 | 1201 | 5711 | | 250 | 9925 |
| Commerce | 12583 | 2612 | 5432 | 1144 | 1575 | 22746 |
| Hôtels, restaurants | 131 | | 250 | | | 381 |
| Transport | 1216 | 2651 | 6287 | 125 | | 10779 |
| Banques, Assurances | 125 | | 1449 | | | 1574 |
| Services particuliers | 2211 | 523 | 17471 | 425 | 497 | 21127 |
| Services récréatifs | | 125 | 1004 | | | 1129 |
| Autres services | 2481 | 7043 | 10810 | 393 | 604 | 21331 |
| Ensemble | 27527 | 21228 | 62327 | 3785 | 3676 | 118543 |
| Femmes | | | | | | |
| Agriculture | | | 148 | 375 | | 523 |
| Industries extractives | | | | | | |
| Ind.Agril.Alimentaires | 111 | | 250 | | | 361 |
| Textile,habill., Cuir | 125 | 125 | 944 | 1340 | | 2534 |
| Bois | | 125 | 108 | | | 233 |
| Maté. Construction | | | 125 | 265 | | 390 |
| Ind.métal | | | 125 | | | 250 |
| Eau, gaz, électricité | | | 140 | | | 140 |
| Bâtiment,TP | | 125 | 907 | 30927 | 791 | 39000 |
| Commerce | 6075 | 1200 | | | | |
| Hôtels, restaurants | | | 125 | | | 125 |
| Transport | | | 500 | | | 500 |
| Banques, Assurances | | | 375 | | | 375 |
| Services particuliers | 125 | 734 | 8228 | 611 | | 9698 |
| Services récréatifs | | | 250 | 652 | | 902 |
| Autres services | 925 | 1980 | 12512 | 1733 | | 17120 |
| Ensemble | 7358 | 4289 | 24737 | 35873 | 791 | 73048 |

Tableau 7 (suite) : Population active occupée par branche d'activité, statut dans la profession
(ou situation d'activité) et sexe. Bamako 1985.

| | Employeurs Indépendants | Aides familiaux Apprentis | Salariés | Inactifs | Chômeurs | TOTAL |
|------------------------|----------------------------|------------------------------|----------|----------|----------|--------|
| Ensemble des 2 sexes | | | | | | |
| Agriculture | | 500 | 2106 | 1392 | 250 | 4250 |
| Industries extractives | | | 700 | | | 700 |
| Ind.Agric.Alimentaires | 111 | | 2210 | | 125 | 2446 |
| Textile,habill., Cuir | 3645 | 1719 | 4050 | 1544 | | 10958 |
| Bois | 1482 | 2064 | 358 | 227 | | 4131 |
| Maté de Construction | | | 102 | 2728 | 265 | 3220 |
| Ind.métal | 750 | 2322 | 1139 | 250 | | 4461 |
| Ind.diverses | | | 762 | | | 762 |
| Eau, gaz, électricité | 265 | 579 | 1820 | | 250 | 2914 |
| Bâtiment,TP | 2763 | 1201 | 5851 | | 250 | 10065 |
| Commerce | 18658 | 3212 | 6339 | 32071 | 2366 | 62646 |
| Hôtels, restaurants | 131 | | 375 | | | 506 |
| Transport | 1216 | 2651 | 7287 | 125 | | 11279 |
| Banques, Assurances | 125 | | 1824 | | | 1949 |
| Services particuliers | 2336 | 1257 | 25699 | 1036 | 497 | 30825 |
| Services récréatifs | | | — | 1254 | 652 | 1906 |
| Autres services | 3403 | 9023 | 23322 | 2096 | 604 | 38418 |
| Ensemble | 34885 | 25517 | 87064 | 39658 | 4467 | 191191 |

Source : DNSI-ESI 1985.

Tableau 8 : Population active occupée dans le secteur informel par branche d'activité, statut dans la profession (ou situation dans l'activité) et sexe - Bamako 1989

| | Employeurs indépendants | Aides familiaux Apprenti | Salariés | Inactifs | Chômeurs | TOTAL |
|------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------|----------|----------|-------|
| Hommes | | | | | | |
| Industries extractives | | | 250 | | | 250 |
| Ind.Agr.Alimentaires | | | 450 | | 125 | 575 |
| Textile,habil., Cuir | 3520 | 1594 | 870 | 304 | | 6188 |
| Bois | 1432 | 1706 | - | 227 | | 3415 |
| Maté de Construction | | | 1008 | | 125 | 1235 |
| Ind.métal | 750 | 2322 | 486 | 250 | | 3808 |
| Ind.diverses | | | 381 | | | 381 |
| Eau, gaz, électricité | 265 | 454 | 227 | | 250 | 1196 |
| Bâtiment,TP | 2763 | 826 | 3122 | | 250 | 6961 |
| Commerce | 12358 | 1887 | 3495 | 1144 | 1575 | 20459 |
| Hôtels, restaurants | 131 | | 125 | | | 256 |
| Transport | 1216 | 2526 | 4404 | 125 | | 8271 |
| Banques, Assurances | 125 | | 227 | | | 352 |
| Services particuliers | 1961 | 523 | 3678 | 425 | 497 | 7084 |
| Services récréatifs | | | 125 | | | 125 |
| Autres services | 2481 | 6922 | 6313 | 393 | 604 | 16713 |
| Ensemble | 27052 | 19368 | 24655 | 2768 | 3426 | 77269 |
| Femmes | | | | | | |
| Industries extractives | | | 506 | 1340 | | 111 |
| Ind.Agr.Alimentaires | 111 | | | | | 1971 |
| Textile,habil., Cuir | 125 | 125 | | | 125 | 390 |
| Bois | | | 125 | 265 | | |
| Maté de Construction | | | | | | |
| Ind.métal | | | 125 | | | 125 |
| Eau, gaz, électricité | | | | | | |
| Bâtiment,TP | | | | | | |
| Commerce | 5825 | 1200 | 672 | 30927 | 791 | 39415 |
| Hôtels, restaurants | | | 125 | | | 125 |
| Transport | | | | | | |
| Banques, Assurances | | | | | | |
| Services particuliers | 125 | 125 | 1654 | 611 | | 2515 |
| Services récréatifs | | | 125 | 652 | | 777 |
| Autres services | 922 | 1627 | 11779 | 1703 | | 16031 |
| Ensemble | 7108 | 3212 | 14986 | 35498 | 791 | 61585 |

Tableau 8 (suite) :

Population occupée dans le secteur informel par branche d'activité, statut dans la profession (ou situation dans l'activité et sexe). Bamako 1989.

| | Employeurs Indépendants | Aides familiaux Apprenti | Salariés | Inactifs | Chômeurs | TOTAL |
|------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------|----------|----------|--------|
| Ensemble des 2 sexes | | | | | | |
| Industries extractives | | | 250 | | | 125 |
| Ind.Agni.Alimentaires | 111 | | 450 | | 125 | 686 |
| Textile,habill, Cuir | 3645 | 1594 | 1376 | 1544 | | 8159 |
| Bois | 1482 | 1831 | | 227 | | 3540 |
| Mat.de Construction | | 102 | 1133 | 265 | 125 | 1625 |
| Ind.métal | 750 | 2322 | 486 | 250 | | 3808 |
| Ind.diverses | | 381 | | | | 381 |
| Eau, gaz, électricité | 265 | 579 | 227 | | 250 | 1321 |
| Bâtiment,TP | 2763 | 826 | 3122 | | 250 | 6961 |
| Commerce | 18283 | 3087 | 4167 | 32071 | 2366 | 59974 |
| Hôtels, restaurants | 131 | | 250 | | | 381 |
| Transport | 1216 | 2576 | 4404 | 125 | | 8271 |
| Banques, Assurances | 125 | | 227 | | | 352 |
| Services particuliers | 2086 | 648 | 5332 | 1036 | 497 | 9599 |
| Services récréatifs | | 125 | 125 | 652 | | 902 |
| Autres services | 3403 | 8549 | 18092 | 2696 | 604 | 32744 |
| Ensemble | 34160 | 22570 | 39641 | 38266 | 4217 | 138854 |

Source : DNSI ESI 1989.

Tableau 9 : Répartition de la population active occupée au sens large (chômeurs et inactifs occupés compris) par secteur (formel/informel), sexe et secteur d'activité. Bamako 1989

| Caractéristiques | Secteur formel | | Secteur informel | | Ensemble | |
|----------------------|----------------|-------|------------------|-------|----------|-------|
| | Hommes | | | | | |
| Industries | 11740 | 31,3 | 24009 | 31,0 | 35749 | 31,1 |
| Commerce | 2287 | 6,1 | 20459 | 26,5 | 22746 | 19,8 |
| Services | 23520 | 62,6 | 32801 | 42,5 | 56321 | 49,1 |
| Ensemble | 37547 | 100,0 | 77269 | 100,0 | 114816 | 100,0 |
| Femmes | | | | | | |
| Industries | 1186 | 10,8 | 2722 | 4,4 | 3908 | 5,4 |
| Commerce | 485 | 4,4 | 39415 | 64,0 | 39900 | 55,0 |
| Services | 9272 | 84,7 | 19448 | 31,6 | 28720 | 39,6 |
| Ensemble | 10943 | 100,0 | 61563 | 100,0 | 72526 | 100,0 |
| Ensemble des 2 sexes | | | | | | |
| Industries | 12926 | 26,7 | 26731 | 19,3 | 39657 | 21,2 |
| Commerce | 2772 | 5,7 | 59874 | 43,1 | 62646 | 33,5 |
| Services | 32664 | 67,6 | 52249 | 37,6 | 84913 | 45,3 |
| Ensemble | 48362 | 100,0 | 138854 | 100,0 | 187216 | 100,0 |

Le secteur informel est constitué pour 19,3% d'activités de production, pour 43,1% d'activités commerciales et pour 37,6% d'activités de services. Le caractère tertiaire de l'économie informelle est donc plus marqué, ainsi que son caractère commercial. C'est la pleine mesure des activités féminines qui donne ces caractéristiques au secteur informel puisque 64% des femmes travaillant dans l'informel le font à travers des activités commerciales et pour plus des 3/4 d'entre elles, ces activités sont le fait de femmes qui spontanément, s'étaient déclarées inactives. Chez les hommes, la part des services est prépondérante avec 42,5% des emplois (contre 31,1% pour les activités de production et 26,5% pour les activités commerciales).

Au total, le secteur informel représente 74,2% de la population active occupée non agricole à Bamako, ce qui est un chiffre très élevé, mais pour le comparer à d'autres estimations dans d'autres pays, et notamment d'autres capitales africaines, il faut tenir compte du fait que l'enquête de 1989 a inclus dans ces chiffres des chômeurs et des inactifs qui, habituellement, ne sont pas pris en compte. Le tableau 10 suivant fournit les résultats de l'enquête pour les seuls actifs principaux (population active au sens strict) et le tableau 11 opère une comparaison avec les estimations de 1976 (recensement) et de 1985 (Enquête Démographique).

Au sens strict et habituel de la notion, le secteur informel représentait en 1989, 66,7% de la population active non agricole de Bamako, en nette augmentation par rapport à 1985 (où il représentait 60,9%) et 1976 (63,8%).

Tableau 10 : Répartition de la population active occupée selon le statut dans l'occupation principale, le secteur (formel ou informel) et le sexe. Bamako 1989

| Types d'emploi | Secteur formel | | | Secteur informel | | | Ensemble population occupée | | |
|-----------------------------|----------------|--------|----------|------------------|--------|----------|-----------------------------|--------|---------------|
| | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble |
| Employeurs, indépendants | 610 | 290 | 800 | 27052 | 7108 | 34160 | 21602 | 7358 | 48920 |
| Aides familiaux, apprenants | 1085 | 375 | 1460 | 19896 | 3302 | 22570 | 20423 | 3477 | 23930 |
| Salariés | 96411 | 9518 | 49919 | 21655 | 14886 | 35531 | 61056 | 24504 | 85470 |
| Ensemble | 13066 | 10643 | 48219 | 31371 | 72209 | 96281 | 109171 | 35249 | 144430 (*) |

Remarque : L'appartenance au secteur formel ou informel se définit par rapport au statut juridique de l'entreprise (et la taille de l'entreprise pour les employeurs)

(*) Ce chiffre diffère de la population active occupée ordinaire du tableau 1, puisqu'il exclut les agriculteurs.

Tableau 11 : Structure de l'emploi à Bamako, 1976-1985-1989

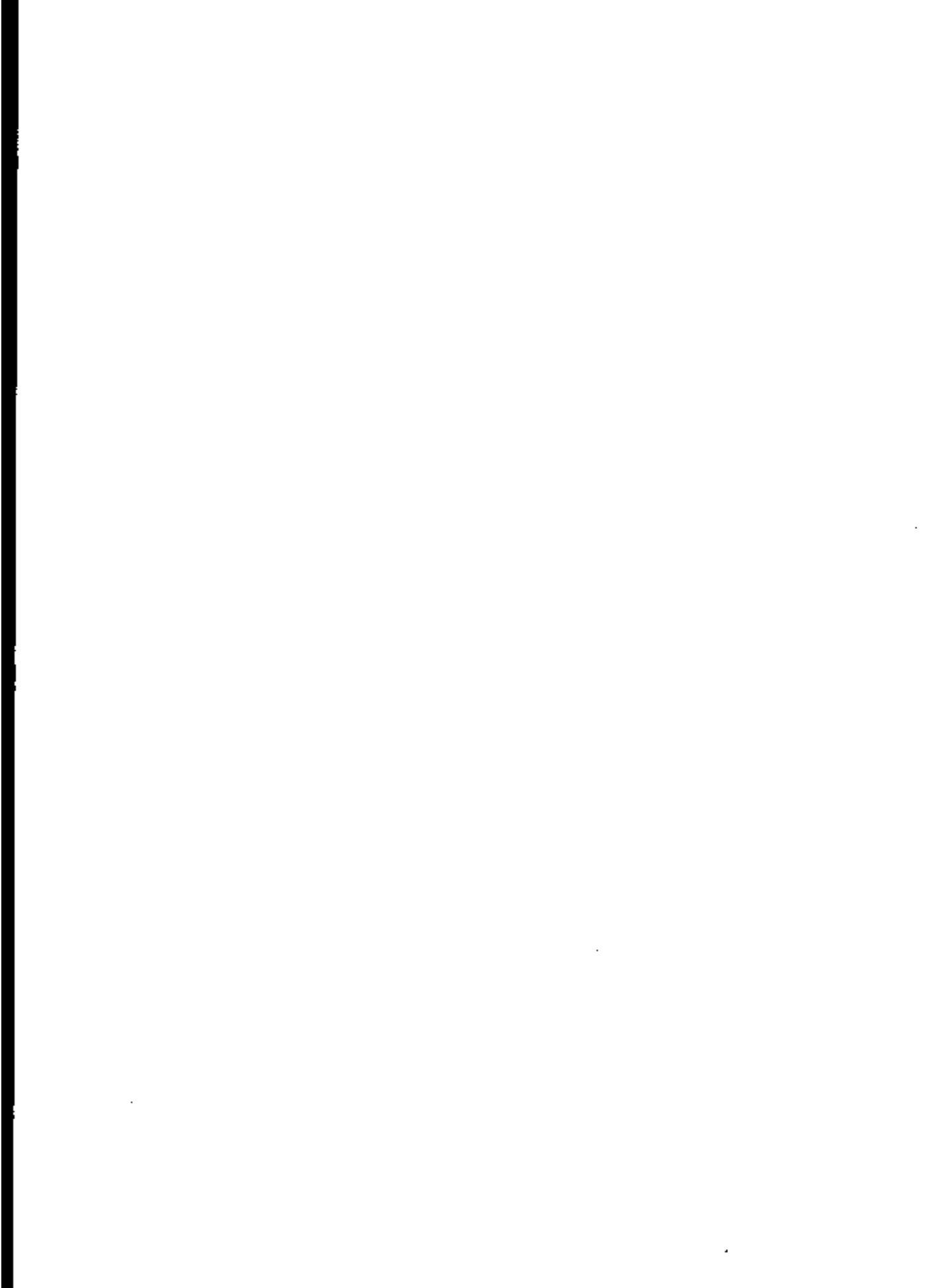
| | 1976 | % | 1985 | % | 1989 | % |
|--|----------------|-----------------------|------------------|------------------------|------------------|------------------------|
| Secteur informel (*) | 53 995 | 63,8 | 83 786 | 60,9 | 94 231 | 66,7 |
| Administration | 16 899 8273 | 20,0 } 29,5 9,8 | 18 733 26 355 | 13,6 } 32,8 19,2 | 31 201 16 938 | 21,6 } 32,3 11,7 |
| Salariés des entreprises publiques et privées modernes | | | | | | |
| Ensemble | 79170 | | 126874 | | 144430 | |
| Non classés | 5 524 | 6,5 | 8 615 | 6,3 | - | |
| Total Géofat | 84 694 | 100,00 | 137 489 | 100,00 | 144 230 | 100,00 |

(*) y compris les employés de maison

Tableau 12 : Les diverses composantes de l'emploi dans le secteur informel à Bamako en 1989

| Statut dans l'occupation | Emploi principal dans le secteur informel | | | Chômeurs et inactifs occupés dans le secteur informel | | | Pluri-activité dans le secteur informel | | | Ensemble des postes d'emploi dans le secteur informel | | |
|----------------------------|---|--------|----------|---|--------|----------|---|--------|----------|---|--------|----------|
| | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble |
| Employeurs, indépendants | 27 052 | 7 108 | 34 160 | 5 765 | 3 462 | 40 292 | 5 862 | 2 028 | 7 890 | 38 679 | 43 763 | 82 442 |
| Aides familiaux, apprentis | 19 368 | 3 202 | 22 570 | 778 | 1 476 | 2 254 | 525 | | 525 | 20 771 | 4578 | 25 449 |
| Salariés | 24 655 | 1 486 | 39 541 | 918 | 561 | 1 479 | 860 | | 860 | 26 333 | 15547 | 41 980 |
| Ensemble | 71 075 | 23 296 | 96 371 | 7 461 | 36 664 | 44 125 | 7 347 | 2 028 | 9 375 | 85 983 | 63 938 | 149 871 |

CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES ET CONTRIBUCTION DES FEMMES AU REVENU DES MENAGES AU MALI KEFFING DABO,
Ingénieur Statisticien Démographe à la Direction Nationale de la Planification (DNP)



ACTIVITES ECONOMIQUES, ET CONTRIBUTION DE LA FEMME AU REVENU MENAGE

Par : **Kalifing DABO**
Consultant

Octobre 1993



INTRODUCTION :

Cette étude rentre dans le cadre des travaux d'analyse approfondie des résultats de l'Enquête sur le secteur Informel (ESI) exécutée en 1989 par la Direction Nationale de la statistique et de l'Informatique (DNSI) et le programme Africain de mise en place de dispositifs permanents d'enquêtes auprès des ménages (PADEM).

L'analyse approfondie des résultats de cette enquête sur le secteur informel constitue aussi une des missions préalables du projet Dimensions Sociales de l'Ajustement structurel basé à la DNSI. Ce projet a pour objectifs essentiels la détermination d'un profil de la pauvreté au Mali et le suivi des conséquences sociales de l'Ajustement à travers la production régulière d'indicateurs socio-économiques pertinents et la réalisation d'études socio-économiques.

La présente étude entreprise à la demande du projet Dimensions Sociales de l'Ajustement (DSA) s'inscrit dans le cadre de ces études socio-économiques. Elle traite des activités économiques des femmes du secteur informel ainsi que leur contribution au revenu du ménage.

I. l'étude comprend trois parties :

- la première partie pose la problématique générale de l'emploi dans le secteur informel au Mali ;
- la seconde partie indique les caractéristiques économiques sociales et culturelles des femmes du secteur informel ; et,
- la troisième partie cègge la contribution des femmes au revenu du ménage. L'étude a été réalisée conformément aux termes de références annexés au présent rapport.

I. PROBLEMATIQUE GENERALE :

Les problèmes d'emploi constituent à l'heure actuelle une préoccupation constante des autorités du Mali. Depuis le début des années 80, la fonction publique n'arrive plus à recruter tous les sortants du système éducatif. Le pays est donc confronté au grave et redoutable problème du chômage des diplômés.

A partir de mai 1982, le Mali s'est engagé dans un processus d'Ajustement Structurel qui dure maintenant plus d'une décennie et dont les dimensions sociales n'avaient pas été correctement appréciées au démarrage du programme d'Ajustement Structurel (PAS). Les retombées sociales de ces PAS ont donc contribué à aggraver davantage le problème de l'emploi et du chômage sur l'ensemble du territoire national.

Les travailleurs compressés, les partants volontaires à la retraite, les stocks de diplômés sans emploi et certains agriculteurs, éleveurs et pêcheurs ruinés par les effets des aléas climatiques et des politiques agricoles, souvent inappropriées, s'appauvrissement chaque jour davantage à cause du manque d'emploi et de revenus suffisants.

D'après les conclusions de certaines études récentes traitant des conséquences sociales de l'ajustement structurel au Mali (Union Nationale des travailleurs du Mali UNTM (1993) et DABO,K (1993), le nombre total des travailleurs partants volontaires à la retraite s'établit comme suit, à la date d'avril 1993 :

- 1459 fonctionnaires (toutes catégories confondues) ;
- 456 militaires de tous grades ;
- 1911 conventionnaires ;
- soit au total 3796 agents.

La mise en oeuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) a également entraîné 6300 licenciements de travailleurs entre 1985 et 1989. A ces travailleurs compressés s'ajoutent 11368 jeunes diplômés sans emplois recensés par l'Office National de la Main-d'Oeuvre et de l'emploi (ONMOE) (1991) en avril 1991. Les femmes représentent 28% de l'ensemble des diplômés sans emplois (2792) contre 75% pour les hommes (8576). Parmi les femmes diplômées sans emplois : 37 détiennent un doctorat, 18 un DEA, 419 une maîtrise ou une licence, 203 un DUTS ou un BTS, 950 un BT et 1165 un certificat d'aptitude professionnel (CAP).

Le secteur étatique est saturé, la capacité d'absorption du secteur privé reste encore faible, le secteur non structuré ou secteur informel reste donc le point de prédilection pour ces catégories de population qui n'ont pu trouver un emploi dans le secteur moderne.

1. Buts et Objectifs de l'étude :

La présente étude s'inscrit dans le cadre des travaux d'analyse de l'enquête dite "Enquête secteur Informel (ESI)" exécutée en 1989 par la Direction Nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) à travers le programme Africain de mise en place de dispositifs permanents d'Enquêtes auprès des ménages (PADEM).

Elle a pour objectifs :

- d'étudier les activités économiques des femmes en accordant une attention particulière à la pluri-activité (activité principale et activité secondaire d'une femme au foyer) ;
- et de dégager la contribution de la femme au revenu du ménage ; sur ce dernier point, une distinction sera faite entre milieu urbain et milieu rural d'une part, et entre le district de Bamako et le reste du pays d'autre part.

Le but final de l'étude est de parvenir à une définition du profil de la pauvreté au Mali à travers la production régulière d'indicateurs socio-économiques pertinents et à une prise en compte effective de la dimension sociale dans les programmes d'Ajustement Structurel (PAS) du pays.

2. Cadre Théorique et Recension des Ecrits :

Les premières études sur le secteur informel au Mali remontent aux années 1970. En effet, afin de déterminer la capacité d'absorption du secteur informel une étude a été confiée au Bureau International du Travail (BIT) par les autorités du Mali

chargées de gérer les problèmes de l'emploi. L'enquête a été menée en 1978 au niveau de la ville de Bamako, centre urbain privilégié où vit un grand nombre de chômeurs et où le secteur informel reste important. Cette enquête réalisée par Georges NIHAN et al (1979) a permis d'identifier 1700 activités économiques à Bamako se répartissant comme suit : le commerce (66,8%), le secteur manufacturier (23,7%) et les services ménages et bâtiment (11%). La principale conclusion tirée de cette enquête est qu'un ménage sur deux (2) à Bamako dépend du secteur informel.

la première étude du Bureau International du Travail (BIT), réalisée par Robert Jourdain (1978), a couvert 24 quartiers du District de Bamako. Cette étude s'est limitée à la localisation des activités économique du secteur informel. Les conclusions tirées de l'étude sont les suivantes : 50% des ateliers du secteur informel sont concentrés dans trois quartiers : Koulouba, Hamdallaye et Niomirambougou.

La seconde enquête plus approfondie a permis de recenser 1160 patrons, 1900 apprentis et 45 associés, 951 travailleurs qualifiés, 430 travailleurs journaliers et aides familiaux, soit au total un peu plus de 2500 personnes.

L'étude de BIT sur le secteur non structuré de la ville de Bamako a démontré que "dans son ensemble le secteur non structure moderne est productif de revenus, d'emplois et de formation..." mais il se heurte à des difficultés et comporté des limites". Il fonctionne sur une base intuitive des affaires et une connaissance empirique du fonctionnement du marché".

Outre la ville de Bamako, l'ensemble du secteur informel du pays offre une possibilité d'emploi de 23.600 postes de travail d'après les conclusions de l'enquête, ce qui représente une contribution à l'emploi de 11%. Par ailleurs, l'enquête a permis de révéler qu'il existerait environ 1100 postes d'apprentissage disponibles chaque année dans le secteur informel au Mali.

Quant à l'importance économique du secteur informel les auteurs de l'enquête nous rapportent qu'elle est aussi remarquable. La contribution du secteur informel au produit intérieur brut (PIB) s'élèverait de 3 à 5%. Une étude réalisée par CABRFRA et al (1987) a révélé que la contribution du secteur non structuré au PIB total est estimée à 3,5% en 1982 et 30% de cette contribution provenait du secteur secondaire. Le rôle économique du secteur informel est donc énorme. Les possibilités d'emploi qu'il offre sont considérables ; mais son mode de fonctionnement peu rationnel ne lui permet pas d'accroître son rendement économique et d'élargir le marché de l'emploi.

La mesure de l'importance économique du secteur informel reste toutefois largement tributaire de la définition retenue pour ce concept. En effet, il existe plusieurs définitions dans la littérature économique pour caractériser le secteur informel. CHARMES, J (1990) nous rapporte qu'il existe des définitions fonctionnelles et des définitions multicritères. D'après les définitions fonctionnelles, le secteur informel est un élément nécessaire au développement du secteur moderne à cause de la pression à la baisse qu'il exerce sur le taux de salaire, en constituant une réserve de main d'œuvre et en fournissant, aux salariés notamment, des biens et services à bas prix. Quant aux définitions multicritères CHARMES, J (1990) précise qu'elles sont les plus connues. Elles visent à préciser un certain nombre de

caractéristiques propres aux entreprises ou plus généralement aux activités constituant le secteur informel. La première et la plus célèbre de ces définitions est celle proposées par le rapport du BIT sur le Kenya (ILO, 1972); sept critères y définissent le secteur informel :

- la facilité d'accès au secteur
- l'utilisation des ressources locales
- la propriété familiale des entreprises
- l'échelle restreinte des activités
- une technologie à haute intensité de travail et adaptée
- des formations acquises en dehors du système scolaire
- des marchés échappant à toute réglementation et ouverts à la concurrence.

Pour reconnaître les entreprises du secteur non structuré d'autres critères ont aussi été formulés :

- ne pas employer plus de 10 personnes,
- ignorer les disposition égales et administratives
- utiliser de la main d'œuvre familiale,
- ne pas établir d'horaires ou de jours fixes de travail,
- ne pas bénéficier de crédits bancaires,
- employer des travailleurs ayant en général moins de six années de scolarité;
- présenter un caractère ambulant ou provisoire.

D'après les remarques formulées par NINAN (1979) et rapportées par ILENTA MBEMBA (1989), le darger subsiste, avec autant de critères et de définitions, de retrécir l'univers du secteur non structuré à des proportions qui ne sont pas réalistes. Cependant, même si ces caractéristiques deviennent de la réalité elles permettent, du moins, la formulation d'hypothèses vérifiables. Ainsi, certaines de ces caractéristiques du secteur informel s'avèrent justes et d'autres sont infirmées par les résultats des enquêtes.

Charmes (1982) distingue un secteur informel localisé (petites entreprises, artisanat ou commerce traditionnel...) et un secteur informel non localisé (tâcheron et travailleurs à façon à domicile) (Charmes, 1982, 1982, P.14). Selon lui "l'apprehension exhaustive du secteur non structuré ne peut se faire à l'aide d'une méthode d'enquête intégrée et unitaire et... il convient de diversifier les approches selon les formes de l'activité non structurée que l'on veut étudier". Ce qui donne à penser qu'il y aurait autant de définitions possibles du secteur informel, partant des activités à y inclure et selon les objectifs poursuivis par le chercheur.

Charmes,J(1990) souligne que la multiplication des critères ne doit pas faire illusion : la plupart d'entre eux sont liés, ce qui a amené SETHURAMAN(1976) à exiger qu'un seul des critères proposés doive être rempli pour signifier l'appartenance au secteur informel.

De cette brève présentation des études et des théories relatives au secteur informel, assortie ce quelques résultats de recherches, il ressort fondamentalement qu'il n'existe pas encore de définition unique qui fasse l'unanimité au sein des spécialistes du secteur informel. La définition proposée par le BIT en 1972, et qui est

la plus connue, ne s'adapte pas toujours aux réalités malienches. De sorte que SIDIBE,H (1979) dans son étude intitulée "définition d'une stratégie d'emploi en République du Mali" a spécifié que : "font partie du secteur informel toutes les activités se déroulant en des emplacements semi-permanents ou permanents dans le cas où le lieu présente des caractéristiques excluant la possibilité que l'entreprise appartienne au secteur moderne ou secteur organisé". Par ailleurs, il ressort des enquêtes réalisées au Mali sur le secteur Informel que l'on s'est très peu de chose sur les activités économiques des femmes de ce secteur et notamment sur leur contribution au revenu du ménage.

La présente étude s'attachera donc à combler ces lacunes notamment en ce qui concerne les activités économiques ces femmes et leur contribution au revenu du ménage.

3. Définition Opérationnelle des Variables, Formulation des hypothèses et Méthodologie de l'Etude :

Il ressort du cadre théorique et de la recension des écrits que pour mieux comprendre les activités économiques des femmes du secteur informel ainsi que leur contribution au revenu du ménage plusieurs variables pertinentes doivent rentrer en ligne de compte. Sans minimiser l'apport d'aucune d'entre elles, nous retiendrons dans le cadre de cette étude certaines d'entre elles qui nous paraissent plus pertinentes et pour lesquelles les données sont disponibles.

Ces variables portent sur l'âge, le sexe, le milieu de résidence, la région, l'éthnie, le niveau d'instruction, l'activité principale, l'activité secondaire et le revenu.

La contribution de la femme au revenu du ménage est généralement fonction de ces différentes variables ainsi que d'autres caractéristiques économique, sociales et culturelles propres au milieu. La contribution au revenu augmente lorsque le niveau d'instruction s'élève et elle est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Avec les exigences et les difficultés liées à la vie urbaine, on doit s'attendre à ce que la contribution des femmes du district de Bamako soit plus importante que celle des femmes des autres régions du pays. Les principales charges économiques et sociales du ménage reposent généralement sur l'homme, chef de ménage. Nous présumons donc que les hommes contribuent plus au revenu du ménage que les femmes quelle que soit l'activité exercée.

Le questionnaire de l'enquête sur les activités informelles a porté sur l'ensemble des personnes actives recensées dans les ménages échantillon, il se présente sous la forme d'un module-filtre qui a recensé tous les membres du ménage et a ensuite orienté les personnes d'âge actif vers des modules individuels spécifiques en fonction de leur situation par rapport à l'activité. Ces modules individuels sont au nombre de six (6) :

- module "Agriculteurs, éleveurs, chasseurs, pêcheurs, sylviculteurs"
- module "Aides familiaux, apprentis, autres"
- module "Salariés"

- module "Chômeurs"
- module "Inactifs"
- module "Employeurs, indépendants, associés, gérants non agricoles".

Ce dernier module est le cœur de l'enquête sur le secteur informel. A lui seul, il permet une analyse des activités informelles. Les modules "Aides familiaux et apprentis" et "salariés" permettent aussi une seconde mesure des activités informelles et constituent un utile recouplement des résultats du module "Employeurs et indépendants".

D'une manière générale, les six (6) modules permettent la mesure de la pluri-activité et des activités secondaires entreprises par les membres d'âge actif du ménage, y compris les femmes, quelque soit leur statut.

Compte tenu de ce qui précède, et des contraintes liées à l'état du fichier, la méthodologie retenue dans l'étude est celle qui consiste à analyser les données relatives aux différentes variables module par module et de tirer des conclusions. Le choix de cette démarche méthodologique se justifie par le fait que le raccordement des différents modules est techniquement difficile et nécessite un temps de traitement informatique plus long.

BIBLIOGRAPHIE CITEE

CABRERA, J. et CAFFI, C. (1987) :

Projet d'appui au secteur non structuré de Bamako, des villes secondaires et des zones rurales du Mali, BIT, Genève, 1987.

CHARMES,J(1990) :

Deux études sur l'emploi dans le monde arabe, les dossiers du CEPED N°11, PARIS, Février 1990, 37p.

CHARMES, J. (1982) :

"L'évaluation du secteur non structuré. Méthode, résultats, analyse : l'exemple de la tunisie" AMIRA, N°37 Septembre 1982.

DABO,J(1993) :

L'impact des Ajustements Structurels sur le secteur informel au Mali, Communication présentée à l'Atelier sous-régional de Recherche et d'Actions pour les femmes du secteur informel, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et Centre Panafricain de Prospective sociale (CPPS), porto novo, Benin 19-22 juillet 1993, 14p.

NIHAN, G, JOURDAIN, R, SIDIBE, H., (1979a) :

le secteur non structuré "moderne" de Bamako (République du Mali) Synthèse des résultats de l'enquête, avant - projet soumis au gouvernement, WEP 2-33/Doc.14, Genève, BIT, 1979

NIHAN, G, JOURDAIN, R., SIDIBE, H., . (1979b) :

le secteur non structure moderne de Bamako, république du Mali, Esquisse des résultats de l'enquête et proposition pour un programme d'action, Genève, BIT, 1979.

ILENDA MBEMBA (1989): Le secteur informel :

un aperçu des aspects conceptuels et méthodologiques, quelques cas de l'Afrique Sahélienne, Centre Sahel, Université Laval, série Dossiers N°4, janvier 1989, 35P.

International Labour Office (1972) :

Employment, incomes and equality – A strategy for increasing productive employment in Kenya Geneva : ILO, 600P

ROBERT JOURDAIN (1978) :

Analyse des résultats du recensement du secteur non structuré de la ville de Bamako. BIT, Programme de recherche sur l'acquisition des qualifications et l'auto-emploi dans le secteur non structuré des zones d'Afrique francophone, Avril 1978.

SETHURAMAN,S.V (1976) :

Le secteur urbain non structuré : concept, mesure et action. Revue internationale du travail, Vol.114, N°1.

SIDIBE,H (1979) :

Définition d'une stratégie d'emploi en République du Mali. Direction Nationale de la Planification, Mars 1979.

UNTM (1993) :

Les dimensions sociales de l'ajustement Structural, point de vue de l'UNTM. conférence internationale sur l'Ajustement Structurel, UNTM-CISL-FFE : Bamako 26-28 Avril 1993, 11P.

II. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES, SOCIALES ET CULTURELLES DES FEMMES DU SECTEUR INFORMEL

1. SEXE ET AGE

L'enquête sur le secteur informel, exécutée en 1989, a permis de recenser une population totale de 8.107.232 habitants pour l'ensemble du Mali. Sur ce total, les femmes représentent 49,67% contre 50,13% pour les hommes. En termes d'effectifs, l'enquête a permis de toucher 4.043.102 femmes et 4.064.130 hommes soit un rapport de masculinité de 100,52%.

Le tableau II.1 donne la répartition de la population recensée en 1989 selon le sexe et l'âge.

Tableau II.1 : Répartition de la population recensée selon le sexe et l'âge en 1989.

| Groupe d'Age (en années) | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-----------------------------|------------------|------------------|------------------|
| 00-09 | 1.535.303 | 1.375.405 | 2.910.708 |
| 10-14 | 217.192 | 193.588 | 410.780 |
| 15-19 | 460.440 | 411.349 | 871.789 |
| 20-24 | 359.468 | 343.585 | 703.053 |
| 25-29 | 243.555 | 326.549 | 570.104 |
| 30-34 | 241.287 | 345.727 | 587.014 |
| 35-39 | 207.765 | 280.201 | 487.966 |
| 40-44 | 193.640 | 232.932 | 426.572 |
| 45-49 | 167.151 | 189.558 | 356.709 |
| 50-54 | 139.269 | 130.184 | 269.453 |
| 55-59 | 128.744 | 128.430 | 257.174 |
| 60-64 | 108.941 | 76.561 | 187.591 |
| 65-69 | 69.346 | 48.270 | 117.616 |
| 70-74 | 45.517 | 33.276 | 78.793 |
| 75 et + | 48.583 | 30.665 | 79.248 |
| | 13.396 | 4.544 | 17.940 |
| Ensemble | 4.064.130 | 4.043.102 | 8.107.232 |

Les femmes âgées de moins de 15 ans représentent 38,81% de la population féminine totale alors que la proportion de celles qui sont potentiellement actives (15-64 ans) atteint 58,41%. Les femmes âgées de 65 ans et plus représentent 2,78% et celles qui sont en âge de procréer 52,68%. Ce qui veut dire qu'en 1989, environ une malienne sur deux était en mesure d'avoir des enfants.

Ces différentes caractéristiques concordent pratiquement avec celles qui ont été tirées du recensement général de la population et de l'habitat exécuté au Mali deux ans plus tôt (1987), à l'exception de la proportion des femmes en âge de procréer qui atteignait 44,03% pour l'ensemble du pays en 1987.

2. La Population selon la zone de résidence

L'analyse de la distribution de la population selon la zone de résidence (urbaine/rurale) montre que 23,15% résident dans les zones urbaines contre 76,85% dans les zones rurales.

Concernant le cas spécifique des femmes, 77,60% d'entre elles vivent en milieu rural contre 22,40% en milieu urbain. D'une manière générale, plus de trois femmes sur quatre habitent dans les zones rurales au moment de l'enquête.

Cette constatation qui vient d'être faite pour les femmes reste valable pour les hommes et pour l'ensemble de la population enquêtée.

Le tableau II.2 donne la distribution de la population selon la zone de résidence au moment de l'enquête.

Tableau II.2 : Répartition de la population selon le milieu de résidence et le sexe, 1989.

| Milieu de résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|
| Urbain | 971.169 | 905.655 | 1.876.824 |
| Rural | 3.092.961 | 3.137.447 | 6.230.408 |
| Ensemble | 4.064.130 | 4.043.102 | 8.107.232 |

3. Répartition de la population selon la région et le sexe.

La répartition de la population suivant les différentes entités régionales du pays montre que plus de 90% de la population recensée résident en dehors du District de Bamako. Cinq régions ont une population totale supérieure au million d'habitants; ce sont : Ségou (1.399.437 habitants), Mopti (1.370.999), Koulikoro (1.294.721), Sikasso (1.250.947), et Kayes (1.172.343). Les deux régions du Nord (Tombouctou et Gao) ont chacune une population totale inférieure à 600 mille habitants alors que le district de Bamako a une population totale de plus de 700 mille personnes.

Le tableau II.3 donne la répartition de la population selon le sexe et la région en 1989.

Tableau II.3 : Répartition de la population selon la région et le sexe, 1989.

| Régions | Hommes | Femmes | Ensemble | R.M (en%) (1) |
|------------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| Kayes | 593.835 | 578.508 | 1.172.343 | 102,65 |
| Koulikoro | 667.880 | 626.841 | 1.294.721 | 106,55 |
| Sikasso | 622.693 | 628.254 | 1.250.947 | 99,11 |
| Ségou | 706.614 | 692.823 | 1.399.437 | 101,99 |
| Mopti | 675.591 | 695.408 | 1.370.999 | 97,15 |
| Tombouctou | 253.469 | 266.872 | 520.341 | 94,98 |
| Gao | 182.774 | 208.802 | 391.576 | 87,53 |
| Bamako | 361.274 | 345.594 | 706.868 | 104,54 |
| Ensemble | 4.064.130 | 4.043.102 | 8.107.232 | 100,52 |

(1) RM : Rapport de masculinité : nombre d'hommes pour cent femmes au moment de l'enquête.

En dehors des régions de Kayes, koulikoro, ségou et le district de Bamako, qui regorgent plus d'hommes que de femmes, on constate que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les autres régions du pays.

Cette situation s'explique principalement par la mortalité et les migrations différentielles liées au sexe.

4. Répartition de la population selon le sexe et l'activité principale :

L'analyse de la distribution de la population selon l'activité principale exercée montre que les personnes âgées de moins de 8 ans, les agriculteurs et les inactifs sont les catégories de population les plus dominantes. Les personnes âgées de moins de 8 ans représentent 34,50% de l'ensemble de la population contre 29,34% pour les agriculteurs et 29,24% pour les inactifs.

Le tableau II.4 indique la répartition de la population selon le sexe et l'activité principale exercée au moment de l'enquête.

Tableau II.4 : Répartition de la population selon le sexe et l'activité principale, 1989.

| Activité principale | Hommes | Femmes | Ensemble | R.M (en %) |
|----------------------|------------------|------------------|------------------|---------------|
| Moins de 8 ans | 1.521.754 | 1.275.328 | 2.797.082 | 119,32 |
| Agriculteurs | 1.611.421 | 767.392 | 2.378.813 | 209,99 |
| Inactifs | 610.432 | 1.780.457 | 2.370.889 | 34,67 |
| Chômeur | 38.683 | 13.610 | 52.293 | 284,22 |
| Aides familiaux App. | 53.695 | 55.029 | 108.724 | 97,58 |
| Salariés | 144.484 | 41.849 | 186.333 | 345,25 |
| Employeurs | 83.661 | 129.437 | 213.098 | 64,63 |
| Ensemble | 4.064.130 | 4.043.102 | 8.107.232 | 100,52 |

L'enquête a permis de toucher 52.293 chômeurs, 108.724 aides familiaux et apprentis, 186.333 salariés et 213.098 employeurs. Ce qui représente en termes de proportions : 0,65% de chômeurs, 1,34% d'aides familiaux et apprentis, 2,30% de salariés et 2,63% d'employeurs.

Les femmes inactives et celles qui sont employeuses sont plus nombreuses que les hommes appartenant aux même catégories. En revanche, les hommes que les agriculteurs, chômeurs, aides familiaux ou apprentis, salariés, ou âgés de moins de 8 ans sont numériquement plus nombreux que les femmes des mêmes catégories.

5. Répartition de la population selon l'éthnie

A partir de cette variable, et probablement pour toute la suite de l'étude, la démarche méthodologique qui consiste à analyser module par module sera privilégiée à cause des contraintes qui ont été exposées dans la première partie. L'analyse portera donc successivement sur les agriculteurs (2.378.813 personnes), les inactifs (2.370.889), les chômeurs (52.293), les Aides familiaux et apprentis (108.724), les salariés (186.333) et les employeurs (213.093) en accordant une attention particulière aux femmes.

5.1 Répartition des agriculteurs selon le sexe et l'éthnie :

D'une manière générale, les Bambara, les malinkés, les peulhs et les Toucouleurs sont les plus représentés avec environ 53,51% de la population.

En ce qui concerne les femmes, les Bambara et les Malinkés au nombre de 361.957 habitants représentent 47,17% de l'effectif total de la population féminine. Elles sont suivies par les femmes sénoufo et Minianka (106995) et les sarakolés (84002).

"Le tableau II.5a donne la répartition des agriculteurs selon le sexe et l'éthnie, en 1989."

Tableau II.5a : Répartition des agriculteurs selon le sexe et l'ethnie, 1989.

| Ethnie | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-------------------|---------|--------|----------|
| Bambara, Malinké | 596900 | 361957 | 958857 |
| Peuhl, Toucouleur | 245471 | 68536 | 314007 |
| Sonrai | 133005 | 10509 | 143514 |
| Sarakolé | 123547 | 84002 | 207549 |
| Maure, Touareg | 57592 | 14919 | 72511 |
| Sénoufo, Minianka | 154782 | 106995 | 261777 |
| Autres ethnies | 296556 | 120130 | 416686 |
| Etrangers | 3568 | 344 | 3912 |
| Ensemble | 1611421 | 767392 | 2378813 |

5.2 Répartition des Inactifs selon le sexe et l'ethnie

Les Femmes inactives représentent 74,25% de la population inactive recensée. L'analyse de la composition ethnique de ces femmes inactives montre que 34,30% sont Bambara ou malinké, 18,47% des peuhl ou Toucouleur, 10,47% des sonrai, 8,09% des sarakolé, 6,78% des sénoufo ou Minianka, 3,66% des maure ou Touareg. Les autres ethnies représentent 17,88% et les étrangers 0,35%.

Le tableau II.5b indique la répartition des inactifs selon le sexe et l'ethnie.

Tableau II.5b : Répartition des Inactifs selon le sexe et l'ethnie, 1989.

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|------------------|--------|---------|----------|
| Bambara, Malinké | 248138 | 603770 | 851908 |
| Peuhl-Toucouleur | 99277 | 325189 | 424466 |
| Sonrai | 47833 | 184337 | 232170 |
| Sarakolé | 59193 | 142361 | 201554 |
| Maure-Touareg | 15497 | 64349 | 79846 |
| Sénoufo-Minianka | 44971 | 119340 | 164311 |
| Autres ethnies | 91942 | 314844 | 406786 |
| Etrangers | 3581 | 6129 | 9710 |
| Non déclarés | 0 | 138 | 138 |
| Ensemble | 610432 | 1760457 | 2370889 |

5.3 Répartition des chômeurs selon le sexe et l'ethnie

L'enquête sur le secteur informel a permis de recenser 52.293 chômeurs soit 0,65% de la population totale. Parmi ces chômeurs, les femmes représentent 26,03% (13.610 personnes) et les hommes 73,97% (38.683 personnes). Le chômage touche beaucoup plus les hommes que les femmes quelle que soit l'ethnic considérée,

Le tableau II.5c donne la répartition des chômeurs selon le sexe et l'ethnie au cours de la période de référence de l'enquête

Tableau II.5c : Répartition des chômeurs selon le sexe et l'ethnie, 1989.

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-------------------|--------|--------|----------|
| Bambara, Malinké | 16059 | 6713 | 22772 |
| Peulh, Toucouleur | 8026 | 2338 | 10364 |
| Sonrai | 4173 | 2307 | 6480 |
| Sarakolé | 1210 | 717 | 1927 |
| Maure, Touareg | 2800 | 138 | 2938 |
| Sénoufo, Minianka | 2552 | 477 | 3029 |
| Autres ethnies | 3274 | 920 | 4194 |
| Etrangers | 589 | 0 | 589 |
| Ensemble | 38683 | 13610 | 52293 |

5.4. Répartition des employeurs, indépendants, associés, gérants selon le sexe et l'ethnie.

Il ressort des résultats de l'enquête que pour cette catégorie de population les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Parmi les 213.098 employeurs, indépendants, associés ou gérants, 129.437 personnes (soit 60,74% du total) sont de sexe féminin contre 83.661 personnes (39,26% du total) de sexe masculin. En d'autres termes les femmes représentent plus de la moitié de cette catégorie de population.

Le tableau II.5d indique la distribution des employeurs, indépendants, associés ou gérants selon le sexe et l'ethnie au moment de l'enquête.

Tableau II.5d : Répartition des employeurs, Indépendants, associés, gérants selon le sexe et l'ethnie, 1989.

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-------------------|--------|--------|----------|
| Bambara, Malinké | 21716 | 17946 | 39662 |
| Peulh, Toucouleur | 12797 | 21081 | 33878 |
| Sonrai | 9880 | 53705 | 63585 |
| Sarakolé | 8842 | 5215 | 14057 |
| Maure, Touareg | 6102 | 17735 | 23837 |
| Sénoufo, Minianka | 5533 | 1058 | 6591 |
| Autres ethnies | 16517 | 11926 | 28443 |
| Etrangers | 2274 | 771 | 3045 |
| Ensemble | 83661 | 129437 | 213098 |

L'analyse du tableau II.5d montre que les plus gros contingents de femmes "employeurs, indépendants, associés ou gérants" se recrutent parmi les ethnies suivantes : les sonrhai avec 41,49%, les peulh-toucouleur (16,29%), les Bambara Malinké (13,86%), et les maures-touareg avec 13,70%. Les sarakolé, les sénoufo et les minianka sont les moins représentés. Quant aux autres ethnies au nombre de 11.926 femmes, elles représentent 9,21% de l'ensemble des femmes de cette catégorie. On observera également qu'il y a relativement peu de femmes étrangères (771 personnes) qui s'orientent vers ces différentes activités au Mali.

5.5 Répartition des aides familiaux selon le sexe et l'éthnie

Tableau II.5e : Répartition des aides familiaux selon le sexe et l'éthnie, 1989.

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-------------------|--------|--------|----------|
| Bambara, Malinké | 23629 | 14196 | 37825 |
| Peulh, Toucouleur | 9123 | 7168 | 16291 |
| Sonrhai | 4279 | 18644 | 22923 |
| Sarakolé | 2016 | 2502 | 4518 |
| Maure, Touareg | 2796 | 5574 | 8370 |
| Sénoufo, Minianka | 3174 | 1414 | 4588 |
| Autres ethnies | 8259 | 4922 | 13181 |
| Etrangers | 419 | 609 | 1028 |
| Ensemble | 53695 | 55029 | 108724 |

La première observation qui ressort de ce tableau II.5e est que les aides familiales se recrutent surtout parmi les femmes sonrhai (18.644 personnes) et les femmes Bambara et Malinké (14.196 personnes). Les femmes appartenant à l'éthnie sénoufo ou Minianka sont moins représentées parmi les aides familiales.

Dans l'ensemble, il y a moins d'hommes "aides familiaux" que de femmes "aides familiales".

5.6 Répartition des salariés selon le sexe et l'éthnie

Sur les 186.333 salariés recensés au cours de l'enquête 41.849 sont des femmes soit 22,46%. Les femmes Bambara et Malinké représentent 46,60% de ce total. Elles sont suivies des femmes peulh-toucouleur avec 16,67% et des femmes sarakolé avec 6,59%.

Le tableau II.5f donne la répartition des salariés selon le sexe et l'éthnie en 1989.

Tableau II.5f : Répartition des salariés selon le sexe et l'ethnie, 1989.

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-------------------|---------------|--------------|---------------|
| Bambara, Malinké | 64446 | 19084 | 83530 |
| Peuhl, Toucouleur | 23454 | 6975 | 30429 |
| Sonhai | 12158 | 2721 | 14879 |
| Sarakolé | 6718 | 2759 | 9477 |
| Maure, Touareg | 2827 | 2112 | 4939 |
| Sénoufo, Minianka | 11051 | 1488 | 12539 |
| Autres ethnies | 22788 | 5943 | 28731 |
| Etrangers | 1042 | 767 | 1809 |
| Ensemble | 144484 | 41849 | 186333 |

6. Répartition de la population selon le sexe et le niveau d'instruction :

Une des variables pertinentes retenues dans l'enquête sur le secteur informel est le niveau d'instruction. L'objet de cette section est d'analyser le niveau d'instruction des différentes catégories de population couvertes par l'ESI.

6.1 Répartition des Agriculteurs selon le sexe et le niveau d'instruction :

Si l'on s'intéresse au niveau d'instruction des agriculteurs, on constate que plus de 75% d'entre eux n'ont aucun niveau. L'analyse différentielle selon le sexe montre que 91,44% des femmes sont pratiquement sans niveau. Si 336 hommes ont atteint le niveau supérieur, les résultats de l'enquête montrent qu'aucune femme recensée n'a atteint ce niveau. La plupart des femmes travaillant dans l'agriculture ont un niveau d'instruction comparable à l'enseignement fondamental du premier cycle avec six (6) ans d'étude au maximum.

Le tableau II.6a donne la répartition des agriculteurs selon le sexe et le niveau d'instruction au moment de l'enquête.

Tableau II.6a : Répartition des agriculteurs selon le sexe et le niveau d'instruction, 1989.

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|---------|--------|----------|
| Néant | 1095391 | 701712 | 1797103 |
| Ecole coranique | 328676 | 36860 | 365536 |
| Alphabétisation | 59196 | 1295 | 60491 |
| Enseignement Fondamental 1 | 102671 | 25601 | 128272 |
| Enseignement Fondamental 2 | 21737 | 1229 | 22966 |
| Secondaire général | 2224 | 248 | 2472 |
| Secondaire Technique 1 | 941 | 447 | 1388 |
| Secondaire Technique 2 | 249 | 0 | 249 |
| Supérieur | 336 | 0 | 336 |
| Ensemble | 1611421 | 767392 | 2378813 |

6.2 Répartition des Chômeurs selon le sexe et le niveau d'instruction :

Les femmes chômeuses sans niveau d'instruction représentent 24,81% de l'ensemble des femmes au chômage. Parmi celles qui ont déclaré un niveau d'instruction (10.234 personnes au total, soit 75,19% des femmes chômeuses) : 9,34% ont atteint le niveau de l'enseignement fondamental premier cycle, 25,67% l'enseignement fondamental second cycle, 12,53% le second général, 21,24% le seconde technique 1, 4,43% le secondaire technique 2, et 2,04% le supérieur.

Le tableau II.6b donne la répartition des chômeurs selon le sexe et le niveau d'instruction à l'époque de l'enquête.

Tableau II.6b : Répartition des chômeurs selon le sexe et le niveau d'instruction, 1989.

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|--------|--------|----------|
| Néant | 8396 | 3376 | 11772 |
| Ecole coranique | 7089 | 2457 | 9546 |
| Alphabétisation | 464 | 75 | 539 |
| Enseignement Fondamental 1 | 5849 | 957 | 6806 |
| Enseignement Fondamental 2 | 5908 | 2627 | 8535 |
| Secondaire général | 3421 | 1282 | 4703 |
| Secondaire Technique 1 | 3026 | 2147 | 5200 |
| Secondaire Technique 2 | 1699 | 453 | 2152 |
| Supérieur | 2831 | 209 | 3040 |
| Ensemble | 38683 | 13610 | 52293 |

En ce qui concerne l'école coranique, 2457 femmes au chômage à l'époque de l'enquête ont déclaré avoir fréquenté ce genre d'école. S'agissant de l'alphabétisation, 252 femmes recensées ont été alphabétisées. On observera que quelque soit le niveau d'instruction considéré, les hommes sont relativement plus nombreux que les femmes.

6.3 Répartition des employeurs, indépendants, associés, gérants selon le sexe et le niveau d'instruction

Aucune femme appartenant à cette catégorie de population n'a atteint le niveau de l'enseignement secondaire général. Parmi les 129.437 femmes "employeuses indépendantes, associées ou gérantes", 86.037 ont déclaré n'avoir aucun niveau, 33.859 ont fréquenté l'école coranique, 633 ont été alphabétisées, 6.801 ont étudié jusqu'au niveau de l'enseignement fondamental premier cycle et 2.107 ont atteint le niveau du second cycle de l'enseignement fondamental.

Le tableau II.6c donne la répartition des employeurs indépendants associés ou gérants selon le sexe et le niveau d'instruction à l'époque de l'enquête.

Tableau II.6c : Répartition des employeurs, indépendant, associés, gérants selon le niveau d'instruction, et le sexe, 1989.

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|--------|--------|----------|
| Néant | 33379 | 86037 | 119416 |
| Ecole coranique | 28966 | 33859 | 62825 |
| Alphabétisation | 1381 | 633 | 1964 |
| Enseignement Fondamental 1 | 10957 | 6801 | 17758 |
| Enseignement Fondamental 2 | 6910 | 2107 | 9017 |
| Secondaire général | 877 | 0 | 877 |
| Secondaire Technique 1 | 881 | 0 | 881 |
| Secondaire Technique 2 | 125 | 0 | 125 |
| Supérieur | 235 | 0 | 235 |
| Ensemble | 83661 | 129437 | 213098 |

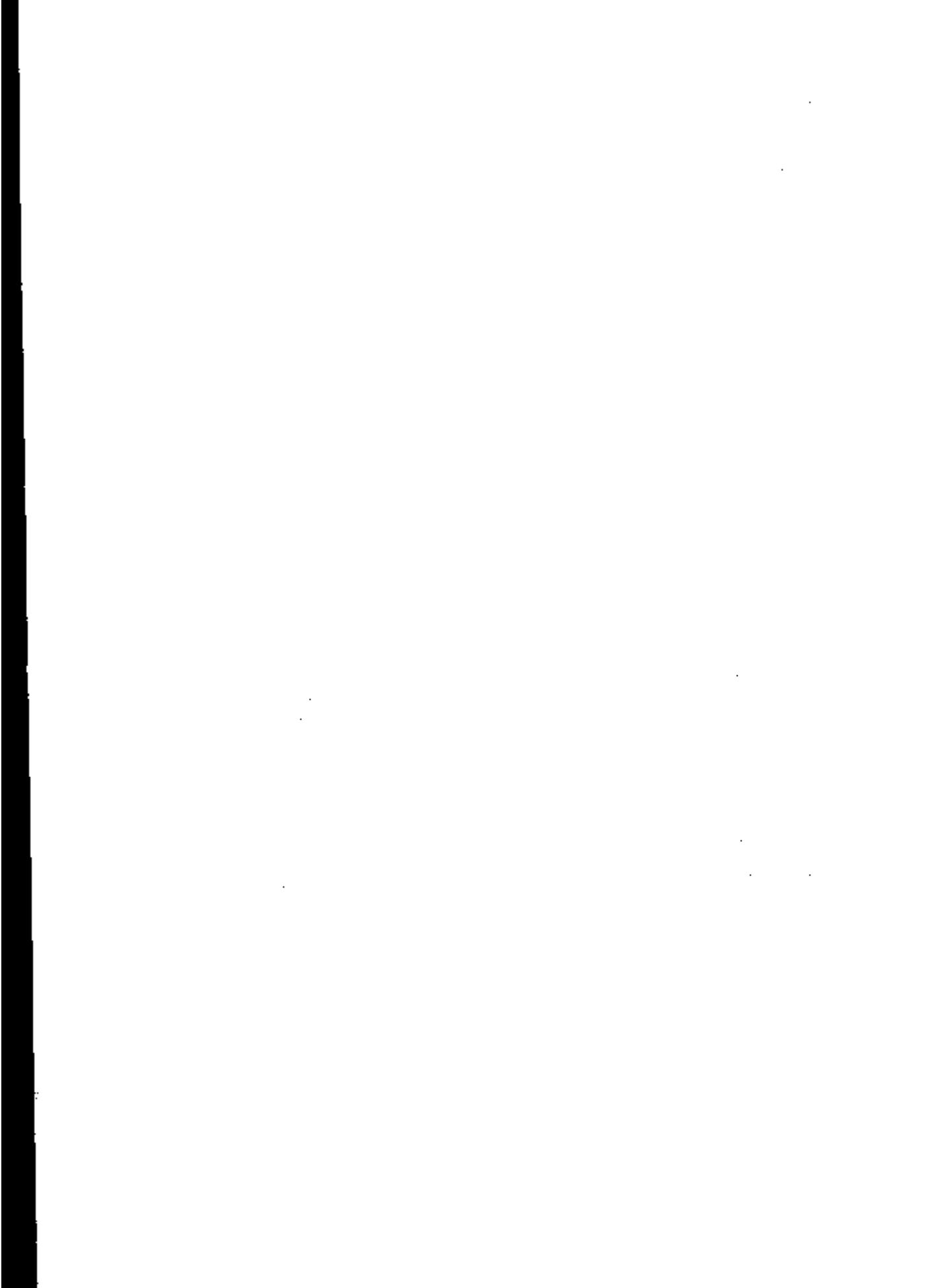
Si aucune femme n'a dépassé le niveau du second cycle de l'enseignement fondamental, en ce qui concerne les hommes : 877 ont atteint le secondaire général, 881 le secondaire technique 1, 125 le secondaire technique 2 et 235 ont suivi des études supérieures.

Sur les quelque 3900 emplois créés par an au cours de la période 1985-89, près de 3100 l'ont été dans le secteur informel, ce qui montre bien que le secteur moderne, public et privé, n'a que très faiblement participé à l'endiguement du chômage.

Au demeurant, le nombre d'actifs qui dépendent du secteur informel pour subsister est bien plus important que les 96.000 qui ont déclaré en faire leur activité principale (et qui ne représentent guère que 64,3% des postes ou positions de travail, c'est-à-dire des participants du secteur informel à Bamako). Les inactifs et chômeurs y exerçant une activité sont au nombre de 44.000 (29,5%) et les pluri-actifs au nombre de plus de 9000 (6,2%). C'est dire qu'au total, et ainsi qu'il ressort du tableau 12, près de 150.000 personnes travaillent à Bamako dans le secteur informel et en dépendent pour vivre.

Au sens de la nouvelle définition internationale, le secteur informel Bamakois concerne ainsi près de 75 % des emplois, même si, calculé de façon plus classique, il n'en concerne directement que 67%.

Dans ces conditions, il a été au cours de la dernière période, le plus fort rempart contre la montée inéluctable d'un chômage qui a dépassé les 11% de la population active (selon les normes habituelles de calcul de ce taux) et qui s'élève encore à 7,5% lorsque sont réintègrées dans la population active des catégories qui en sont généralement exclues par défaut des enquêtes. Un chômage qui, pour les 2/3, est un chômage de première insertion, touchant des jeunes et une forte proportion de diplômés, notamment de l'enseignement technique (24%). C'est dire qu'il s'agit principalement d'un chômage d'insatisfaction que des politiques appropriées, notamment de promotion des micro-entreprises, pourraient aisément atténuer.



6.4 Répartition des aides familiaux selon le sexe et le niveau d'instruction :

Tableau II.6a : Répartition des aides familiaux selon le sexe et le niveau d'instruction, 1989

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|--------------|--------------|---------------|
| Néant | 18984 | 34277 | 53261 |
| Ecole coranique | 10086 | 12482 | 22568 |
| Alphabétisation | 243 | 288 | 531 |
| Enseignement Fondamental 1 | 16779 | 6368 | 23147 |
| Enseignement Fondamental 2 | 7218 | 1005 | 8223 |
| Secondaire général | 193 | 0 | 193 |
| Secondaire Technique 1 | 125 | 0 | 125 |
| Secondaire Technique 2 | 67 | 0 | 67 |
| Supérieur | 0 | 609 | 609 |
| Ensemble | 53695 | 55029 | 108724 |

Le niveau d'instruction le plus élevé atteint par les femmes aides familiales est l'enseignement fondamental second cycle. Sur 55.029 femmes aides familiales 1005 ont atteint ce niveau. Par ailleurs, environ une femme aide familiale sur deux est sans niveau d'instruction (34.277 personnes).

6.5 Répartition des salariés selon le sexe et le niveau d'instruction :

D'une manière générale, plus de la moitié des salariés (55,52%) ont un niveau d'instruction au moins égal au premier cycle de l'enseignement fondamental. S'agissant du cas spécifique des femmes salariées, 5,34% ont atteint le premier cycle de l'enseignement fondamental, 9,48% le second cycle de l'enseignement fondamental, 11,41% le secondaire général, 12,55% le secondaire technique1, 5,03% le secondaire technique et 2,23% le supérieur.

Le tableau II.6e donne la répartition des salariés selon le sexe et le niveau d'instruction au moment de l'enquête.

Tableau II.6e : Répartition des salariés selon le sexe et le niveau d'instruction, 1979

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|--------|--------|----------|
| Néant | 37700 | 20988 | 58688 |
| Ecole coranique | 20517 | 1594 | 22111 |
| Alphabétisation | 2083 | 0 | 2083 |
| Enseignement Fondamental 1 | 19627 | 2234 | 21861 |
| Enseignement Fondamental 2 | 21800 | 3966 | 25766 |
| Secondaire général | 12117 | 4777 | 16894 |
| Secondaire Technique 1 | 13240 | 5254 | 18494 |
| Secondaire Technique 2 | 8840 | 2103 | 10943 |
| Supérieur | 8560 | 933 | 9493 |
| Ensemble | 144484 | 41849 | 186333 |

Il ressort du tableau II.6e que quelle que soit la modalité du niveau d'instruction considérée les hommes sont plus nombreux que les femmes. Pour le niveau supérieur par exemple, l'effectif des hommes de ce niveau représente près de 10 (dix) fois celui des femmes.

7. Répartition de la population selon le sexe et le nombre d'activité secondaires exercées.

L'analyse de la pluriactivité au sein d'une population suppose l'exercice simultanée d'activité principale (AP) et d'activités secondaires (AS) au cours d'une période de référence précise retenue pour mesurer l'activité économique.

Sur une population totale de 8.107.232 habitants recensée au cours de l'enquête, 917.010 personnes avaient déclaré avoir exercée au moins une activité secondaire . Ce qui représente 11,31% de l'ensemble de la population.

Le nombre maximum d'activités secondaires exercées atteint 4 pour les agriculteurs et les inactifs ; 3 pour les employeurs et 2 pour les chômeurs, les aides familiaux et les salariés.

Le nombre de femmes exerçant une activité secondaire ou plus atteint 510282 personnes contre 406728 pour les hommes. Cette constatation aura certainement des répercussions sur leurs contributions au revenu du ménage.

Le tableau II.7 indique la répartition de la population, âgée de 8 ans et plus, selon le sexe et le nombre d'activités secondaires exercées à l'époque de l'enquête.

Tableau II.7 : Répartition de la population ayant déclaré une activité secondaire selon le sexe et le nombre d'activités secondaires, 1989.

| Catégories de Population | Nombre d'activité secondaires exercées | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------------|--|--------|--------|----------|
| Agriculteurs | 1 | 284753 | 113496 | 403249 |
| | 2 | 8413 | 5317 | 13730 |
| | 3 | 742 | 439 | 1181 |
| | 4 | 0 | 152 | 152 |
| Total | - | 293908 | 124404 | 418312 |
| Inactif | 1 | 62904 | 315576 | 378480 |
| | 2 | 2631 | 21242 | 23873 |
| | 3 | 190 | 1272 | 1462 |
| | 4 | 0 | 772 | 772 |
| Total | - | 65725 | 338862 | 404587 |
| Chômeurs | 1 | 7281 | 891 | 8172 |
| | 2 | 372 | 102 | 474 |
| Total | - | 7653 | 993 | 8646 |
| Employeurs | 1 | 14343 | 31505 | 45848 |
| | 2 | 501 | 2710 | 3211 |
| | 3 | 0 | 168 | 168 |
| Total | - | 14844 | 34383 | 49227 |
| Aides Familiaux | 1 | 4095 | 8596 | 12691 |
| | 2 | 0 | 505 | 505 |
| Total | - | 4095 | 9101 | 13196 |
| Salariés | 1 | 19424 | 2293 | 21717 |
| | 2 | 1079 | 246 | 1325 |
| Total | - | 20503 | 2539 | 23042 |
| Total général | - | 406728 | 510282 | 917010 |

III. CONTRIBUTION ECONOMIQUE DES FEMMES AU REVENU DU MENAGE.

La mesure de la contribution économique des femmes au revenu du ménage se fera à partir de l'activité principale d'une part, et de l'activité secondaire de l'autre.

L'analyse portera essentiellement sur le revenu annuel tiré de ces deux types d'activité que nous croiserons avec les variables telles que l'âge, le sexe, le milieu de résidence, l'éthnie, le niveau d'instruction, et la région pour pouvoir distinguer le district de Bamako du reste du pays.

1. ACTIVITE PRINCIPALE ET REVENU

Le revenu tiré de l'activité principale a été mesuré uniquement pour les employeurs, les indépendants, les associés, les gérants, les Aides familiaux et les salariés. Cette variable n'a pas fait l'objet de mesure pour les agriculteurs, les inactifs et les chômeurs.

Il ressort des résultats de l'enquête que les "Employeurs, indépendants, associés et gérants" ont un revenu annuel moyen de 633 millions de francs CFA. Les femmes de cette catégorie ont un revenu annuel de 27 millions de francs CFA contre 980 millions de F CFA pour les hommes. Les Aides familiaux gagnent annuellement 11 mille francs CFA et les salariés 422 mille francs CFA. Les Aides familiales et les salariées gagnent respectivement 3 mille francs CFA et 109 mille Francs CFA contre 150 mille francs CFA et 443 mille francs CFA pour les hommes.

Le tableau III.1 : donne le revenu annuel moyen tiré des activités principales selon le sexe en 1989.

Tableau III.1 : Revenu annuel moyen (en F CFA) tiré des activités principales selon le sexe, 1989.

| Catégories de la Population | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-----------------------------|----------|----------|-----------|
| | Revenu | Revenu | Revenu |
| Employeurs (*) | 97939297 | 26840201 | 632707501 |
| Aides Familiaux | 150000 | 2544 | 10517 |
| Salariés | 143040 | 109020 | 421812 |

Les contributions des hommes au revenu du ménage sont largement supérieures à celles des femmes. Les aides familiaux (hommes et femmes) ont donc une contribution au revenu du ménage plus modeste que celles des autres catégories de population. Cette situation n'est guère surprenante dans la mesure où les aides familiales proviennent généralement de milieux socio-économiques où les niveaux de vie individuels et collectifs sont bas.

Dans la suite de l'analyse, nous appellerons le revenu tiré de l'activité principale: revenu principal.

1.1 Revenu principal selon l'âge et le sexe

Les femmes "Employeuses, indépendantes, associées et gérantes" âgées de moins de 15 ans ont une contribution au revenu du ménage plus modeste que celles qui ont un âge compris entre 15 et 44 ans. Les femmes d'âges actifs (15-44 ans) ont des contributions qui varient entre 6 millions et 48 millions de francs CFA alors que celles qui sont âgées de moins de 15 ans contribuent annuellement au revenu du ménage pour 3 millions de francs CFA en moyenne.

Le tableau III.1.1a indique le revenu moyen annuel des employeurs, indépendants, associés et gérants tiré des activités principales selon l'âge et le sexe, 1989.

Le tableau III.1.1a :

Revenu principal moyen des employeurs, indépendants, associés et gérants selon l'âge et le sexe, 1989. (en milliers de F CFA).

| Groupe d'Age (en années) | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-----------------------------|---------|--------|----------|
| | Revenu | Revenu | Revenu |
| moins de 15ans | 0 | 3498 | 3498 |
| 15-19 | 2803 | 10702 | 8896 |
| 20-24 | 182881 | 6134 | 92009 |
| 25-29 | 250126 | 9448 | 190270 |
| 30-34 | 238286 | 4147 | 179409 |
| 35-39 | 326461 | 33220 | 238820 |
| 40-44 | 3728872 | 47761 | 2249293 |
| 45-49 | 1165087 | 33710 | 74063 |
| 50-54 | 1334267 | 29544 | 760040 |
| 55-59 | 1115685 | 19192 | 803563 |
| 60- et + | 64960 | 1268 | 39144 |
| Ensemble | 979639 | 26480 | 632708 |

Les données du tableau III.1.1a révèlent que quelle que soit la génération considérée, les hommes ont une contribution au revenu plus substantielle que celle des femmes.

En ce qui concerne les salariés, les générations âgées de moins de 15 ans contribuent plus au revenu du ménage que les employeurs, les indépendants, les associés, les gérants de la même génération. Les hommes et les femmes âgés de 40 à 44 ans ont une contribution plus importante au revenu du ménage que toutes les autres générations. Les salariés âgés de 20 à 44 ans ont des contributions annuelles au revenu qui varient de 24 mille à 81 mille francs CFA. Les femmes de la même tranche d'âge ont des contributions variant entre 6 mille à 35 mille francs CFA alors que celles des hommes varient entre 32 mille et 66 mille francs CFA.

Le tableau III.1.1b ; indique le revenu principal moyen annuel des salariés selon l'âge et le sexe en 1989.

Tableau III.1.1b : Revenu principal moyen annuel (F CFA) des salariés selon l'âge et le sexe, 1989.

| Groupe d'Age (en années) | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-----------------------------|--------|--------|----------|
| | Revenu | Revenu | Revenu |
| moins de 15ans | 4037 | 1300 | 4219 |
| 15-19 | 8495 | 6134 | 6895 |
| 20-24 | 3198 | 5914 | 24207 |
| 25-29 | 3353 | 27622 | 32352 |
| 30-34 | 30791 | 20581 | 28792 |
| 35-39 | 48184 | 26973 | 44847 |
| 40-44 | 66426 | 35311 | 80950 |
| Ensemble | 443040 | 109020 | 421812 |

Les femmes salariées âgées de 40 à 44 ans ont une contribution au revenu du ménage inférieure à celle des hommes de la même tranche d'âge.

1.2 Revenu principal selon l'ethnie

En faisant une analyse différentielle de la contribution au revenu du ménage suivant l'appartenance ethnique et le sexe, on constate que les femmes "Employeuses, indépendantes, associées et gérantes" de l'éthnie Sénooufo/Nimianka contribuent plus que les autres femmes. La contribution annuelle moyenne des femmes Sénooufo/Nimianka est de 94 millions de francs CFA contre 39 millions pour les femmes peulh/Toucouleur, 27 millions pour les femmes sarakolé et 22 millions pour les femmes Bambara/Malinké. La contribution la plus faible au revenu du ménage est celle des femmes sonraï avec 10 millions de francs CFA par an.

Le tableau III.1.2a : donne le revenu moyen annuel des "Employeurs, indépendants, associées et gérants" tiré des activités principales selon le sexe et l'ethnie en 1989.

Tableau III. 1.2a : Revenu principal moyen annuel (en F CFA) des "Employeurs, Indépendants; associés et gérants" selon le sexe et l'ethnie, 1989.

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-------------------|------------------|-----------------|------------------|
| Bambara, Malinké | 154522523 | 32378796 | 112289137 |
| Peulh, Toucouleur | 602498256 | 36916742 | 407057605 |
| Sonrai | 35989885 | 9518874 | 22515512 |
| Sarakolé | 1912175191 | 26602474 | 1234219374 |
| Maure, Touareg | 1262743104 | 15279770 | 782242875 |
| Sénoufo, Minianka | 668200512 | 93618383 | 599610753 |
| Autres ethnies | 3166608054 | 38888417 | 2060815557 |
| Etrangers | 485487096 | 249525 | 442747440 |
| Ensemble | 979639297 | 26840201 | 632707501 |

L'analyse de la répartition du revenu moyen des salariés tiré des activités principales selon le sexe et l'ethnie montre que les femmes peulh/toucouleur ont la plus forte contribution au revenu du ménage avec 26 mille francs CFA ; elles sont suivies des femmes Sarakolé (24 mille francs CFA) et des femmes Sénoufo/Minianka avec 23 mille Francs CFA. Les femmes contribuent moins au revenu du ménage que les hommes et la plus forte contribution masculine au revenu du ménage est celle des hommes Maures et Touareg avec 52 mille francs CFA par mois.

Le tableau III.1.2b donne la répartition du revenu moyen mensuel des salariés tiré des activités principale selon le sexe et l'ethnie en 1989.

Tableau III. 1.2b Revenu principal moyen mensuel (en F CFA) des salariés selon le sexe et l'ethnie, 1989.

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|------------------|--------------|--------------|--------------|
| Bambara, Malinké | 42826 | 13636 | 36157 |
| Peulh-Toucouleur | 35026 | 26131 | 32897 |
| Sonrai | 39953 | 20765 | 36444 |
| Sarakolé | 28938 | 23608 | 27386 |
| Maure-Touareg | 51946 | 8974 | 33572 |
| Sénoufo-Minianka | 31897 | 23054 | 30848 |
| Autres ethnies | 44026 | 17294 | 38496 |
| Etrangers | 31829 | 53030 | 40818 |
| Ensemble | 40125 | 18181 | 35196 |

1.3 Revenu principal selon le niveau d'instruction :

La répartition du revenu moyen annuel des Employeurs Indépendants, associés et gérants suivant le sexe et le niveau d'instruction montre que le revenu moyen augmente lorsque le niveau d'instruction s'élève. Cette relation tout à fait logique est observable quel que soit le sexe. Les femmes de niveau "Enseignement fondamental second cycle" ont un revenu annuel moyen de 175 millions de francs CFA contre 22 millions pour les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction et 24 millions pour celles qui ont été alphabétisées.

Le tableau III.1.3a indique l'influence du niveau d'instruction sur le revenu moyen annuel des Employeurs, indépendants, associés et gérants tiré des activités principales en 1989.

Tableau III.1.3 a : Revenu principal moyen annuel (en F CFA) des Employeurs, Indépendants, associés et gérants selon le sexe et le niveau d'instruction, 1989.

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|------------|-----------|------------|
| Néant | 286127058 | 2192805 | 151660260 |
| Ecole coranique | 232600585 | 472283 | 173826173 |
| Alphabétisation | 2072319730 | 24435787 | 154955778 |
| Enseignement Fondamental 1 | 131614781 | 34756548 | 106215890 |
| Enseignement Fondamental 2 | 231073400 | 174790061 | 219230420 |
| Secondaire Technique 1 | 123836331 | | 12383633 |
| Secondaire Technique 2 | 1226240000 | | 1262400000 |
| Ensemble | 979639297 | 26840201 | 632707501 |

L'influence du niveau d'instruction sur le revenu moyen annuel est encore plus marquée chez les hommes. Les hommes ayant le niveau du secondaire technique 2 ont un revenu annuel moyen qui représente près de dix (10) fois le revenu des hommes de niveau "Enseignement fondamental premier cycle".

Il ressort donc de tout ce qui vient dit que les femmes et les hommes ayant un niveau d'instruction élevé contribuent plus au revenu du ménage que celles n'ayant aucun niveau ou de niveau inférieur.

Dans l'ensemole, les hommes contribuent plus au revenu du ménage que les femmes quel que soit le niveau d'instruction.

En ce qui concerne les femmes salariées (Tableau II.1.3b) la plus forte contribution au revenu du ménage est celle des femmes du niveau de l'enseignement secondaire général avec 27 mille Francs CFA. Les hommes ayant la plus forte contribution au revenu du ménage sont ceux du niveau de l'enseignement fondamental second cycle avec 130 mille francs CFA par mois.

Tableau III.1.3b : Revenu principal moyen mensuel (en F CFA) des salariés selon le sexe et le niveau d'instruction 1989

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|--------|--------|----------|
| Néant | 17615 | 3016 | 15549 |
| Ecole coranique | 22292 | 0 | 22291 |
| Alphabétisation | 30000 | 0 | 30000 |
| Enseignement Fondamental 1 | 22704 | 0 | 22704 |
| Enseignement Fondamental 2 | 130133 | 0 | 130133 |
| Secondaire général | 42250 | 27000 | 39742 |
| Secondaire Technique 1 | 37158 | 0 | 37158 |
| Secondaire Technique 2 | | | 3515 |
| Supérieur | | | |
| Ensemble | 36920 | 9085 | 3515 |

Dans l'ensemble, le revenu moyen mensuel reste très sensible au niveau d'instruction. En d'autres termes, la contribution des femmes au revenu augmente lorsque le niveau d'instruction s'élève. Qu'en est-il de l'influence du milieu de résidence sur la contribution des femmes ?

1.4 Revenu principal selon le milieu de résidence

Comme pour le niveau d'instruction, l'influence du milieu de résidence sur le revenu principal moyen annuel est assez marquée. Les femmes "Employeuses, indépendantes, associées et gérantes" qui résident en milieu urbain ont une contribution plus importante au revenu du ménage que celles qui résident dans les zones rurales. Les femmes urbaines ont une contribution au revenu de 39 millions de francs CFA contre 10 millions de francs CFA pour les femmes rurales.

Le tableau III.1.4a donne la répartition du revenu moyen annuel tiré des activités principales des Employeurs, indépendants, associés et gérants suivant le sexe et le milieu de résidence à l'époque de l'enquête.

Tableau III.1.4a : Revenu principal moyen annuel (en millions de F CFA) des Employeurs, Indépendants, associés et gérants suivant le sexe et le milieu de résidence, 1989.

| Milieu de Résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------|--------|--------|----------|
| URBAIN | 1164 | 39 | 830 |
| RURAL | 285 | 10 | 139 |
| ENSEMBLE | 980 | 27 | 633 |

L'analyse des données relatives aux aides familiaux montre que la contribution des femmes au revenu est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette conclusion reste aussi valable pour les hommes aides familiaux.

Le tableau III.1.4b donne le revenu moyen annuel des aides familiaux selon le sexe et le milieu de résidence au moment de l'enquête.

Tableau III.1.4b : Revenu moyen annuel (en F CFA) des aides familiaux selon le sexe et le milieu de résidence 1989.

| Milieu de Résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------|--------|--------|----------|
| URBAIN | 150000 | 4500 | 71124 |
| RURAL | 0 | 2402 | 2402 |
| ENSEMBLE | 150000 | 2544 | 10517 |

S'agissant des salariés, la contribution au revenu des femmes du milieu urbain est plus élevée que celle des femmes des zones rurales. Cette situation s'explique par le fait que la plupart des salariées se recrutent parmi les femmes du milieu urbain. La contribution des femmes urbaines au revenu est évaluée à 16 mille francs CFA par mois contre 2 mille F CFA pour les femmes rurales.

Le tableau III.1.4c indique le revenu moyen mensuel des salariés selon le sexe et le milieu de résidence à l'époque de l'enquête.

Le tableau III.1.4c : Revenu moyen mensuel (en F CFA) des salariés selon les sexe et le milieu de résidence, 1989

| Milieu de Résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------|--------|--------|----------|
| URBAIN | 42381 | 16000 | 41218 |
| RURAL | 21013 | 2000 | 18808 |
| ENSEMBLE | 36920 | 9085 | 35151 |

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête confirment l'hypothèse selon laquelle les femmes urbaines contribuent plus au revenu du ménage que les femmes rurales. Ce constat n'est nullement surprenant dans la mesure où c'est dans les centres urbains que le secteur informel ou secteur non structuré est le plus développé. Avec les exigences et les difficultés liées à la vie urbaine, les femmes au foyer sont souvent contraintes de mener certaines activités informelles pour apporter un revenu d'appoint au ménage, celui du chef de ménage étant généralement insuffisant surtout dans le contexte malien.

1.5 Revenu principal selon la région

La répartition par région du revenu moyen annuel des employeurs, indépendants, associés et gérants révèle que les femmes de la région de Kayes ont la contribution au revenu du ménage la plus importante avec 63 millions de F CFA. Elles sont suivies des femmes de la région de ségou (58 millions de F CFA), du district de Bamako avec 39 millions de francs CFA. Les femmes des autres régions ont une contribution annuelle au revenu qui varie entre 3 millions de F CFA (à GAO) et 26 millions de F CFA (à KOULIKORO).

Le tableau III.1.5a indique la répartition du revenu moyen annuel des employeurs, indépendants, associés et gérants tiré des activités principales suivant le sexe et la région à l'époque de l'enquête.

Comme dans les cas précédents, les résultats de l'enquête montrent que les hommes contribuent plus au revenu du ménage que les femmes dans toutes les régions administratives du pays. Dans le district de Bamako, la contribution des hommes au revenu est de 2376 millions de F CFA/an contre 39 millions pour les femmes.

Tableau III.1.5a : Revenu moyen annuel (en millions de F CFA) des Employeurs, Indépendants, associés et gérants selon le sexe et la région 1989.

| Région | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------|--------|----------|
| Kayes | 441 | 63 | 288 |
| Koulikoro | 1200 | 26 | 889 |
| Sikasso | 203 | 17 | 179 |
| Ségou | 488 | 58 | 328 |
| Mopti | 776 | 15 | 394 |
| Tombouctou | 58 | 8 | 25 |
| Gao | 75 | 3 | 39 |
| District de Bamako | 2376 | 39 | 2001 |
| Ensemble | 980 | 27 | 633 |

L'analyse de la répartition du revenu moyen des aides familiaux selon le sexe et la région montre que les femmes "aides familiales" de la région de Tombouctou contribuent au revenu du ménage pour 2544 Francs CFA par an.

Le tableau III.1.5b indique le revenu moyen annuel des aides familiaux selon le sexe et la région.

Tableau III.1.5b : Revenu moyen annuel (en F CFA) des aides familiaux selon le sexe et la région, 1989.

| Région | Hommes | Femmes | Ensemble |
|------------|--------|--------|----------|
| Ségou | 150000 | 0 | 150000 |
| Tombouctou | 0 | 2544 | 2544 |
| Ensemble | 150000 | 2544 | 10517 |

Si l'on s'intéresse aux salariés, les données de l'enquête montrent que seules les femmes de Mopti et du district de Bamako contribuent au revenu du ménage. La contribution des femmes du district représentent huit (8) fois celles des femmes de la région de Mopti.

Le tableau III.1.5c indique le revenu moyen annuel des salariés selon le sexe et la région.

Tableau III.1.5c : Revenu principal moyen annuel (en F CFA) des salariés selon le sexe et la région, 1989

| Région | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------|--------|----------|
| Kayes | 27250 | 0 | 27250 |
| Koulakoro | 118420 | 0 | 118420 |
| Sikasso | 25479 | 0 | 25479 |
| Ségou | 24580 | 0 | 24580 |
| Mopti | 7101 | 2000 | 5945 |
| Tombouctou | 12000 | 0 | 12000 |
| Gao | 17500 | 0 | 17500 |
| District de Bamako | 29823 | 16000 | 28715 |
| Ensemble | 36920 | 9085 | 35150 |

Des analyses précédentes, il ressort que les femmes du district de Bamako ne sont pas nécessairement celles qui ont les contributions les plus importantes au revenu du ménage. Parmi les femmes "Employeuses, indépendantes, associées et gérantes" la contribution au revenu la plus importante est celle des femmes des régions de Kayes et de Ségou ; les femmes du district de Bamako viennent en troisième position. Quant aux femmes salariées, la contribution au revenu du ménage la plus élevée est celle des femmes du district de Bamako.

La principale conclusion que l'on peut tirer de tout ce qui précède est que dans l'ensemble, les femmes contribuent moins au revenu du ménage que les hommes. Les analyses ont montré que le revenu principal moyen annuel, retenu comme indicateur pertinent pouvant mesurer la contribution des femmes et des hommes au revenu du ménage, reste très sensible aux variables telles que le sexe, l'ethnicité, le niveau d'instruction et le milieu de résidence.

2. ACTIVITÉ SECONDAIRE ET REVENU

L'activité principale d'un individu est considérée généralement comme celle qui lui rapporte le plus de revenu ; donc celle qui contribue plus au revenu du ménage. En plus de son activité principale, l'individu exerce certaines activités qualifiées de secondaires qui contribuent aussi au revenu du ménage. Les tableaux qui figurent en annexe résument la distribution des différentes catégories de population suivant le sexe et le revenu total tiré des activités secondaires. Ce chapitre a pour objectif essentiel de dégager la contribution des activités secondaires de la femme au revenu en fonction de certaines variables pertinentes comme l'âge, l'éthnie, le niveau d'instruction, le milieu de résidence, la région, tout en la comparant avec celle des hommes.

Comme pour l'activité principale précédemment analysée, la contribution des activités secondaires au revenu sera mesurée par le revenu moyen annuel que les différentes catégories de population en tirent. En retenant donc le revenu moyen comme un indicateur pertinent mesurant la contribution au revenu du ménage, il ressort des résultats de l'enquête sur le secteur informel que les femmes salariées et chômeuses ont les plus fortes contributions au revenu. Les femmes salariées ont une contribution de 54 mille francs CFA contre 134 mille francs CFA pour les hommes. Dans l'ensemble, les femmes contribuent moins au revenu du ménage que les hommes.

Le tableau III.2 indique le revenu annuel moyen, tiré des activités secondaires, des agriculteurs, des inactifs, des chômeurs, des employeurs, des aides familiaux et des salariés à l'époque de l'enquête.

Tableau III.2 : Revenu annuel moyen (en F CFA) tiré des activités secondaires des différentes catégories de population selon le sexe, 1989.

| Catégories de population | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------------|--------|--------|----------|
| | Revenu | Revenu | Revenu |
| Agriculteurs | 135525 | 52440 | 110465 |
| Inactifs | 63728 | 65656 | 65350 |
| Chômeurs | 325987 | 147081 | 304507 |
| Employeurs (*) | 62610 | 40183 | 46704 |
| Aides familiaux | 110208 | 38521 | 59947 |
| Salarisés | 133616 | 53629 | 124474 |

(*) Il s'agit du groupe "Employeurs, Indépendants, associés et gérants".

La contribution des femmes employeuses représente 64,18% de celles des hommes tandis que celle des femmes salariées représente 40,14% de celle des hommes salariés.

2.1 Revenu secondaire selon l'âge et le sexe :

L'analyse de la distribution par sexe et par âge du revenu moyen des agriculteurs révèle une forte contribution au revenu des femmes âgées de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans. Ces deux groupes de générations féminines contribuent respectivement pour 76 mille francs CFA et 67 mille francs CFA au revenu du ménage. Ces contributions restent tout de même inférieures à celles des hommes appartenant aux mêmes générations.

Le tableau III.2.1a indique le revenu secondaire moyen annuel des agriculteurs selon le sexe et l'âge.

Tableau III.2.1a : Revenu moyen secondaire (en FCFA) des agriculteurs selon l'âge et le sexe, 1989.

| Groupe d'Age (en années) | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-----------------------------|--------|--------|----------|
| moins de 15ans | 6191 | 26667 | 48555 |
| 15-19 | 80273 | 75749 | 78267 |
| 20-24 | 12209 | 66559 | 78101 |
| 25-29 | 197248 | 50570 | 138305 |
| 30-34 | 197715 | 40359 | 150129 |
| 35-39 | 126913 | 43341 | 104122 |
| 40-44 | 139924 | 60754 | 122729 |
| 45-49 | 131768 | 51021 | 113577 |
| 50-54 | 10026 | 54195 | 89533 |
| 55-59 | 97968 | 20494 | 86027 |
| 60 et + | 86422 | 43429 | 81500 |
| Ensemble | 135525 | 52440 | 110465 |

Les femmes inactives contribuent en moyenne pour 66 mille francs CFA par an au revenu contre 64 mille francs pour les hommes. Les femmes inactives qui contribuent le plus au revenu sont celles qui ont un âge compris entre 30 et 34 ans (120 mille francs CFA). Elles sont suivies des femmes inactives âgées de 40 à 44 ans (90 mille francs CFA), 35-39 ans (83 mille francs CFA). Dans l'ensemble, les femmes contribuent plus en revenu du ménage que les hommes.

Le tableau III.2.1b donne la répartition du revenu moyen tiré des activités secondaires des inactifs selon l'âge et le sexe.

Tableau III.2.1b : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des inactifs selon le sexe et l'âge, 1989

| Groupe d'Age (en années) | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|
| moins de 15ans | 40061 | 25279 | 33252 |
| 15-19 | 82017 | 33240 | 43258 |
| 20-24 | 25250 | 57307 | 55908 |
| 25-29 | 27512 | 57120 | 56668 |
| 30-34 | 16917 | 119582 | 118637 |
| 35-39 | 82075 | 82735 | 82731 |
| 40-44 | 236955 | 89887 | 94135 |
| 45-49 | 119983 | 59016 | 61626 |
| 50-54 | 223449 | 61860 | 79930 |
| 55-59 | 49530 | 60178 | 58794 |
| 60 et+ | 73018 | 49030 | 59716 |
| Ensemble | 63728 | 65659 | 65350 |

Les femmes au chômage qui contribuent au revenu à partir de leurs activités secondaires sont celles qui sont âgées de 25 à 29 ans et de 30 à 34 ans. Ces deux groupes de générations féminines contribuent respectivement pour 1,05 millions de francs CFA et 102 mille francs au revenu contre 153 mille francs et 320 mille francs CFA pour les hommes chômeurs des mêmes générations.

Le tableau III.2.1c donne la répartition du revenu moyen secondaire des chômeurs selon le sexe et l'âge

Tableau III.2.1c : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des chômeurs selon le sexe et l'âge 1989.

| Groupe d'Age (en années) | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|
| moins de 15ans | 10675 | 0 | 10675 |
| 15-19 | 61594 | 0 | 61594 |
| 20-24 | 54955 | 13036 | 47092 |
| 25-29 | 152812 | 1050000 | 183925 |
| 30-34 | 320416 | 102371 | 262658 |
| 35-39 | 1772112 | 0 | 1772112 |
| 40-44 | 3000 | 0 | 3000 |
| 45-49 | 114701 | 252000 | 64086 |
| 50-54 | 385962 | 0 | 385962 |
| 55-59 | 168000 | 0 | 168000 |
| Ensemble | 325987 | 147081 | 304507 |

La répartition par sexe et par âge du revenu moyen secondaire des "Employeurs, indépendants, associés et gérants" montre que presque toutes les générations féminines contribuent au revenu. Les femmes âgées de 15 à 59 ans contribuent pour quinze millions de francs CFA au moins au revenu du ménage contre le même montant pour les hommes. Par ailleurs on constate que les personnes âgées (les 60 ans et plus) ont une contribution au revenu qui atteint au moins 30 millions de francs par an pour les femmes contre 81 millions de francs pour les hommes.

Le tableau III.2.1d indique la répartition du revenu moyen secondaire des employeurs, indépendants, associés et gérants selon le sexe et l'âge au moment de l'enquête.

Tableau III.2.1d : Revenu moyen secondaire (en milliers de F CFA) des Employeurs, indépendants, associés et gérants selon le sexe et l'âge, 1989.

| Groupe d'Age (en années) | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-----------------------------|--------|--------|----------|
| moins de 15ans | 0 | 0 | 0 |
| 15-19 | 14908 | 50367 | 47303 |
| 20-24 | 16732 | 47923 | 46384 |
| 25-29 | 95749 | 42909 | 56425 |
| 30-34 | 72772 | 42202 | 52340 |
| 35-39 | 59401 | 27026 | 37609 |
| 40-44 | 67415 | 42509 | 53100 |
| 45-49 | 45767 | 44417 | 44879 |
| 50-54 | 30033 | 15082 | 20684 |
| 55-59 | 33149 | 37776 | 35867 |
| 60-et + | 80604 | 31294 | 52524 |
| ND | 0 | 22400 | 22400 |
| Ensemble | 62610 | 40183 | 46704 |

Les femmes salariées qui contribuent au revenu sont celles qui ont un âge compris entre 25 et 44 ans. Parmi cette génération féminine, la plus forte contribution au revenu est fournie par les femmes âgées de 30 à 34 ans avec 94 mille francs CFA. Les hommes de ce groupe d'âge contribuent au revenu pour 143 mille francs CFA. On constate qu'au delà de 45 ans aucune femme salariée ne contribue au revenu.

Le tableau III.2.1e donne la répartition du revenu moyen secondaire des salariés selon le sexe et l'âge durant l'année 1989.

Tableau III.2.1e : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des salariés selon le sexe et l'âge, 1989

| Groupe d'Age (en années) | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------------|--------|--------|----------|
| moins de 15ans | 120000 | 0 | 50828 |
| 15-19 | 19200 | 140000 | 87565 |
| 20-24 | 70137 | 0 | 70137 |
| 25-29 | 214951 | 77452 | 200250 |
| 30-34 | 143044 | 94267 | 138429 |
| 35-39 | 148899 | 79989 | 143090 |
| 40-44 | 104616 | 23208 | 83197 |
| 45-49 | 96093 | 0 | 96093 |
| 50-54 | 81162 | 0 | 81161 |
| 55-59 | 80889 | 0 | 80889 |
| 60 et + | 21000 | 0 | 21000 |
| Ensemble | 133616 | 53629 | 124474 |

2.2 Revenu secondaire selon l'ethnie et le sexe :

La distribution du revenu moyen secondaire des agriculteurs selon le sexe et l'ethnie montre que les femmes qui ont la contribution au revenu la plus importante sont les femmes peuhl et toucouleur avec 67 mille francs CFA et les Femmes sonrai avec 62 mille francs . Dans l'ensemble les contributions des femmes restent inférieures à celles des hommes appartenant aux mêmes ethnies qu'elles.

Le tableau III.2.2a donne la répartition du revenu moyen secondaire des agriculteurs selon le sexe et l'ethnie.

Tableau III.2.2a : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des agriculteurs selon le sexe et l'ethnie, 1989

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|------------------|--------|--------|----------|
| Bambara, Malinké | 148798 | 41963 | 107701 |
| Peuhl-Toucouleur | 116708 | 66604 | 105761 |
| Sonrai | 89647 | 62021 | 84098 |
| Sarakolé | 263249 | 38287 | 202027 |
| Maure-Touareg | 67702 | 17115 | 55769 |
| Sénoufo-Minianka | 130790 | 28704 | 101042 |
| Autres ethnies | 98003 | 117811 | 101991 |
| Etrangers | 42000 | 33464 | 46442 |
| Ensemble | 135525 | 52440 | 110465 |

En ce qui concerne les inactifs, la contribution moyenne des femmes de cette catégorie au revenu atteint 66 mille francs contre 64 mille francs CFA pour les hommes. Les femmes des ethnies, Bambara, malinké, peuh, et toucouleur sont celles qui contribuent le plus au revenu. Les femmes Bambara et malinké contribuent pour 85 mille francs CFA au revenu et les femmes peuh et toucouleur pour 79 mille francs . A l'exception des femmes Bambara, malinké, peuh et toucouleur qui contribuent plus au revenu du ménage que les hommes, les femmes des autres ethnies ont des contributions inférieures à celles des hommes.

Le tableau III.2.2.b résume la répartition du revenu moyen secondaire des inactifs selon le sexe et l'éthnie à l'époque de l'enquête.

Tableau III.2.2.b : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des Inactifs selon le sexe et l'éthnie, 1989

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|------------------|--------|--------|----------|
| Bambara, Malinké | 75545 | 85279 | 83626 |
| Peuh-Toucouleur | 61677 | 78822 | 76023 |
| Sonrai | 15152 | 34124 | 32173 |
| Sarakolé | 64913 | 54326 | 57175 |
| Maure-Touareg | 60414 | 31760 | 38334 |
| Sénoufo-Minianka | 71200 | 49498 | 51786 |
| Autres ethnies | 48817 | 48461 | 48503 |
| Etrangers | 29251 | 172556 | 138427 |
| Ensemble | 63728 | 65656 | 65350 |

Parmi les femmes au chômage à l'époque de l'enquête, quatre groupes ethniques ont été identifiés au sein desquels les femmes contribuent effectivement au revenu du ménage : il s'agit des femmes peuh et toucouleur qui ont une contribution de 376 mille francs CFA, des femmes Bambara et malinké avec 167 mille Francs CFA, des femmes sarakolé avec 42 mille Francs CFA et des femmes sonrai qui contribuent pour 12 mille francs CFA par an.

La répartition du revenu moyen secondaire des chômeurs suivant le sexe et l'éthnie se trouve résumée dans le tableau III.2.2.c.

Tableau III.2.2.c : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des chômeurs selon le sexe et l'éthnie, 1989.

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|------------------|--------|--------|----------|
| Bambara, Malinké | 76920 | 167298 | 679394 |
| Peuh-Toucouleur | 201558 | 376172 | 221129 |
| Sonrai | 79167 | 12000 | 70784 |
| Sarakolé | 120000 | 42000 | 77321 |
| Maure-Touareg | 16401 | 0 | 16401 |
| Sénoufo-Minianka | 75227 | 0 | 75227 |
| Autres ethnies | 72622 | 0 | 72622 |
| Ensemble | 325987 | 147081 | 304507 |

Si l'on examine la distribution du revenu moyen secondaire des employeurs, des indépendants, des associés et des gérants selon le sexe et l'ethnie, on constate que les contributions au revenu les plus significatives sont fournies par les femmes de l'ethnie Bambara, Malinké avec un montant de 58 millions de francs CFA et les femmes Peuhl, Toucouleur (47 millions de francs CFA). La contribution au revenu des femmes Sonrai(46 mille francs CFA) est largement supérieure à celle des hommes(38 mille francs) par an.

La répartition du revenu moyen secondaire des Employeurs, des indépendants, des associés et des gérants suivant le sexe et l'ethnie est indiquée dans le tableau III.2.2.d

Tableau III.2.2.d : Revenu moyen secondaire (en milliers de F CFA) des Employeurs, indépendants, associés et gérants selon le sexe et l'ethnie, 1989

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|------------------|--------------|--------------|--------------|
| Bambara, Malinké | 68109 | 57810 | 64376 |
| Peuhl-Toucouleur | 62506 | 46922 | 54188 |
| Sonrai | 37699 | 46026 | 45155 |
| Sarakolé | 35515 | 28732 | 32905 |
| Maure-Touareg | 23494 | 16944 | 17420 |
| Sénoufo-Minianka | 119395 | 0 | 119395 |
| Autres ethnies | 76567 | 78709 | 77026 |
| Etrangers | 75492 | 45672 | 59358 |
| Ensemble | 62610 | 40183 | 46704 |

L'analyse des données relatives aux salariés révèle que les femmes de cinq groupes ethniques contribuent, de part leurs activités secondaires, au revenu. Il s'agit des femmes Sarakolé pour 6 mille francs CFA, des femmes Bambara et malinké pour 74 mille francs, des femmes peuhl et toucouleur pour 55 millo francs CFA, des femmes maures et touaregs pour 51 milie francs CFA et des femmes sonrai pour 6 mille Francs CFA par an.

Le tableau III.2.2c résume la distribution du revenu moyen secondaire des salariés selon le sexe et l'ethnie.

Tableau III.2.2.c : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des salariés selon le sexe et l'éthnie, 1989.

| Ethnies | Hommes | Femmes | Ensemble |
|------------------|--------|--------|----------|
| Bambara, Malinké | 104491 | 73723 | 102124 |
| Peuhl-Toucouleur | 79793 | 54577 | 68477 |
| Sonrhaï | 100453 | 6000 | 96341 |
| Sarakolé | 96803 | 6046 | 72809 |
| Maure-Touareg | 68524 | 0 | 62615 |
| Sénoufo-Minianka | 103921 | 0 | 103921 |
| Autres ethnies | 244284 | 0 | 244284 |
| Etrangers | 420000 | | 420000 |
| Ensemble | 133616 | 53629 | 124474 |

2.3 Revenu secondaire selon le niveau d'instruction et le sexe :

Comme cela a été observé pour le revenu principal, le revenu secondaire reste aussi sensible au niveau d'instruction. Si l'on se réfère aux agriculteurs, les femmes ayant fréquenté l'école coranique ont une contribution au revenu de 51 mille francs CFA contre 52 mille francs pour celles n'ayant aucun niveau. On constate qu'aucune femme agricultrice, ayant une activité secondaire, n'a atteint le niveau de l'enseignement secondaire général. La contribution moyenne de l'ensemble des femmes de cette catégorie atteint 52 mille francs CFA par an contre 136 mille francs CFA pour les hommes.

Le tableau III.2.3a donne le revenu secondaire des agriculteurs selon le sexe et le niveau d'instruction.

Tableau III.2.3a : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des agriculteurs selon le sexe et le niveau d'instruction, 1989

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|--------|--------|----------|
| Néant | 115398 | 51756 | 90053 |
| Ecole coranique | 110706 | 50600 | 104398 |
| Alphabétisation | 97121 | 18367 | 95063 |
| Enseignement Fondamental 1 | 311342 | 35604 | 268504 |
| Enseignement Fondamental 2 | 332608 | 503772 | 344418 |
| Secondaire général | 327078 | 0 | 327078 |
| Secondaire Technique 1 | 140000 | 0 | 140000 |
| Secondaire Technique 2 | 168000 | 0 | 168000 |
| Ensemble | 135525 | 52440 | 110465 |

Le revenu moyen secondaire des femmes au chômage est évalué à 147 mille francs CFA par an. Les femmes ayant atteint le niveau de l'enseignement second cycle ont une contribution au revenu de 1,05 millions de francs CFA contre 112 mille francs CFA pour les hommes. On constate, par ailleurs, qu'à l'exception des femmes du niveau de l'enseignement fondamental second cycle, les contributions des autres femmes demeurent inférieures à celle des hommes quel que soit le niveau d'instruction.

Le tableau III.2.3b résume les contributions des chômeurs au revenu selon le sexe et le niveau d'instruction à l'époque de l'enquête.

Tableau III.2.3b : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des chômeurs selon le sexe et le niveau d'instruction, 1989.

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|--------|---------|----------|
| Néant | 204922 | 0 | 204922 |
| Ecole coranique | 879342 | 0 | 879340 |
| Enseignement Fondamental 1 | 23158 | 12000 | 211802 |
| Enseignement Fondamental 2 | 112902 | 1050000 | 148195 |
| Secondaire général | 341378 | 0 | 347378 |
| Secondaire Technique 1 | 244094 | 134922 | 199360 |
| Secondaire Technique 2 | 0 | 42000 | 42000 |
| Supérieur | 358450 | 0 | 358450 |
| Ensemble | 325987 | 147081 | 304507 |

Le revenu moyen secondaire des employeurs, indépendants, associés et gérants augmente lorsque le niveau d'instruction s'élève. De 42 millions de francs CFA par an pour les femmes sans niveau, le revenu moyen secondaire s'élève à 51 millions pour les femmes ayant effectué au maximum six années d'étude (enseignement fondamental, premier cycle). A niveau d'instruction égal, les hommes contribuent plus au revenu du ménage que les femmes.

Le tableau III.2.3c résume la répartition du revenu moyen secondaire des employeurs des indépendants, des associés et des gérants suivants le sexe et le niveau d'instruction.

Tableau III-2-3b : Revenu moyen secondaire (en milliers de F CFA) des Employeurs, Indépendants, associées et gérants selon le sexe et le niveau d'instruction, 1989.

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|--------|--------|----------|
| Néant | 73639 | 42103 | 46305 |
| Ecole coranique | 51482 | 28493 | 41464 |
| Alphabétisation | 18000 | 0 | 18000 |
| Enseignement Fondamental 1 | 70559 | 50935 | 62531 |
| Enseignement Fondamental 2 | 77682 | 22830 | 63100 |
| Secondaire général | 55800 | 0 | 55800 |
| Ensemble | 62610 | 40182 | 46704 |

La contribution moyenne au revenu des femmes salariées atteint 54 mille francs CFA par mois. Parmi les femmes salariées, celles qui ont atteint le niveau de l'enseignement fondamental premier cycle contribuent au revenu pour 112 mille francs CFA par mois contre 192 mille francs CFA pour les hommes de même niveau. Les femmes salariées n'ayant aucun niveau ont une contribution au revenu de 85 mille francs CFA contre 51 mille pour les hommes analphabètes. Cette forte contribution des femmes analphabètes au revenu s'expliquerait probablement par des problèmes de collecte de données (erreurs liées à l'organisation et à l'exploitation de l'enquête).

Le tableau III-2-3d résume la répartition du revenu moyen secondaire des salariés suivant le sexe et le niveau d'instruction au moment de l'enquête.

Tableau III-2-3d : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des salariés selon le sexe et le niveau d'instruction 1989.

| Niveau d'instruction | Hommes | Femmes | Ensemble |
|----------------------------|--------|--------|----------|
| Néant | 60633 | 85251 | 54450 |
| Ecole coranique | 137376 | 6000 | 132977 |
| Alphabétisation | 92155 | 0 | 92155 |
| Enseignement Fondamental 1 | 191564 | 112000 | 189201 |
| Enseignement Fondamental 2 | 302208 | 32451 | 262522 |
| Secondaire général | 58437 | 13858 | 43680 |
| Secondaire Technique 1 | 79329 | 82891 | 80077 |
| Secondaire Technique 2 | 119816 | 0 | 119816 |
| Supérieur | 205924 | 0 | 205924 |
| Ensemble | 133616 | 53629 | 124474 |

2.4 Revenu secondaire selon le milieu de résidence et le sexe.

Le milieu de résidence a une influence certaine sur la contribution des femmes au revenu du ménage. La contribution au revenu des femmes urbaines est plus élevée que celle des femmes rurales. Ainsi si l'on se réfère aux données relatives aux agriculteurs, on constate que les femmes urbaines contribuent au revenu du ménage pour 133 mille francs (CFA) par an contre 50 mille francs pour les femmes rurales.

Le tableau III-2-4a résume la contribution au revenu des agriculteurs selon le sexe et le milieu de résidence.

Tableau III-2-4a : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des agriculteurs selon le sexe et le milieu de résidence, 1989

| Milieu de Résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------|--------|--------|----------|
| URBAIN | 163013 | 132603 | 158176 |
| RURAL | 133672 | 50160 | 107825 |
| ENSEMBLE | 135525 | 52440 | 110465 |

On constate, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, que les femmes contribuent moins au revenu du ménage que les hommes. La contribution moyenne au revenu des femmes est de 52 mille francs CFA contre 136 mille francs CFA pour les hommes.

Les constatations qui viennent d'être faites pour les agriculteurs restent valables pour les inactifs. En effet, les femmes inactives contribuent moins au revenu du ménage que les hommes inactifs et la contribution des inactifs du milieu urbain est supérieure à celle des inactifs des zones rurales comme on peut le constater à travers les données du tableau III-2-4b. Les inactives contribuent au revenu du ménage pour 66 mille francs CFA par an, contre 64 mille francs CFA pour les hommes inactifs.

Tableau III-2-4b : Revenu secondaire (en F CFA) des inactifs selon le sexe et le milieu de résidence, 1989.

| Milieu de Résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------|--------|--------|----------|
| URBAIN | 83530 | 144530 | 131893 |
| RURAL | 54435 | 42070 | 43835 |
| ENSEMBLE | 63728 | 65656 | 65350 |

Les femmes appartenant à la catégorie "Employeurs, indépendants, associés et gérants" contribuent au revenu du ménage pour 40 millions de francs CFA par an contre 63 millions de francs CFA pour les hommes. Les femmes du milieu rural contribuent plus au revenu que les femmes du milieu urbain.

Le tableau III-2-4c résume la répartition du revenu moyen secondaire des employeurs, des Indépendants, des associés et des gérants selon le sexe et le milieu de résidence.

Tableau III-2-4c : Revenu moyen secondaire (en millions de FCFA) des employeurs, indépendants, associés et gérants selon le sexe et le milieu de résidence, 1989.

| Milieu de Résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------|--------|--------|----------|
| URBAIN | 74700 | 33414 | 54768 |
| RURAL | 49362 | 41875 | 43348 |
| ENSEMBLE | 62610 | 40183 | 46704 |

Les femmes salariées du milieu urbain ont une contribution au revenu du ménage de 55 mille francs CFA par mois ; ce qui représente environ 1,5 fois la contribution au revenu des femmes rurales (36 mille francs CFA). Les femmes salariées contribuent moins au revenu du ménage que les hommes salariés. Cette situation s'explique par le fait que dans le contexte malien, généralement toutes les charges économiques et sociales incombent à l'homme chef de ménage. Le revenu de la femme étant considéré comme un appoint.

La distribution du revenu moyen secondaire des salariés suivant le sexe et le milieu de résidence est donnée par le tableau III.2.4d.

Tableau III.2.4d : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des salariés selon le sexe et le milieu de résidence, 1989.

| Milieu de Résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------|--------|--------|----------|
| URBAIN | 98577 | 54640 | 91703 |
| RURAL | 201060 | 36000 | 197760 |
| ENSEMBLE | 133616 | 53629 | 124474 |

Le revenu moyen tiré des activités secondaires des chômeurs varie de 147 mille francs CFA pour les femmes à 637 mille francs CFA pour les hommes contre une contribution moyenne totale au revenu du ménage de 653 mille francs CFA par an.

L'analyse différentielle selon la zone de résidence montre que les femmes du milieu urbain contribuent plus au revenu du ménage que les femmes rurales.

Le tableau III.2-4e donne la répartition du revenu moyen tiré des activités secondaires des chômeurs selon le sexe et le milieu de résidence.

Tableau III.2.4e : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des chômeurs selon le sexe et le milieu de résidence, 1989.

| Milieu de Résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------|--------|--------|----------|
| URBAIN | 341295 | 147081 | 315530 |
| RURAL | 199442 | 0 | 199442 |
| ENSEMBLE | 325987 | 147081 | 304507 |

Les femmes aides familiales ou apprenties contribuent au revenu du ménage pour 39 mille francs CFA par an contre 110 mille francs CFA pour les hommes.

La contribution moyenne au revenu du ménage des femmes rurales est inférieure à celle des femmes urbaines et quelle que soit la zone de résidence les femmes contribuent moins au revenu que les hommes.

Le tableau III.2-4f résume la contribution moyenne annuelle des aides familiaux et apprentis selon le sexe et la zone de résidence durant l'année 1989.

Tableau III.2.4f : Revenu secondaire moyen (en F CFA) des aides familiaux et apprentis selon le sexe et le milieu de résidence, 1989.

| Milieu de Résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------|--------|--------|----------|
| URBAIN | 154361 | 115055 | 131958 |
| RURAL | 68672 | 9652 | 23359 |
| ENSEMBLE | 110208 | 38521 | 59947 |

2.5 Revenu secondaire selon la région et le sexe

L'analyse des données relatives aux agriculteurs montre que les femmes du district de Bamako ne contribuent pratiquement pas au revenu du ménage. En revanche les hommes y contribuent pour 224 mille francs CFA par an (montant légèrement inférieur à la contribution des hommes de la région de Kayes (225 mille francs CFA). La contribution au revenu la plus élevée est celle des femmes de la région de Mopti (173 mille francs CFA) et la contribution la plus faible celle des femmes de la région de GAO (500 Francs CFA).

Le tableau III.2.5a résume la répartition par région et par sexe du revenu moyen secondaire des agriculteurs au moment de l'enquête sur le secteur informel (ESI).

Le Tableau III-5a :

Revenu moyen secondaire (en FCFA) des agriculteurs selon le sexe et la région, 1989.

| Région | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------|--------|----------|
| Kayes | 222543 | 75364 | 169514 |
| Koulikoro | 144712 | 34442 | 87908 |
| Sikasso | 176774 | 27439 | 115282 |
| Ségou | 91736 | 24293 | 84487 |
| Mopti | 106134 | 173445 | 120805 |
| Tombouctou | 87589 | 28243 | 68998 |
| Gao | 53872 | 500 | 53104 |
| District de Bamako | 223839 | 0 | 223839 |
| Ensemble | 135525 | 52440 | 110465 |

Si l'on se réfère à la catégorie des inactifs, il ressort des données de l'enquête que les femmes du District de Bamako contribuent davantage au revenu du ménage que les femmes du reste du pays. Les femmes inactives du District de Bamako contribuent au revenu pour 249 mille francs CFA par an contre 158 mille francs CFA pour les hommes; elles sont suivies des femmes inactives de Kayes (145 mille francs CFA). Les hommes du District de Bamako et de la région de Sikasso ont les contributions au revenu les plus élevées avec respectivement 158 mille et 103 mille francs CFA par an.

Le Tableau III-2-5b résume la répartition du revenu moyen secondaire des inactifs selon le sexe et la région à l'époque de l'enquête.

Tableau III-2-5b : Revenu moyen secondaire (en FCFA) des inactifs selon le sexe et la région, 1989.

| Région | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------|--------|----------|
| Kayes | 75353 | 144788 | 102830 |
| Koulikoro | 80537 | 55645 | 59196 |
| Sikasso | 102789 | 69500 | 71212 |
| Ségou | 44425 | 35054 | 36963 |
| Mopti | 22328 | 31324 | 31070 |
| Tombouctou | 10557 | 14641 | 13828 |
| Gao | 61344 | 21148 | 24400 |
| District de Bamako | 157728 | 248853 | 240156 |
| Ensemble | 63728 | 65656 | 65350 |

L'analyse des données afférentes aux chômeurs révèle que seules les femmes du District de Bamako et de la région de Mopti contribuent au revenu du ménage. Les femmes du district de Bamako contribuent au revenu pour 111 mille francs CFA contre 549 mille pour les hommes, alors que celles de la région de Mopti contribuent pour 241 mille francs CFA. Les hommes de la région de Mopti contribuent au revenu du ménage pour 29 mille francs CFA par an.

Le tableau III-2-5c résume la distribution du revenu moyen secondaire des chômeurs selon le sexe et la région.

Tableau III-2-5c : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des chômeurs selon le sexe et la région, 1989.

| Région | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------|--------|----------|
| Kayes | 245742 | 0 | 245742 |
| Koulikoro | 180195 | 0 | 180195 |
| Sikasso | 200511 | 0 | 200511 |
| Ségou | 75545 | 0 | 75545 |
| Mopti | 28624 | 240770 | 91116 |
| Tombouctou | 241315 | 0 | 241315 |
| Gao | 19644 | 0 | 19644 |
| District de Bamako | 548614 | 111075 | 171136 |
| Ensemble | 325987 | 147081 | 304507 |

En ce qui concerne les employeurs, les indépendants, les associés, et les gérants, les contribution féminines au revenu du ménage les plus significatives sont celles des femmes des régions de Sikasso (195 millions de FCFA), de Koulikoro (76 millions de francs CFA), de Kayes (56 millions de francs CFA), et du district de Bamako (122 millions de francs CFA). La plus faible contribution au revenu est celle des femmes de la région de Gao avec 11 millions de francs CFA. Dans l'ensemble, les femmes contribuent moins au revenu du ménage que les hommes à l'exception des femmes des régions de Koulikoro, de Kayes et de Sikasso dont les contributions dépassent celles des hommes.

Le tableau III-2-5d résume la répartition par sexe et par région du revenu moyen secondaire des employeurs, indépendants, associés et gérants au moment de l'enquête.

Tableau III-2-5 d : Revenu moyen secondaire (en milliers de F CFA) des employeurs, des indépendants, des associés et des gérants selon le sexe et la région, 1989

| Région | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------|--------|----------|
| Kayes | 51524 | 55874 | 53406 |
| Koulikoro | 66067 | 75700 | 69280 |
| Sikasso | 162349 | 195380 | 168291 |
| Ségou | 53392 | 50312 | 52194 |
| Mopti | 45132 | 23981 | 31112 |
| Tombouctou | 22653 | 27521 | 27168 |
| Gao | 15793 | 10955 | 13163 |
| District de Bamako | 122415 | 121668 | 122258 |
| Ensemble | 86625 | 38192 | 57206 |

Si l'on s'intéresse aux salariés, on constate que seules les femmes de la région de Gao ne contribuent pas au revenu du ménage. Les femmes du District de Bamako ont la contribution au revenu la plus élevée avec 109 mille Francs CFA ; elles sont suivies des femmes de Sikasso (46 mille francs CFA) et de Tombouctou (39 mille Francs CFA). Dans l'ensemble, les contributions des hommes sont largement supérieures à celles des femmes quelle que soit la région de référence.

Le tableau III.2.5.c résume la répartition du revenu moyen secondaire des salariés selon le sexe et la région au moment de l'enquête.

Tableau III.2.5c : Revenu moyen secondaire (en F CFA) des salariés selon le sexe et la région, 1989.

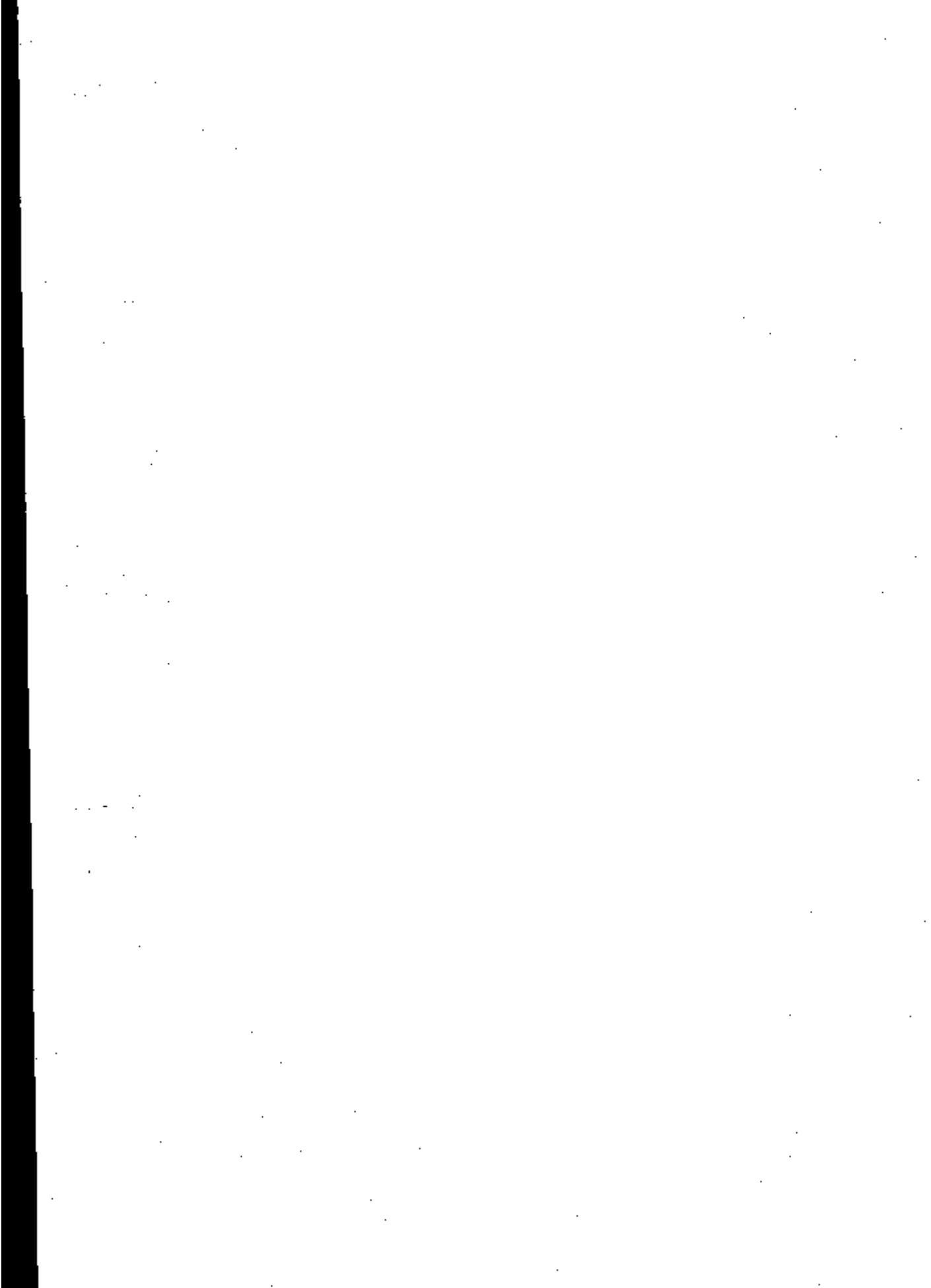
| Région | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------|--------|----------|
| Kayes | 74936 | 12000 | 72348 |
| Koulakoro | 225124 | 36000 | 216093 |
| Sikasso | 264456 | 45800 | 219782 |
| Ségou | 85308 | 6754 | 76780 |
| Mopti | 286307 | 18750 | 266422 |
| Tombouctou | 141881 | 38858 | 120364 |
| Gao | 112789 | 0 | 112789 |
| District de Bamako | 93372 | 108983 | 76117 |
| Ensemble | 133616 | 53629 | 124474 |

VI. CONCLUSION GENERAL

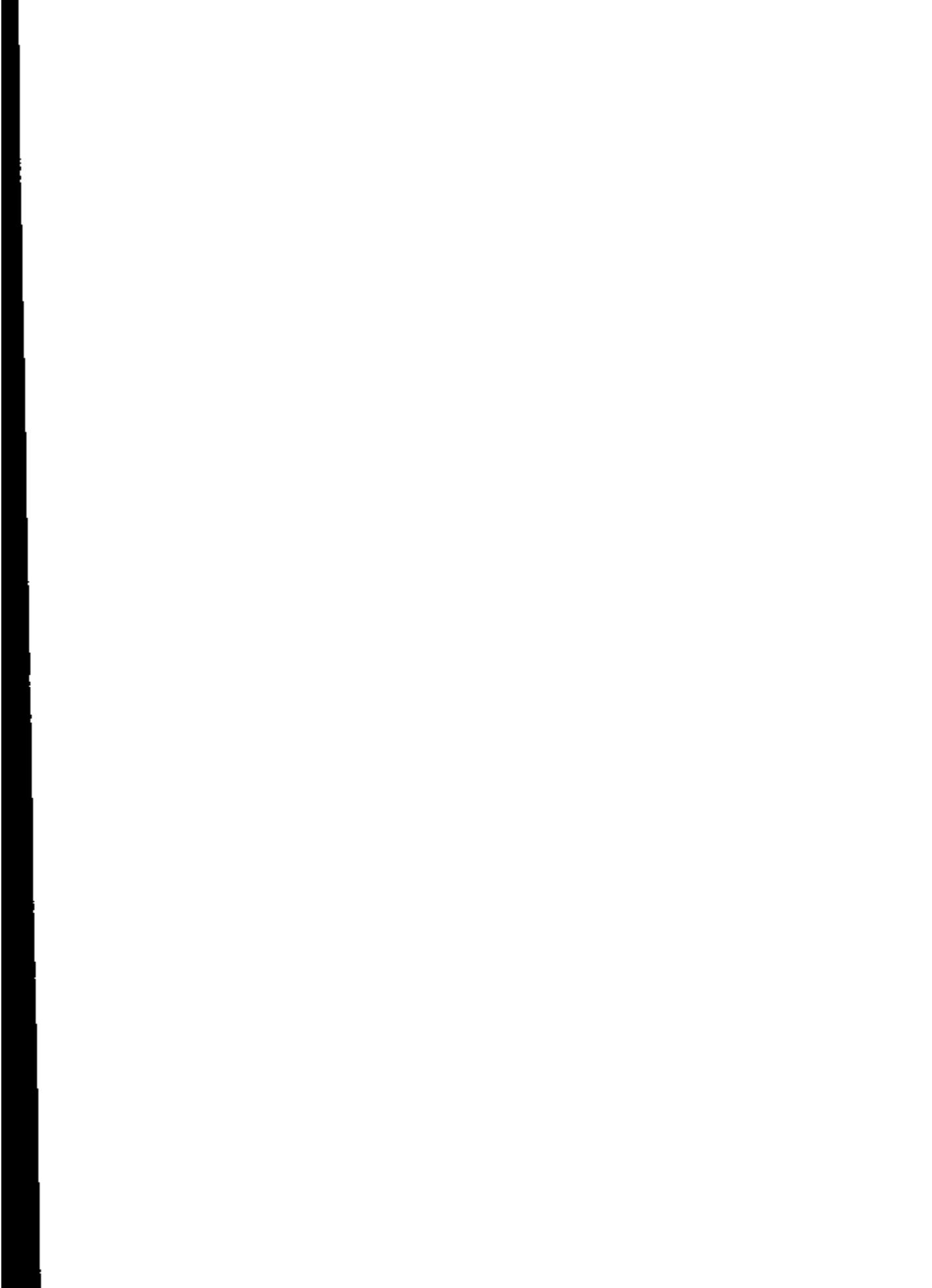
Cette étude avait pour objectif de décrire les activités économiques des femmes du Secteur Informel et de dégager leurs contributions au revenu du ménage à partir des activités principales d'une part, et des activités secondaires de l'autre.

Les principales conclusions qui se dégagent de l'étude confirment dans l'ensemble les hypothèses de recherche formulées: les femmes contribuent moins au revenu du ménage que les hommes et cette contribution de la femme au revenu reste très sensible aux variables telles que le milieu de résidence, le niveau d'instruction et l'appartenance ethnique. Les femmes du District de Bamako ne sont pas nécessairement celles qui contribuent le plus au revenu du ménage malgré les exigences et les difficultés liées à la vie urbaine. Les femmes du reste du pays contribuent aussi au revenu du ménage et souvent davantage que les femmes du District de Bamako.

Dans l'ensemble, les contributions au revenu tirées des activités principales restent supérieures à celles tirées des activités secondaires. Les contributions individuelles au revenu demeurent encore faibles; ce qui dénote l'existence de bas niveaux de vie et d'une frange assez importante de pauvres au sein de la population.



ANNEXES



LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|-------------|---|---|
| TABLEAU N°1 | REPARTITION DES AGRICULTEURS/ELEV/CHASS SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES SECONDAIRES, 1989 | 2 |
| TABLEAU N°2 | REPARTITION DES INACTIFS SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES SECONDAIRES, 1989 | 2 |
| TABLEAU N°3 | REPARTITION DES CHOMEURS SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES SECONDAIRES, 1989 | 2 |
| TABLEAU N°4 | REPARTITION DES AIDES FAMILIAUX SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES SECONDAIRES, 1989 | 3 |
| TABLEAU N°5 | REPARTITION DES EMPLOYEURS/INDEP. SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES SECONDAIRES, 1989 | 3 |
| TABLEAU N°6 | REPARTITION DES SALARIES SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES SECONDAIRES, 1989 | 3 |

TABLEAU N°1

**REPARTITION DES AGRICULTEURS/ELEV/CHASS SELON LE
SEXE ET LE REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES
SECONDAIRES, 1989**

| Classe de Revenu | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|---------------|---------------|---------------|
| Auto-consommation | 35890 | 13558 | 49448 |
| <= 50 milles F CFA | 132492 | 88226 | 220718 |
| 50-100 | 58915 | 12268 | 71183 |
| 100-150 | 22480 | 3904 | 26384 |
| 150-200 | 9760 | 1755 | 11515 |
| 200-250 | 7839 | 744 | 8583 |
| 250-300 | 4047 | 817 | 4864 |
| 300-350 | 3735 | 415 | 4150 |
| 350-400 | 2416 | 0 | 2416 |
| 400-450 | 2159 | 441 | 2600 |
| 450-500 | 1313 | 137 | 1450 |
| 500 et + | 12862 | 2139 | 15001 |
| Ensemble | 293908 | 124404 | 418312 |

TABLEAU N°2

**REPARTITION DES INACTIFS SELON LE SEXE ET LE
REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES SECONDAIRES, 1989**

| Classe de Revenu | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------------|---------------|---------------|
| Auto-consommation | 43500 | 61628 | 1051258 |
| <= 50 milles F CFA | 13579 | 202826 | 216405 |
| 50-100 | 3071 | 31002 | 34073 |
| 100-150 | 1408 | 12068 | 13476 |
| 150-200 | 1461 | 8162 | 9623 |
| 200-250 | 839 | 3993 | 4832 |
| 250-300 | 511 | 5522 | 6033 |
| 300-350 | 0 | 4403 | 4403 |
| 350-400 | 137 | 859 | 996 |
| 400-450 | 0 | 1005 | 1005 |
| 450-500 | 151 | 644 | 795 |
| 500 et + | 1068 | 6750 | 7818 |
| Ensemble | 65725 | 338862 | 404567 |

TABLEAU N°3

**REPARTITION DES CHOMEURS SELON LE SEXE ET LE
REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES SECONDAIRES, 1989**

| Classe de Revenu | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|-------------|------------|-------------|
| Auto-consommation | | | |
| <= 50 milles F CFA | 1198 | 0 | 1198 |
| 50-100 | 2181 | 705 | 2886 |
| 100-150 | 1357 | 0 | 1357 |
| 150-200 | 761 | 0 | 761 |
| 200-250 | 250 | 0 | 250 |
| 250-300 | 205 | 0 | 205 |
| 300-350 | 259 | 119 | 378 |
| 350-400 | 209 | 0 | 209 |
| 400-450 | 208 | 102 | 310 |
| 450-500 | 238 | 0 | 238 |
| 500 et + | 787 | 67 | 854 |
| Ensemble | 7653 | 993 | 8646 |

TABLEAU N°4

REPARTITION DES AIDES FAMILIAUX SELON LE SEXE ET
LE REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES SECONDAIRES,
1989

| Classe de Revenu | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------|--------|----------|
| Auto-consommation | 2774 | 6662 | 9436 |
| <= 50 milles F CFA | 672 | 1500 | 2172 |
| 50-100 | 417 | 608 | 1025 |
| 100-150 | 0 | 206 | 206 |
| 300-350 | 115 | 0 | 115 |
| 350-400 | 117 | 0 | 117 |
| 500 et + | 0 | 125 | 125 |
| Ensemble | 4095 | 9101 | 13196 |

TABLEAU N°5

REPARTITION DES EMPLOYEURS/INDEP. SELON LE SEXE
ET LE REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES
SECONDAIRES, 1989

| Classe de Revenu | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------|--------|----------|
| Auto-consommation | 5632 | 20358 | 25990 |
| <= 50 milles F CFA | 4465 | 11344 | 15809 |
| 50-100 | 2218 | 1870 | 4088 |
| 100-150 | 761 | 553 | 1314 |
| 150-200 | 1055 | 0 | 1055 |
| 200-250 | 192 | 120 | 312 |
| 250-300 | 0 | 69 | 69 |
| 350-400 | 259 | 0 | 259 |
| 500 et + | 262 | 69 | 331 |
| Ensemble | 14844 | 34383 | 49227 |

TABLEAU N°6

REPARTITION DES SALARIES SELON LE SEXE ET LE
REVENU TOTAL TIRE DES ACTIVITES SECONDAIRES, 1989

| Classe de Revenu | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--------------------|--------|--------|----------|
| Auto-consommation | 6770 | 414 | 7184 |
| <= 50 milles F CFA | 7067 | 1360 | 7627 |
| 50-100 | 2805 | 269 | 3074 |
| 100-150 | 2142 | 250 | 2392 |
| 150-200 | 168 | 125 | 293 |
| 200-250 | 241 | 0 | 241 |
| 300-350 | 524 | 121 | 645 |
| 350-400 | 209 | 0 | 209 |
| 400-450 | 439 | 0 | 439 |
| 500 et + | 938 | 0 | 938 |
| Ensemble | 20503 | 2539 | 23042 |

TERMES DE REFERENCE

I Objet de l'étude

L'Enquête Secteur Informel (ESI) est une enquête nationale ayant comme objectifs de :

- Mesurer l'emploi dans le secteur informel ;
- Faire ressortir les caractéristiques du secteur informels ;
- Mesurer l'activité au Mali et dégager l'évolution de l'emploi et du chômage ;
- mesurer la contribution des activités informelles à la production nationale et à la formation des revenus individuels et des revenus des ménages ;
- Fournir aux pouvoirs publics les éléments permettant de définir une politique de promotion des activités informelles ;
- Permettre par une technique innovatrice d'enquête sur le secteur informel à travers les ménages, de cerner l'emploi des jeunes et des femmes au foyer, emploi souvent sous estimé pour les méthodologies employées jusqu'à présent.

Dans le cadre de la prise en compte de la dimension sociale dans son programme d'ajustement structurel, un système de suivi des conditions de vie des ménages est entrain d'être mis en oeuvre à la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI). Les objectifs de l'ESI se situant dans l'optique du suivi des conditions de vie des ménages, une analyse des résultats de cette enquête sur des thèmes bien précis constitue un préalable de ce suivi. L'objectif ultime de cette analyse est la définition du profil de la pauvreté à travers une série d'indicateurs (la maquette de ce profil de pauvreté est annexée aux présents termes de référence).

II Contenu de l'étude

L'étude porte sur 5 thèmes spécifiques qui seront traités indépendamment par des consultants différents.

Thème 1. revenu et salaire : il s'agira d'analyser la formation des revenus à travers les différentes activités économiques et plus particulièrement des activités informelles et ceci tant au niveau individuel qu'au niveau des ménages. Il s'agira aussi de mesurer la contribution des activités informelles à la production nationale.

Thème 2. chômage: le consultant traitera le chômage sous toutes ses formes et dégagera des taux par groupe d'âge et par sexe selon les 2 milieux ; il étudiera l'évolution du chômage en se basant sur les résultats des opérations antérieures.

Thème 3. jeunes : il s'agira de caractériser l'emploi des jeunes, de dégager sa part dans le secteur informel et de dégager l'importance de ce secteur dans l'occupation de la jeunesse.

Thème 4, femmes : pour l'étude des activités économiques de la femme, le consultant se penchera sur la pluriactivité, il s'agira de voir au delà de l'activité principale d'une femme au foyer, son activité secondaire, de dégager par la suite la contribution de la femme au revenu du ménage. Il est important à ce niveau de faire une différence entre milieu urbain et milieu rural d'une part, entre le district de Bamako et le reste du pays d'autre part.

III Délai de réalisation

Un consultant sera engagé pour chaque thème pour un maximum de 30 jours. Un rapport sera préparé pour discussion avec la DNSI, le rapport ainsi amendé fera l'objet d'examen par les services de la Banque Mondiale, du PNUD et du FED avant d'être définitivement arrêté.

IV Profil du consultant

Pour les thèmes retenus les consultants doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir un diplôme supérieur en statistique et économie.
- Avoir une expérience dans le domaine des statistiques de l'emploi.
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de traitement des données
- Avoir de bonnes dispositions pour le travail d'équipe.
- Savoir lire, écrire et parler couramment le français.

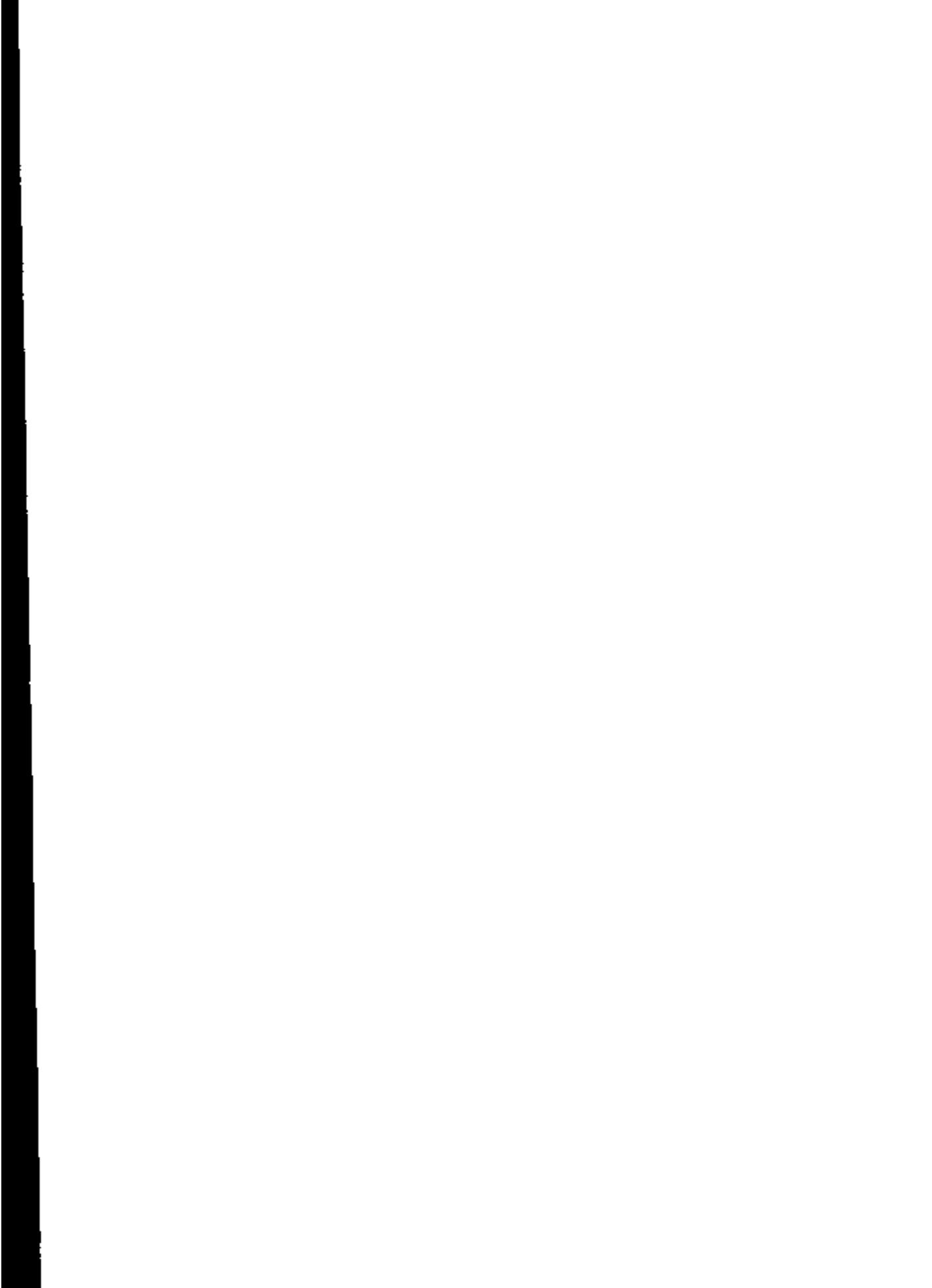
* Les candidatures des personnes qualifiées de sexe féminin sont encouragées particulièrement pour le thème 5.

V Dossier de candidature :

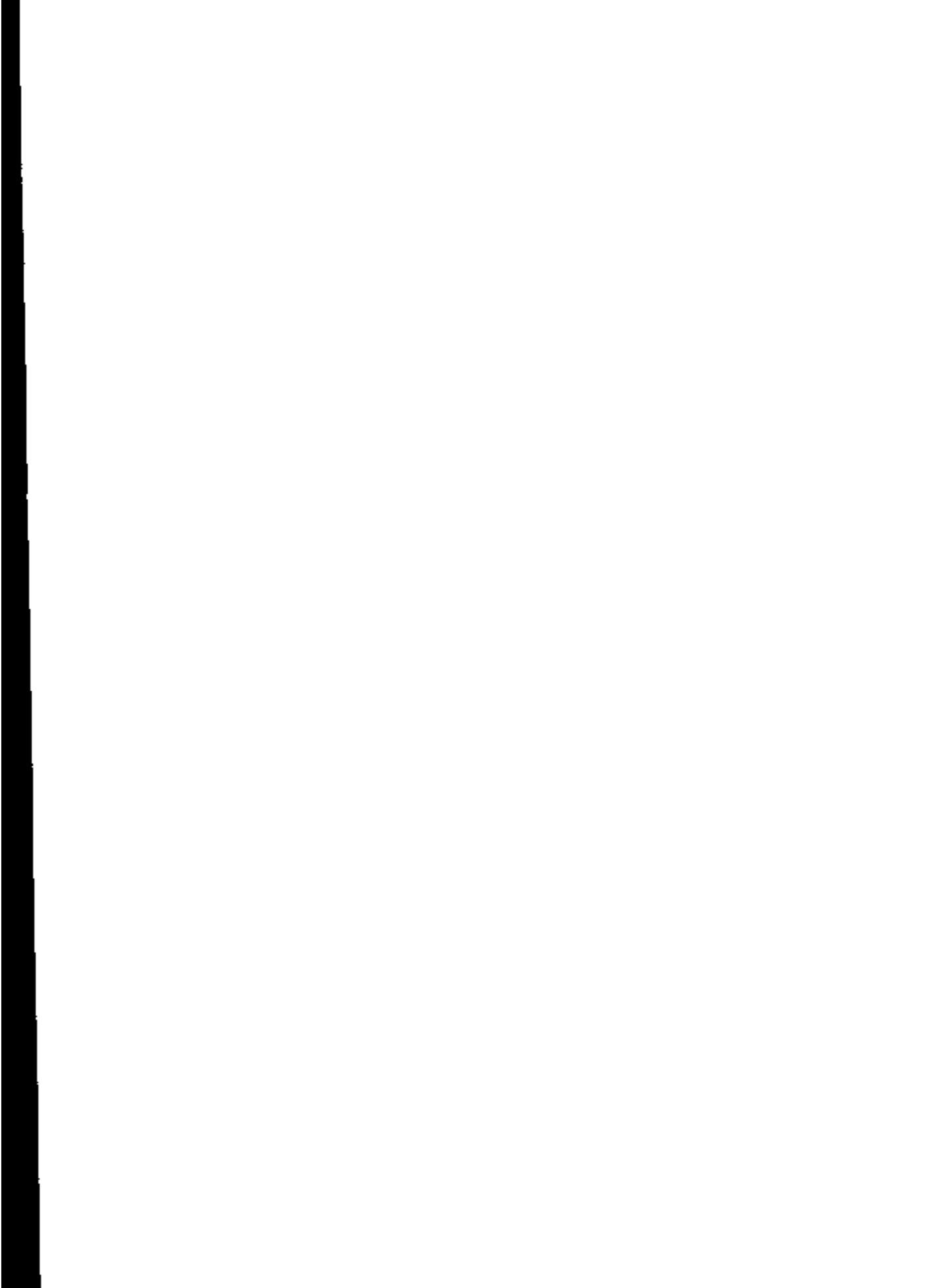
Les dossiers de candidature comprenant :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur National de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)
- Un curriculum vitae

Doivent être déposés à la DNSI avant le 15 avril 1992.



CHAPITRE V.: ACTIVITE ECONOMIQUE DES JEUNES DU SECTEUR
INFORMEL,
Balla DIALLO, Ingénieur Statisticien Démographe Présidence



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN**

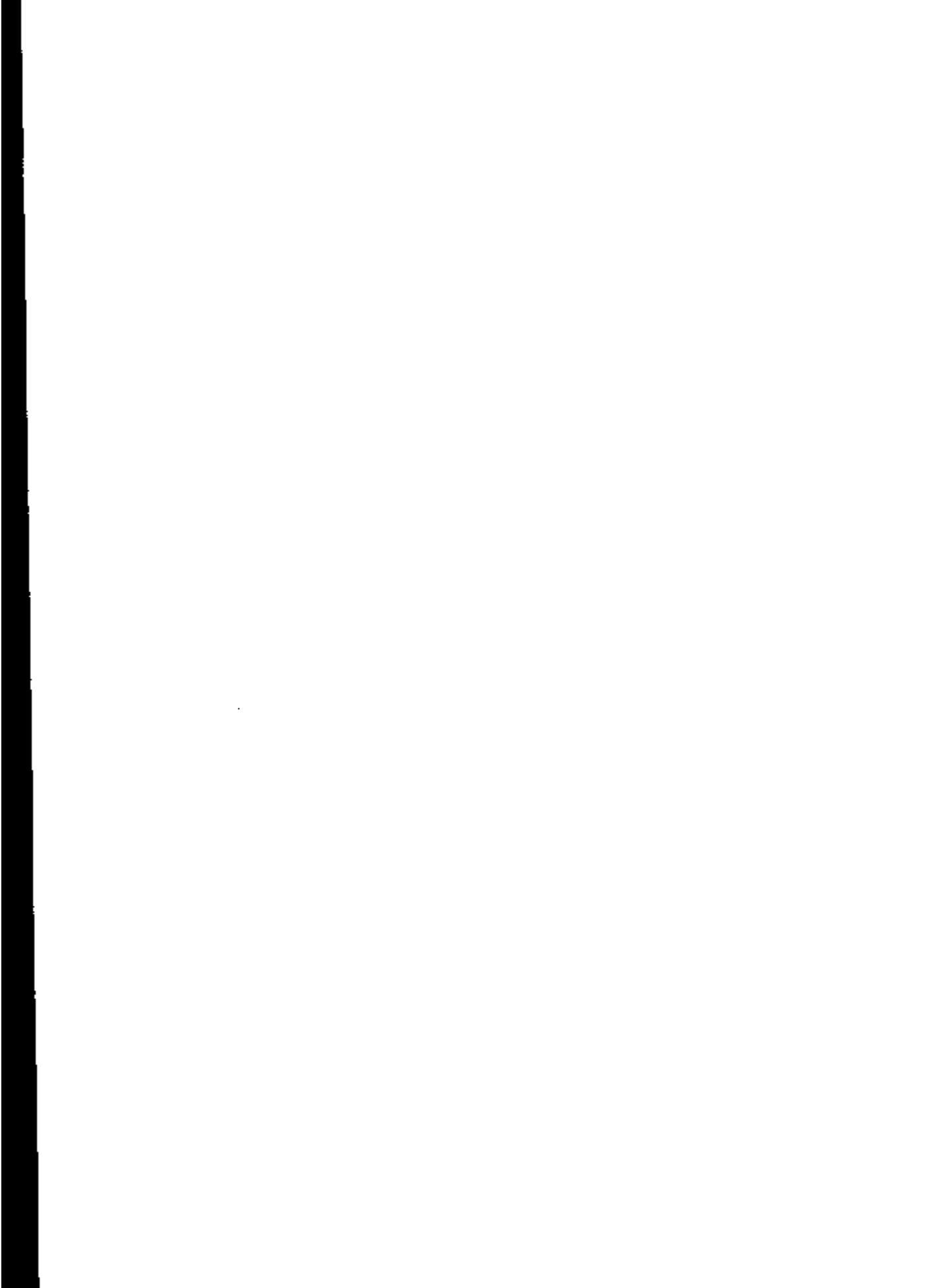
**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI**

**DIRECTION NATIONALE DE LA
STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE**

**ANALYSE DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE
SUR LE SECTEUR INFORMEL**

**Thème : Activité économique des jeunes du
secteur informel**

Consultant : Balla DIALLO



I. INTRODUCTION :

Dans le cadre des investigations statistiques qu'elle mène sur les activités économiques des ménages, la Direction Nationale de la Statistique et de l'informatique (DNSI) a organisé en 1989 une enquête consacrée au secteur informel. La grande jeunesse de la population malienne fait obligation aux autorités politiques d'accorder une attention particulière aux problèmes épineux de chômage et de sous emplois.

Les effets conjugués de l'exode rural massive et du chômage grandissant des jeunes diplômés entraînent une bonne partie de la couche active de la population à s'investir dans des activités plus ou moins insolites pour survivre dans un monde de plus en plus impitoyable pour les démunis.

Il apparaît donc que le secteur informel demeure un refuge sûr pour un nombre de plus en plus important de jeunes chômeurs diplômés ou non. .

Aussi la prise en compte dans la comptabilité nationale des biens et services générés par le secteur informel exigeait une évaluation conséquente des activités économiques déployées dans ledit secteur. Afin d'apprécier et d'approfondir tous les indicateurs économiques fournis par l'enquête, des thèmes d'analyse ont été retenus et la présente étude a trait à l'analyse des caractéristiques économiques des jeunes du secteur informel. Cette analyse sera bâtie autour des trois axes principaux suivants :

Dans un chapitre nous tenterons de dégager le poids que représente la jeunesse dans la population totale et dans la population active à partir des données issues des recensements de 1976 et 1987, et de l'enquête secteur informel de 1989.

Un autre chapitre sera consacré à l'étude de l'emploi des jeunes dans le secteur informel.

Le dernier chapitre devra dégager l'importance du secteur informel dans l'occupation des jeunes. Afin de cadrer le champ de l'étude nous avons fixé à 34 ans révolu la limite supérieure de l'âge de la population considérée comme jeune. La limite inférieure sera déterminée en tenant compte de la variable à étudier et cela cas par cas.

II. POIDS DE LA JEUNESSE DANS LA POPULATION TOTALE ET DANS LA POPULATION ACTIVE

2.1 Poids dans la population totale

La structure de la population malienne est caractérisée par sa grande jeunesse qui se traduit par une pyramide à base assez large ainsi que l'attestent les structures par âge obtenues lors des recensements de 1976 et 1987 et lors de l'enquête sur le secteur informel de 1989.

En effet l'examen de la composition par âge des données issues de ces opérations révèle que les moins de 35 ans représentaient 75,4% en 1976, 75,2% en 1987 et 75,6% en 1989.

Cette évolution en dents de scie de la proportion des jeunes entre 1976 et 1989 trouve probablement son explication dans des erreurs de collecte ou dans la nature des opérations de recensement et d'enquête.

Cependant, du fait qu'ils constituent constamment les trois quarts de la population totale, il va sans dire que les jeunes représentent une couche sociale très importante dont la grande sensibilité demeure une source permanente d'inquiétude et d'espoir.

L'inquiétude naît naturellement de l'ampleur des problèmes à résoudre face aux maigres ressources disponibles étant entendu que le déséquilibre entre besoins et ressources du pays entraîne des conséquences sociales imprévisibles. D'un autre côté, cette vision pessimiste est parfois ponctuée par des lieux d'espoir quand on sait que l'avenir appartient à la jeunesse qui saura mettre son dynamisme et son génie créateur à contribution pour relever tous les défis qui lui sont posés.

Au sein de la population jeune, la population en âge d'inscription à l'école c'est à dire les 6 à 9 ans représentait environ 15% en 1976 et 16% en 1987.

Connaisant la faiblesse de notre taux de scolarisation qui tourne autour de 28%, on mesure toute la gravité de la situation et l'immensité des efforts à déployer dans le seul secteur de l'éducation.

Tableau 1 : Population résidente au Mali en 1976 et 1987

| Age | Population résidente en 1976 | | | Population résidente 1987 | | |
|---------|------------------------------|---------|---------|---------------------------|---------|---------|
| | H | F | Total | H | F | Total |
| - 1 | 116236 | 115441 | 231677 | 124931 | 124432 | 249363 |
| 1 - 4 | 587015 | 589394 | 1176409 | 718151 | 711409 | 1429560 |
| 5 - 9 | 492272 | 482851 | 975123 | 631761 | 609765 | 1241526 |
| 10 - 14 | 342807 | 321959 | 664766 | 451102 | 413058 | 864160 |
| 15 - 19 | 308607 | 333508 | 642115 | 347345 | 378374 | 725719 |
| 20 - 24 | 218391 | 265842 | 484233 | 259552 | 314805 | 574357 |
| 25 - 29 | 200095 | 267018 | 467113 | 230587 | 305639 | 536226 |
| 30 - 34 | 185729 | 225950 | 411679 | 198985 | 244717 | 443702 |
| 35 - 39 | 161383 | 165949 | 327332 | 178089 | 201095 | 379184 |
| 40 - 44 | 139426 | 147829 | 287255 | 156580 | 169244 | 325824 |
| 45 - 49 | 111330 | 98453 | 209783 | 131802 | 131915 | 263717 |
| 50 - 54 | 104619 | 103607 | 208226 | 116685 | 119661 | 236346 |
| 55 - 59 | 77578 | 62917 | 140495 | 95161 | 87167 | 182328 |
| 60 - 64 | 76620 | 81466 | 158086 | 89512 | 91112 | 180624 |
| 65 - 69 | 40279 | 36832 | 77111 | 60436 | 55537 | 115973 |
| 70 - 74 | 31890 | 37747 | 69637 | 40116 | 41977 | 82093 |
| 75 - 79 | 17149 | 16730 | 33879 | 21030 | 20585 | 41615 |
| 80 et + | 14091 | 17831 | 31922 | 24988 | 27942 | 52930 |
| N D | 397 | 374 | 771 | 8829 | 11635 | 20464 |
| Total | 3123733 | 3271185 | 6394918 | 3760711 | 3935637 | 7696348 |

Source : Recensement général de la population 1976 et 1987-DNSI.

Tableau 2 : Répartition de la Population Totale selon le groupe d'âges et le sexe en 1989.

| Sexe Age | Masculin | Féminin | Total |
|--------------|----------------|----------------|----------------|
| < 8ans | 1318111 | 1181817 | 2499928 |
| 8-9 | 217192 | 193588 | 410780 |
| 10-14 | 460440 | 411349 | 871789 |
| 15-19 | 359468 | 343585 | 703053 |
| 20-24 | 243555 | 326549 | 570104 |
| 25-29 | 241287 | 345727 | 587014 |
| 30-34 | 207765 | 280201 | 487966 |
| 35-39 | 193640 | 232932 | 426572 |
| 40-44 | 167151 | 189558 | 356709 |
| 45-49 | 139269 | 130184 | 269453 |
| 50-54 | 128744 | 128430 | 257174 |
| 55-59 | 108941 | 76561 | 185502 |
| 60-64 | 101725 | 85866 | 187591 |
| 65-69 | 69346 | 48270 | 117616 |
| 70-74 | 45517 | 33276 | 78793 |
| 75-79 | 24038 | 14564 | 38602 |
| 80 et + | 24545 | 16101 | 40646 |
| N D | 13396 | 4544 | 17940 |
| Total | 4064130 | 4043102 | 8107232 |

Source : Enquête sur le secteur Informel-DNSI

Tableau 3 : Population Active du Mali en 1976

| Age | ACTU | | CHOM | | | Population active totale | | | Population Totale | | | |
|-------|---------|--------|---------|-------|-------|--------------------------|---------|--------|-------------------|---------|---------|---------|
| | H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total |
| 8 - 9 | 88875 | 19789 | 108664 | 4077 | 1710 | 5787 | 92952 | 21499 | 114451 | 172464 | 166672 | 339136 |
| 10-14 | 214846 | 43569 | 258415 | 6691 | 2779 | 9470 | 221537 | 46346 | 267885 | 312807 | 321959 | 664766 |
| 15-19 | 243477 | 60339 | 303816 | 6414 | 2010 | 8424 | 249891 | 62349 | 312240 | 308507 | 333508 | 642115 |
| 20-24 | 193200 | 45544 | 238744 | 3990 | 640 | 4630 | 197190 | 46184 | 243374 | 218391 | 265842 | 484233 |
| 25-29 | 191357 | 47660 | 239017 | 2388 | 259 | 2674 | 193647 | 47919 | 241566 | 267018 | 467113 | |
| 30-34 | 179382 | 38472 | 217854 | 1677 | 188 | 1865 | 181059 | 366650 | 219719 | 183729 | 225950 | 411679 |
| 8-34 | 1111137 | 255375 | 1366510 | 25317 | 7586 | 32823 | 1136176 | 262959 | 1299235 | 1428093 | 1580949 | 3009042 |
| 35-39 | 156049 | 28691 | 184740 | 1269 | 159 | 1428 | 157318 | 28850 | 186168 | 161383 | 165949 | 327332 |
| 40-44 | 134334 | 25238 | 344312 | 1028 | 160 | 1188 | 135362 | 25398 | 160760 | 139426 | 147829 | 287332 |
| 45-49 | 106911 | 16904 | 123815 | 758 | 151 | 919 | 107699 | 17055 | 285514 | 111330 | 98453 | 209783 |
| 50-54 | 92000 | 15832 | 114832 | 726 | 337 | 1062 | 99726 | 16159 | 115895 | 104619 | 103607 | 208226 |
| 55-59 | 71796 | 90077 | 80903 | 602 | 241 | 843 | 72398 | 9248 | 81646 | 77578 | 62917 | 140495 |
| 60+ | 145475 | 17406 | 162881 | 2066 | 1631 | 3697 | 147341 | 19037 | 166578 | 194082 | 205534 | 399618 |
| ND | 8 | 6 | 14 | 5 | 4 | 9 | 13 | 10 | 13 | 397 | 374 | 771 |
| Total | 1824710 | 368457 | 2193167 | 31721 | 10269 | 41990 | 1856431 | 378726 | 2235157 | 2216910 | 2366612 | 4582522 |

Source : Recensement général de la Population 1976 – DNSI

Tableau 4 : POPULATION ACTIVE DU MAROC EN 1987

| Age | ACO | | CHOM | | Population active totale | | Population Totale | | | | | |
|-------|---------|---------|---------|-------|--------------------------|-------|-------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | H | F | Total | H | P | Total | H | F | Total | H | F | Total |
| 8 - 9 | 94290 | 58576 | 152866 | 306 | 263 | 569 | 94596 | 58839 | 153435 | 214685 | 203049 | 417734 |
| 10-14 | 259634 | 157563 | 417237 | 149 | 460 | 1209 | 256383 | 158063 | 418446 | 451102 | 413058 | 864160 |
| 15-19 | 256004 | 176322 | 432326 | 1723 | 510 | 2233 | 257727 | 176832 | 434559 | 347345 | 378374 | 725719 |
| 20-24 | 216826 | 147605 | 364431 | 3736 | 1029 | 4765 | 226562 | 148634 | 369196 | 259552 | 314365 | 574357 |
| 25-29 | 206884 | 150798 | 359682 | 424 | 1193 | 5317 | 213098 | 151991 | 364999 | 230587 | 305639 | 536226 |
| 30-34 | 188759 | 124029 | 312785 | 2441 | 376 | 2817 | 191209 | 124405 | 315605 | 198985 | 244717 | 443702 |
| 35-39 | 1224397 | 814933 | 2039630 | 13979 | 3451 | 16210 | 1237476 | 816764 | 2056240 | 1702256 | 1859642 | 3561898 |
| 40-44 | 170438 | 103275 | 273763 | 1894 | 347 | 2041 | 172582 | 107422 | 275804 | 178089 | 201095 | 379184 |
| 45-49 | 149226 | 85541 | 234767 | 1791 | 89 | 1790 | 150927 | 85639 | 236557 | 156580 | 169244 | 325824 |
| 50-54 | 125031 | 66839 | 191870 | 1405 | 61 | 1466 | 126455 | 66900 | 193336 | 131802 | 131915 | 263717 |
| 55-59 | 108231 | 55178 | 163469 | 1282 | 79 | 1361 | 109513 | 55257 | 164770 | 116685 | 119661 | 236346 |
| 60+ | 95510 | 37982 | 123332 | 1090 | 51 | 1051 | 86350 | 38035 | 124183 | 95161 | 87167 | 182328 |
| ND | 167609 | 5622 | 227119 | 2422 | 294 | 2716 | 170031 | 59804 | 225935 | 236082 | 237153 | 473235 |
| Total | 2035954 | 1227077 | 3263451 | 23597 | 4567 | 27464 | 2058851 | 1231644 | 3290495 | 2625484 | 2817512 | 5442996 |

Source : Recensement Général de la population 1987 - DNSI

Tableau 5 : Répartition de la Population enquêtée en 1989 selon le sexe et le type d'activité

| Age | ACO | | CHO | | INAC | | TOTAL | | TOTAL |
|-------|---------|---------|-------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|
| | M | F | M | F | M | F | M | F | |
| 8 - 9 | 90230 | 51036 | 941 | 792 | 126021 | 141760 | 217192 | 193588 | 410780 |
| 10-14 | 256217 | 134007 | 1846 | 1645 | 202377 | 275697 | 460440 | 411349 | 871789 |
| 15-19 | 261459 | 142335 | 5439 | 1633 | 92570 | 199617 | 359468 | 343585 | 703053 |
| 20-24 | 205314 | 135382 | 8306 | 3960 | 29935 | 187207 | 243555 | 326549 | 570104 |
| 25-29 | 222747 | 151953 | 8741 | 3635 | 9799 | 190139 | 241287 | 345727 | 587014 |
| 30-34 | 198293 | 125690 | 5822 | 1317 | 3650 | 153194 | 207765 | 280201 | 487966 |
| 35-39 | 1234260 | 740403 | 31095 | 12982 | 464352 | 1147614 | 1729707 | 1900999 | 3630706 |
| 40-44 | 187247 | 96725 | 3240 | 250 | 3153 | 135957 | 193640 | 232932 | 426572 |
| 45-49 | 162185 | 81933 | 924 | 125 | 4042 | 107500 | 167151 | 189558 | 356709 |
| 50-54 | 133565 | 55276 | 1285 | 119 | 4419 | 74789 | 139269 | 130184 | 269453 |
| 55-59 | 119576 | 52421 | 1428 | 134 | 8040 | 75875 | 128744 | 128430 | 257174 |
| 60-64 | 98378 | 24146 | 674 | 0 | 9889 | 52415 | 108941 | 76561 | 185502 |
| 65-69 | 77884 | 21912 | 212 | 0 | 23629 | 63954 | 101725 | 85866 | 187591 |
| 70-74 | 45038 | 7149 | 125 | 0 | 24183 | 41121 | 69346 | 48270 | 117616 |
| 75-79 | 17187 | 3639 | - | - | 28330 | 29637 | 45517 | 33276 | 78793 |
| 80 - | 7014 | 356 | - | - | 17024 | 14208 | 24038 | 14564 | 38602 |
| DN | 3649 | 327 | - | - | 20896 | 15774 | 24545 | 16101 | 40646 |
| | 10921 | 2931 | - | - | 2475 | 1613 | 13396 | 4544 | 17940 |
| | 2096904 | 1087218 | 38683 | 13610 | 610432 | 1760457 | 2746019 | 2861285 | 5607304 |

2-2 Poids de la jeunesse dans la Population active

De par la structure de la population, la jeunesse constitue une partie importante de la population active. En retenant la tranche d'âge huit-trente quatre ans pour délimiter les jeunes actifs, il ressort qu'au sein de la population active totale les jeunes actifs de 8 à 34 ans représentent en 1976 1987 et 1989 respectivement 62,6%, 62,5% et 62,4%. Ces proportions montrent que l'importance des jeunes dans la population active s'est maintenue à un niveau presque constant malgré l'amorce d'une légère baisse de 1976 à 1989.

En examinant le taux d'activité de la tranche 8-34 ans nous obtenons en 1976, 1987 et 1989 les taux de 46,5%, 57,8% et 55,6%. Cette évolution entre 1976 et 1989 trouve son explication dans l'utilisation différente du concept d'activité économique des femmes lors des différentes opérations de recensement et d'enquête.

En effet, il est un fait qu'en 1976 la plupart des femmes du milieu rural avaient été systématiquement classées comme simple ménagères c'est à dire inactives. Lors du recensement effectué en 1987, des instructions précises avaient été données aux agents recenseurs pour corriger cette erreur et les femmes devaient être classées comme actives, dès lors qu'elles exerçaient une activité économique quelconque.

Cela a mis en évidence l'existence d'une sous-estimation de la population active consécutif à ce surclassement des femmes dans la catégorie des inactifs. Cette estimation discriminatoire du taux d'activité au niveau des hommes et des femmes est mise en évidence lorsqu'on calcule les taux d'activité par sexe.
Ainsi les taux des hommes étaient de 79,6% en 1976 72,7% en 1987 et 73,2% en 1989.

Ces mêmes taux d'activités calculés pour les femmes s'élèvent à 16,6% en 1976, 44,0% en 1987 et 39,6% en 1989. Ces chiffres sont suffisamment parlant en eux mêmes car l'utilisation du concept a entraîné plus du doublement du taux d'activité des femmes entre 1976 et 1987 ou entre 1976 et 1989.

2.2.1 Taux d'occupation de la population active jeune

Le taux d'occupation de la population active jeune étant la proportion des actifs effectivement occupés, il va sans dire qu'il permet de dresser un tableau du chômage au niveau de la population active dans la tranche d'âge concernée. D'après les résultats des opérations de recensement général de la population effectuées en 1976 et 1987 le taux d'occupation des jeunes de 8 à 34 ans était respectivement de 97,7% et 99,0%. Ce même taux est de 97,8% en 1989.

En examinant le niveau d'occupation par tranche d'âge, on s'aperçoit que les actifs jeunes de 10 à 19 ans constituent 25,6% des actifs occupés en 1976, 26,0% en 1987 et 24,9% en 1989. Une partie importante de ce groupe déploie des activités à temps partiel dans la mesure où l'on sait que la plupart des enfants de 10-14 ans non salariés sont généralement classés comme actifs occupés sur la déclaration des parents qui les considèrent comme aides familiaux.

Concernant la population jeune qui détient réellement la force de travail c'est à dire les jeunes de 25 à 34 ans, ils représentent 20,8% des actifs occupés en 1976, 20,6% en 1987 et 21,9% en 1989. Puisque c'est dans ce groupe ainsi identifié où se trouve la majorité des jeunes diplômés nous constatons que le taux d'occupation des jeunes diplômés est en croissance entre 1976 et 1989. Cette situation est tout à fait conforme à la réalité vécue dans le domaine de l'emploi car les diplômés désireux de travailler pouvaient très facilement obtenir un emploi en 1976. A partir de 1987 ces facilités d'emploi n'existaient plus avec la réduction du recrutement à la fonction publique et le désengagement de l'Etat des nombreuses sociétés d'Etat qui a mis beaucoup de travailleurs en chômage et la plus part des chômeurs de premier et deuxième degré ont recours au secteur informel.

2.2.2 Niveau d'instruction de la population active jeune

A l'image de la population totale la population active jeune est essentiellement analphabète: Le caractère surtout agricole de l'économie du pays se traduit par un nombre élevé d'actifs n'ayant aucun niveau d'instruction. Ainsi en 1987 on dénombrait 3001335 personnes actives n'ayant aucun niveau d'instruction dont 1747690 (58%) relevaient de la tranche 8-34 ans considérée comme jeune.

Parmi les 829842 personnes pouvant justifier un niveau d'instruction, il y avait 745459 du niveau primaire soit environ 90%. Les 10% restants étaient repartis entre le secondaire et le supérieur pour respectivement 8% et 2%. Sur l'ensemble des 228 628 actifs jeunes instruits il y avait 85% du primaire, 12% du secondaire et 3% du supérieur. A la lumière de ces informations chiffrées il apparaît que le niveau d'instruction de la population active jeune est très faible et présage des difficultés que rencontreront les actifs jeunes pour assimiler les nouvelles technologies. Aussi avec plus de 85% des actifs jeunes n'ayant bénéficié que d'une instruction du niveau primaire, il va sans dire que la plupart des jeunes actifs occuperont des emplois subalternes. Une autre conséquence prévisible de ce faible niveau d'instruction des actifs jeunes est la tendance prononcée à occuper des emplois dans les secteurs ne requérant pas un haut niveau d'instruction c'est-à-dire le secteur non structuré ou informel.

L'une des caractéristiques de la population active jeune reste incontestablement le nombre élevé de chômeurs instruits. Ainsi 10% des jeunes actifs de niveau secondaire sont des chômeurs. Pour les jeunes actifs qui ont fréquenté des établissements professionnels 12% d'entre eux ont déclaré être en chômage en 1987. Pour les jeunes actifs ayant atteint le niveau d'instruction du supérieur ils étaient 17% en chômage ce qui met en évidence les difficultés qu'éprouvent les jeunes diplômés à obtenir des emplois sur le marché du travail.

Les données qui ont permis de faire cette analyse du niveau d'instruction de la population jeune en 1987 n'étant pas disponibles en 1989, il ne nous a pas été possible de faire une comparaison de la situation en 1987 et 1989.

Cependant la répartition des agriculteurs selon le niveau d'instruction en 1989 prouve à suffisance que la situation a très peu évolué entre 1987 et 1989. Ainsi alors que 75,5% des agriculteurs n'ont bénéficié d'aucune instruction on observe que seulement 1,9% d'entre eux ont reçu une instruction supérieure ou égale au niveau secondaire ce qui laisse 22,6% des agriculteurs ayant fréquenté le primaire, l'école coranique et l'alphabétisation.

En se référant à la répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction en 1989 il apparaît que 22,5% des chômeurs n'ont aucun niveau d'instruction alors que 28,9% de ces chômeurs ont bénéficié d'une instruction supérieure ou égale au niveau secondaire. Ces données montrent l'augmentation du chômage dans le milieu intellectuel ce qui est conforme à la réalité.

2.2.3 Situation dans l'activité et branche d'activité de la population active jeune

La situation dans l'activité pour les actifs jeunes tourne autour des indépendants et des aides familiaux qui sont les plus nombreux à tous les âges. Pour la population active jeune, le mode de la distribution pour la variable se situe à 30-34 ans. Pour les aides familiaux c'est dans la tranche 10-14 ans où se rencontre le plus d'aides familiaux qui représentent près de 95% des actifs de cet âge. Chez les actifs jeunes, l'effectif des aides familiaux dépasse à tous les âges celui des indépendants à l'exception du groupe 30-34 ans où la tendance est inversée au profit des indépendants.

En 1987 l'ensemble des salariés du gouvernement et du privé appartenant à la tranche 8-34 ans représentait les 57% des salariés du pays avec une légère supériorité des salariés relevant du Privé. Il est significatif de noter qu'un nombre élevé de salariés jeunes sont recrutés dans la tranche 15-19 ans. Ainsi les données révèlent que 25,5% des jeunes salariés du privé ont moins de vingt ans. Quant aux patrons d'entreprises ou de société les jeunes de 8 à 34 ans en compte 2858 en 1987 soit 39% des patrons déclarés dans le pays. Lorsqu'on examine la population active jeune par rapport à la branche d'activité on voit apparaître du lot cinq branches d'activité principale qui sont : l'agriculture, l'artisanat le commerce, l'administration publique, autres services. La branche "Agriculture Elevage Pêche et Forêt" (AEPP) qui coïncide avec le secteur primaire est le refuge de 82% de l'ensemble des actifs en 1987. Concernant les jeunes actifs ils sont 84% à travailler dans le secteur primaire si on inclut les jeunes de moins de huit ans qui sont très nombreux dans l'agriculture. Cette activité des jeunes ruraux de moins de huit ans est la cause ou la conséquence logique de la faiblesse du taux de scolarisation dans le milieu rural. Plutôt que d'encourager l'oisiveté des enfants qui les mentrait fatallement à la délinquance juvénile, les parents préfèrent occuper cette majorité de non salariés aux travaux ruraux : agriculture, pêche ou élevage. Il est assez révélateur de constater que la tranche 10-14 renferme le plus d'actifs dans la branche AEPP avec 13,7% des actifs. L'artisanat demeure également une source importante d'emploi pour la population en général et pour les jeunes actifs en particulier. Ainsi 5,3% des actifs sont employés dans l'artisanat et 58% de ces artisans relèvent de la tranche des jeunes. L'artisanat est également un secteur qui emploie un lot important d'enfants de moins de 8 ans comme apprenti ou aide familial. L'activité commerciale occupe quant à elle 4,7% des actifs du pays en 1987 et 55% de ces actifs du commerce sont des jeunes actifs. Jusqu'à une période encore récente, l'administration publique était une grande pourvoyeuse d'emploi et cela explique le nombre important d'actifs se réclamant de cette branche d'activité. Mais suite à l'application des programmes d'ajustement structurel, l'administration publique recrute de moins en moins de personnel et la tendance est même au dégraissage par compression de personnel ou par incitation de départ à la retraite volontaire des agents.

La non disponibilité des données par âge pour la répartition de la population active selon la branche d'activité et la situation dans l'activité en 1989 ne permet pas d'étudier spécifiquement la situation de la population active jeune. En 1989, la répartition des personnes recensées de 8 ans et plus selon le statut dans l'activité et le secteur d'activité montre que 37,0% des actifs sont des indépendants tandis que 48,7% sont des aides familiaux et 6,7% des actifs sont des salariés.

Par rapport au secteur d'activité, le secteur primaire (agriculture et élevage, forêt, pêche) occupe 82,4% des actifs en 1989 contre un pourcentage de 84% en 1987 ce qui montre un léger recul du secteur primaire.

III - EMPLOI DES JEUNES DANS LE SECTEUR INFORMEL

3.1 Définition du secteur informel

Le secteur informel ou non structuré est défini ici comme l'ensemble des activités non agricoles qui ne sont pas enregistrées régulièrement et directement par les statistiques de main d'œuvre et la comptabilité nationale.

Le secteur non structuré peut être défini par rapport aux caractéristiques de l'entreprise ou de l'établissement dans lequel l'individu exerce son activité, et qui ne couvre pas les activités agricoles.

En d'autres termes le secteur informel se définit comme un secteur qui n'obéit pas à des règles de fonctionnement et de gestion bien définies et agissant aux limites de la légalité et cela se concrétise par les situations suivantes :

- Inexistence de comptabilité
- L'entreprise n'est pas enregistrée auprès des autorités administratives et des services du fisc.
- L'entreprise n'a pas de statut juridique clair et précis
- L'entreprise n'a pas de permis pour s'établir.
- Le personnel ne touche pas régulièrement de salaire minimum fixé par la loi
- Le personnel n'est pas inscrit à la caisse de la sécurité sociale.

Dans le cas de l'enquête secteur informel au Mali, les critères retenus sont les suivants :

- le statut juridique de l'entreprise, qui permet d'éliminer du champ de l'informel toutes les sociétés de l'administration.
- la tenue d'une comptabilité conforme au plan comptable ou tenu par un comptable extérieur et transmise à l'administration. L'application de ce critère permet d'éliminer du champ de l'emploi informel les entrepreneurs individuels "modernes".

— la branche d'activité. A travers ce critère, sont exclus du champ de l'emploi informel, les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, sylviculteurs, ainsi que les professions libérales.

— le type de local où s'exerce l'activité. L'application de ce critère permet d'éliminer les usines et les grandes entreprises et permet de faire la distinction entre secteur informel localisé et secteur informel non localisé.

3-2 Niveau d'instruction des jeunes actifs du secteur informel

De l'examen du tableau relatif à la répartition des salariés selon le niveau d'instruction il ressort que 31,5% des salariés n'ont reçu aucune instruction. Dans la même foulée les données révèlent que 38,5% des salariés n'ont atteint que le niveau du primaire. Les salariés qui ont atteint le niveau secondaire représentent 19,6% et seulement 5,1% des salariés peuvent justifier d'une instruction de niveau supérieur.

La situation des " agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs" au regard du niveau d'instruction est révélatrice de l'analphabétisme qui les caractérise car 75,5% des agriculteurs n'ont fréquenté aucune école. Parmi ceux qui sont sensés avoir reçu une certaine instruction il y a un lot important qui ont comme niveau d'instruction l'école coranique et l'alphabetisation rubrique qui ne permettent pas d'avoir une idée exacte et claire de leur niveau d'instruction.

Concernant les employeurs ils sont 56% à n'avoir bénéficié d'aucune instruction tandis que le secondaire et le supérieur réunis ne représentent que 1% des employeurs de moins de 35 ans.

3-3. Situation dans l'activité et branche d'activité des jeunes actifs du secteur informel

Nombreux sont les " agriculteurs-éleveurs-chasseurs-pêcheurs " qui exercent une activité secondaire dans le secteur informel.
La plupart de ces activités secondaires se déroulent dans la branche du commerce qui occupe 26,7%.

Par ordre d'importance les branches d'activité relatives à l'Industrie textile, à l'Industrie Extractive, à l'Industrie du bois, à l'Industrie métallique et à l'Industrie agro-alimentaire accaparent respectivement 9,5%, 7,1%, 6,9% et 6,6%.

Lorsqu'on analyse l'importance des branches d'activité selon le milieu, l'ordre de classement est respecté pour la branche commerce qui se taille toujours la grosse part. L'ordre de classement est par contre complètement bouleversé pour les services aux particuliers qui viennent en seconde position en milieu urbain alors qu'il est relégué en 7^e position dans le milieu rural.

En se référant à l'âge, la répartition montre que 99% des agriculteurs-éleveurs-pêcheurs-chasseurs " sont des jeunes de 8 à 34 ans et 48,7% des travailleurs du commerce sont des jeunes.

En ce qui concerne les salariés du secteur informel, il apparaît que 39,5% sont des jeunes de 10 à 34 ans et 26,0% de ces jeunes travaillent dans la branche du commerce tandis que le secteur primaire occupe 22,3% des jeunes actifs salariés du secteur informel dans leurs activités secondaires.

L'examen des branches d'activité selon le milieu révèle que les jeunes salariés du secteur informel n'évoluent pas du tout dans l'Industrie des textiles, dans l'industrie du Métal et dans l'industrie dite diverse. Cette situation est peu vraisemblable pour l'industrie du Métal où les tôliers et les bijoutiers occupent une place de choix sur le marché du secteur informel, même si l'observation montre qu'une proportion importante des jeunes travaillant dans l'industrie métallique sont considérés comme des apprentis ou des aides familiaux.

Quant aux jeunes chômeurs évoluant dans le secteur informel, le sommet se situe à 30-34 ans mais d'une façon générale les effectifs sont les plus importants dans la tranche 20-34 ans qui renferme 83,5% des jeunes chômeurs travaillant dans le secteur informel. Parmi ces jeunes chômeurs ayant une activité dite secondaire dans le secteur informel 47,5% d'entre eux se consacrent à des activités commerciales dont 96% sont exercées en milieu urbain.

En ce qui concerne les inactifs travaillant dans le secteur informel leur activité secondaire s'exerce essentiellement dans la branche " commerce" qui absorbe 46,47% des inactifs.

Parmi ces inactifs commerçants 56,9% sont des jeunes de 8 à 34 ans et le contingent le plus important se situe dans le groupe d'âge 25-29 ans. L'activité secondaire des inactifs se retrouve dans la plupart des branches à l'exception des branches Électricité, Bâtiment et T.P et transport qui accueillent très peu d'inactifs.

En isolant le milieu, on retrouve dans le milieu rural 76,4% de l'ensemble des jeunes inactifs travaillant dans le secteur informel tandis que 23,6% sont dans le milieu urbain. Par rapport à la branche d'activité 37,3% des jeunes inactifs ont une activité secondaire dans la branche commerce en milieu rural alors que le commerce occupe 65,5% des jeunes inactifs ayant une activité secondaire dans le secteur informel.

Après la branche "commerce", c'est le secteur primaire qui suit en importance pour l'emploi des jeunes inactifs dans le secteur informel avec 26,5% dans le milieu rural et 13,9% dans l'urbain.

L'analyse de la situation des employeurs qui ont une activité secondaire dans le secteur informel met en évidence la pré-dominance de la branche: " Agriculture, Elevage, Forêt et Pêche" pour l'exercice de ces activités.

Jusqu'ici c'est l'activité commerciale qui attire les travailleurs du secteur informel. Au niveau des employeurs la branche activité commerciale occupe le 2ème rang pour l'importance des effectifs.

Les jeunes employeurs du secteur informel représentent 49,1% de l'ensemble des employeurs du secteur. Parmi ces jeunes employeurs âgés de 15-34 ans le secteur primaire est le recours pour 70,1% tandis que l'activité commerciale est la solution pour 16,2%.

Lorsqu'on classe les employeurs selon le milieu il apparaît que 44,5% des employeurs urbains sont du secteur primaire tandis que 71,6% des employeurs du milieu rural évoluent dans le primaire.

Tableau 6 : Répartition des travailleurs du secteur informel selon la catégorie et l'âge.

| Age | Agriculteurs | Salarié | chômeur | Inactifs | Employeurs | Aides familiaux et apprentis | ensemble |
|---------|--------------|---------|---------|----------|------------|------------------------------|----------|
| 8-9 | 1847 | | | 11557 | | 864 | 14268 |
| 10-14 | 13107 | 433 | 216 | 50153 | | | 67491 |
| 15-19 | 32288 | 3028 | 958 | 47946 | 3772 | 3582 | 93769 |
| 20-24 | 44936 | 1658 | 1930 | 48232 | 5494 | 5777 | 104328 |
| 25-29 | 67340 | 2320 | 1932 | 56070 | 8511 | 2078 | 137925 |
| 30-34 | 57858 | 2182 | 2065 | 46047 | 8138 | 852 | 116735 |
| 35-39 | 57745 | 4348 | 858 | 40991 | 6183 | 445 | 110125 |
| 40-44 | 45629 | 1412 | 102 | 33203 | 7248 | | 87594 |
| 45-49 | 36722 | 1315 | 544 | 27780 | 4992 | | 70456 |
| 50-54 | 28702 | 3594 | 390 | 19644 | 3846 | 103 | 56176 |
| 55-59 | 20470 | 1415 | 125 | 14626 | 1994 | | 38630 |
| 60 et + | 28368 | 2662 | | 37348 | 2476 | | 71854 |
| ND | | | | 103 | 120 | | 223 |
| Total | 435012 | 24367 | 9120 | 435700 | 52774 | 13701 | 968674 |

Source : Enquête secteur informel 1989 DNSI.

IV - IMPORTANCE DU SECTEUR INFORMEL DANS L'OCCUPATION DES JEUNES

4-1 Proportion de la population active jeune travaillant dans le secteur informel

Nombreux sont les jeunes de moins de 35 ans qui travaillent dans le secteur informel: les uns à travers leur activité principale et les autres à partir d'une activité dite secondaire. Ainsi des agriculteurs, des salariés, chômeurs, des inactifs, des employeurs et des aides familiaux de tout âge et de formation diverse se côtoient dans le secteur informel autour des mille et une activités dont grouille ce secteur. Un nombre assez respectable de ces travailleurs du secteur informel est constitué de jeunes de 8 à 34 ans et ce à concurrence de 533616 jeunes soit 55,1%.

L'effectif le plus important de travailleurs du secteur informel se recense chez les agriculteurs dont 185088 sont des jeunes de 8 à 34 ans soit 42,5%.

Au niveau des salariés ayant une activité secondaire dans le secteur informel les jeunes en constituent les 39,5%.

Concernant les chômeurs certains d'entre eux trouvent refuge dans le secteur informel en attendant de décrocher une activité normale. Cette situation d'attente se rencontre essentiellement en milieu urbain qui attire beaucoup de jeunes chômeurs. Ainsi 77,9% des chômeurs travaillant dans le secteur informel sont des jeunes de moins 35 ans.

Les données de l'enquête montre qu'un nombre important d'inactifs exerce une activité dans le secteur informel.

Le nombre de ces inactifs "occupés" dans le secteur informel est si élevé qu'on hésite au principe abord à accorder le crédit nécessaire à la situation présentée. Cependant en mettant en jeu d'autre paramètres d'appréciation il y a lieu de tenir compte du fait que de nombreuses femmes peuvent être classées comme inactives dès lors qu'elles se déclarent comme femmes au foyer bien qu'exerçant des activités commerciales ou artisanales à caractère informel.

En outre nombreux sont les retraités et personnes âgées considérées comme inactives qui se donnent une occupation dans le secteur informel pour tuer le temps afin de lutter contre le désœuvrement et l'inaction imposés par l'âge. Parmi les inactifs recensés dans le secteur informel, les jeunes représentent les 59,9% et l'activité commerciale absorbé à elle seule près de 44% de ces jeunes. En effet la majorité de ces inactifs évoluant dans le secteur dit informel sont des vendeurs ambulants, des vendeurs à domicile et vendeurs employés de maison. L'importance des jeunes s'explique par le fait que cette catégorie d'emploi a beaucoup recours aux jeunes qui ont la force et l'énergie requises pour ces activités très mobiles et très éprouvantes.

Les employeurs sont également de la partie à travers des activités secondaires dans différentes branches d'activité et les jeunes forment les 49% de ces employeurs ayant une activité dans le secteur informel.

Quant aux aides familiaux et apprentis exerçant une activité secondaire dans le secteur informel, ils sont jeunes à 99% et cela est tout à fait logique dans la mesure où les aides familiaux et les apprentis se recrutent parmi les jeunes.

4.2 Statut juridique de l'entreprise pour les jeunes travailleurs de secteur informel :

En considérant le statut juridique de l'entreprise, les données de l'enquête montrent une prolifération d'entreprises individuelles parmi les employeurs du secteur informel qui se distinguent par la non tenue d'une comptabilité. Les entrepreneurs individuels qui se rencontrent à tous les âges représentent 96,7% des employeurs du secteur informel et 41,9% de ces employeurs sont des jeunes de moins de 35 ans. Cette situation est probablement le reflet d'une certaine réalité sociale vécue au jour le jour dans la mesure où le secteur informel regorge d'activités très diversifiées dont certaines sont du domaine réservé aux jeunes enfants qui foulent ce faisant la délinquance. Ainsi il n'est pas rare de voir les petits enfants s'ériger en gardiens de voitures ou d'engins à deux roues dans les lieux publics contre rémunération liée à la générosité des propriétaires de véhicules. Il existe également un nombre impressionnant de petits circuits qui travaillent à leur compte.

Les employeurs du secteur informel qui évoluent dans les professions libérales ne représentent que 1,6% de l'ensemble et 33,1% des professions libérales du secteur informel sont des jeunes de moins de 35 ans. Les données révèlent que 1,7% des employeurs identifiés dans le secteur informel travaillent sous forme d'association dont 40,1% appartiennent aux jeunes.

A côté des employeurs il y a les salariés dont l'activité secondaire dans le secteur informel leur confère le statut de patrons individuels. Ces patrons individuels représentent 48,3% de l'ensemble des salariés et 19,3% de ces patrons individuels sont des jeunes.

La répartition entre urbain et rural met en évidence la prédominance des patrons individuels dans le milieu urbain où l'on recense 65,7% de l'ensemble des travailleurs ayant ce statut. Cette situation se justifie probablement par la nature des activités exercées par les patrons individuels. En effet certaines activités n'étant rentables qu'en milieu urbain, leur pratique sera fréquente surtout dans les villes pour satisfaire les nombreux utilisateurs citadins.

4.3 Répartition des jeunes travailleurs sur secteur informel selon le type de local où s'exerce l'activité

Une partie importante des travailleurs du secteur informel exerce leur activité à domicile avec ou sans installation dans une proportion de 38,3% pour les agriculteurs ayant une activité secondaire dans le secteur informel. La proportion de ceux qui évoluent dans un marché fixé ou mobiles est de 16,9%. La non disponibilité de la répartition des agriculteurs selon l'âge ne nous permet pas de dégager l'importance des jeunes agriculteurs dans les commentaires présents sur le local où s'exerce l'activité.

Une autre caractéristique saillante des agriculteurs exerçant une activité informelle est la prédominance du milieu rural qui absorbe 94,7% de ces agriculteurs. Cette situation est tout est tout à fait normale car nous avons à faire à des agriculteurs qui exercent une activité secondaire informelle.

Comme on pouvait s'y attendre les travailleurs ambulants sont présents parmi les agriculteurs du secteur informel dont ils constituent les 8% et ils opèrent essentiellement dans le milieu urbain.

Quoique numériquement faible, il existe des agriculteurs qui exercent leur activité dans des entreprises, ateliers magasins ou chantiers de bâtiment probablement en qualité de salariés ou de propriétaire. De même que pour les agriculteurs, l'analyse du lieu d'exercice de l'activité pour les inactifs du secteur informel révèle la prédominance du domicile avec ou sans installations qui représente 39,9% de l'ensemble.

A ce niveau on remarque la préférence marquée pour le milieu rural dans l'exercice de l'activité à domicile par les inactifs. Ainsi 83,7% des inactifs qui mènent leur activité à domicile sont installés en milieu rural. Un autre constat important réside dans la grande représentation des femmes au sein des inactifs ayant une activité secondaire dans le secteur informel. En effet 71,9% des inactifs travaillant dans le secteur informel sont des femmes au foyer et 76,6% de celles-ci mènent leur activités en milieu rural.

4-4 Difficultés des jeunes travailleurs du secteur informel

Pendant longtemps le secteur informel était considéré comme le refuge des rébus de la société et des aigris. Cette perception négative ne favorisait pas l'expansion de ce secteur qui est l'intermédiaire incontournable entre les grandes entreprises et la population. En effet si le secteur informel n'existe pas il aurait fallu le créer pour permettre à la majorité de la population d'avoir accès aux services et biens de consommations qui tiennent compte du bas niveau des revenus.

Les travailleurs du secteur informel étaient pourchassés par les autorités administratives qui les taxent à juste titre de mauvais payeurs d'impôts et de contrebandiers notoires. En outre, parce qu'il ne nourrissait pas son homme, le secteur informel regorgeait de délinquant de tout genre.

Cependant depuis une décennie, le secteur informel a beaucoup évolué avec l'accroissement du chômage des jeunes diplômés et les vagues de départ volontaire des fonctionnaires à la retraite anticipée. L'application des programmes d'ajustement structurel a également contribué au développement du secteur informel par la compression du personnel des sociétés et entreprises d'état déficitaires.

Avec l'arrivée de ces chômeurs de 1er et 2e degré dans les rangs du secteur informel la physionomie générale du secteur a changé et les difficultés ont également changé de forme. En effet la conséquence logique de la concurrence sauvage que se livre le secteur informel et le secteur structuré est la névralgie des articles fabriqués suite à la prolifération du secteur. Cette situation entraîne les difficultés financières tant en termes de survie qu'en terme d'investissement. Il y a lieu de souligner que la notion d'informel a souvent revêtu une connotation péjorative défavorable qui n'encourageait pas les bailleurs de fonds à investir dans un secteur longtemps considéré comme instable et sans garantie valable.

Au regard des difficultés mentionnées par les employeurs du secteur informel le manque de clients est incontestablement un véritable goulet d'étranglement pour le développement du secteur car 35% des patrons mettent l'accent sur ce problème. Aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural le manque de clients préoccupe beaucoup les employeurs du secteur informel. Ce manque de clients est encore plus ressenti chez les jeunes employeurs car 47% des employeurs qui ont mis en avant cette difficulté sont des jeunes de 10 à 35 ans.

En plus du manque de clients, le coût des matières et des produits nécessaires pour la fabrication des articles constituent également un frein au développement du secteur informel. Parmi les difficultés identifiées il faut signaler le manque de capital ou d'équipement dont nous avions déjà fait cas antérieurement.

Ces difficultés proviennent probablement du manque d'assurance ou de garanties qu'offre le secteur informel aux bailleurs de fonds. Cette situation s'améliorera avec le temps car la confiance s'installera progressivement entre détendeur des capitaux et opérateurs économiques travaillant dans le secteur informel avec cette tendance visible vers des regroupements plus fiables.

La clientèle contribue également à l'aggravation des difficultés du secteur informel par leur insolubilité chronique qui bloque l'expansion et la planification des entreprises du secteur informel.

La lourdeur des impôts a été signalée comme l'une des causes des difficultés que rencontre le secteur informel dans l'exercice de leur activité. La volonté de se soustraire au paiement des impôts est manifeste chez de nombreux opérateurs du secteur informel et une bonne partie d'entre eux exercent dans la clandestinité.

4-5 Revenus des jeunes travailleurs du secteur informel

Le revenu étant un élément important comme mesure économique du secteur informel, nous allons examiner la situation des différents agents économiques intervenant dans le secteur informel.

4-5-1. Revenu des employeurs

L'auto-consommation est importante chez les employeurs car 52,7% de leur revenu constitue de l'auto-consommation. Parmi les employeurs qui font l'auto-consommation 57% sont des jeunes de moins de 35 ans. Les données de l'enquête montre que 32,1% des employeurs du secteur informel tirent de leur activité un revenu inférieur ou égal à 50.000 F CFA et 34,5% de ces employeurs sont des jeunes.

Tandis que 8,3% des employeurs tirent un revenu compris entre 50.000 et 100.000 ils sont encore 2,7% à avoir un revenu situé entre 100.000-150.000 F CFA. Bien que peu nombreux certains détenteurs dégros revenus sont des jeunes qui soutiennent valablement la concurrence avec leurs aînés.

4-5-2. Revenu des salariés

A côté de l'auto-consommation à laquelle s'adonnent 31,2% des salariés du secteur informel, on enregistre des gains de moins de 50.000 F CFA pour 33,1% des salariés concernés et 27,4% de cette catégorie sont des jeunes.

Les salariés qui tirent un revenu compris entre 50.000 et 150.000 F CFA pour leur activité secondaire représentent 23,7% de l'ensemble des salariés du secteur informel et les jeunes constituent les 33,7% des salariés bénéficiant de cette tranche de revenu.

Il est intéressant de noter que 938 salariés soit 4% ont un revenu supérieur ou égal à 500.000 F CFA et ils sont tous des hommes.

4-5-3. Revenus des agriculteurs

Le phénomène de monétarisation est développé chez les agriculteurs qui exercent une activité secondaire dans le secteur informel à tel point que l'auto-consommation n'est signalée que pour 11,8% des agriculteurs. Parmi les pratiquants de l'auto-consommation 59,3% sont des jeunes âgés de 8 à 34 ans. Dans le rang des agriculteurs les revenus de 50.000 F CFA sont les plus nombreux car ils concernent 52,8% de l'ensemble des agriculteurs. Il apparaît que certains agriculteurs qui exercent une activité informelle font réellement de bonnes affaires dans la mesure où 3,5% s'assurent un revenu égal ou supérieur à 500.000 F CFA. Dans ce lot de privilégiés les jeunes constituent les 46,2%. La Répartition des revenus tirés des activités secondaires des agriculteurs est assez large entre les intéressés et toutes les classes de revenus sont couvertes par les agriculteurs.

4-5-4. Revenus des chômeurs

A l'instar des autres acteurs du secteur informel, les chômeurs génèrent des revenus à travers l'exercice d'activités dites secondaires

A côté de l'auto-consommation qui concerne 13,8% de chômeurs, des revenus de 50.000 F CFA sont à mettre à l'actif de 33,4% de chômeurs du secteur informel.

Il y a lieu de noter que le revenu de beaucoup de chômeurs du secteur dépasse largement le SMIG qui demeure la référence d'un grand nombre de travailleurs subalterne c'est ainsi que 9,9% des chômeurs ont un revenu égal ou supérieur à 500.000 F CFA, de quoi faire sursauter nombre de travailleurs qui ne gagnent pas tant.

4-5-5. Revenus des inactifs

Une part importante des revenus tirés des activités secondaires des inactifs est destinée à l'auto consommation pour 26% d'entre eux et cette auto consommation s'adresse à 69,2% de jeunes de 8 à 34 ans.

Un nombre impressionnant d'inactifs (53,5%) tirent 50.000 F CFA de leur activité secondaire du secteur informel. Au niveau des inactifs on enregistre que 1,9% de ces derniers ont eu un gain supérieur ou égal à 500.000 F CFA. Parmi les détenteurs de ce revenu élevé, on retient que 41% sont des jeunes de moins de 35 ans.

V CONCLUSION

Cette analyse des activités du secteur informel met en évidence le désordre et le manque d'organisation des opérateurs du secteur informel. Il apparaît également que le secteur informel se développe de façon anarchique au gré de la récession économique que traversent les pays en développement. Les programmes d'ajustement structurel qui mettent à nue les secteurs déficitaires à redresser conduisent de nombreux compressés à se tourner vers le secteur informel qui est perçu comme le lieu commun où tout le monde a sa part. L'augmentation régulière du nombre de jeunes chômeurs justifie entre autre le déferlement des jeunes vers le secteur informel qui joue à ce titre le rôle de salle d'attente pour de nombreux jeunes chômeurs. Il faut cependant noter qu'il devient de plus en plus difficile d'avoir le boulot que l'on cherche et la situation provisoire de nombreux jeunes du secteur informel se transforme en situation définitive pour eux. En raison des multiples services qu'il rend à la population en général et à la population démunie en particulier, le secteur informel est devenu une réalité économique incontournable qu'il faut prendre en compte dans l'évaluation de la santé économique du pays.

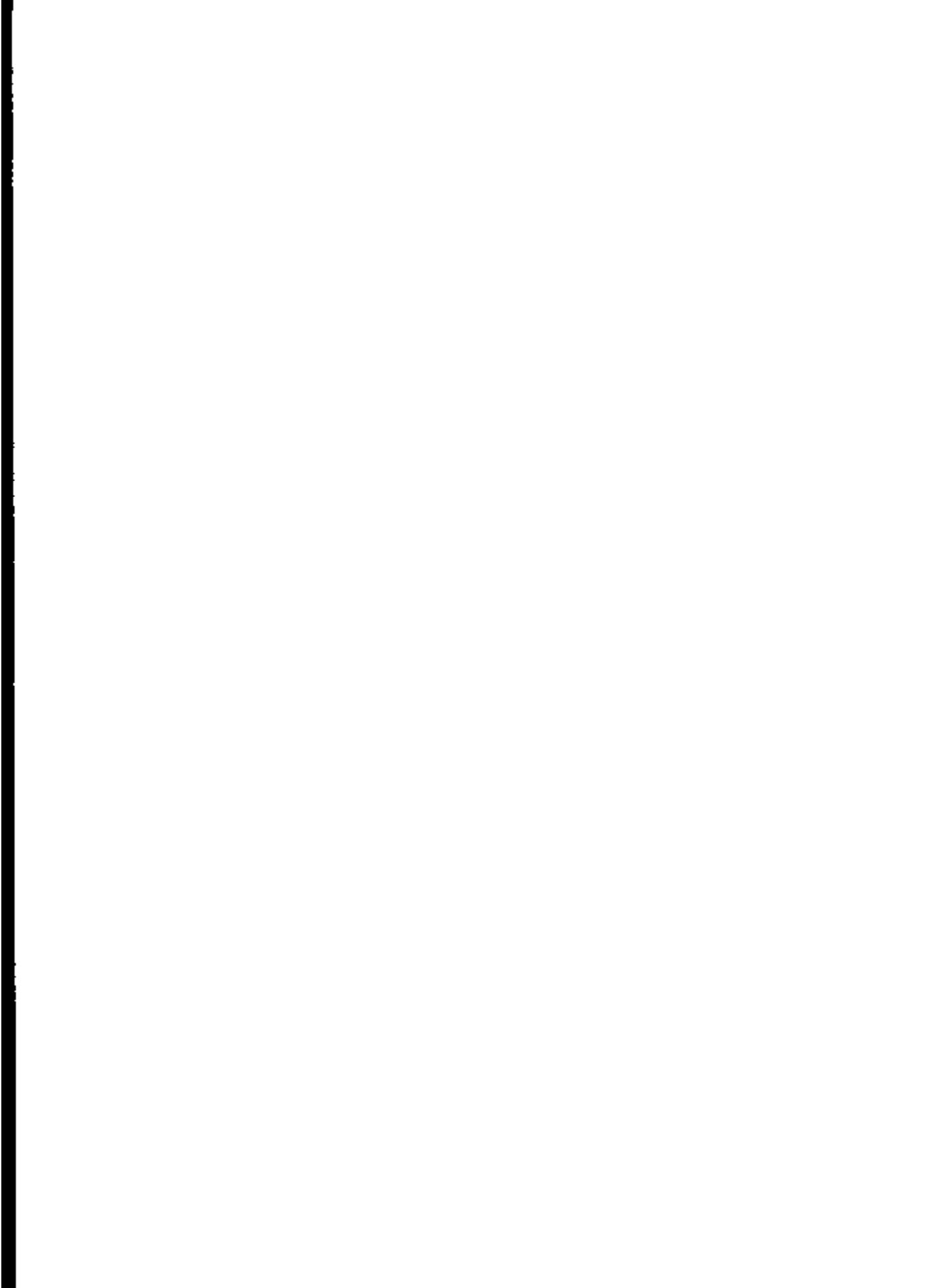
Pour la résorption du chômage un secteur informel bien encadré et organisé est porteur d'espoir car le dynamisme et le savoir faire des opérateurs du secteur informel montre à suffisance qu'il constitue un régulateur social et un soutien économique non négligeable.

Ainsi, l'échec des politiques économiques et d'industrialisation entreprises depuis l'indépendance du Mali ont contribué à réhabiliter le secteur informel qui demeure un complément très utile pour le secteur dit structuré.

En dépit des difficultés que rencontrent les opérateurs du secteur informel il est indéniable que l'ingéniosité dont les uns et les autres font preuve leur permet de générer des revenus substantiels qui contribuent au développement économique et social du pays tout entier.

Au regard des importants revenus générés par les activités secondaires des opérateurs du secteur informel il apparaît qu'un encadrement approprié des agents économiques et une localisation bien étudiée de leur lieu de travail à travers une investigation spécifique permettront à l'Etat de tirer profit des activités du secteur informel.

En effet cette identification des activités du secteur informel facilitera d'abord l'aide à leur apporter et elle facilitera ensuite le processus d'imposition des revenus tirés du secteur.

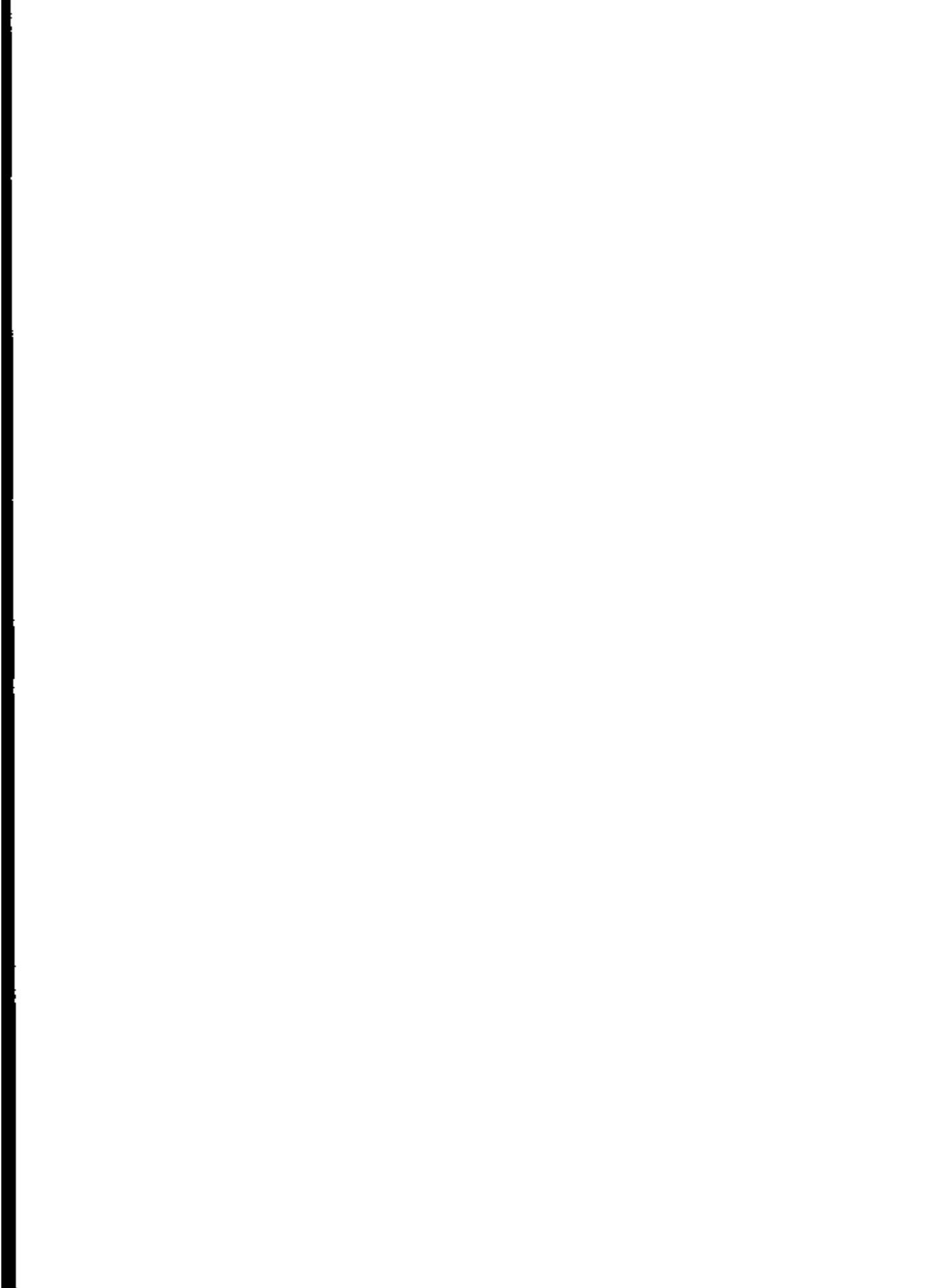


ANNEXES



CHAPITRE VI : REVENUS ET SALAIRES

Amadou DAO, Ingénieur Statisticien Economiste, Cellule de Planification et de Statistique du Ministère et d'Education de Base.



**Direction Nationale de la
Statistique et de l'Informatique
(DNSI)**

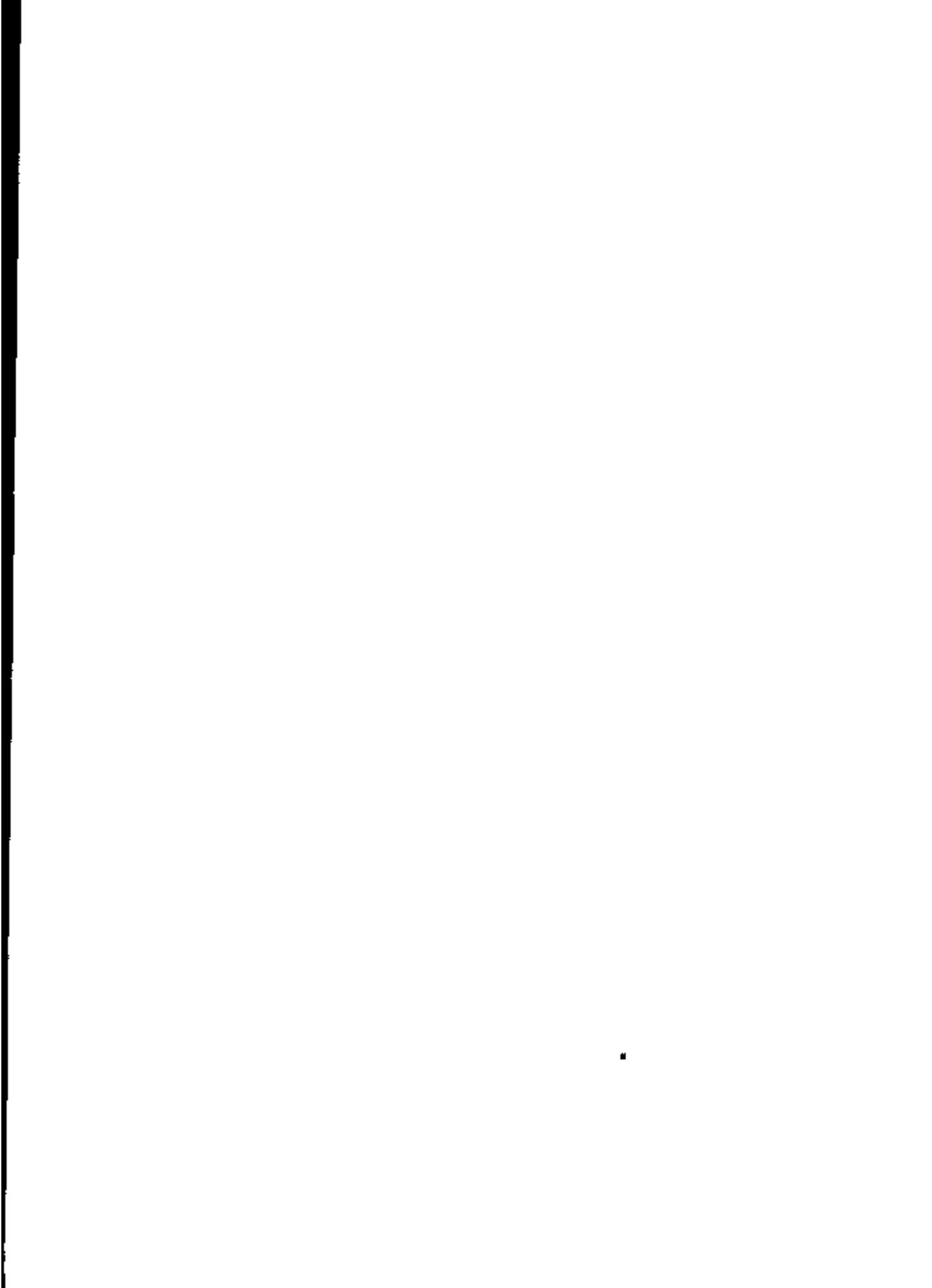
====

**ENQUETE NATIONALE SUR LES ACTIVITES
ECONOMIQUES DES MENAGES :**

ANALYSE DU TIERME " REVENUS ET SALAIRES "

Consultant : Amadou DAO

Bamako, Octobre 1993



INTRODUCTION

Le fait que les investigations actuelles aient tendance à scinder dans les pays du Tiers-Monde l'économie nationale en secteur structuré et secteur non structuré n'est pas nouveau. Il trouve son actualité devant l'incapacité des doctrines économiques classiques à expliquer certaines difficultés de l'économie contemporaine.

Le Mali, en tant que pays en développement, connaît depuis un certain temps, un accroissement de sa population d'âge actif nettement plus important que celui de l'emploi offert par le secteur structuré, ce qui a permis le développement, au fil des années du secteur non structuré. En effet, un grand nombre d'actifs, parmi lesquels on trouve de plus en plus des nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur, offrant sans succès, pour une raison ou une autre, leur force de travail au secteur organisé, se dirigent vers le secteur non structuré, de sorte qu'actuellement, au Mali, les activités informelles occupent une place relativement importante dans l'économie nationale.

Le séminaire sur l'enquête nationale "Activités économiques des ménages" (ou encore "Enquête Secteur Informel") tenu à Bamako du 17 au 22 avril 1989 avait assigné à cette enquête les objectifs suivants :

- mesurer l'emploi dans le secteur informel et dégager les principales caractéristiques de ce secteur;
- mesurer l'activité au Mali et dégager l'évolution de l'emploi et du chômage en se basant sur les résultats des opérations antérieures et ceux de "l'Enquête Secteur Informel";
- mesurer la contribution des activités informelles à la formation du produit Intérieur et à la formation des revenus individuels et des revenus des ménages;
- fournir aux Pouvoirs Publics les éléments permettant de définir une politique de promotion des activités informelles;
- permettre par une technique innovatrice d'enquête sur le secteur Informel à travers les ménages, de cerner l'emploi des jeunes et des femmes au foyer, emploi souvent sous-estimé par les méthodologies employées jusqu'à présent.

Une analyse préliminaire des résultats de l'enquête a été effectuée en Mai 1991 par la D.N.S.I.. A présent il s'agit, aux fins de l'établissement du profil de la pauvreté, dans le cadre de la prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement structurel, d'étudier de manière approfondie, ces résultats par thèmes spécifiques, en l'occurrence :

- Revenus et Salaires ;
- Chômage ;
- Jeunes ;
- Femmes.

Comme indiqué par le titre, l'on se propose ici d'analyser la formation des revenus à travers les différentes activités économiques. Mais avant, nous convenons de passer en revue quelques généralités (concept de secteur informel, problématique du secteur informel en République du Mali) et de délimiter le champ de l'emploi informel.

I. GÉNÉRALITÉS :

1. Le concept de secteur informel :

La composition sociale, la diversité des formes d'existence des activités du secteur non structuré ont donné lieu à des interprétations fort divergentes. Le simple fait d'utiliser plusieurs dénominations pour désigner le secteur non organisé (secteur informel, secteur non structuré, secteur transitionnel, secteur de petits métiers, etc.) est révélateur du caractère hétérogène et mouvant de la notion selon le degré d'outillage de l'appareil statistique des différents pays du Tiers-Monde. La multitude de terminologies utilisées pour désigner le secteur non structuré sont nées pour la plupart des différences de points de vue entre économistes ou théoriciens du développement. Toutefois, en 1972 une majorité de chercheurs s'était acheminée vers une même terminologie, celle de secteur non structuré, qui sous-entend "activités en cours de structuration ou à structurer". C'est en effet à cette date que la Mission Globale de Stratégie de l'Emploi pour le Kenya a mis au point le concept et la définition du secteur non structuré tel qu'il est utilisé maintenant dans beaucoup de pays. Selon cette Mission les critères suivants sont à retenir pour déterminer une activité non structurée :

- facilité d'accéder aux métiers en question;
- recours aux ressources locales;
- propriété familiale des entreprises;
- échelle restreinte des opérations;
- techniques de production adaptées et à forte intensité de main-d'œuvre;
- qualifications techniques acquises en dehors du système scolaire officiel;
- marchés échappant à tout règlement et ouverts à la concurrence.

La Quatorzième (XIV^e) Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, tenue à Genève du 28 octobre au 6 novembre 1987 sous l'égide du Bureau International du Travail (B.I.T.) préconise la définition suivante : "le secteur informel comprend les petites activités indépendantes, avec ou sans travailleurs rémunérés, exercées typiquement avec un faible niveau d'organisation et de technologie, ayant pour objectif principal de créer des emplois et des revenus à ceux qui y participent; dans la mesure où ces activités sont menées sans approbation officielle des autorités et échappent aux mécanismes administratifs chargés de faire respecter la législation sur les impôts et salaire minimum et d'autres instruments similaires concernant les questions fiscales et les conditions de travail, elles sont dissimulées".

2. La problématique du secteur informel en République du Mali :

De prime abord le secteur informel apparaît comme l'ensemble des activités échappant aux lois du marché et/ou au contrôle de l'Etat. Cependant, eu égard aux controverses sur le concept du secteur informel, il apparaît qu'il ne peut y avoir pour le moment, une définition unique acceptée par toutes les tendances. Chaque pays, chaque organisme donne sa définition. Ainsi les définitions suivantes sont retenues officiellement par certains pays :

- Kenya : Entreprises exerçant leurs activités dans des bâtiments ou des locaux provisoires;
- Congo : Entreprises occupant moins de dix (10) personnes;
- Ghana : Entreprises dont le mode de production est relativement peu organisé, où les emplois salariés sont l'exception plutôt que la règle, où la technologie est relativement simple et le travail accompli dans de petits ateliers rudimentaires n'utilisant guère l'électricité et ne faisant pas appel à un personnel de Bureau ou un personnel comptable;
- Sénégal : Artisans, détaillants, transporteurs et personnes fournissant des services qui ne sont pas compris dans le secteur de l'artisanat, notamment celles qui n'ont pas le statut juridique requis pour faire partie du secteur industriel structuré et celles qui occupent des travailleurs gagnant moins que le salaire minimum légal et ne bénéficiant pas de la sécurité sociale;
- Brésil : Travailleurs indépendants qui utilisent leur propre force de travail ou une main-d'œuvre familiale non rémunérée, et petites entreprises occupant d'un (1) à dix (10) salariés; etc.

Au Mali il n'y a pas de définition officielle ni d'appréhension gouvernementale sur la question du secteur non structuré. Pour l'ex-Centre d'Etudes et de Promotion Industrielle (CEPI), devenu Centre d'Assistance aux Projets, Entreprises et Sociétés (CAPES), le secteur non structuré, qu'il appelle volontiers Artisanat, est un sous-secteur industriel qui a besoin d'encadrement; il comprend essentiellement mais non exclusivement des activités de production et des activités de service. Cette assimilation est due peut-être au fait que c'est dans le milieu artisanal que le secteur informel est le plus apparent. Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie, le concept de secteur non structuré n'est autre qu'une interprétation de ce qu'elle appelle secteur des Corps de Métiers. Pour elle c'est un secteur intimement lié à l'importance de l'investissement, c'est-à-dire le capital. L'Administration Fiscale, dans le Code Général des Impôts, définit l'artisan comme étant "un travailleur manuel dont l'activité présente exige un temps d'apprentissage plus ou moins long et touche de plus ou moins près au domaine des arts traditionnels. Il travaille avec des moyens mécaniques peu importants. Son travail pourrait être réalisé entièrement à la main en mettant plus longtemps sans que la valeur du produit en soit diminuée".

Les causes de l'accroissement des effectifs du Secteur Informel au Mali sont de plusieurs ordres : social, économique, politique.

Les causes sociales apparaissent comme étant de loin les plus importantes. Le secteur informel malien est animé par deux courants démographiques essentiels : un courant d'origine extérieur ou encore exode rural et un courant d'origine intérieur ou accroissement naturel. Trois préoccupations animent la vie du paysan malien : l'agriculture tributaire des aléas climatiques, l'impôt, la dot de mariage. Il faut ajouter à cela quelques besoins vestimentaires et de <<luxe>> : le vélo et le poste radio.

Il apparaît que les besoins dépassent de loin les moyens disponibles. Une seule possibilité reste alors à cette population rurale : l'exode. Ce sont surtout la sécheresse et les besoins financiers qui motivent essentiellement les populations rurales à l'exode vers les grandes villes. Ce mouvement s'effectue dans deux directions essentielles, des campagnes vers les chefs-lieux de région, ou d'une région à une autre, généralement le District de Bamako.

L'économie malienne étant essentiellement agropastorale, toute crise agricole affecte nécessairement l'ensemble de l'économie. Depuis 1960, date d'accésion du Mali à l'indépendance, le bilan agropastoral global du pays est largement déficitaire. L'incapacité de l'économie nationale à absorber le chômage s'est traduite par la mise sur pied de mesures de restructuration engagées par le Gouvernement depuis quelques années. Face à l'intensification de la crise économique et à la stagnation de la création d'emplois au niveau du secteur public, l'endettement national s'est traduit par des politiques d'austérité et d'ajustement structurel. Parmi ces mesures on peut citer la limitation du personnel de la Fonction Publique qui se traduit par l'instauration d'un concours, les départs volontaires à la retraite, la compression du personnel employé, la liquidation des sociétés et entreprises publiques. La création d'emplois revient pour une part prépondérante au secteur informel à un moment où le nombre d'actifs non agricoles augmente, où les jeunes diplômés sont de plus en plus nombreux à ne pas trouver d'emploi. Il serait bénéfique d'étendre les effets de la création d'emplois au niveau du secteur informel, d'appuyer et d'amplifier la croissance générée dans ce secteur.

Enfin quant aux causes politiques, elles semblent être les plus récentes parmi les causes de l'accroissement des effectifs du secteur informel au Mali. Pour faire face aux graves difficultés économiques et financières qu'il connaît, le Mali a adopté une politique de réformes économiques en accord avec les partenaires au développement : F.M.I. et Banque Mondiale. En effet ces deux institutions ont jugé nécessaire d'entreprendre des transformations structurelles dans les pays en développement (dont le Mali) et de leur accorder, outre leurs ressources ordinaires, des aides financières importantes par rapport à leur quote-part dans le cadre des politiques d'accès élargies aux ressources et cela à des conditions spécifiques : la réduction des déficits budgétaires, la mobilisation de l'épargne interne, l'incitation des investisseurs étrangers à venir s'installer sur place, la libération des changes et des prix.

Bamako, la capitale du Mali, présente toutes les caractéristiques des villes du Tiers-Monde avec leurs contours très flous et leurs populations qui ne cessent de s'accroître. La situation démographique et professionnelle de Bamako et dans une moindre mesure de certains centres secondaires, a conduit à une crise aiguë d'emploi. Le marché de l'emploi structuré est saturé. Le secteur informel est devenu une donnée incontournable de la solution de la crise de l'emploi que vit le pays. Demeuré longtemps laissé-pour compte au Mali et dans nombre de pays africains, il est de plus en plus l'objet de multiples attentions de la part des autorités gouvernementales.

II. L'ENQUÊTE NATIONALE 1989 SUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES :

1. Méthodologie et présentation du questionnaire :

L'Enquête Nationale par sondage sur les activités économiques des ménages a été réalisée de septembre 1989 à Janvier 1990, par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (D.N.S.I.) avec le concours financier du P.N.U.D. à travers le projet PADEM. Son échantillon a été tiré en deux étapes :

- au premier degré il a été tiré 563 Sections d'Enumération (S.E.) qui sont réparties par région, cercle et par milieu (urbain ou rural);

- au second degré on a tiré aléatoirement 24 ménages-échantillon au niveau de chaque S.E. rurale-échantillon et 10 ménages-échantillon au niveau de chaque S.E. urbaine-échantillon. Sachant que les 563 unités primaires se répartissent en 328 S.E. rurales et 235 S.E. urbaines, l'enquête a porté au total sur $(328 \times 24) + (235 \times 10) = 10.222$ ménages, bien répartis sur l'ensemble du territoire de la République. Quant au questionnaire de l'enquête il concernait l'ensemble des personnes d'âge actif (8 années révolues ou plus) recensées dans les ménages de l'échantillon et il était structuré en modules : un module-filtre et des modules individuels spécifiques au nombre de six, à savoir :

- module "Agriculteurs, Eleveurs, Pêcheurs, Chasseurs, Sylviculteurs";
- module "Inactifs";
- module "Chômeurs";
- module "Aides-familiaux, apprentis, autres";
- module "Salariés";
- module "Employeurs, Indépendants, associés, gérants (non agricoles)".

Le module-filtre recense les membres du ménage et oriente les personnes d'âge actif vers les modules individuels spécifiques en fonction de leur situation par rapport à l'activité.

2. Quelques concepts :

La saisie des activités économiques des ménages s'est faite moyennant l'utilisation d'un certain nombre de concepts : ménage, résident, résident présent, résident absent, employeur, indépendant, associé, aide-familial, apprenti, salarié, chômeur. Pour ces concepts l'enquête a retenu les définitions suivantes :

- **Ménage** : groupe d'individus apparentés ou non, vivant sous le même toit, sous la responsabilité d'un chef appelé chef de ménage, dont l'autorité est reconnue par tous ses membres. De façon générale, le ménage se reconnaît à travers un homme marié avec sa (ou ses) femme(s) et leurs enfants et éventuels dépendants non mariés, vivant sous le même toit;

- **Résident** : individu vivant habituellement dans le ménage et séjournant dans la localité depuis au moins six (6) mois;
- **Résident présent** : résident ayant passé dans le ménage la nuit précédant le passage de l'enquêteur;
- **Résident absent** : résident n'ayant pas passé dans le ménage la nuit précédant le passage de l'enquêteur et qui est temporairement absent du ménage pour une durée inférieure à six (6) mois;
- **Employeur** : personne travaillant pour son propre compte et employant des salariés;
- **Indépendant** : personne travaillant pour son propre compte et n'employant pas de salariés : artisan travaillant seul ou avec des aides-familiaux et/ou des apprentis (l'apprenti n'étant pas considéré comme un salarié);
- **Associé** : personne travaillant pour son propre compte, en association avec une ou plusieurs autres personnes, et partageant les frais et les résultats de la production selon certaines modalités définies entre elles. Des associés peuvent ou non employer des salariés. Un associé ne peut être relevé comme personne active occupée dans une profession déterminée que s'il participe effectivement au processus de production, à un titre ou à un autre : gestion, production. Mais il ne s'agit pas d'un simple apporteur de capitaux, car celui-ci a probablement une autre activité principale;
- **Aide-familial** : personne travaillant pour le compte d'un membre de sa famille, indépendant ou employeur, mais ne percevant pas un salaire en raison du lien de parenté qui le lie à son patron. Un aide-familial est généralement jeune (sauf s'il s'agit de l'épouse du patron) et peut souvent être confondu avec un apprenti. Dans la pratique, c'est le statut d'aide-familial qui doit primer : si un jeune est apprenti et aide-familial il doit être noté comme aide-familial;
- **Apprenti** : personne qui travaille dans l'entreprise ou l'atelier pour apprendre le métier. En principe, il s'agit de jeunes de moins de 18-20 ans; mais on a remarqué l'existence d'apprentis d'un âge plus avancé : cas de migrants ruraux qui s'efforcent d'apprendre un métier à leur arrivée en ville. L'apprenti ne reçoit généralement pas de rémunération, mais de l'argent de poche; il est parfois nourri et logé par son patron; il arrive que sa famille verse une redevance au patron pour que celui-ci veuille bien accepter de lui apprendre le métier;
- **Salarié** : personne travaillant pour le compte d'un patron ou d'une société et qui perçoit généralement une rémunération à la période : jour, semaine ou mois. Il existe cependant d'autres formes de rémunération, comme :
 - . **le salaire à la tâche** : le salarié touche une somme fixée à l'avance pour l'accomplissement d'une tâche donnée (par exemple le vernissage d'une armoire);

- . **Le salaire au pourcentage** : Par exemple un tailleur touche 50% des recettes réalisées avec la machine que lui a confiée le patron;
- . **le salaire à la pièce** : équivalent du salaire à la tâche, lorsque cette tâche représente une faible quantité de travail (par exemple le cirage d'une paire de chaussures);
- **Chômeur** : actif n'ayant occupé aucun emploi durant la semaine précédant le jour de l'enquête (période de référence) et qui est à la recherche d'un emploi.

3. La délimitation du champ de l'emploi informel : Mise en œuvre des critères du statut juridique, de la branche d'activité et de la tenue d'une comptabilité :

Afin de délimiter le champ de l'emploi informel on met en œuvre trois critères :

- le statut juridique ;
- la branche d'activité ;
- la tenue d'une comptabilité conforme au Plan Comptable, ou tenue par un comptable extérieur et transmise à l'Administration .

Plus précisément, l'application du premier critère fait exclure de l'emploi informel toutes les sociétés et l'Administration (c'est-à-dire les salariés, aides-familiaux et apprentis de ces deux catégories). Quant au deuxième critère, sa mise en œuvre fait exclure du champ de l'emploi informel les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, sylviculteurs ainsi que les professions libérales (avocats, médecins, architectes,...). Enfin l'application du troisième critère permet d'éliminer du champ de l'emploi informel les entrepreneurs individuels "modernes". La réponse à cette question n'est connue qu'à travers le module "employeurs et indépendants non agricoles", puisqu'en principe, salariés, aides-familiaux et apprentis ne sont pas en mesure de répondre à cette question.

Le solde ainsi obtenu représentera alors l'effectif total de l'emploi informel. En fait nous aurons ainsi la structure de l'emploi total, autrement dit la ventilation de cet emploi entre emploi informel et emploi moderne. Pour ce faire, il est nécessaire, conformément à ce qui précède, de répartir tour à tour les :

- Salariés;
- Aides-familiaux, apprentis et autres;
- Employeurs, indépendants, associés et gérants selon le statut juridique de l'entreprise et la tenue d'une comptabilité (le critère de la tenue d'une comptabilité ne concerne que les employeurs, indépendants, associés et gérants).

3.1. Répartition des salariés selon le statut juridique de l'entreprise:

Les salariés, au nombre de 186.333 individus, se répartissent entre les différents statuts juridiques possibles de l'entreprise d'après le tableau suivant, d'effectifs et de structures¹:

| Statut juridique | Effectif | % |
|-------------------|----------------|--------------|
| Patron Individuel | 73.377 | 39,4 |
| Coopérative | 9.326 | 5,0 |
| Société | 28.064 | 15,1 |
| Administration | 75.566 | 40,5 |
| TOTAL | 186.333 | 100,0 |

3.2. Répartition des aides-familiaux, apprentis et autres selon le statut juridique de l'entreprise :

Ille est consignée dans le tableau ci-dessous.

| Statut juridique | Effectif | % |
|-------------------|----------------|--------------|
| Patron Individuel | 103.901 | 95,6 |
| Coopérative | 2.227 | 2,0 |
| Société | 822 | 0,8 |
| Administration | 1.774 | 1,6 |
| TOTAL | 108.724 | 100,0 |

3.3. Répartition des employeurs, indépendants, associés et gérants selon le statut juridique de l'entreprise et la tenue d'une comptabilité :

| Statut juridique | Non | Cahier Achat/V | Expert Compt | Plan Compt | Total |
|--------------------------|----------------|----------------|--------------|--------------|----------------|
| Profession libérale | 0 | 0 | 0 | 3.916 | 3.916 |
| Patron Individuel | 199.902 | 4.879 | 125 | 293 | 205.199 |
| Association de personnes | 3.417 | 441 | 125 | 0 | 3.983 |
| Total | 203.319 | 5.320 | 250 | 4.209 | 213.098 |

¹

Il y a une 5e modalité pour le statut juridique, la modalité "Ne sais pas". L'effectif de cette modalité (4554 individus) a été réparti entre les quatre modalités "Patron individuel", "Coopérative", "Société", "Administration" proportionnellement à leurs effectifs respectifs.

3.4. Structure de l'emploi total :

L'emploi total est défini ici comme le résultat de l'agrégation des effectifs des salariés, des aides-familiaux, apprentis et autres, des employeurs, indépendants, associés et gérants, soit 508.155 individus. Il se répartit entre les trois modules concernés de la façon suivante :

- Salariés 36,7% ;
- Aides-familiaux, apprentis et autres 21,4% ;
- Employeurs, indépendants, associés et gérants 41,9%.

A partir des trois tableaux précédents, on peut ventiler l'emploi total entre secteur informel et secteur formel comme suit :

| Statut dans l'activité | SALARIES | | A.-F.App, Aut. | | Empl., Indép. | | Total | | |
|------------------------|----------|-------|----------------|---------|---------------|---------|-------|---------|-------|
| | Secteur | Eff | % | Eff | % | Eff | % | Eff | % |
| Informel | 82.703 | 44,4 | | 106.128 | 97,6 | 208.639 | 97,9 | 397.470 | 78,2 |
| Formel | 103.630 | 55,6 | | 2.596 | 2,4 | 4.459 | 2,1 | 110.685 | 21,8 |
| TOTAL | 186.333 | 100,0 | | 108.724 | 100,0 | 213.098 | 100,0 | 508.155 | 100,0 |

Il ressort de ce tableau que sur 5 actifs occupés, près de 4 (précisément 78,2%) appartiennent au secteur informel contre 1 (21,8%) pour le secteur formel.

Plus de la moitié des salariés (55,6%) travaillent dans le secteur formel contre 44,4% dans le secteur informel, ce qui confirme l'idée communément admise selon laquelle le salariat est plus le fait du secteur moderne de l'économie que de celui du secteur non structuré.

Enfin quant aux deux groupes de situations dans l'activité que sont "Aides-familiaux, Apprentis et Autres" et "Employeurs, indépendants, associés et gérants", ils apparaissent comme la quasi-exclusivité du secteur informel. En effet sur 10 actifs occupés ayant le statut d'aide-familial ou d'apprenti ou "autres" en moyenne plus de 9 (97,6%) appartiennent au secteur informel. Ce phénomène est encore plus accentué chez les employeurs, indépendants, associés et gérants où une proportion de 97,9% d'entre eux sont classés dans le secteur non structuré contre la part insignifiante de 2,1% pour le secteur moderne.

III. LA FORMATION DES REVENUS :

S'il travaille dans une entreprise comme salarié, l'agent économique reçoit un salaire, s'il est fonctionnaire il reçoit un traitement. S'il place son épargne, il bénéficie du versement d'un intérêt. Le propriétaire d'une maison mise en location perçoit un loyer. Le commerçant tire de la vente de ses marchandises un bénéfice; l'avocat, en échange des prestations qu'il offre à ses clients a droit au versement d'honoraires, etc. etc. Ces différents revenus rémunèrent soit un travail (salaire, traitement), soit un capital (intérêt, loyers,...), soit les deux (bénéfice de l'entrepreneur individuel) : on les appelle revenus primaires, ils sont directement issus de la production et du partage de la valeur ajoutée.

S'il a des enfants, le ménage reçoit en outre (sous certaines conditions) des allocations familiales. En cas de maladie, des prestations doivent être versées par la Prévoyance Sociale.

Enfin, à l'âge où cesse toute activité rémunérée, les pensions de retraite viennent prendre le relais des revenus d'activité.

L'ensemble de ces prestations constitue les revenus de transfert : il ne s'agit pas de revenus véritablement nouveaux, puisqu'ils résultent de la simple redistribution des revenus primaires, par le biais des prélèvements et réaffectations. Ils sont encore appelés revenus redistribués ou revenus sociaux ou encore transferts. Leur versement n'est pas la contrepartie d'un service quelconque rendu par le bénéficiaire. Ils sont alloués par la société en fonction de droits qu'elle reconnaît aux individus ou aux ménages, indépendamment de leur activité économique.

De façon générale par le vocable revenu on entend ce qui est perçu par un individu ou une collectivité comme rémunération du travail ou fruit du capital. Selon qu'on mesure ce revenu par son expression monétaire aux prix courants ou par sa valeur en nature, en fonction du pouvoir d'achat qu'il réalise, on parle de revenu nominal ou de revenu réel.

Ici l'on s'intéresse à la première catégorie de revenus (les revenus primaires, à tout le moins ceux d'entre eux qui sont perçus comme rémunération du travail). Plus précisément l'on se propose d'analyser la formation des revenus, d'abord à travers les activités économiques dans leur globalité, ensuite à partir de celles de ces dernières qui sont dites non structurées. Enfin dans la mesure où les revenus ne sont pas envisagés en termes de pouvoir d'achat, l'étude porte sur les revenus nominaux.

1. A partir des activités économiques, secteurs formel et informel confondus :

Outre la saisie de l'activité principale, il convient de rappeler que, grâce au volet "Activités secondaires" terminant chacun des six (6) modules spécifiques du questionnaire il est possible de cerner le phénomène de la pluri-activité éventuelle.

Cela se justifie parce qu'il n'est pas douteux qu'une partie importante des activités non structurées prenne cette forme difficile à appréhender dans les enquêtes classiques. Ici la formation des revenus est analysée d'abord à travers les activités économiques principales ensuite à travers les activités économiques secondaires.

1.1 Activités principales

a. Module "Aide-familial, Apprenti, Autres" :

Les aides-familiaux ou apprentis qui exercent une activité artisanale (à titre principal) ont un revenu mensuel moyen de 10.517 F CFA. La faiblesse relative de ce revenu, qui est en deçà du minimum de subsistance, peut se comprendre surtout si l'on sait qu'il ne s'agit pas de salaire. A ce niveau il faut avoir présent à l'esprit que ce sont les liens de parenté qui sont mis en avant, entre l'employeur et le personnel en formation. Les valeurs de la vie communautaire africaine, encore vivace en ville (mais hélas pour combien de temps encore?) peuvent, elles aussi expliquer le bas niveau de rémunération des aides-familiaux et des apprentis.

b. Module "Salarié" :

Ici on distingue le revenu tiré de l'exercice éventuel d'une activité artisanale et le salaire proprement dit.

- Revenus tirés d'activités artisanales éventuelles :

L'artisanat est très développé au Mali, notamment dans les centres urbains. Certains de ceux qui travaillent dans ce secteur peuvent éventuellement, en plus du salaire (principal) qu'ils perçoivent, bénéficier d'un revenu d'appoint. Ce, grâce aux travaux par eux effectués à leur propre compte dans l'atelier. En moyenne ce revenu s'élève à 29.123 F CFA par mois. Ex post on voit qu'il ne s'agit pas tout à fait d'un revenu d'appoint, il est même plus élevé que le salaire de nombre de salariés maliens.

- Le salaire proprement dit :

Le salaire désigne la rémunération proportionnelle au temps ou à la tâche, allouée au travailleur lié à un employeur par un contrat de louage de services. Ce contrat peut être explicitement formulé ou bien résulter d'un lien de subordination ou de dépendance économique. Suivant la qualité du bénéficiaire ou la nature du service qu'il rétribue, le salaire est, dans le langage usuel, susceptible d'appellations diverses : traitement (des fonctionnaires civils), solde (des militaires), appointements (des cadres supérieurs), gages (des personnels domestiques), etc.

Secteur moderne et secteur informel confondus, les salariés touchent un salaire mensuel moyen de 35.151 F CFA. Toutefois ce niveau cache des disparités selon la zone d'habitation : alors qu'en milieu urbain les salariés gagnent en moyenne 41.218 F CFA, ceux du milieu rural ne touchent que 18.808 F CFA. Le salaire mensuel moyen "rural" représente moins de 50% (environ 46%) du salaire mensuel moyen "urbain". Ce a est d'autant plus compréhensible que ce sont surtout les structures productives modernes qui pratiquent le salariat (comme mode de rémunération), ces dernières étant localisées plutôt dans les centres urbains qu'en milieu rural.

c. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant"

Toutes branches d'activité confondues et tous secteurs confondus (moderne et informel), les employeurs, indépendants, associés et gérants réalisent un chiffre d'affaires annuel moyen de 3.158.393.305 F CFA. Ce chiffre, à première vue, peut paraître exorbitant. Il ne s'agit pas de revenu mais plutôt de chiffre d'affaires, autrement dit le montant global des ventes de biens et de services effectuées (pendant l'année) et mesurées par leur prix de cession. Cette grandeur inclut les consommations intermédiaires, les charges salariales (pour les employeurs), les impôts, les taxes, etc.

1.2. Activités Secondaires : Phénomène de la Pluri-activité

Les enquêtes jusqu'ici effectuées sur le secteur informel ont eu comme champ d'investigation les petits établissements artisanaux et commerciaux. Et il va sans dire que de telles approches classiques ne peuvent cerner la diversité des activités et des modes d'exercice de ces activités qui caractérisent le secteur informel (micro-entreprises, activités de rue, travail à domicile, sur les chantiers, etc.). La présente enquête, elle, a adopté une démarche originale en choisissant comme unité d'observation le ménage. L'espoir fondé sur cette approche était qu'elle devait permettre de saisir les activités informelles dans toute leur diversité, notamment les activités secondaires des membres actifs des ménages et les activités économiques entreprises par ceux de leurs membres qui se déclarent habituellement et spontanément inactifs (femmes au foyer particulièrement). C'est ce phénomène, dit de la pluri-activité, que nous nous proposons d'étudier à présent, et ce, pour tous les modules du questionnaire successivement.

a. Module "Agriculteur, Eeveur, Pêcheur, Chasseur, Sylviculteur"

En même temps qu'ils exercent leur activité principale ou bien à la morte saison, certains agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, sylviculteurs peuvent mener d'autres activités qui leur procurent des revenus leur permettant de faire la soudure (commerce, transport, artisanat, etc.). Ces revenus s'élèvent en moyenne à 9.205 F CFA par mois (11.294 F CFA par mois pour les hommes contre 4.370 F CFA par mois pour les femmes).

Au Mali, comme dans beaucoup de pays africains du reste, les dépenses d'alimentation représentent une grande proportion du budget familial. Si l'on sait par ailleurs qu'en milieu rural (où vivent les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, sylviculteurs) la consommation alimentaire des ménages provient pour l'essentiel de leur production propre (autoconsommation) on peut avoir une idée du grand volume de dépenses pouvant être couvertes tous les mois par une somme de 9.205 F CFA.

b. Module "Inactif"

Le revenu mensuel moyen tiré par les inactifs de leurs activités secondaires se chiffre à 5.446 F CFA. Pour une fois la "rémunération" des femmes (5.471 F CFA par mois) est plus élevée, même si ce n'est que légèrement, que celle des hommes (5.311 F CFA par mois). La catégorie des inactifs est constituée des femmes au foyer, élèves/étudiants, retraités/vieillards, handicapés, avec une prédominance certaine des premières. En effet sur 2.370.889 personnes recensées comme inactives, 1.242.977, soit environ 52%, sont des femmes au foyer. Dans le même prolongement la répartition des inactifs selon le sexe révèle que les femmes (au nombre de 1.760.457) représentent environ 71% de cette catégorie. Le dynamisme de celles des femmes au foyer qui exercent des activités économiques (vente au micro-détail notamment) peut être à l'origine du fait qu'ici la gent féminine soit mieux lotie que la gent masculine, malgré la phalocratie ambiante au Mali. Le fait mérite d'être souligné et qu'on s'y attarde car il est de nature à bouleverser beaucoup de préjugés. A la base de ceux-ci se trouvent les pesanteurs culturelles de la tradi-civilisation encore trop vivace dans notre pays où "économique" et "social" sont intimement liés.

c. Module "Chômeur" :

Cette catégorie nous offre la plus grande surprise de la présente étude, ce, au point de nous demander s'il y a vraiment lieu d'attribuer à ses membres la qualité de chômeur. En effet leurs activités secondaires procurent aux chômeurs un revenu mensuel moyen de 25.376 F CFA (27.166 F CFA pour les hommes contre 12.257 F CFA pour les femmes). En 1989, date de l'Enquête, un fonctionnaire de la catégorie C, célibataire sans enfant, en début de carrière dans l'Administration touchait 23.400 F CFA par mois, soit moins que le chômeur "moyen" qui exerçait à l'époque une ou plusieurs activités secondaires. Cependant, pour mieux comprendre cet état de fait qui, de prime abord semble plutôt paradoxal, il convient de souligner ce qui suit :

- des Tableaux étudiés il ressort qu'au Mali le chômage est un phénomène essentiellement urbain. En effet sur les 52.293 chômeurs recensés, 45.744, soit environ 87%, vivent en milieu urbain contre seulement 6.549 (environ 13%) pour le milieu rural. Et justement les centres des grandes villes ne sont-ils pas l'univers de la débrouille par excellence, avec toutes les opportunités d'"emploi" qu'ils offrent à ceux qui veulent les saisir : gardien de voitures (les <<haman>>, comme on les appelle à Abidjan), vendeur de cigarettes, clerc, écrivain public, porteur d'eau, vendeur de journaux...?

– les personnes recensées comme chômeurs sont relativement bien préparées pour gagner leur pitance : leur répartition d'après le niveau de formation nous enseigne qu'environ 57% d'entre eux ont appris un métier dans un centre de formation professionnelle ou bien sur le tas. Quant au Tableau ayant trait à leur répartition selon le niveau de formation, il nous apprend qu'environ 58% d'entre eux ont un niveau d'instruction au moins égal à celui du premier cycle de l'Enseignement Fondamental. Mieux une proportion non négligeable (près de 6%) des chômeurs ont un niveau d'instruction supérieur : il s'agit des "jeunes diplômés" apparus sur le marché du travail depuis qu'en 1984 les autorités maliennes, tenues par les termes des programmes d'ajustement structurel successifs conclus avec la Banque Mondiale et le F.M.I, ne recrutent des agents pour la Fonction Publique que parcimonieusement. N'a-t-on pas coutume de dire que toute "crise" a une vertu pédagogique? A considérer la lenteur de sa croissance, les problèmes globaux auxquels il est confronté tels que, entre autres, le chômage massif des "jeunes diplômés", le Mali est actuellement dans une phase décisive de son évolution. Le secteur public, après avoir assuré, un tant soit peu, la croissance de l'économie nationale au cours de la décennie 60 semble aujourd'hui avouer son échec. Le message clairement exprimé par les programmes de réforme économique est que l'économie privée doit désormais prendre le relais. Aussi, les chômeurs, qu'ils soient diplômés ou non, jeunes ou moins jeunes, doivent de plus en plus faire preuve d'imagination en considérant comme désormais anachronique l'identité : Etat égale pourvoyeur c'emploi. A cet égard, c'est le lieu toutefois de souligner que faute de moyens ou de volonté, l'enseignement dispensé dans les écoles maliennes est demeuré essentiellement théorique, livresque, académique, dominé par la course aux diplômes. Au Mali l'école est restée une machine à former des fonctionnaires et cette mentalité héritée du système colonial a persisté pendant plusieurs décennies. Faute d'avoir pris à temps les mesures qui imposaient les mutations socio-économiques et l'évolution démographique, les pouvoirs publics ont laissé le système éducatif se détériorer et se scléroser.

d. Module "Aide-familial, Apprenti, Autres" :

Le revenu mensuel moyen tiré par les aides-familiaux ou apprentis de leurs activités secondaires s'élève à 4.996 F CFA. C'est ici que l'opposition binaire sexe masculin versus sexe féminin semble la plus marquée. Car, tandis que les aides-familiaux ou apprentis de sexe masculin gagnent 9.184 F CFA par mois au titre de leurs activités secondaires, leurs homologues de sexe féminin ne gagnent que 3.210 F CFA par mois, soit environ 35% seulement du "revenu masculin".

e. Module "Salarisé" :

Les activités secondaires rapportent aux salariés qui les pratiquent un revenu mensuel moyen de 10.373 F CFA : 11.135 F CFA pour les hommes contre 4.469 F CFA pour les femmes. La faiblesse relative du "revenu féminin" est plutôt surprenante. Les salariés (qui soient des hommes ou des femmes) se rencontrent surtout dans les grands villes (dans l'Administration ou bien dans les sociétés, que ces dernières soient publiques ou privées). Or il n'est pas rare de voir des femmes salariées, notamment dans la Fonction Publique,

exercer leurs activités secondaires sur ces lieux mêmes d'exercice de leur activité principale (vente de denrées alimentaires, commerce de tissus et d'effets de toilette, etc.). Vu tous les pérégrinations et autres papillonnages qui sont ceux de ces femmes dans l'exercice de leurs activités secondaires on arrive même à se demander si les activités déclarées comme telles ne doivent-elles pas en fait être qualifiées de principales. La mesure de toute l'ampleur du phénomène nous est fournie par le cas, même s'il n'est pas général, des femmes salariées (de la Fonction Publique) qui effectuent des voyages à l'étranger dans le cadre de leur activité "secondaire" de femmes d'affaires. Il est probable qu'il y ait eu beaucoup de cas de déclarations de revenus afférents aux activités secondaires des femmes, qui sous-estiment la réalité. Cela peut être à l'origine du bas niveau du revenu mensuel moyen que rapportent aux femmes salariées leurs activités secondaires.

1. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant"

On a affaire ici à la catégorie dont le revenu mensuel moyen lié à l'exercice d'activités secondaires est manifestement le plus bas : 3.892 F CFA seulement (5.217 F CFA pour les hommes contre 3.349 F CFA pour les femmes). Une explication possible de cette situation est que le niveau relativement élevé du revenu principal que confère aux membres de la présente catégorie leur statut de "patron" ne nécessite pas en général l'exercice d'activités secondaires. Si néanmoins, il arrive que certains d'entre eux éprouvent le besoin d'exercer d'autres activités à côté de leur activité principale c'est alors pour combler un manque à gagner qui est de peu d'importance (quantitativement).

2. A partir des activités économiques Informelles (activités principales)

Ici l'on s'intéresse aux revenus que procurent aux acteurs du secteur informel l'exercice d'activités économiques relevant (exclusivement) de ce secteur. Qu'il s'agisse des aides familiaux/apprentis ou bien qu'il s'agisse des salariés, seuls sont concernés ceux d'entre eux qui travaillent dans une entreprise ayant le statut juridique de patron individuel ou de coopérative. Quant aux employeurs, indépendants, associés et gérants, seuls ceux d'entre eux qui possèdent une entreprise ayant la forme juridique de patron individuel ou d'association de personnes, sont concernés.

2.1. Module "Aide-familial, Apprenti, Autres"

Les aides-familiaux ou apprentis identifiés au III ., 1., 1.1., a., comme ayant un revenu mensuel moyen de 10.517 F CFA, travaillent en fait tous dans le secteur informel car le statut juridique des entreprises qui les emploient est "Patron individuel". La faiblesse relative de ce revenu trouve son explication dans la définition même des concepts d'aide-familial et d'apprenti (cf page 6). Dans les entreprises du secteur informel la main-d'œuvre est habituellement familiale et ce, au sens large du terme : liens de parenté ou d'alliance, ethniques, relations d'amitié ou de voisinage, etc. Et l'entrepreneur, comme un chef d'orchestre, joue à la fois le rôle de père et de maître qui éduque, forme à un métier, prend en charge les besoins, à tout le moins partiellement, de l'apprenti dont le seul apport est sa force de travail.

2.2. Module "Salarié" :

- Revenus des activités artisanales éventuelles :

Les salariés qui sont employés par des entreprises artisanales relevant du secteur informel perçoivent, du fait qu'ils effectuent quelques travaux à leur propre compte dans l'atelier, un revenu mensuel moyen de :

- * 35.314 F CFA si ces entreprises sont à statut juridique "Patron Individuel";
- * 37.721 F CFA si ces dernières sont de forme juridique "Coopérative".

Dans les deux cas on voit bien que ce revenu n'a d'appoint que le nom si l'on sait par exemple qu'un Technicien de la Santé (Catégorie B) en début de carrière dans la Fonction Publique en 1989 (date de l'Enquête) ne touchait qu'environ 29.000 F CFA par mois !

- Le salaire proprement dit :

S'il est vrai que le salariat comme forme de rémunération est moins le fait du secteur informel que de celui du secteur moderne (44,4% seulement de l'ensemble des salariés travaillent dans le secteur informel contre 55,6% dans le secteur structuré), il n'en demeure pas moins vrai que les salariés du secteur informel ne sont pas des "gagne-petit". Loin de là les salariés du secteur informel perçoivent un salaire mensuel moyen de :

- * 41.797 F CFA s'ils travaillent dans une entreprise en nom personnel ;
- * 29.473 F CFA s'ils travaillent dans une entreprise de type coopérative.

Mieux les salariés travaillant dans une entreprise de statut juridique "patron individuel" et vivant en milieu urbain touchent en moyenne 60.525 F CFA par mois. Ces salaires sont globalement comparables à ceux offerts par le secteur formel. En effet, alors que les salariés travaillant dans des entreprises ayant le statut juridique de "Société" gagnent en moyenne 36.089 F CFA par mois, leurs homologues employés par l'Administration touchent un salaire mensuel moyen de 27. 344 F CFA.

Il peut être intéressant de noter également les commentaires ci-après, appelés par les Tableaux étudiés :

* les salariés du secteur non structuré touchent un salaire mensuel moyen supérieur à celui des salariés du secteur formel, à tout le moins en milieu urbain. En effet, alors que dans ce milieu, les salariés des sociétés et ceux de l'Administration touchent en moyenne respectivement 12.000 F CFA et 25.014 F CFA par mois, leurs homologues travaillant dans des entreprises de forme juridique "patron individuel" ou "coopérative" gagnent en moyenne respectivement 60.525 F CFA ou 29.410 F CFA tous les mois;

* en revanche en milieu rural les salariés du secteur informel sont moins bien payés que les salariés du secteur moderne. En effet, tandis que (en milieu rural) les salariés ne touchent en moyenne tous les mois que 5.814 F CFA s'ils travaillent dans des entreprises à statut juridique "patron individuel" ou 30.000 F CFA s'il s'agit d'entreprises de forme juridique "coopérative", les salariés des sociétés et ceux de l'Administration gagnent en moyenne respectivement 43.878 F CFA et 39.100 F CFA par mois;

* enfin un salarié, qu'il relève du secteur informel ou bien du secteur moderne, qu'il vive en milieu urbain ou qu'il habite en zone rurale, c'est-à-dire le "salarié malien moyen" (tous secteurs confoncés et tous milieux confondus) gagne 35.151 F CFA par mois. Nonobstant, tous secteurs confondus, les salariés du milieu urbain gagnent mieux leur vie à tout le moins nominalement, que leurs homologues du milieu rural : 41.218 F CFA pour les premiers contre seulement 18.808 F CFA pour les seconds. Le salarié du milieu urbain est mieux loti que le "salarié moyen". En effet, alors que comme indiqué précédemment le premier gagne 41.218 F CFA tous les mois, le deuxième perçoit chaque mois 35.151 F CFA.

2.3. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant" :

Plus haut (III., 1., 1., c.) nous avons vu que les employeurs, indépendants, associés et gérants réalisent un chiffre d'affaires annuel moyen de 3.158.393.305 F CFA. L'éclairage nouveau par rapport à cela est que ce chiffre d'affaires s'élève à 3.198.947.775 F CFA pour les entreprises dont le statut juridique est "entreprise individuelle" et à 3.850.807.007 F CFA pour les associations de personnes. Bien que s'agissant de chiffres d'affaires (et non de revenus), ces montants sont trop élevés pour des entreprises du secteur non structuré. Aussi y a-t-il lieu de se demander sérieusement si lors de la collecte de l'information il n'y a pas eu confusion dans l'esprit des agents enquêteurs pour ce qui est de la définition de certains concepts et notions intervenant dans le module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant". Dans tous les cas le doute est permis quant à l'exactitude des niveaux exorbitants des chiffres d'affaires des entreprises du secteur informel tels qu'ils ressortent des Tableaux étudiés.

3. Revenus et caractéristiques socio-démographiques :

Dans ce qui précède, l'analyse différentielle a porté sur le milieu (urbain/rural) et surtout sur le sexe. A présent nous nous proposons de mettre en exergue, s'il y a lieu, les disparités de revenus, selon l'âge, l'éthnie et le niveau d'instruction.

3.1. Age :

a. Module "Agriculteur, Eloveur, Pêcheur, Chasseur, Sy'viculteur" :

Les membres de cette catégorie gagnant les revenus mensuels moyens d'activités secondaires les plus élevés sont ceux dont l'âge est compris entre 30 et 34 ans (12.511 F CFA) ou entre 25 et 29 ans (11.525 F CFA).

b. Module "Inactif" :

Parmi les inactifs, ceux ayant un âge compris entre 30 et 34 ans ont le revenu d'activités secondaires le plus élevé : 9.886 F CFA en moyenne par mois. Ils sont suivis des tranches d'âges 40-44 ans (7.845 F CFA par mois) et 35-39 ans (6.894 F CFA par mois).

c. Module "Chômeur" :

Les chômeurs ayant un âge situé entre 35 et 39 ans gagnent en moyenne 147.676 F CFA tous les mois au titre des activités secondaires. Viennent ensuite les chômeurs ayant un âge compris entre 50 et 54 ans (32.163 F CFA par mois) et ceux dont l'âge est compris entre 30 et 34 ans (21.888 F CFA par mois).

d. Module "Aide-familial, Apprenti, Autres" :

Les aides-familiaux ou apprentis les mieux lotis du point de vue du revenu mensuel moyen tiré de l'exercice d'activités secondaires sont ceux de la tranche d'âges 20-24 ans et 30-34 ans avec respectivement 11.005 F CFA et 10.301 F CFA. En regard à la définition même de l'aide-familial ou de l'apprenti, c'est tout à fait normal qu'on ait affaire ici à des âges relativement jeunes.

e. Module "Salarié" :

Alors que, tous âges confondus, les activités secondaires rapportent aux salariés qui les pratiquent un revenu mensuel moyen de 10.373 F CFA, les salariés des classes d'âges 25-29 ans, 35-39 ans, 30-34 ans touchent tous les mois en moyenne respectivement 16.687 F CFA, 11.924 F CFA, 11.536 F CFA du fait de la pratique d'activités secondaires.

f. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant" :

Il convient de rappeler que la présente catégorie est celle pour laquelle le revenu mensuel moyen lié à l'exercice d'activités secondaires est le plus bas : 3.892 F CFA si tous les âges sont confondus. L'examen de ce revenu selon l'âge appelle principalement deux commentaires :

- le revenu en question reste faible quelle que soit la classe d'âges ;
- les tranches d'âges touchant les revenus les plus élevés, ou plutôt les moins bas, sont :

| | | |
|------------------|---|---------------|
| * 25-29 ans | : | 4.702 F CFA ; |
| * 40-44 ans | : | 4.426 F CFA ; |
| * 60 ans et plus | : | 4.377 F CFA. |

3.2. Ethnie :

a. Module 'Agriculteur, Eleveur, Pêcheur, Chasseur, Sylviculteur' :

Chez les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, sylviculteurs, le classement des ethnies d'après le revenu mensuel moyen d'activités secondaires le plus élevé s'établit comme suit :

- 1^{er} : Sarakolé : 16.836 F CFA ;
- 2^e : Bambara/Malinké : 8.975 F CFA ;
- 3^e : Peuhl/Toucouleur : 8.813 F CFA ; etc.

b. Module "Inactif" :

Les inactifs maliens des ethnies Bambara ou Malinké ont un revenu mensuel d'activités secondaires de 6.969 F CFA (le plus élevé du genre). Viennent ensuite les ethnies Peulh/Toucouleur (6.335 F CFA) et Sarakolé (4.765 F CFA).

c. Module "Chômeur" :

On se rappelle que leurs activités secondaires procurent au chômeurs (toutes ethnies confondues) un revenu mensuel moyen de 25.376 F CFA. De l'examen de ce revenu selon l'éthnie il ressort que les chômeurs des ethnies Bambara ou Malinké, avec 56.616 F CFA gagnent plus du double de la moyenne nationale. Le groupe Bambara/Malinké est suivi des groupes Peulh/Toucouleur (18.427 F CFA) et Sarakolé (6.443 F CFA).

d. Module "Aide-familial, Apprenti, Autres" :

Les aides-familiaux ou apprentis du groupe Bambara/Malinké ont un revenu mensuel moyen d'activités secondaires de 24.315 F CFA. Loin derrière suivent les groupes "Autres ethnies" (12.136 F CFA) et Sarakolé (2.722 F CFA), etc.

e. Module "Salarié" :

De l'examen du Tableau "Revenu mensuel moyen tiré des activités secondaires des salariés selon l'éthnie", il résulte que les quatre premiers groupes les plus favorisés sont :

- Etrangers : 35.000 F CFA ;
- Autres ethnies : 20.357 F CFA ;
- Sénoufo/Minianka : 8.660 F CFA ;
- Bambara/Malinké : 8.510 F CFA.

f. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant" :

On se rappelle que de façon générale (c'est-à-dire toutes ethnies confondues) les employeurs, indépendants, associés, gérants ont un revenu d'activités secondaires très élevé (3.892 F CFA par mois). L'examen du Tableau "Revenu mensuel moyen des activités secondaires des employeurs, indépendants, associés, gérants selon l'éthnie" permet de classer les différentes ethnies d'après le revenu d'activités secondaires le plus élevé, et qu'il suit :

- 1^{er} : Sénoufo/Minianka : 9.960 F CFA ;
- 2nd : Autres ethnies : 6.419 F CFA ;
- 3rd : Bambara/Malinké : 5.365 F CFA ;
- 4th : Peulh/Toucouleur : 4.516 F CFA ;
- etc.

3.3. Niveau d'instruction :

Le niveau d'instruction de toutes les personnes encuestées a été saisi hormis celui des inactifs.

a. Module "Agriculteur, Eleveur, Pêcheur, Chasseur, Sylviculteur" :

Chez les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, sylviculteurs, le niveau d'instruction auquel est attaché le revenu mensuel moyen d'activités secondaires le plus élevé est "Fondamental 2" (28.702 F CFA). Suivent immédiatement les niveaux d'instruction "Secondaire Général" (27.257 F CFA) et "Fondamental 1" (22.375 F CFA), etc.

b. Module "Chômeur" :

Les chômeurs ayant le niveau d'instruction "Ecole coranique" gagnent tous les mois un revenu moyen de 73.278 F CFA au titre des activités secondaires. Chez les chômeurs ayant suivi une année au moins d'études supérieures, ce revenu s'élève à 29.871 F CFA, tandis qu'il se chiffre à 28.948 F CFA pour les chômeurs ayant "Secondaire Général" pour niveau d'instruction.

c. Module "Salarie" :

Les salariés ayant le niveau d'instruction "Fondamental 2" sont ceux qui gagnent le revenu mensuel moyen d'activités secondaires le plus élevé (21.877 F CFA). Ils sont suivis des salariés de niveaux d'instruction "Supérieur" (17.160 F CFA) et "Fondamental 1" (15.767 F CFA).

d. Module "Employeur, Indépendant, Associé, Gérant" :

Ici aussi le niveau d'instruction "Fondamental 2" occupe le premier rang (5.259 F CFA). Les deuxième et troisième rangs sont occupés respectivement par "Fondamental 1" (5.211 F CFA) et "Secondaire Général" (4.651 F CFA).

CONCLUSION :

Le principal enseignement de la présente étude est que les activités informelles génèrent des revenus. Dans certains cas ces revenus sont même comparables à ceux du secteur moderne. Même si les rémunérations du secteur informel sont généralement au niveau de la subsistance, il n'y a pas lieu de penser que les individus évoluant dans ce secteur sont tous des néshérités. Non, le secteur informel n'est pas seulement l'univers des vendeurs de kola et de cigarettes, porteurs d'eau, porteurs de cabas, «gagne-petit». Vendeurs de kola et de cigarettes, porteurs d'eau, porteurs de cabas, cireurs, laveurs, gardiens de voitures, revendeurs de sacs en plastique ou d'essence, tenancières de «maquis», pourvoyeurs de montres, lunettes et bijoux en cuivre façon or, écrivains publics, toute une population vit, et survit, de «professions» qui n'en sont pas au sens académique du terme, mais qui ont un poids économique qu'il faut bien se garder de négliger. Venus des bidonvilles, ces petits commerçants du trottoir qui envoient le cœur des agglomérations à la recherche du client animent un véritable circuit de distribution parallèle sans lequel les «encore-plus pauvres» ne pourraient pas vivre.

Toute une économie en marge des circuits organisés prospère et fait vivre tant bien que mal des milliers de personnes. Bien souvent, on ferme les yeux sur ces commerces, le plus souvent illégales, tout simplement pour ne pas créer de sous-emploi catastrophique.

L'analyse du phénomène de la pluri-activité prouve que ce qui n'est qu'un revenu d'appoint pour certains est une rentrée d'argent nécessaire pour toutes ces familles des faubourgs des grandes villes où l'on consacre 60 à 80% du budget à la nourriture.

Même si les activités informelles contribuent énergiquement au développement il y a lieu toutefois de tempérer notre propos. En effet elles comportent un certain nombre de limites : dynamisme lent, vulnérabilité, etc.

Pour accélérer son dynamisme, le secteur informel, face aux défis de la modernité, doit continuer à intégrer les valeurs culturelles africaines. Justement l'échec en Afrique des méthodes de gestion du secteur moderne ne s'explique-t-il pas en partie par la non prise en compte, par ces méthodes, du facteur culturel africain ?

N'est-ce pas la mise en avant du facteur culturel en Asie qui est à la base du succès de l'expérience de développement de pays comme le Japon ou la Corée du Sud ? C'est là aussi nous semble-t-il, une des grandes leçons du secteur informel, même si cela ne ressort pas directement de la présente étude.